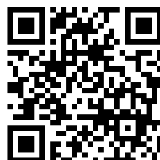
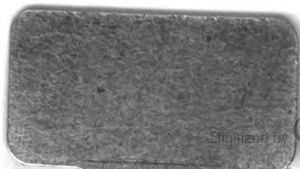



Princeton University Library
32101 064257197


VET TES EN
NOV TAM TVM
Dei
Sub Numine
Viget



MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE NATIONALE

DE CAEN

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE CAEN



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

RUE AU CANU, 34

—

1903

INDEX

PARTIE SCIENTIFIQUE

PARTIE LITTÉRAIRE

PARTIE SCIENTIFIQUE

I

ÉTUDE SUR UNE GÉNÉRALISATION

DE

LA PROPRIÉTÉ FONDAMENTALE

DU POTENTIEL

PAR

M. A. de SAINT-GERMAIN

Doyen honoraire de la Faculté des Sciences,
Membre titulaire.

ÉTUDE SUR UNE GÉNÉRALISATION

DE

LA PROPRIÉTÉ FONDAMENTALE DU POTENTIEL

Je me propose de développer ici la substance d'une Note que l'Académie des Sciences m'a fait l'honneur d'insérer au compte-rendu de sa séance du 9 novembre 1903.

Considérons une masse S dont chaque élément exerce sur un point A une attraction égale au produit de la masse *dm* de l'élément par une fonction $\varphi(u)$ de sa distance u au point A. Quand ce point ne fait pas partie de la masse attirante, on sait former sans difficulté une fonction V des coordonnées x, y, z du point A, telle que ses dérivées partielles $\frac{\partial V}{\partial x}$, $\frac{\partial V}{\partial y}$, $\frac{\partial V}{\partial z}$ soient égales aux composantes de l'attraction suivant les axes OX, OY, OZ supposés rectangulaires : cette fonction est le potentiel. Mais lorsque le point A fait partie de la masse attirante et que $\varphi(u)$ devient infinie pour u égal à zéro, il n'est plus aussi facile de voir s'il existe pour le point A un potentiel dont les dérivées par-

tielles soient égales aux composantes de l'attraction; toutefois, son existence a été très nettement établie pour le cas où la masse S est continue et exerce son attraction suivant la loi de Newton. Je vais montrer qu'il existe encore un potentiel, dont les dérivées sont égales aux composantes de l'attraction, à l'intérieur de la masse attirante, quand $\varphi(u)$ est de la forme $\frac{\lambda}{u^n}$, λ désignant une constante et n un nombre inférieur à 4. Le potentiel, égal à $\frac{\lambda}{n-1}\sum\frac{dm}{u^{n-1}}$, est bien déterminé pour les points extérieurs à S; mais, pour les points de la masse, il devient infini dès que n atteint ou dépasse 4 et il n'y a pas lieu d'envisager ses dérivées.

Considérons une masse continue S dont chaque élément dm exerce sur un point A, appartenant à S, une attraction $\frac{\lambda dm}{u^n}$, n étant < 4, et où la densité en chaque point soit une fonction holomorphe des coordonnées de ce point. Soit M un point situé à une distance très petite u du point A; j'appelle θ l'angle de AM avec une droite AX′ parallèle à OX, ψ l'angle du plan MAX′ avec YOX : si, au point A, de coordonnées x, y, z, la densité est égale à ρ, au point M elle sera

$$(1)\quad \rho_1=\rho+u\left(\cos\theta\frac{\partial\rho}{\partial x}+\sin\theta\cos\psi\frac{\partial\rho}{\partial y}+\sin\theta\sin\psi\frac{\partial\rho}{\partial z}\right)+\ldots\ldots=\rho+\alpha u;$$

la valeur de α est finie et dépend de la direction AM.

Du point A comme centre, je décris une sphère (σ) de rayon très petit ε et je décompose S en deux parties, l'une S_1 intérieure à (σ), l'autre S_2 extérieure à la sphère. Soient X, X_1, X_2 les composantes, parallèles à OX, des attractions exercées sur A par les masses S, S_1, S_2 ; V, V_1, V_2 les potentiels de ces masses au point A. On a les identités

$$X = X_1 + X_2, \qquad \frac{\partial V}{\partial x} = \frac{\partial V_1}{\partial x} + \frac{\partial V_2}{\partial x},$$

pourvu seulement que les expressions qui y figurent aient une valeur déterminée. Or, comme le point A ne fait pas partie de S_2, X_2 et $\frac{\partial V_2}{\partial x}$ ont des valeurs déterminées et égales entre elles ; on a donc

$$X - \frac{\partial V}{\partial x} = X_1 - \frac{\partial V_1}{\partial x}.$$

Nous démontrerons qu'en prenant ε suffisamment petit, on peut être assuré que la valeur du second membre est moindre que toute quantité assignable, tandis que le premier membre a une valeur déterminée : cette valeur ne peut différer de zéro, d'où résultera la proposition énoncée pour la composante parallèle à OX ; il en sera évidemment de même pour les deux autres composantes.

Considérons d'abord X_1. Au moyen des coordonnées polaires u, θ, ψ je décompose S_1 en éléments et j'ai, pour la masse de l'un d'entre eux :

$$dm = (\rho + \alpha u)\, u^2 \sin\theta\, du\, d\theta\, d\psi$$

La composante de l'attraction de S_1 suivant OX est

$$(2)\quad \left\{ \begin{aligned} X_1 = \lambda\rho \int_0^{2\pi} \int_0^{\pi} \int_0^{\varepsilon} \frac{\sin\theta \cos\theta \, du \, d\theta \, d\psi}{u^{n-2}} \\ + \lambda \int\int\int \frac{\alpha \sin\theta \cos\theta \, du \, d\theta \, d\psi}{u^{n-3}}. \end{aligned} \right.$$

La première intégrale, qui représenterait une composante de l'attraction d'une sphère homogène sur son centre, est nulle; la seconde, d'après un théorème bien connu, a pour valeur

$$(3)\quad \lambda\beta \int\int\int \frac{\sin\theta \, du \, d\theta \, d\psi}{u^{n-3}} = \frac{2\pi\lambda\beta}{4-n} \varepsilon^{4-n} = X_1,$$

β désignant une quantité comprise entre la plus petite et la plus grande des valeurs que prend $\alpha \cos\theta$ à l'intérieur de (σ). Puisque $4-n$ est positif, on voit que X_1 décroit indéfiniment avec ε et que la composante X a une valeur finie. J'ajoute que cette valeur est bien déterminée. Donnons à ε une valeur fixe et décomposons la sphère (σ) en une infinité de couches sphériques concentriques dont les rayons vont en diminuant indéfiniment : X sera exprimé par une série dont les termes sont les composantes de l'attraction des couches successives : d'après l'équation (3) appliquée à une sphère de rayon ε_p, tous les termes qui suivent celui de rang p ont une somme aussi petite qu'on veut quand on prend p assez grand et, par suite, ε_p assez petit : c'est un carac-

tère général de convergence de la série: donc X est finie et déterminée.

On peut remarquer que si A est sur la surface de S, le champ des intégrales (2) est réduit à une demi-sphère et la première de ces intégrales devient infinie dès que n est $\geqq 3$, les éléments de l'intégrale relative à θ n'étant plus deux à deux égaux et de signes contraires; dans ce cas, l'attraction sur A serait infinie.

Cherchons maintenant $\frac{\partial V_1}{\partial x}$. Je mène, parallèlement à OX, un vecteur AA′ de longueur h moindre que ε et j'appelle V_1' le potentiel de S_1 au point A′; $\frac{\partial V_1}{\partial x}$ sera égal à la limite de $\frac{V_1' - V_1}{h}$ quand h tendra vers zéro. On sait former immédiatement, pour notre loi d'attraction, l'expression du potentiel en un point donné; pour le point A, cette expression devient

$$(4)\quad V_1 = \frac{\lambda}{n-1}\int_0^{2\pi}\int_0^{\pi} \sin\theta\, d\theta\, d\psi \int_0^{\varepsilon} \frac{\rho + \alpha u}{u^{n-3}}\, du;$$

on reconnaît que cette expression est finie pour $n < 4$, mais infinie pour les valeurs de $n \geqq 4$.

En désignant par u' la distance du point A′ au point quelconque M, la densité en ce point pourra se représenter sous la forme

$$\rho_1 = \rho + h\frac{\partial \rho}{\partial x} + u'\left(\cos\theta'\frac{\partial \rho}{\partial x} + \sin\theta'\cos\psi\frac{\partial \rho}{\partial y} + \dots\right)$$
$$+ \dots = \rho + \alpha' u' + a' h,$$

α' étant composé avec u', θ', ψ comme α (1) avec u, θ, ψ et a' étant fonction de u', θ', ψ et h. V_1' aura une expression analogue à (4), si ce n'est qu'il faudra faire varier u' de zéro à $\varepsilon + k$, k étant une fonction de θ qui tendra vers zéro en même temps que h.

$$V_1' = \frac{\lambda}{n-1}\int_0^{2\pi}\int_0^{\pi}\sin\theta' \, d\theta' \, d\psi \int_0^{\varepsilon + k} \frac{\rho + \alpha' u' + a' h}{u'^{\,n-3}} \, du'.$$

Dans les intégrales définies, nous pourrons remplacer u' et θ' par u et θ; du résultat obtenu et de l'équation (4) on déduit immédiatement la relation :

$$(5)\quad \frac{n-1}{\lambda}\ \frac{V_1' - V_1}{h} = \int_0^{2\pi}\int_0^{\pi}\rho \sin\theta \, d\theta \, d\psi \int_\varepsilon^{\varepsilon + k} \frac{1}{h}\,\frac{du}{u^{n-3}}$$

$$+ \int\int \sin\theta \, d\theta \, d\psi \int_\varepsilon^{\varepsilon + k} \frac{\alpha}{h} u^{4-n} \, du$$

$$+ \int\int \sin\theta \, d\theta \, d\psi \int_0^{\varepsilon + k} \frac{a\,du}{u^{n-3}}.$$

Il s'agit de voir ce que devient le second membre lorsque h tend vers zéro et, d'abord, quelle est la limite de $\frac{k}{h}$. Soit P le point où la droite A'M coupe la surface (σ): le triangle AA'P donne

$$\varepsilon^2 = (\varepsilon + k)^2 + h^2 + 2h(\varepsilon + k)\cos\theta;$$

Développant, réduisant et divisant par h, on a

$$(2\varepsilon + k)\frac{k}{h} + h + 2(\varepsilon + k)\cos\theta = 0,$$

d'où l'on conclut que $\lim \frac{k}{h}$ est égale à $-\cos\theta$, résultat qu'on peut obtenir aussi en projetant le contour A'AP sur A'P. Cela posé, on a

$$\lim \int_{\varepsilon}^{\varepsilon + k} \frac{1}{h}\frac{du}{u^{n-3}} = \frac{1}{\varepsilon^{n-3}} \lim \frac{k}{h} = -\frac{\cos\theta}{\varepsilon^{n-3}};$$

$$\lim \int_{\varepsilon}^{\varepsilon + k} \frac{\alpha}{h} u^{4-n}\, du = -\alpha\varepsilon^{4-n}\cos\theta.$$

Si donc, dans l'équation (5), je fais tendre h vers zéro, les deux premières intégrales triples auront pour limites respectives

$$-\frac{\rho}{\varepsilon^{n-3}}\int\int \sin\theta\cos\theta\, d\theta\, d\psi, \quad -\varepsilon^{4-n}\int\int \alpha\sin\theta\cos\theta\, d\theta\, d\psi;$$

la première est égale à zéro, la seconde à $-2\pi\beta_1\varepsilon^{4-n}$, β_1 étant un nombre compris entre la plus grande et la plus petite valeur de $\alpha\cos\theta$ sur la surface (σ). Dans la troisième intégrale triple, on prendra ε, au lieu de $\varepsilon + k$, pour la limite supérieure de l'intégrale relative à u, et si b désigne une valeur intermédiaire entre celles que prend a dans le domaine (σ), on aura pour l'intégrale, à la limite,

$$b\int\int \sin\theta\, d\theta\, d\psi \int_0^{\varepsilon} \frac{du}{u^{n-3}} = \frac{2\pi b}{4-n}\varepsilon^{4-n}.$$

On tire alors de l'équation (5), en y faisant tendre h vers zéro,

$$\frac{\partial V_1}{\partial x} = \frac{2\pi\lambda}{n-1}\varepsilon^{4-n}\left(\frac{b}{4-n} - \beta_1\right).$$

$\frac{\partial V_1}{\partial x}$ décroit indéfiniment avec ε et nous savons en conclure que $\frac{\partial V}{\partial x}$ a une valeur finie et déterminée. En résumé, nous avons

$$(6)\ X - \frac{\partial V}{\partial x} = X_1 - \frac{\partial V_1}{\partial x} = \frac{2\pi\lambda\varepsilon^{4-n}}{(n-1)(4-n)}\left[(n-1)\beta + (4-n)\beta_1 - b\right].$$

$X - \frac{\partial V}{\partial x}$ a une valeur fixe, qui est certainement inférieure à toute quantité assignable, puisqu'on peut prendre ε aussi petit que l'on veut : cette valeur est nécessairement zéro et il existe un potentiel dont la dérivée $\frac{\partial V}{\partial x}$ est égale à X ; de même $\frac{\partial V}{\partial y}$ et $\frac{\partial V}{\partial z}$ sont égales aux deux autres composantes de l'attraction.

Le trinome entre crochets dans l'équation (6) est nul quel que soit ε : mais, si ε est infiniment petit, on voit aisément que β_1 est égal à β et b à sa valeur principale $\frac{\partial \rho}{\partial x}$; il en résulte que β est égal à $\frac{1}{3}\frac{\partial \rho}{\partial x}$ et que l'attraction de la sphère de rayon infiniment

petit sur son centre a pour composante suivante OX

$$X_1 = \frac{2}{3} \lambda \pi \frac{\varepsilon^{4-n}}{4-n} \frac{\partial \rho}{\partial x} :$$

on eût obtenu ce résultat en remplaçant, dans l'expression (2) de X_1, α par sa valeur principale mise en évidence dans l'équation (1).

J'appliquerai brièvement la proposition que j'ai établie à la recherche de l'attraction exercée par une sphère homogène de rayon R sur l'un de ses points A, quand n est égal à 3. En supposant l'origine au centre de la sphère et le point A sur OX, on a

$$V = \frac{1}{2} \lambda \rho \int \int \int \sin \theta \, d u \, d \theta \, d \psi.$$

Supposons qu'une demi-droite issue du point A, et dont la direction est déterminée par les valeurs de θ et de ψ, rencontre la surface de la sphère en un point P, tandis que son prolongement la coupe en P' : si nous prenons tous les éléments situés sur la droite considérée, l'intégrale relative à u sera égale à PP', égal lui-même à $2\sqrt{R^2 - x^2 \sin^2 \theta}$. Mais alors, pour prendre tous les éléments de la sphère, il suffit de faire varier θ de zéro à $\frac{\pi}{2}$, et l'on aura, à l'aide d'une quadrature facile,

$$V = \lambda \rho \int_0^{2\pi} \int_0^{\frac{\pi}{5}} \sqrt{R^2 - x^2 \sin^2 \theta} \sin \theta \, d\theta \, d\psi$$

$$= \pi \lambda \rho \left[R + \frac{R^2 + x^2}{2x} \operatorname{Log} \frac{R + x}{R - x} \right].$$

Pour calculer les composantes de l'attraction, on ne supposera plus que A soit situé sur OX et on remplacera, dans l'expression de V, x par r, égal à $\sqrt{x^2 + y^2 + z^2}$; prenant alors les dérivées, on trouve

$$X = \frac{\partial V}{\partial x} = -\pi \lambda \rho \left[\frac{R^2 + r^2}{2 r^3} \operatorname{Log} \frac{R + r}{R - r} - \frac{R}{r^2} \right] x,$$

$$Y = \frac{y}{x} X, \qquad Z = \frac{z}{x} X.$$

On retrouve ces formules par un calcul direct, et on peut vérifier que l'attraction est infinie si A est à la surface de la sphère. Le théorème d'Ivory donnerait l'attraction sur un point extérieur:

$$X = -\pi \lambda \rho \left[\frac{R^2 + r^2}{2 R^2} \operatorname{Log} \frac{r + R}{r - R} - \frac{1}{R} \right] x \ldots\ldots$$

On verrait aussi que ΔV n'a pas une valeur simple comme dans le cas de l'attraction newtonienne; mais cela sort de notre sujet.

II

HUITRES

ET

FIÈVRE TYPHOÏDE

PAR

M. le Docteur VIGOT

Membre du Conseil départemental d'Hygiène.

Membre titulaire.

HUITRES

ET

FIÈVRE TYPHOÏDE

Il y a une dizaine d'années, on crut trouver dans l'ingestion des huîtres la cause de certains cas de fièvre typhoïde.

En 1894, Conn relate une épidémie de fièvre typhoïde à l'Université de Wesleyan, épidémie occasionnée par des huîtres contaminées.

En 1895, M. Wilson, de Florence, signale trois cas de fièvre typhoïde occasionnés par des huîtres venant de Naples.

En même temps, M. Broadbent signale une série de cas de fièvre typhoïde dans la classe riche de Londres. L'année suivante, M. Chantemesse relate à l'Académie de médecine deux cas de fièvre typhoïde et des troubles gastro-intestinaux survenus dans une même famille à la suite d'ingestion d'huîtres fraîches.

Les observations se succèdent en France, en Angleterre, en Amérique, en Italie, en Turquie.

Au début, on n'y prit pas garde, mais bientôt on s'inclina devant des observations multipliées qui donnaient, après une enquête rigoureuse, la preuve de la nocuité des huîtres.

L'année dernière, la presse politique, — elle touche à tout, — s'empara de cette question et nous avons failli avoir une question des huîtres et de la fièvre typhoïde.

Après cette campagne de presse, Courseulles a vu sa vente diminuer de moitié.

Dans cette étude, nous allons passer en revue les troubles occasionnés par les huîtres, les conditions de contamination des huîtres, la contamination des parcs et enfin l'hygiène des parcs.

L'importance de cette étude est double : importance au point de vue de l'hygiène, importance au point de vue industriel. L'hygiène doit venir au secours de l'ostréiculture et l'aider à sauvegarder ses intérêts.

CHAPITRE Ier

§ I. — *Troubles occasionnés par des mollusques autres que les huîtres.*

Ce travail vise surtout les rapports des huîtres et de la fièvre typhoïde ; malgré cela nous devons parler brièvement des autres mollusques.

Dans les accidents que nous allons signaler, il est

bien entendu que nous n'étudions que l'ingestion de mollusques frais et non avariés.

Mollusques autres que les huîtres.

a) Moules. — Il est de notion vulgaire que l'ingestion des moules occasionne des troubles gastro-intestinaux avec de l'urticaire. Chose bizarre, souvent une seule personne, parmi celles qui ont mangé des mollusques, présente des accidents légers d'empoisonnement. On dit alors que cela tient à une prédisposition individuelle, une idiosyncrasie. Mais parfois des accidents très graves se produisent chez toutes les personnes ayant ingéré ces mollusques : accidents nerveux, lourdeur de tête, démangeaisons, parole difficile, puis affaissement progressif, algidité et souvent la mort.

Un exemple type de ces accidents nous est fourni par l'épidémie de Wilhelmshaven, rapportée par Virchow à la Société de médecine de Berlin, en 1885 :

Deux navires, venant dans le port de radoub de Wilhelmshaven, avaient leurs flancs tapissés de moules. Des ouvriers les enlevèrent ; dix-neuf personnes en mangèrent et toutes furent malades ; — quatre en moururent. On incrimina à tort la présence du cuivre. Brieger démontra dans le foie des mollusques la présence d'une ptomaïne, d'un alcaloïde toxique : la *mytilotoxine*.

On démontra aussi : 1° Que les moules n'étaient toxiques que dans le bassin de radoub ;

2° Que les étoiles de mer prises à cet endroit étaient toxiques ;

3° Que les moules, inoffensives dans l'avant-port, devenaient toxiques après un séjour assez court dans le bassin de radoub ;

4° Que les moules perdaient leur toxicité quand on les reportait dans la rade d'où elles venaient. Il nous suffit actuellement de savoir que l'eau où vivaient ces moules est l'origine première des accidents provoqués chez l'homme par l'ingestion des mollusques ; que seuls, les moules et les animaux sédentaires vivant dans ces eaux, présentaient la même toxicité ; que les moules inoffensives prélevées en d'autres points pouvaient, à volonté, être rendues toxiques par le séjour dans ces mêmes eaux, et que, inversement, la toxicité des moules pêchées dans ces eaux disparaissait lorsqu'on les faisait séjourner dans des eaux pures.

Cet ensemble de preuves nous démontre surabondamment l'influence excessive de l'eau dans laquelle vivent les moules sur la toxicité de ces mollusques et sur les accidents que leur consommation détermine chez l'homme (Mosny).

Ajoutons que l'eau de ce bassin était contaminée par un égout.

Les moules ont ainsi absorbé l'agent infectieux ou toxique et l'ont transformé en ptomaïnes qui, à haute dose, ont provoqué des accidents graves, parfois mortels.

b) Flions, coques. — Les accidents occasionnés par les flions sont exceptionnels. Nous n'en avons jamais observé, et il en a été de même

chez tous les confrères auxquels nous en avons parlé.

Je trouverais volontiers l'explication de cette absence de nocuité dans le séjour différent de la moule et du flion. La moule recherche les rochers et souvent les fonds vaseux, tandis que le flion ne se rencontre que dans le sable fin et bien propre.

Les coques occasionnent également très rarement des troubles analogues à ceux causés par les moules. Cependant, M. Sacquépée vient d'incriminer les coques d'avoir provoqué un cas de fièvre typhoïde.

Les coques ne se rencontrent dans le sable que dans les endroits où coulent de petits ruisseaux d'eau douce venant de terre. Il est aisé de penser que cette eau peut être contaminée dans son trajet terrien et apporter avec elle un agent infectieux qui est absorbé par les mollusques.

Il faut, toutefois, remarquer que les coques sont rarement mangées crues. Elles sont habituellement cuites et ainsi tout danger de nocuité disparaît.

c) Patelles, bigorneaux, clovisses. — M. Ramaroni nous a appris que ces mollusques occasionnent, à Bastia, la fièvre typhoïde. Ils proviennent de rochers voisins des bouches d'égout.

Remarquons encore que leur nocuité ne peut exister que dans le cas où ils sont mangés crus.

§ II. — *Troubles occasionnés par les huîtres.*

L'ingestion d'huîtres fraîches occasionne parfois des accidents.

La cause de ces accidents a été recherchée, dit M. Chatin, dans quatre conditions dont trois inhérentes à l'huître, la quatrième en dehors d'elle :

1° *Le Chromatisme.* — On a accusé à tort les huîtres vertes ou jaunes d'être nuisibles ; c'est leur couleur naturelle et c'est par millions qu'on les consomme sans accidents.

2° *Période de reproduction.* — On admet couramment, par analogie avec les accidents causés par certains poissons dont les œufs sont toxiques, que les huîtres sont nuisibles pendant la période de reproduction, pendant les mois sans *r*.

M. Grancher pense qu'il n'est pas démontré que les huîtres soient nuisibles à ce moment.

Pour lui, les accidents sur lesquels on s'est appuyé pour admettre la nocivité provenaient d'une altération due à une tout autre cause que le frai, et, ajoute-t-il, l'usage habituel que fait de ces mollusques la population des centres d'ostréiculture pendant la saison chaude, démontre la parfaite innocuité de cet aliment.

C'est donc un préjugé, mais un préjugé d'ailleurs utile, puisqu'il aide à assurer la conservation de l'espèce (Chatin).

D'ailleurs, le gouvernement français a, par décret du 30 mai 1889, abrogé le décret du 9 janvier 1882 qui interdisait la vente et le colportage des huîtres pour la consommation pendant la période du frai, du 15 juin au 1er septembre de chaque année.

3° *Les altérations tissulaires.* — Les huîtres présentent parfois des altérations de leur tissu ; elles

ont un aspect noirâtre, jaune d'ocre ou gris verdâtre; elles présentent alors une saveur fade, alliacée ou une odeur d'acide sulfhydrique. Les huîtres présentant ces lésions ne sont pas absorbées, l'odorat les ayant vite fait rejeter.

Certaines huîtres présentent une teinte gris verdâtre qui tient à une altération de la glande digestive, jadis décrite sous le nom de foie.

Il ne faut pas assimiler cette teinte au verdissement de l'huître de Marennes. Cette dernière présente une coloration normale, non pathologique, et par conséquent n'est pas nuisible.

Les deux premières causes précédentes : chromatisme, époque du frai, ne sont donc pas à invoquer ni à incriminer. La troisième cause ne rentre pas dans notre étude, nous n'envisageons que les mollusques frais, non malades.

Reste la quatrième cause qui, elle, est capitale.

4° Cette cause de nocivité est imputée aux *conditions* du *milieu* où *vit l'huître* : le sol et l'eau. Au large, l'huître vit sur le fond du rocher, mais, dans les parcs, elle vit sur un fond formé de sable et de vase. La vase ne doit exhaler aucune mauvaise odeur, autrement l'huître contracterait certaines maladies qui la rendraient impropre à la consommation.

« L'eau dans laquelle vit l'huître demande à être tout particulièrement surveillée au point de vue de sa contamination possible. Là est le grand danger. Par sa sédentarité, en effet, l'huître se trouve indéfiniment exposée aux mêmes contacts, aux

mêmes courants, aux mêmes causes de souillure » (Chatin). Nous reviendrons plus loin sur ce point très important quand nous parlerons des conditions de contamination des huîtres.

Après avoir passé en revue les causes de la nocivité des huîtres, voyons quels sont les accidents consécutifs à l'ingestion de ces mollusques.

§ III. — *Accidents consécutifs à l'ingestion des huîtres.*

M. Mosny, dans un travail très important (1), auquel nous allons faire de larges emprunts, groupe ces accidents en 5 catégories :

1° Accidents nerveux ;
2° Accidents gastro-intestinaux simples ;
3° Accidents dysentériformes ;
4° Accidents cholériques ;
5° Fièvre typhoïde.

Nous nous occuperons seulement de cette dernière catégorie.

Des faits probants sont venus attester que la fièvre typhoïde reconnaissait parfois comme cause l'ingestion des huîtres. Ces faits ont été publiés en Angleterre, en Amérique, en France, en Italie, en Turquie.

On avait remarqué que, parmi les personnes d'une même famille, celles seulement ayant mangé des

(1) Des maladies provoquées par l'ingestion des mollusques. — *Revue d'hygiène*, 1899, n° 12; 1900, n°s 1 et 3.

huîtres quelques jours auparavant étaient atteintes de la fièvre typhoïde, tandis que les autres restaient indemnes.

Les recherches faites dans divers laboratoires sur la vitalité et le développement du bacille typhique dans l'eau de mer, dans l'eau contenue entre les valves de l'huître, ont confirmé la possibilité d'une telle origine de la fièvre typhoïde (Mosny). La fièvre typhoïde dans ses rapports avec les huîtres se rencontre à l'état d'isolement, à l'état d'épidémie et à l'état d'endémie.

1° Les cas isolés de fièvre typhoïde sont nombreux à la suite de l'ingestion des huîtres.

J'ai déjà mentionné les cas de M. Wilson, de Florence, en 1895; de M. Broadbent, à Londres; de M. Chantemesse, à Paris, en 1896; Manugenot, 1897.

Voici le résumé de l'observation de M. Chantemesse :

A Saint-André-de-Sangonis (Hérault), quatorze personnes mangent des huîtres venant de Cette (le 15 février 1896). Toutes ont été malades, tandis que les personnes de la famille qui n'en avaient pas mangé n'ont éprouvé aucun malaise. Les accidents ont porté sur l'estomac et l'intestin et, dans deux cas, ont évolué en fièvre typhoïde très grave. Ainsi donc, ajoute M. Chantemesse, le poison, absorbé le même jour et à la même dose sensiblement par diverses personnes, traduit ses effets suivant l'aptitude réactionnelle des individus. Les uns n'éprouvent que des douleurs stomacales, les autres des accidents intestinaux, les autres enfin

subissent une véritable infection typhique. La période d'incubation est variable ; les troubles légers commencent quelques heures après le repas ; les phénomènes plus graves mettent quelques jours à éclore. La fièvre typhoïde peut attendre douze à vingt jours avant d'éclater.

Nous pouvons résumer l'histoire clinique et étiologique des faits isolés de fièvre typhoïde :

Des personnes d'une famille habitant dans une ville indemne de fièvre typhoïde absorbent des huîtres. Peu de temps après, de six à vingt-quatre heures après l'ingestion, toutes ou presque toutes les personnes ayant mangé des mollusques sont prises de troubles gastro-intestinaux, tandis que celles qui n'en ont pas mangé demeurent indemnes de tout malaise. Ces accidents légers disparaissent.

Puis, au bout de dix à vingt jours (chiffre normal de l'incubation de la fièvre typhoïde), chez une ou plusieurs personnes apparaît une fièvre typhoïde toujours *grave,* souvent mortelle.

Les troubles gastro-intestinaux du début se guérissent vite et ne laissent pas de traces; ils précèdent souvent la fièvre typhoïde. Dans d'autres cas, celle-ci apparaît chez un individu qui est resté bien portant depuis l'ingestion des mollusques.

Dans tous les cas de fièvre typhoïde attribués à l'ingestion des huîtres, nous trouvons un caractère commun *d'extrême gravité* et une évolution très rapidement fatale.

Dans l'enquête étiologique, nous relevons dans chaque cas l'absence des causes habituelles de la

fièvre typhoïde. On arrive à incriminer l'ingestion des huîtres, puisque toutes les personnes atteintes en ont fait usage, tandis que toutes celles qui n'en ont pas mangé demeurent indemnes.

2° *Épidémie de fièvre typhoïde.* — Dans les observations précédentes, l'origine ostréaire de la fièvre typhoïde n'est pas certaine, elle n'est que probable. La certitude de cette origine comporterait la constatation de la présence du bacille d'Eberth dans les huîtres provenant d'un même parc. Les huîtres de cette même origine provoqueraient ultérieurement la fièvre typhoïde chez des personnes qui en auraient mangé en même temps que l'on pratiquerait l'examen bactériologique. Ces conditions n'ont pas été rencontrées.

Mais nous avons, dans la relation qui nous est donnée par Conn d'une épidémie à l'Université de Wesleyan, une preuve positive, évidente de la réalité de l'origine ostréaire.

Cette observation est tellement importante qu'à l'exemple de M. Mosny nous allons la relater :

Le 20 octobre 1894, plusieurs étudiants de l'Université Wesleyan, de Middletown, furent pris d'un malaise léger, avec fièvre peu intense, auquel on n'attribua d'abord aucune importance. Mais bientôt le nombre des cas augmenta, quelques-uns s'aggravèrent, et, au bout d'une semaine, il fut évident qu'il s'agissait, pour quelques-uns d'entre eux, de la fièvre typhoïde. Le 1er novembre, onze jours après l'apparition des premiers cas, il y avait vingt étudiants atteints de fièvre typhoïde. Dès lors, les cas devinrent moins nombreux ; il y en eut deux nouveaux le 2 novem-

bre, un le 5 novembre et un dernier après le 9 novembre. Il y avait, à cette époque, vingt-cinq cas de maladie fébrile, parmi lesquels vingt-trois de fièvre typhoïde confirmée dont dix furent bénins et treize graves ; il y eut quatre décès.

L'un de ces cas de dothiénentérie fut intéressant : la maladie débuta le 5 novembre par des phénomènes typhiques, mais sans fièvre ; le malade se rétablit complètement au bout de quelques jours. Cet étudiant avait eu une fièvre typhoïde grave trois ans auparavant.

La recherche minutieuse des causes de cette épidémie ne permit pas d'incriminer l'eau d'alimentation. En effet, tous les étudiants de l'Université et plusieurs personnes de la ville, dont aucune ne fut malade, se servaient de l'eau de deux puits situés dans le collège. L'analyse de l'eau de ces deux puits montra certainement que l'une d'elles n'était pas à l'abri de tout reproche, mais on ne pouvait invoquer la contamination spécifique de ces puits, puisque, depuis un grand nombre d'années, il n'y avait eu aucun cas de fièvre typhoïde dans le collège, et qu'il n'y en avait à cette époque aucun cas en ville. D'autre part, enfin, plusieurs des étudiants malades n'avaient pas fait usage de l'eau suspecte de ce puits.

L'enquête étiologique, négative en ce qui concerne le rôle de l'eau potable, permit de trouver ailleurs la véritable cause de cette épidémie.

Parmi les étudiants malades, les uns habitaient dans des pensions d'étudiants, les autres en ville, mais tous les malades faisaient partie de trois des sept associations des étudiants de l'Université ; ces trois associations comprenaient cent étudiants, parmi lesquels se trouvaient les vingt-trois malades.

Les trois maisons occupées par ces trois associations étaient d'ailleurs éloignées l'une de l'autre, et toutes trois

parfaitement salubres ; en outre, l'une d'elles ne servait que de lieu de réunion, les étudiants n'y logeaient pas. Ces trois maisons étaient alimentées par l'eau de la ville ; la glace qu'on y consommait était prise en ville ; ni le lait ni aucun autre des aliments ne purent davantage être incriminés.

Mais l'enquête apprit que, le 12 octobre, huit jours avant l'éclosion des premiers cas, les membres de chacune des associations s'étaient réunis en banquets.

Or, les membres des trois associations parmi lesquelles se trouvaient les malades mangèrent des huîtres provenant de chez le même marchand. Parmi les quatre autres associations, deux ne consommèrent pas d'huîtres ; une autre avait fait venir des huîtres de chez les marchands de Hartford qui les prenaient ailleurs que les marchands de Middletown ; la quatrième avait bien consommé des huîtres de même origine que celles mangées dans les trois associations atteintes, mais elle les avait mangées cuites.

Or, diverses familles de la ville, qui avaient mangé ces mêmes huîtres cuites, ne furent pas atteintes, tandis qu'il y eut un cas de fièvre typhoïde dans la seule famille de la ville qui les mangea crues.

Quelques-uns des étrangers invités à ces banquets des trois associations atteintes furent indemnes, mais il s'agissait alors de sujets âgés, dont plusieurs pourtant furent indisposés (frissons, diarrhée, faiblesse) ; il y eut d'ailleurs parmi eux quatre cas de fièvre typhoïde bénins, mais authentiques, diagnostiqués avant qu'on eût connaissance de l'épidémie du collège Wesleyan et qui survinrent en même temps.

De plus, cinq étudiants de Yale furent invités par ceux de Middletown ; deux eurent la fièvre typhoïde tardivement, dans la deuxième semaine de novembre, quatre semaines après le souper, mais en même temps que le dernier cas de l'Université Wesleyan. Il est vrai qu'il y avait

alors à Yale deux cas de fièvre typhoïde sans aucune relation avec les précédents ; aussi n'est-il que simplement probable que les deux cas survenus parmi les étudiants de Yale, invités par les étudiants de l'Université Wesleyan, soient dus à la même cause que ceux de Middletown.

Un seul cas de l'Université Wesleyan demeure inexpliqué : c'est celui d'un membre de la Faculté qui fut pris en même temps que les autres, sans avoir assisté au banquet; tout, d'ailleurs, chez ce malade se borna à une fièvre légère qui, au bout de quelques jours, disparut sans laisser de traces. Aussi Conn pense-t-il qu'il ne s'agit pas là d'un cas de fièvre typhoïde qu'on n'aurait, du reste, certainement pas considéré comme tel s'il s'était montré isolé.

Conn poussa encore plus loin son enquête et chercha quelle était la provenance des huîtres incriminées. Il apprit qu'elles venaient de Fair-Haven (Connecticut) : elles avaient été prises en eau profonde, dans le détroit de Long-Island, et avaient été mises à dégorger pendant un à deux jours avant leur vente dans un parc situé à l'embouchure de la rivière Quinnipiac. A 250 ou 300 yards de ce parc se déverse, sur le banc de la rivière, un égout privé dont les eaux, au moment du flot, sont portées par le remous vers les parcs. Cet égout privé dessert une maison dans laquelle il y avait alors deux cas graves de fièvre typhoïde : la mère mourut ; sa fille entra en convalescence après cinq semaines de maladie. Ces deux malades étaient atteintes au moment où les huîtres prises dans le parc contaminé furent expédiées à Middletown ; leurs déjections avaient donc évidemment pu contaminer les parcs, d'autant plus qu'elles avaient été jetées dans l'égout sans désinfection préalable.

Le docteur Ch. J. Foote, de l'École de médecine de Yale, a pu constater que le bacille typhique, mis expérimentalement dans des huîtres prises dans ce parc, s'y trouvait encore vivant et végétable au bout de quarante-huit heures, aussi

longtemps par conséquent que durait le transport de ces huîtres de Yale à Middletown et leur vente aux consommateurs.

On voit en résumé avec quelle précision Conn a établi que l'ingestion d'huîtres contaminées a seule pu provoquer l'éclosion des cas de fièvre typhoïde qu'il a observés, et avec quel soin et quelle rigueur il a démontré la contamination de ces huîtres et en a révélé l'origine.

C'est pourquoi j'insiste sur l'importance capitale de cette observation que je considère comme la seule preuve indiscutable de la possibilité de la propagation de la fièvre typhoïde par l'ingestion d'huîtres immergées dans des eaux contaminées par des égouts recevant des injections typhiques.

3° *Endémie de la fièvre typhoïde dans certaines villes.* — Comme l'origine ostréaire de la fièvre typhoïde est bien démontrée, on a pensé que, dans certaines villes possédant des parcs à huîtres contaminés, l'usage habituel de ces mollusques pouvait expliquer l'endémicité de la fièvre.

Nous n'avons aucune démonstration rigoureuse pour admettre cette cause.

Cette démonstration consisterait en deux choses :

La persistance de la fièvre typhoïde malgré l'adduction, dans ces villes, d'une eau irréprochable, et, inversement, la disparition de la fièvre typhoïde à la suite du déplacement des parcs contaminés ou suspects et leur transfert en des endroits non souillés du littoral.

Et encore faudrait-il que les huîtres venant d'un parc sain ne soient pas, chez les marchands au détail, lavées avec de l'eau d'un ruisseau ou de l'eau puisée dans un port.

Comme nous n'avons pas cette double preuve, nous admettons comme très vraisemblable, très probable la réalité de l'origine ostréaire pour bon nombre de cas de fièvres typhoïdes observées dans des ports du Midi (Toulon, Naples).

§ IV. — *Pathogénie des accidents occasionnés par les huîtres.*

Dans toutes les enquêtes bien menées au sujet de la nocivité des huîtres, on a toujours trouvé que ces mollusques provenaient d'endroits notoirement contaminés.

Il n'y a plus, dès lors, dit M. Mosny, que deux explications possibles de l'origine des accidents provoqués par l'ingestion de ces mollusques :

1° Ou bien il s'agit d'un empoisonnement déterminé par la présence d'une toxine, soit dans le corps même du mollusque, soit dans l'eau comprise entre les valves de sa coquille — la toxine pouvant alors provenir du milieu ambiant où vit le mollusque et où elle serait préformée, ou bien pouvant être élaborée par le mollusque lui-même, s'accumulant dans ses organes et dans l'eau qui le baigne à l'intérieur de sa coquille.

2° Ou bien il s'agit d'une infection déterminée par des microbes séjournant dans le corps des mollusques ou dans l'eau qui les baigne et provenant, en tous cas, des eaux souillées où vivaient ces mollusques. Le mollusque ne serait alors que le véhicule inerte de l'agent infectieux.

Intoxication ou infection, telles sont, en résumé, les deux explications possibles des accidents provoqués par l'ingestion des mollusques ; entre elles, il faut choisir ou

bien faire le départ des cas qu'il convient d'attribuer à l'une ou à l'autre origine.

a) Intoxication. — Les accidents d'origine toxique sont précoces et surviennent rapidement après l'ingestion des mollusques. La période d'incubation est courte. M. Mosny n'accorde aucune valeur à cet argument. L'inoculation expérimentale de poisons microbiens, de toxines fabriquées par les microbes n'est pas suivie immédiatement d'accidents morbides. Il y a une période d'incubation qui sépare l'inoculation du moment de l'apparition des manifestations morbides. D'autre part, *certaines infections massives* provoquées par les microbes eux-mêmes ne présentent pas d'incubation.

Seule, l'épidémie de Wilhelshaven (moules) rentre franchement dans la catégorie d'intoxication. Les autres accidents relèvent de l'infection.

b) Infection. — L'ingestion des huîtres provoque des accidents gastro-intestinaux et la fièvre typhoïde. L'agent d'infection varie et variable aussi est l'infection. Tant vaut le microbe, tant vaut l'infection. Une enquête étiologique bien faite a toujours démontré que les huîtres responsables de l'infection provenaient de parcs notoirement contaminés par des eaux d'égout.

CHAPITRE II

CONDITIONS DE LA CONTAMINATION DES HUITRES

La grande cause de contamination des huîtres est la contamination des parcs. Nous devons démontrer d'abord comment se contaminent les huîtres ; ensuite, nous étudierons la contamination des parcs. Il en découle naturellement que l'huître contaminée viendra à son tour infecter la personne qui l'a ingérée.

En résumé, nous voyons les étapes successives : premièrement, l'infection des parcs ; en second lieu, la contamination de l'huître et, enfin, l'infection de la personne qui l'a ingérée.

—

CONTAMINATION DES HUITRES

La démonstration de l'origine ostréaire de certaines maladies repose sur deux ordres de faits :

1° Il faut trouver dans l'huître l'agent pathogène ;

2° Les microbes introduits artificiellement entre les valves du mollusque peuvent-ils y vivre longtemps ?

§ I. — *L'huître contient-elle des microbes pathogènes?*

La recherche bactériologique a révélé dans le corps de l'huître et dans l'eau retenue entre ses valves la présence de microbes pathogènes pour

l'homme : bacille typhique, colibacille, vibrions de choléra.

a) Le bacille de la fièvre typhoide a été trouvé deux fois par R. Boyce et par Klein.

Le bacille d'Eberth a été rencontré par M. Sacquépée (de Rennes) dans des huîtres provenant de Lorient. Le bacille a été rencontré dans le *corps de l'huître,* préalablement lavé à l'eau distillée de manière à écarter autant que possible les microbes provenant de l'eau de mer.

La présence du bacille d'Eberth dans l'huître suffit à démontrer la probabilité de l'origine ostréaire de la fièvre typhoïde. Elle démontre aussi le danger que présente l'ingestion des huîtres.

Nous pouvons dire, avec M. Sacquépée, qu' « on ne saurait à cet égard partager l'opinion de M. Mosny, aux yeux de qui pareille démonstration est une « preuve à laquelle on aurait tort d'attacher trop d'importance ». A l'heure actuelle, aucun aliment renfermant le bacille typhique ne saurait être livré à la consommation ».

b) Colibacille. — Le colibacille a été trouvé par beaucoup d'auteurs et sur des huîtres de toutes provenances. M. Chantemesse considère sa présence comme l'indice d'une contamination fécale. Klein est du même avis. Pour cet auteur, la présence du colibacille prouve la contamination par des eaux d'égout. M. Mosny n'est pas aussi affirmatif.

La présence du colibacille dans des huîtres ne doit donc pas les faire rejeter formellement de l'alimentation, elle

ne doit pas entraîner non plus la suppression des parcs d'où elles proviennent; mais elle doit pourtant entraîner la suspicion et provoquer des améliorations dans l'aménagement et des mesures sévères de protection de ces parcs (Mosny).

Le colibacille a été rencontré dans les huîtres par M. Remlinger, de Constantinople. Contrairement aux expériences de M. Sacquépée, la recherche bactériologique a porté sur l'eau de l'huître. Le colibacille a été trouvé dans tous les échantillons sans exception.

En Turquie il n'existe pas de parcs à huîtres.

Constantinople est, on le sait, de toutes parts, pour ainsi dire, entourée par l'eau. Cette eau, qui reçoit les immondices d'une population de près de deux millions d'habitants, est extrêmement riche en matière organique. Elle constitue le mélange d'eau de mer, d'eau douce et d'eau d'égouts, considéré par les ostréiculteurs comme le milieu idéal pour le rapide accroissement de l'huître. Celle-ci, dès lors, n'a nullement besoin d'être élevée en parc. Les rives du Bosphore, de la Marmara et de la Corne d'Or forment autant de parcs naturels où les huîtres abondent malgré la pêche active qui en est faite... Tout serait pour le mieux, si elles ne baignaient dans un milieu notoirement souillé, et s'il n'était surabondamment prouvé que c'est de ce côté, et de ce côté seul, qu'il faut chercher la genèse des accidents causés par les huîtres (Remlinger).

M. Chantemesse, M. Remlinger ont mentionné des accidents gastro-intestinaux survenant rapidement après l'ingestion des huîtres. Je rattacherais

volontiers la cause de ces accidents à la présence du colibacille.

c) Un vibrion, analogue à celui du choléra, a été trouvé par Lustig dans le corps des moules.

d) Le microbe *proteus vulgaris* a été rencontré dans nombre d'échantillons provenant de parcs contaminés (Lorient, Toulon).

C'est l'agent ordinaire de la putréfaction.

§ II. — *Les microbes pathogènes peuvent-ils vivre quelque temps dans l'huître et garder leur virulence?*

L'expérimentation a répondu par l'affirmative.

a) Bacille typhique. — M. Chantemesse place des huîtres dans une eau de mer contaminée par des déjections ou des cultures de bacilles typhiques. Ces huîtres, contenant déjà des colibacilles, sont maintenues closes pendant *vingt-quatre heures* (temps du voyage) et, à ce moment, on retrouve le bacille typhique et le colibacille.

Foote trouve que le bacille d'Eberth des huîtres immergées de l'eau de mer contaminée survit pendant trente jours dans le corps du mollusque et au delà dans l'intestin.

Klein constate que le bacille typhique se retrouve *vivant, végétable* et *virulent* au bout de vingt et un jours dans des huîtres de provenances et d'espèces diverses immergées dans de l'eau de mer contaminée.

R. Boyce fait disparaître le bacille typhique dans

un laps de temps de un à sept jours, en plaçant des huîtres infectées dans un courant d'eau de mer pure.

C'est cette expérience qui a servi de base au vœu exprimé par l'Académie de médecine.

Les huîtres peuvent donc conserver vivants et virulents les bacilles de la fièvre typhoïde. Ces huîtres sont donc nocives, qu'elles soient consommées immédiatement ou plusieurs heures après.

b) Des expériences analogues ont été faites par de Giaxa et Klein sur la durée de survie du *vibrion cholérique* des huîtres immergées dans de l'eau de mer artificiellement contaminée. Les résultats sont identiques. Le vibrion du choléra reste vivant et virulent pendant plusieurs jours.

De tout ce qui précède, nous pouvons d'abord conclure que les huîtres provoquent des accidents gastro-intestinaux se rapprochant de la dyssenterie et du choléra et provoquant la fièvre typhoïde elle-même.

Les enquêtes bien menées nous démontrent l'ingestion des huîtres comme cause probable.

Les accidents revêtent deux formes : une forme toxique, et une forme infectieuse de beaucoup la plus fréquente.

Que ce soit toxicité ou infection, l'huître n'est nocive que par l'emprunt qu'elle a fait de toxines ou de microbes au milieu dans lequel elle vit. Le mollusque, de quelque espèce qu'il soit et dans n'importe quel endroit, n'intervient donc que comme véhicule de toxines et de microbes.

Tel microbe donnera telle maladie, tel autre donnera telle autre maladie.

Le colibacille est responsable des accidents gastro-intestinaux (diarrhée).

Le vibrion cholérique est responsable du choléra.

Le bacille d'Eberth donnera la fièvre typhoïde.

Ces microbes, mis artificiellement en contact avec les huîtres, restent vivants, végétables et virulents, et cela, chose capitale, pendant un temps supérieur à celui qui s'écoule entre leur sortie des parcs et le moment où elles sont consommées.

En dernier terme, l'huître peut être nocive par une contamination venue du dehors.

Passons en revue les conditions de cette contamination :

Une cause de contamination des huîtres que nous devons signaler est la suivante : Les marchands d'huîtres laissent séjourner leurs paniers dans l'eau des ports qui sont tous infectés, lorsque la vente ne se fait pas immédiatement. L'huître s'entr'ouvre et baigne dans une eau contaminée.

Les huîtres placées au fond du panier, écrasées par le poids des couches supérieures, ne peuvent s'ouvrir et restent saines. Mais il ne faut pas trop s'y fier.

Les huîtres de Constantinople sont contaminées par la Corne d'Or. La contamination se continue chez le marchand. Celui-ci, recevant les huîtres couvertes de sable, parfois de boue, lave les mollusques avec l'eau de mer recueillie à proximité. Cette eau provient d'une crique où se déversent les égouts et où l'eau n'est renouvelée par aucun courant (Remlinger).

CHAPITRE III

CONDITIONS DE LA CONTAMINATION DES PARCS

Les ostréiculteurs nous apprennent qu'on ne réussit bien à engraisser les huîtres que dans un mélange d'eau de mer et d'eau douce.

Je ne sais jusqu'à quel point cela est vrai.

A Courseulles, la majeure partie des parcs est située sur la rive droite de l'avant-port. Ils sont en face de l'embouchure de la Seulles ; mais l'eau n'entre dans ces parcs qu'à mer haute, alors que l'eau douce est refoulée vers sa source. La teneur en eau douce doit donc être bien minime.

A Ouistreham, les parcs sont à côté de la jetée ouest. L'Orne débouche à 100 mètres plus bas de l'autre côté de la jetée est. L'eau douce doit également entrer pour une très minime partie dans le parc. Toutefois, nous savons que les huîtres pêchées sur des rochers qui ne découvrent qu'aux marées d'équinoxe n'ont pas le même goût, ne sont pas aussi grasses que celles provenant des parcs.

Les parcs à huîtres sont placés, pour la plupart, à l'embouchure des fleuves et des rivières, de façon à obtenir facilement le mélange recherché d'eau douce et d'eau de mer.

Les recherches de la contamination des parcs se réduisent donc à trouver comment les eaux elles-

mêmes sont contaminées: l'eau de mer et l'eau douce.

§ I. — *Eau de mer.*

Les microbes se rencontrent-ils dans l'eau de mer et peuvent-ils vivre dans ce milieu?

a) On n'a pas trouvé le bacille typhique dans l'eau de mer, mais on y a trouvé des vibrions analogues à celui du choléra, le colibacille et le proteus vulgaris.

Le bacille typhique a été rencontré dans les huîtres; il peut donc exister dans l'eau de mer et il doit même y exister pour devenir l'hôte des huîtres. D'ailleurs l'expérimentation va nous renseigner complètement.

b) L'eau de mer *stérilisée* est un mauvais milieu de culture du bacille typhique qui y disparaît au bout de 24 heures, à la température ordinaire (Cassedebat) — au bout de 10 à 12 jours (de Giaxa).

En se rapprochant des conditions naturelles et en ensemençant le bacille typhique dans l'eau de mer ordinaire, de Giaxa remarque qu'il survit longtemps. Cependant deux conditions sont requises: l'eau de mer doit être relativement pure et ne contenir en excès ni eaux d'égouts ni microbes saprophites. Voilà un fait paradoxal au premier abord. Le bacille typhique vient des déjections typhiques, mais il ne vit et ne se multiplie que s'il n'est pas gêné par des voisins turbulents. Si ces derniers sont nombreux,

le bacille disparaît. C'est encore, tout au bas de l'échelle, la lutte pour la vie.

Sur des cultures dans l'eau de mer maintenues à l'étuve à 35°, les bacilles typhiques ne se rencontrent que jusqu'au 14e jour. Mais, sur des cultures à l'air extérieur, les bacilles sont encore vivants au bout de 21 jours et même quelquefois jusqu'à 60 jours (Cartwight).

La conclusion c'est que le bacille typhique peut vivre longtemps dans l'eau de mer.

Le *vibrion du choléra* vit et se multiplie dans l'eau de mer pendant 30 jours suivant de Giaxa ; — pendant 35 jours suivant Cassedebat.

En résumé, dit M. Mosny, ces recherches prouvent que non seulement on peut retrouver dans l'eau de mer nombre de bacilles pathogènes, et en particulier ceux de la fièvre typhoïde et du choléra dont l'ingestion est capable d'infecter l'organisme humain ; — elles prouvent encore que ces bactéries sont capables d'y végéter, de s'y multiplier, d'y conserver leur virulence pendant un temps fort long. Ainsi s'explique la possibilité de la transmission de certaines maladies infectieuses par les huîtres immergées dans des eaux contaminées. Et j'estime que telle est l'étiologie de tous les accidents provoqués par l'ingestion des mollusques.

§ II. — *Eau douce.*

Il est de notion vulgaire que le bacille typhique et le colibacille se trouvent, vivent et se multiplient dans l'eau douce et nous ne nous arrêterons pas sur

ces faits. L'origine typhique de la fièvre est basée sur ces données.

CHAPITRE IV

CONTAMINATION DES PARCS

Les ostréiculteurs établissent leurs parcs à l'embouchure des fleuves de façon à amener dans les parcs un mélange d'eau de mer et d'eau douce. Le parc est établi à côté du fleuve, parfois dans son lit. Il est parfois loin de son embouchure, mais en aval du point mort de la marée de façon à permettre l'introduction du mélange d'eau de mer et d'eau douce.

Si les canaux d'amenée d'eau dans les parcs sont en mauvais état, les parcs peuvent être infectés. S'il se déverse dans ces canaux des eaux contaminées le danger est encore plus grand.

L'eau de mer venant du large n'est guère contaminée, il n'en est pas de même de l'eau douce. Sur les fleuves sont échelonnées des villes qui y déversent le contenu des égouts, contenu qui comprend des eaux usées et souvent des vidanges.

Il est rationnel de penser que la contamination de l'eau fluviale est en raison directe de la quantité des eaux d'égouts, en raison directe de leur degré de pollution. Les eaux des rues, les eaux de ménage contaminent certainement le fleuve, mais moins

que les eaux de vidanges. La contamination de l'eau fluviale est en raison *inverse* du volume d'eau de ce fleuve. Plus le fleuve sera grand, moins grande sera sa contamination. Nous pouvons dire aussi qu'une petite ville placée sur un grand fleuve ne le contaminera guère, mais qu'une grande ville située sur un petit fleuve le contaminera davantage.

Les bactériologistes ont recherché pendant quelle longueur de trajet l'eau polluée par une ville restait contaminée. On s'accorde à dire que vingt kilomètres sont nécessaires pour que l'eau revienne au degré de pureté qu'elle avait avant la traversée de la ville contaminée.

Les causes d'épuration des fleuves sont : la lumière, la végétation aquatique, le mouvement (Pettenkoffer, Cassâet) ou le repos, la sédimentation (Mosny). Si une ville est placée sur le fleuve entre le point mort de la marée et son embouchure, l'eau contaminée est soumise à l'influence des marées.

Quand les eaux des égouts débouchent dans le fleuve au commencement du flot descendant, du *jusant,* elles sont entraînées au loin, en pleine mer, et l'épuration est vite produite.

Si, au contraire, les eaux d'égout ne débouchent dans le fleuve qu'à la dernière moitié du jusant, elles n'ont pas le temps d'aller s'épurer en pleine mer. Elles sont vite ramenées à leur point de départ et même au delà par le flot montant. Le fleuve est donc contaminé et comme c'est à ce moment que l'eau entre dans les parcs, nous voyons là une cause de leur contamination.

Dans la plupart des ports de l'Océan, les égouts ont, à leur embouchure, des *valves à clapet,* dites valves *à flot,* que le flot ferme automatiquement et qui s'ouvrent quand la pression extérieure de l'eau du fleuve devient moindre que la pression intérieure de l'eau de l'égout, c'est-à-dire pendant la dernière moitié du jusant.

Il est aisé de comprendre combien ce dispositif, ingénieux en apparence, aggrave la contamination des ports et celle des cours d'eau à l'embouchure ou sur le trajet marin desquels se trouvent des agglomérations de quelque importance. L'usage de ces valves à clapet doit donc être rigoureusement proscrit chaque fois qu'il s'agit d'égouts capables de contaminer des parcs ostréicoles (Mosny).

Si les parcs sont placés sur la rive où débouche l'égout la contamination sera plus intense.

L'eau de mer n'est contaminée que par l'eau des fleuves. Les impuretés du rivage, balayées par le flux et le reflux, ne sont que des quantités négligeables eu égard au volume de l'eau.

En somme l'eau des fleuves s'épure assez vite et assez complètement pour mettre, dans la majorité des cas, les parcs à l'abri de la contamination. Il n'en est pas de même si le parc est situé tout près d'un port, d'un égout ou d'un établissement insalubre.

Le voisinage des ports est une cause de contamination de l'eau et partant une cause de contamination des parcs.

La contamination d'un port sera en raison directe des bateaux qui y séjourneront, en raison directe

du volume d'impuretés des eaux d'égout. Les ports dont l'entrée est fermée par des portes sont les plus dangereux. En effet, il n'y a alors communication avec la mer qu'au moment de la pleine mer, quand un bateau entre ou sort de ce port. Nous ne parlons toujours que de ceux situés sur l'Océan. Si le port est petit, s'il ne reçoit pas d'égouts et s'il communique librement avec la mer, la contamination de l'eau de ce port sera minime.

Le parc à huîtres doit être également éloigné de tout établissement insalubre. Dans son savant rapport, M. Mosny émet une hypothèse que le voisinage des usines de conserves de poisson peut être une cause de contamination. Sa crainte se base sur ces faits: dans les vases de la mer Morte on a trouvé des bactéries anaéorobies. Le *bacillus boticlinus* de von Ermengen a été également trouvé dans la saumure.

Par analogie, en associant ces deux faits, M. Mosny craint que la saumure contaminée ne vienne dans l'eau des parcs et ne la contamine à son tour.

CHAPITRE V

PARCS DU CALVADOS

Dans le Calvados, il existe quatre endroits où se trouvent des parcs : à Courseulles (embouchure de la *Seulles*), à Trouville (embouchure de la *Touques*), à Ouistreham (embouchure de l'Orne), à Saint-

Aubin (parc de vente et non d'engraissage), à Maisy (embouchure de la *Vire*).

§ I. — *Courseulles.*

La majeure partie des parcs est située sur la rive droite de l'avant-port d'où partent deux canaux d'amenée qui vont desservir les parcs. Le Conseil départemental d'hygiène a nommé une Commission d'enquête qui a constaté que l'ensemble des parcs était en bon état. Les canaux d'amenée laissaient à désirer et la Commission a demandé l'établissement de canaux en maçonnerie étanche et couverts. Ces canaux débouchent dans l'avant-port à 100 mètres des portes du bassin, à peu près en face de l'embouchure de la *Seulles* qui se trouve sur la rive gauche. Sur ces canaux d'adduction sont placées des vannes qui, levées aux pleines mers des marées, permettent l'introduction de l'eau dans ces parcs. On baisse les vannes quand on juge l'eau des parcs bien renouvelée. Le sol des parcs est formé de gros sable ; il est en général bien tenu. De temps à autre, on met les parcs à sec et on enlève la vase qui s'y est déposée.

Dans les parcs, on place des casiers en osier ou en bois destinés à conserver vivants les homards et les langoustes. Pour alimenter ces crustacés, on leur jette des débris de viande et de poisson qui peuvent devenir une cause d'infection.

La *Seulles* peut-elle être une cause d'infection des parcs ? Je ne le pense pas pour une double rai-

son. Sur cette rivière ne se trouve aucune ville, aucune agglomération importante capable de contaminer l'eau. D'autre part, le volume d'eau douce qui entre dans les parcs est bien minime. Il est vrai que dans la *Seulles,* à l'extrémité sud du bassin, débouche l'égout de Courseulles. Mais cet égout n'y déverse que les eaux de pluie et les eaux ménagères, mais pas les eaux de vidanges.

A Courseulles, les fumières des cours ont été supprimées et les maisons possèdent des water-closets étanches ou des fosses d'aisances mobiles.

Le mouvement du port est peu considérable et partant n'est pas une cause de contamination.

§ II. — *Ouistreham.*

Il y a trois parcs à huîtres contigus les uns aux autres. Un seul est en service; il est en bon état. Le canal d'adduction débouche, après un trajet de 100 mètres, sous la jetée gauche du canal, à 200 mètres du bassin. Il est fait avec des conduites en ciment. La rivière de l'*Orne* débouche à côté de la jetée droite, à 100 mètres au-dessous du canal d'adduction. Les portes du bassin ne s'ouvrent qu'au moment de la pleine mer et l'eau du bassin ne peut entrer dans le parc. La contamination du parc ne pourrait se faire que par l'eau de l'*Orne,* mais la quantité d'eau douce est bien minime, car nous nous trouvons à l'embouchure qui est très large en cet endroit. D'autre part, l'eau de l'*Orne* ne pourrait-elle pas, infectée par la ville de Caen, contami-

ner les parcs? Je ne le pense pas parce que nous avons, entre Caen et l'embouchure de ce fleuve, une distance de seize kilomètres pendant laquelle l'épuration se fait d'une façon suffisante.

§ III. — *Saint-Aubin-sur-Mer.*

L'hôtel de la Terrasse, à Saint-Aubin, possède un parc à huîtres dont le fond est cimenté.

Il est adossé à l'écurie de l'hôtel et à des water-closets. Le canal d'adduction va à 100 mètres de là déboucher sur la plage. On a établi juste au-dessus un urinoir.

Le parc n'est plus en service ; sans cela, il serait indispensable de demander la suppression de l'urinoir et des water-closets.

§ IV. — *Trouville.*

Les parcs sont situés sur la rive gauche de la *Touques,* à un kilomètre de Trouville. En amont, nous avons les villes de Lisieux à vingt-neuf kilomètres et de Pont-l'Évêque à douze kilomètres qui déversent dans la rivière les vidanges et les eaux d'égout. Mais la *Touques* présente de nombreux méandres qui doublent la distance entre ces villes et les parcs ; d'autre part, le port de Trouville ne possédant guère que des bateaux de pêche, il n'y a pas grand danger de contamination. De plus, les égouts de Trouville ne contiennent que des eaux pluviales et les eaux des rues, sans vidanges (ces dernières sont enlevées par le système Liernur).

Les parcs peuvent donc être considérés comme salubres.

§ V. — *Maisy.*

Les parcs de Maisy (1) étaient situés dans l'ancien fort Samson. L'eau de mer y entrait seule sans mélange d'eau douce. Il n'y avait aux alentours aucune cause d'infection ou de contamination. Ces parcs n'étaient qu'un réservoir, une réserve où on déposait, avant l'expédition, les huîtres grasses.

L'engraissement était obtenu par le dépôt, le parcage des huîtres en pleine mer dans une certaine étendue des roches de Grandcamp ou mieux de Maisy, dite « Concession Guinehaut ». L'engraissement avait donc lieu en pleine mer, tout à fait à l'entrée de la baie des Veys, sorte de large estuaire dans lequel viennent se jeter la *Vire* et les rivières de Carentan.

L'eau qui baigne les rochers de Maisy peut encore renfermer une petite quantité d'eau douce.

Du reste, c'est dans cette baie des Veys que se reproduit la moule dite d'Isigny si appréciée des amateurs. L'huître de Guinehaut, comme sa parente la moule, était excellente. Maintenant les parcs sont abandonnés. Une des grandes causes de l'insuccès de leur exploitation a été l'hostilité des pêcheurs d'Isigny. La concession Guinehaut était

(1) Je dois à l'obligeance de mon ami, M. le Dr Richard, d'Isigny, la plupart des renseignements suivants.

située au milieu des moulières et il était défendu aux pêcheurs d'y pêcher des moules. La Société, non seulement ne put jamais les empêcher d'enfreindre cette défense, mais encore ils pillèrent indignement les parcs à huîtres.

Combien cet abandon des parcs de Maisy est fâcheux ? L'huître s'engraissant dans la baie était excellente. La contamination ne pouvait pas se produire par la *Vire* bien que cette rivière reçoive le tout à l'égout de la ville de Saint-Lô. Mais il y a entre Saint-Lô et la baie des Veys une distance de quarante et un kilomètres. De plus, la *Vire* est canalisée. Son cours ralenti provoque une sédimentation qui est une cause efficace de purification.

Reste la contamination possible par les rivières de Carentan, contamination peu probable.

D'ailleurs l'hypothèse de cette contamination n'entraînait aucun danger puisque l'huître, retirée de la baie, était placée dans les parcs du fort Samson. Ce séjour dans l'eau de mer pure ne remplit-il pas justement le vœu de l'Académie de médecine que nous allons voir au chapitre de la prophylaxie ?

CHAPITRE VI

Prophylaxie et Conclusions

En 1896, l'Académie de médecine a émis le vœu suivant : « L'Académie de médecine, convaincue que la consommation d'huîtres ayant séjourné dans

un parc dont l'eau est polluée peut déterminer des accidents gastro-intestinaux et même la fièvre typhoïde avec ses graves conséquences, émet le vœu que l'autorité compétente fasse surveiller l'aménagement des parcs du littoral ainsi que les importations étrangères et exige que les huîtres provenant de localités reconnues contaminées soient placées, pendant huit jours avant leur vente, sur un point de la côte baigné par l'eau pure de mer ».

Le séjour dans de l'eau de mer pure pendant huit jours serait une mesure suffisante pour débarrasser les mollusques de toute contamination. Ce vœu est basé sur l'expérience de R. Boyce, citée plus haut. Cet auteur fait disparaître, en un laps de temps de 1 à 7 jours, le bacille typhique d'huîtres vivant en un milieu infecté, en les déposant dans un courant d'eau de mer pure.

M. Sacquépée a confirmé l'expérience de Boyce. L'huître se débarrasse du contage par le fonctionnement de ses organes respiratoires. Il y a un incessant appel d'eau qui baigne les organes.

Il suffit de voir l'eau sortir des valves du mollusque absolument clarifiée et filtrée pour soupçonner ce qu'elle lui abandonne, même en tenant compte de ce qui peut être rejeté dans le milieu cosmique sous forme d'excréments, etc. Il est impossible d'apprécier ce qui reste dans l'organisme. Aussi est-on en droit de se demander comment l'ingestion des huîtres, parquées dans des conditions suspectes, ne provoque pas plus souvent d'accidents.

Peut-être faut-il invoquer la phagocytose, qui se mani-

feste chez l'huître avec une activité exceptionnelle? Mais, si puissante que soit l'intervention des phagocytes, elle ne suffira pas toujours à faire disparaître les germes pathogènes ou à atténuer l'effet de leur pénétration (Chatin).

Mais le séjour de huit jours dans de l'eau de mer n'est pas possible d'une façon habituelle ; il serait coûteux et difficile.

M. Mosny considère ce moyen comme peu pratique, il demande seulement de supprimer, lorsque cela sera possible, la cause de la contamination.

L'ostréiculteur lui-même a intérêt à supprimer cette cause. Cela sera parfois plus économique pour lui et il conservera intact le bon renom qui s'est attaché à sa maison.

Les huîtres ne sont plus un mets de luxe, tout le monde en mange. Il ne faut donc pas que la suspicion règne sur les ostréiculteurs. Ils ont tout intérêt à s'entendre entre eux et à obliger leurs confrères à suivre les prescriptions hygiéniques.

Nous pouvons formuler, au point de vue général, les conditions requises par l'hygiène pour l'établissement des parcs et le commerce des huîtres :

1° Les parcs ne doivent pas être en communication avec l'eau des ports fermés par des portes, eau souvent contaminée par les égouts.

2° Les égouts des villes situées auprès des parcs ne doivent laisser évacuer leurs eaux dans le fleuve que pendant la première moitié du jusant. Les eaux sont ainsi portées au large et épurées par la mer.

3° L'orifice d'entrée de l'eau dans les parcs devra

être placé de façon à permettre seulement l'admission de l'eau à la fin du flot ascendant, à la pleine mer et à la première partie du jusant.

Dans ces conditions, l'eau venant de la mer avec le flot ascendant remonte dans le fleuve, charrie et balaie les impuretés qui sont refoulées en amont. Mais le flot augmente d'étendue, de capacité et il présente une eau relativement pure (toujours dans la condition de l'ouverture des bouches d'égout au moment de la première partie du jusant). Le niveau de l'eau s'élève et à la fin du flot ascendant entre dans les parcs. Cette eau s'y maintient comme dans des vases communicants sans présenter de courants. Avec le jusant, elle diminue et la communication est interrompue.

4° Les parcs devront être placés en amont du débouché des égouts et loin de cette ouverture, sur la rive opposée de préférence.

5° Il est désirable d'établir, comme pour le captage des sources, un périmètre de protection autour des parcs.

Il serait interdit d'établir en dedans du périmètre des usines insalubres, des égouts, d'y mettre des décombres, des matières organiques, du fumier. Les eaux de lavage ne seront jamais déversées dans les canaux d'adduction. Les fosses d'aisances doivent être surveillées et absolument étanches.

6° On ne devra pas laisser séjourner, comme on le fait trop souvent, des ustensiles (paniers, râteaux) dans le bord de l'eau des parcs.

Les boîtes à poisson ne seront jamais placées

dans des parcs contenant des huîtres; elles seront placées dans les parcs qui ne sont pas en service.

7° Les marchands ne devront jamais laver les huîtres avec une eau contaminée ni y plonger leurs paniers.

8° Les canaux d'adduction seront établis en maçonnerie depuis la vanne d'entrée du parc jusqu'à leur embouchure dans l'avant-port. Ils seront couverts et, à leur embouchure dans le fleuve, ils présenteront une grille en fer capable d'arrêter tout corps étranger, comme des cadavres de petits animaux.

Souvent, les parcs sont placés sur des terrains appartenant à l'État et, en l'espèce, au ministère de la marine, et loués à des particuliers. On a objecté que, dans ce cas, il serait difficile de faire appliquer les règlements. On se renverrait de la *marine* à *l'intérieur*.

Je pense qu'avec la loi du 15 février 1902, le maire a pleins pouvoirs pour mettre dans son règlement sanitaire toutes dispositions nécessaires pour sauvegarder l'hygiène.

La loi n'est-elle pas formulée ainsi :

Art. 1er. — Dans toute commune, le maire est tenu, afin de protéger la santé publique, de déterminer, après avis du conseil municipal et sous forme d'arrêtés municipaux portant règlement sanitaire :

1° Les précautions à prendre, en exécution de l'article 97 de la loi du 5 avril 1884, pour *prévenir* ou faire cesser les maladies transmissibles visées à l'article 4 de la présente loi.

Si le maire ne veut ou ne peut prendre ces précautions sanitaires, le préfet est armé pour se substituer à l'inertie du maire.

Art. 3. — En cas d'urgence, c'est-à-dire en cas d'épidémie ou d'un autre danger imminent pour la santé publique, le préfet peut ordonner l'exécution immédiate, tous droits réservés, des mesures prescrites par les règlements sanitaires prévus par l'article premier. L'urgence doit être constatée par un arrêté du maire et, à son défaut, par un arrêté du préfet, que cet arrêté spécial s'applique à une ou plusieurs personnes ou qu'il s'applique à tous les habitants de la commune.

On peut objecter qu'il n'y a pas d'urgence, mais la phrase suivante, « d'un autre danger pour la santé publique », ne peut-elle pas viser des parcs infectés dont les huîtres vont, à leur tour, infecter les personnes qui les ingéreront ?

PARTIE LITTÉRAIRE

I

LE PLAN
DE
L'ARCHIDUC ALBERT
ET LE
Projet de Triple-Alliance Austro-Franco-Italienne
EN MARS-JUIN 1870

PAR

M. Jules TESSIER

Professeur d'Histoire à l'Université de Caen,
Doyen honoraire de la Faculté des Lettres,
Membre titulaire.

LE PLAN

DE

L'ARCHIDUC ALBERT

ET LE

Projet de Triple Alliance Austro-Franco-Italienne

EN MARS-JUIN 1870

La *Revue* (ancienne *Revue des Revues),* dans son numéro du 1er février 1903, présentait ainsi au public un important article intitulé *La perte de la Lorraine,* avec ce sous-titre *Le plan de l'archiduc Albert et ses conséquences :*

« Parmi les nombreux faits, encore mal connus, de la guerre de 1870, il n'en est pas de plus important peut-être, et de plus généralement ignoré, que *la mise à exécution,* dès les débuts de la campagne, *par le commandement français, du plan de l'archiduc Albert.* Le général Lebrun, dans ses *Souvenirs militaires,* y a fait quelques allusions, mais sans mettre en évidence les relations de cause à effet, qui se sont produites, et qui ont été *d'une influence décisive* sur les opérations, tant en Alsace qu'en Lorraine. Il y a là une véritable lacune historique que notre éminent collaborateur s'est

1

efforcé de combler. Il nous est impossible, à notre vif regret, de publier ici-même *le fac-simile* du plan de l'archiduc Albert. Nous nous portons garants de l'authenticité absolue de ce document resté inédit, et dont la *Revue* publie plus loin les passages les plus importants *(Note de la Rédaction)* » (1).

Devant la tranquille assurance, avec laquelle la *Revue* annonçait au monde savant l'importante *découverte* de son correspondant anonyme, nul doute, nul soupçon ne semblait possible.

Personne ne s'étonnera donc que le *Temps* lui-même, si prudent d'ordinaire, si bien informé, s'y soit laissé prendre. Voici dans quels termes il signalait à ses lecteurs l'article de la *Revue,* en son numéro du 3 février 1903 :

« Qui se doute que nous avons été battus en 1870, avec l'Autriche (*sic*), et selon le plan de l'archiduc Albert ? Telle est cependant la *révélation* que nous apporte un très intéressant article de la *Revue* (ancienne *Revue des Revues*).

Et le *Temps* renvoyait avec raison, à la note ci-dessus de la *Rédaction,* les *incrédules* et les *sceptiques.*

Il arrive souvent sans doute aux chercheurs d'inédit, même les plus habiles, les plus honnêtes, de se tromper comme de tromper les autres, et cela de la meilleure foi du monde.

(1) La *Revue* (ancienne *Revue des Revues*), 1er février 1903, p. 257.



On ne saurait donc, en face d'erreurs de ce genre, presque inévitables, se montrer trop indulgent.

Encore faut-il que l'erreur commise ne porte pas les traces trop évidentes d'une... légèreté fâcheuse.

Or la *Revue* veut bien convenir que les *Souvenirs militaires* du général Lebrun renferment *quelques allusions* au fameux plan de l'archiduc Albert.

Comment peut-elle ignorer dès lors que ces *allusions,* présentées comme assez insignifiantes, constituent en réalité le tiers environ d'un volume de plus de 300 pages?

Comment peut-elle ignorer surtout que le plan de l'Archiduc s'y trouve inséré *in extenso,* avec ses notes, ses observations, tel en un mot que l'Archiduc l'a envoyé de Vienne au général Lebrun, ainsi qu'en témoigne la lettre autographe, dont le *fac-simile* figure à la dernière page du volume ?

Voilà, j'imagine, la meilleure garantie de *l'authenticité absolue* du document, plus indiscutable que les affirmations les plus catégoriques.

Il se peut, il est vrai, qu'en dehors de la copie des *Souvenirs,* il existe d'autres copies à Paris ou ailleurs, même une seconde version du plan autrichien, plus détaillée, plus complète. Pour êtrê peu vraisemblable, l'hypothèse est, à la rigueur, admissible.

Mais il est clair qu'en pareil cas l'auteur de l'article, ayant à nous prouver l'intérêt de cette version nouvelle, découverte par lui, nous en aurait cité

un passage vraiment neuf, ne figurant point dans la version déjà connue.

Or, le seul fragment publié par le correspondant de la *Revue*, sous cette rubrique: *Plan inédit rédigé de la main de l'archiduc Albert* (1), ne fait que reproduire textuellement le début du chapitre des *Souvenirs*, intitulé: *Plan rédigé de la main de l'archiduc Albert* (2).

Jusqu'à preuve du contraire, force nous est donc, à notre grand regret, de constater que la *découverte* de la *Revue* n'ayant rien d'inédit, ne nous a rien révélé de nouveau.

*
* *

Il n'en faut pas moins lui savoir gré d'avoir appelé ou rappelé l'attention sur le plan de l'archiduc Albert. Même après l'analyse qu'en a donnée M. Pierre Lehautcourt (3), et que l'auteur de l'article doit certainement connaître, on ne l'a pas, que je sache, étudié, discuté jusqu'à ce jour, avec toute l'attention qu'il mérite.

Est-ce à dire, comme le prétend la *Revue*, que ce plan, mis à exécution, dès les débuts de la campagne de 1870, par le commandement français, a eu

(1) *Revue*, p. 260

(2) *Souvenirs militaires* du général Lebrun, 1866-1870. Paris, Dentu, 1895, p. 151-152 (v. à l'Appendice).

(3) *Histoire de la guerre de 1870-1871*, par Pierre Lehautcourt. Paris, Berger-Levrault, 1901, t. Ier, p. 352-355.

une *influence décisive* sur les opérations, tant en Alsace qu'en Lorraine ?

En aucune façon. Une pareille assertion ne nous paraît ni plus, ni mieux fondée que les précédentes.

S'il s'agissait d'une question de pure stratégie militaire, je ne me permettrais pas de donner mon avis en termes si catégoriques. Mais il s'agit, avant tout, d'examiner des textes et des faits ; et un pareil examen, on voudra bien en convenir, rentre tout à fait dans les attributions de la critique historique.

D'après le plan de l'archiduc Albert, lequel comportait la coopération des armées française, autrichienne, italienne, les trois puissances devaient, le jour où elles seraient résolues à la guerre, s'arranger de façon à n'entrer en campagne *qu'au commencement du printemps* (1).

Comme la lutte serait longue, selon toutes prévisions, durerait au moins cinq ou six mois, elles auraient chance ainsi de la terminer avant la saison d'hiver, ce qui était d'importance capitale, une campagne d'hiver ne pouvant manquer d'être beaucoup plus favorable aux troupes prussiennes qu'aux troupes alliées.

En second lieu, la France, qui prendrait l'initiative des hostilités, enverrait immédiatement à la frontière *deux armées* (2). L'une, l'armée de la Sarre, destinée à donner le change aux Prussiens, tâche-

(1) *Souvenirs militaires*, p. 137, 169.
(2) *Ibid.*, p. 98, 100, 125.

rait de les attirer de ce côté, en leur faisant craindre une attaque sur Mayence.

Pendant ce temps, l'armée principale, celle du Rhin, plus forte d'un tiers, se présenterait dans l'Allemagne du Sud, moins en ennemie qu'en alliée ; puis par Stuttgard, Nuremberg, elle se dirigerait au plus vite vers la Bohême, pour y opérer sa jonction avec les forces autrichiennes, tandis que les Italiens rejoindraient par le Brenner et la Bavière.

De ces deux premières conditions, réclamées par l'Archiduc, aucune ne se trouvait remplie en juillet 1870, puisque les hostilités s'engagèrent *au mois d'août,* c'est-à-dire, quatre mois trop tard, au jugement du Prince, et qu'en outre, au lieu *des deux armées* prévues par le plan autrichien, l'Empereur décidait la formation *d'une armée unique,* l'armée du Rhin, dont il s'attribuait le commandement suprême.

Veut-on prétendre que l'adoption du plan autrichien se trouve suffisamment indiquée par la dissémination de nos forces, le long des frontières de Lorraine et d'Alsace, de Thionville à Neuf-Brisach et Belfort?

Mais de tous les plans élaborés avant 1870, trois au moins comportaient cette couverture de la Sarre et du Rhin, aussi bien le plan offensif du 19 mai apporté à Vienne par le général Lebrun, que le plan purement défensif de 1867, rédigé par le général Frossard.

De quel droit affirmer que Napoléon III a suivi

celui de l'archiduc Albert, plutôt que l'un des deux autres ?

Sans doute, du moment où l'Empereur, en juillet 1870, conservait encore l'espoir d'obtenir l'alliance autrichienne, que l'Archiduc était venu lui offrir, quatre mois plus tôt, il semble naturel qu'il eût dû, dès le premier jour, adopter franchement le plan autrichien.

Mais encore une fois rien ne confirme une pareille hypothèse, si naturelle, si vraisemblable qu'elle paraisse au premier abord.

Le major général Lebœuf, les deux aides-majors généraux Lebrun et Jarras, les mieux à même de nous renseigner, sont en désaccord sur ce point ; ils ne savent au juste à quoi s'en tenir sur les véritables intentions de l'Empereur, et pour cause.

En cette fatale première quinzaine de juillet, à l'état-major comme au conseil, tout est incohérence et confusion : L'Empereur veut-il la guerre ? Ne la veut-il pas ? Et la guerre une fois déclarée, comment la fera-t-il ? Nul ne le sait, lui moins que personne.

Pour combattre d'ailleurs la thèse de la *Revue,* je ne la renverrai ni au premier fascicule de la *Guerre de 1870-71,* rédigé à la section historique de l'état-major de l'armée, ni au second volume de M. Pierre Lehautcourt.

Il est une autorité bien autrement considérable, qu'elle ne récusera pas, je le suppose, l'article même de son correspondant.

Voici en effet comment il résume la question spéciale qui nous occupe :

« L'attitude défensive à laquelle l'Empereur s'était vu contraint, après avoir constaté l'inanité de la mobilisation, exigeait un plan, aussi bien que l'offensive qu'il avait rêvée. Or, il n'en avait aucun ; le hasard l'avait tant de fois servi, surtout dans sa campagne d'Italie, qu'il comptait peut-être sur le même bonheur, et ne voulait prendre la responsabilité d'aucune résolution. Le prince Napoléon, très frappé du manque d'énergie, de la sorte d'apathie même, qu'il avait pu constater chez le souverain, communiqua ses impressions fâcheuses à plusieurs personnalités du grand quartier général : Nous recevrons des batailles, disait-il, et je ne doute pas de leur succès ; mais nous n'en donnerons pas, parce qu'il faudrait un plan et une pensée, et qu'il n'y en a pas » (1).

Comment, après les lignes ci-dessus, admettre avec la *Revue* que nous devons, à l'adoption regrettable du plan de l'archiduc Albert, l'insuccès de nos premières opérations de 1870, en Alsace-Lorraine ?

Si la *Revue* n'a pas voulu se donner le malin plaisir de mystifier le monde militaire et le monde savant, n'aurait-elle pas vraiment trop cédé au désir d'émettre des assertions quelque peu téméraires, quelque peu fantaisistes, à seule fin de mieux piquer la curiosité des lecteurs ?

Mauvais calcul toujours, mais ici d'autant plus regrettable que l'article de son correspondant

(1) *Revue*, p. 270.

n'avait nul besoin d'une réclame de ce genre, pour être et paraître intéressant.

Tout au plus pourrait-on lui reprocher de n'avoir pas suffisamment justifié le sous-titre de son article, par une étude plus complète du plan de l'archiduc Albert. Il s'est contenté de l'analyser, de le juger, comme l'avait déjà analysé, jugé, M. Pierre Lehautcourt, et sinon dans les mêmes termes, du moins avec la même sévérité, peut-être excessive.

A supposer qu'elle trouve son excuse et sa justification dans certaines données du plan, d'ordre purement stratégique, on n'a pas tenu, je crois, assez compte des considérations politiques, qui expliquent ces erreurs de stratégie, prétendues ou réelles.

C'est sur ces considérations politiques que je voudrais surtout insister, et aussi sur l'historique même du plan, d'où ressort, avec une évidence saisissante, combien il eût été possible, facile même, à Napoléon III d'organiser, en mars-juin 1870, la triple alliance austro-franco-italienne contre la Prusse.

*
* *

Des négociations en ce sens, entamées vers le milieu de l'année 1868, s'étaient poursuivies sans résultat jusqu'à la fin de 1869.

C'est merveille déjà qu'après l'affaire de Mentana, après le « Jamais » du 5 décembre 1867, l'Italie ne se soit pas jetée dans les bras de la Prusse.

C'est merveille surtout qu'après les tentatives infructueuses de 1868-69, elle n'ait pas abandonné tout espoir d'entente avec la France.

Le mérite en revient sans doute pour une large part à l'Autriche.

Chose curieuse, l'Autriche si longtemps la fidèle amie du Saint-Siège, qui si souvent l'a défendu contre ses sujets révoltés, l'Autriche, depuis 1866, est entrée, avec M. de Beust, dans une voie résolument libérale, qui menace de la mettre en conflit avec l'Église. Elle fait désormais bon marché du pouvoir temporel des papes.

Sur ce terrain commun, les deux irréconciliables ennemies de 1859 se sont rapprochées.

L'Italie compte, et a raison de compter, sur les bons offices de Vienne, pour décider Napoléon III à retirer ses troupes de Civita-Vecchia.

L'Autriche n'y ménage en effet ni ses soins, ni ses conseils. Désireuse de prendre sa revanche de Sadowa, elle ne veut pas, dans une guerre à venir, courir le risque d'être prise à revers par les Italiens, maîtres de la Vénétie.

Si elle peut obtenir que la France leur permette enfin d'entrer à Rome, l'irrédentisme italien ne la troublera plus sans doute dans la tranquille possession de Trieste et du Trentin.

Tout sera ainsi profit pour elle. Voilà pourquoi elle prend si à cœur la conclusion de cette triple alliance austro-franco-italienne, d'où pourrait nous venir, à nous aussi, le salut.

En dépit des fautes irréparables commises, qui

menacent de nous entraîner fatalement à notre perte, c'est une dernière chance inespérée que la fortune s'obstine à nous offrir. Saurons-nous, voudrons-nous en profiter ?

L'archiduc Albert, le vainqueur de Custozza, généralissime des armées autrichiennes, vient en mars 1870 s'assurer par lui-même des ressources de la France, des intentions de l'Empereur. Il visite nos magasins, nos arsenaux; il propose à Napoléon III, en prévision de la guerre inévitable, à une date plus ou moins prochaine, la coopération des forces austro-italiennes, suivant le plan déjà indiqué.

Il y met toutefois une condition étrange, à première vue, inacceptable.

La France devra prendre, seule d'abord, l'initiative des hostilités, s'avancer seule à travers l'Allemagne du Sud, tandis que les deux puissances alliées, dont la mobilisation plus lente exigera six semaines au minimum, se seront contentées de faire, jusqu'au jour de leur réunion, une simple déclaration de neutralité.

Ce n'est là d'ailleurs qu'une première ébauche d'un plan à examiner, à discuter. Et l'Archiduc quitte l'Empereur, en le priant, dès qu'il aura pris une décision, d'envoyer à Vienne un de ses généraux pour en conférer avec lui.

Deux mois s'écoulent avant que l'Empereur songe à donner aucune suite aux ouvertures du Prince.

Le 19 mai seulement, il réunit un conseil, composé du maréchal Lebœuf, ministre de la guerre, et des généraux Frossard, Jarras et Lebrun.

Il leur expose brièvement le plan que l'Archiduc lui a soumis *deux mois auparavant* (1), puis le plan personnel qu'il y voudrait substituer : tandis qu'une armée française de 100.000 hommes irait rejoindre dans l'Allemagne du Sud deux armées autrichienne et italienne d'égale force, la principale armée française, opérant d'abord sur la rive gauche du Rhin, se dirigerait ensuite vers la Franconie, où la principale armée autrichienne viendrait lui donner la main.

Le conseil fut d'ailleurs unanime à déclarer « que la première des conditions à obtenir..., c'était que les trois gouvernements s'engageraient à accepter ou à déclarer la guerre, et à mobiliser leurs armées le même jour; que, de plus, ces armées entreraient en opérations également le même jour ».

Le général Lebrun, à qui fut confiée la mission d'aller à Vienne, devait faire tous ses efforts pour obtenir que cette condition, représentée « comme condition *sine qua non*, fût admise par l'Autriche » (2).

* * *

Le général Lebrun, parti de Paris le 27 mai, n'arrive à Vienne que le 6 juin. L'Empereur lui avait recommandé de passer par Cologne, Berlin, Dresde, « afin de trouver, dans ces grands centres d'agglo-

(1) *Souvenirs militaires*, p. 71.
(2) *Ibid.*, p. 73-74.

mération de troupes allemandes, une occasion de voir ces troupes dans leurs exercices de printemps».

Dès le lendemain de son arrivée à Vienne, il se met en rapport avec l'archiduc Albert, qu'il revoit encore les 8, 9, 13 et 14 juin.

D'après les renseignements que lui a fournis le maréchal Lebœuf, il commence par affirmer à l'Archiduc que la France pourra mobiliser, en quatorze jours, 400.000 hommes, prêts à franchir la frontière le quinzième jour, si cela est nécessaire (1).

Donc, si l'Autriche et l'Italie mettent six semaines à achever leur mobilisation, attendent ce même laps de temps avant leur déclaration de guerre, l'armée française, qui aura pénétré dans l'Allemagne du Sud, conformément au plan autrichien, sera exposée, pendant un mois au moins, à recevoir seule le choc des armées allemandes.

A supposer même que les Allemands du Sud soient, comme l'affirme l'Archiduc, trop heureux de trouver, dans la présence des Français, un prétexte pour se soustraire aux obligations militaires qui les lient à la Prusse, on peut être assuré que les Prussiens du moins ne resteront pas inactifs. Qui sait s'ils n'arriveront pas à empêcher, à retarder, et de combien de temps, la jonction des armées alliées!

L'Archiduc compte, il est vrai, que la Prusse ne saurait, *en moins de sept ou huit semaines,* mobiliser

(1) *Souvenirs militaires*, p. 76.

ses sept ou huit corps d'armée. Soit. Mais il lui sera toujours possible et facile de jeter, sur le flanc de l'armée française en marche vers la Bohême, des forces supérieures à cette armée, qui ne dépassera pas le chiffre de 260 à 270.000 hommes. Le danger, quoiqu'il arrive, restera donc des plus sérieux.

Les objections présentées par le général Lebrun sont trop graves pour que l'Archiduc se refuse à toute concession.

Il consent volontiers à des modifications de détail qui, sans supprimer les inconvénients signalés, les diminuent pourtant dans une certaine mesure :

Il suffira, dit-il, d'arrêter dans le plan de campagne à concerter entre les puissances alliées, *qu'au premier ordre de mobilisation,* soit en France, soit en Prusse, l'Autriche et l'Italie *donneront le même ordre pour leurs armées,* en prenant, vis-à-vis de la Prusse, l'attitude *d'une neutralité armée* (1).

Mieux encore, sur le désir exprimé par le général Lebrun, l'Archiduc accorde qu'au lendemain de notre déclaration de guerre, l'Autriche concentrera deux corps d'armée de 35 à 40.000 hommes, l'un à Pilsen, sur la frontière de Saxe, l'autre à Olmutz, du côté de la Silésie (2).

La Prusse, inquiète d'une pareille démonstration, se verra forcée de masser une partie de ses forces

(1) *Souvenirs militaires*, p. 78.
(2) *Ibid.*, p. 80.

au Nord, tandis que les démonstrations le long de la Sarre en attireront une autre partie vers l'Ouest, du côté de Mayence.

De la sorte, l'armée du Rhin n'aura guère chance de rencontrer d'obstacle sérieux dans sa marche par Stuttgard et Nuremberg.

A la rigueur, et dans le cas peu probable, suivant l'Archiduc, où elle se trouverait menacée sur sa gauche, par un corps prussien venu du Mein ou concentré en Franconie, *comme il est de tout intérêt pour les puissances coalisées que cette armée ne combatte pas avant d'avoir fait sa jonction avec l'armée autrichienne, afin de ne pas être affaiblie,...* elle se déroberait aux Prussiens en passant sur la rive droite du Danube. L'armée autrichienne de Bohême viendrait alors à sa rencontre ; et, au lieu de se faire par Nuremberg, la jonction se ferait à Ratisbonne (1).

Bien que de pareilles modifications, apportées au plan primitif, prouvent à coup sûr un vif désir d'entente, l'Archiduc reste intraitable en ce qui concerne la simultanéité de la déclaration de guerre.

Il représenta au général Lebrun « qu'il ne saurait, à cet égard, malgré tout le désir qu'il en pût avoir, faire au nom de l'Autriche, une promesse que celle-ci serait impuissante à tenir (2).

Tel est, amendé, modifié, le fameux plan qui a

(1) *Souvenirs militaires*, p. 105.
(2) *Ibid.*, p. 77.

été si sévèrement jugé, et par M. Pierre Lehautcourt, et par le correspondant de la *Revue:*

« La fausseté des prémisses emporte celle des conclusions. Le moins qu'on puisse dire du projet dû à la collaboration de l'archiduc Albert et du général Lebrun, c'est qu'il est établi en dehors de toute appréciation sérieuse de l'adversaire » (1).

Ainsi s'exprime le premier de nos deux auteurs, et le second fait chorus :

« En réalité, le plan élaboré à Vienne ne visait que des objectifs géographiques ;... il était vicieux dans ses prémisses, en admettant que la Prusse mettrait sept semaines au moins à concentrer sept corps d'armée sur ses frontières ; il ne tenait pas compte des obstacles que l'ennemi pouvait apporter à son exécution ;... en un mot, il faisait abstraction à peu près complète de l'adversaire » (2).

Le *Temps*, qui a rapporté ce dernier jugement, pouvait donc se croire autorisé à trouver difficile la tâche de *ceux qui voudraient défendre, malgré tout, la renommée stratégique de l'archiduc Albert, gravement endommagée par les révélations de la Revue.*

*
* *

Je n'ai nul désir d'assumer une tâche de ce genre. Une telle prétention de ma part serait sans doute assez ridicule, je le reconnais.

(1) P. Lehautcourt: *Hist. de la guerre de 1870-71*, t. Ier, p. 355.
(2) *Revue*, p. 261.

Je reconnais même volontiers que, si l'archiduc Albert a eu besoin d'attendre les observations du général Lebrun, pour comprendre la nécessité d'amender son plan primitif, cela ne serait guère de nature à donner, même aux profanes comme moi, une haute idée de ses talents militaires.

Mais, précisément parce que les erreurs, les fautes du plan apparaissent évidentes, presque grossières, même aux gens qui ne sont pas du métier, il me semble que le doute alors surgit et s'impose.

Comment, l'Archiduc serait si peu, si mal renseigné sur l'organisation militaire des Prussiens, qu'il les considérerait au besoin comme une quantité négligeable, pendant les six premières semaines d'une guerre quelconque !

Mais il aurait donc déjà perdu le souvenir, pourtant si récent, de la campagne foudroyante de Bohême !

Il serait donc, lui, le généralissime des armées autrichiennes, seul à ignorer ce que tout le monde sait en Allemagne, les progrès que la Prusse n'a cessé de réaliser depuis 1866, le soin extrême surtout qu'elle a pris de rendre, d'année en année, de jour en jour, sa mobilisation plus rapide et plus parfaite !

D'autre part, si, le sachant et se souvenant, il n'a rien prévu des risques qu'il fera courir à l'armée française, dans sa promenade militaire d'un mois à travers l'Allemagne du Sud, force nous sera alors de convenir que le vainqueur de Custozza, l'héritier de l'archiduc Charles, n'est vraiment pas digne de dénouer les cordons de souliers du dernier de ses fantassins.

Une telle ignorance, d'ailleurs, une telle méconnaissance de l'ennemi, est si étrange, si inadmissible, que les deux critiques précités se sont ingéniés à chercher, à trouver une explication qui parût à peu près acceptable :

« Il est évident, dit M. Pierre Lehautcourt, et le général Lebrun ne s'y trompe pas, que l'Autriche ne veut se risquer dans une nouvelle guerre qu'avec des chances de succès » (1).

Et le correspondant de la *Revue*, plus net, plus précis encore, franc jusqu'à la brutalité, voit dans la conduite de l'Autriche « la volonté manifeste d'attendre le résultat des premières rencontres, soit pour mettre à profit nos premières victoires, soit pour s'abstenir si nous éprouvons des revers » (2).

Le sentiment, pour être peu honorable, est hélas très *humain*. Mais l'explication a le grand tort de ne rien expliquer du tout.

Pareil calcul se comprendrait d'un allié peu sûr, très suspect, n'ayant pas osé refuser nettement une alliance demandée, implorée, et qui cherche un faux-fuyant lui permettant de s'y dérober. Est-ce le cas ici ?

Bien au contraire. C'est l'archiduc Albert qui est venu, de lui-même, proposer à l'Empereur la triple alliance franco-austro-italienne. Nul doute qu'il n'ait à cœur de la voir aboutir, et qu'il n'en espère un grand bien, un réel profit pour son pays. Pour-

(1) P. Lehautcourt, t. Ier, p. 354.
(2) *Revue*, p. 259.

quoi dès lors ce refus obstiné de consentir à la déclaration de guerre simultanée, dont l'Empereur a fait une *condition sine qua non?*

Quand l'Archiduc, afin d'en pallier les inconvénients, exagère peut-être les sentiments anti-prussiens de l'Allemagne du Sud, exagère sans nul doute les lenteurs de la mobilisation prussienne, quand il allègue, afin de justifier la non-simultanéité, l'impossibilité pour l'Italie et l'Autriche d'être prêtes aussitôt que la France, il est clair qu'il dissimule une arrière-pensée, et qu'il ne donne pas, de sa conduite, la raison véritable.

Cette raison vraie qu'il ne peut en effet, ni ne veut donner, d'une façon formelle et précise, M. de Beust nous l'a fait connaître ; et M. Pierre Lehautcourt, qui renvoie aux *Mémoires* de de Beust, aurait pu, je crois, y trouver la clef du mystère :

« Le danger que nous devions redouter, étant donnés le caractère de l'Empereur et ses façons de faire, était double : on pouvait craindre qu'il n'entrât, à nos dépens, en négociations avec la Prusse, ou bien que, pour notre dommage, il ne précipitât la guerre » (1).

L'événement devait prouver trop vite combien cette dernière crainte était fondée. La première ne l'était guère moins, bien que Napoléon III, très chevaleresque de sa nature, répugnât à tout calcul de mauvaise foi.

Mais il ne faut pas oublier à quel point le hante,

(1) *Mémoires* de de Beust, Paris, 1888, t. II, p. 324.

l'hypnotise, depuis longues années, l'idée d'acquérir ou conquérir une partie de la rive gauche du Rhin.

M. de Beust craint donc que, le jour où M. de Bismarck apprendra la coalition formée contre la Prusse, il ne s'efforce de la dissoudre, dût-il, pour arriver à ses fins, abandonner ou promettre à la France les territoires si ardemment convoités.

Malheureusement les précédents ne manquent pas, qui justifient les défiances autrichiennes.

La cour de Vienne se souvient qu'en juin 1866, au moment où Napoléon III, moyennant promesse de la cession de la Vénétie aux Italiens, lui garantissait sa neutralité, durant la guerre devenue imminente, il venait de travailler à rendre cette guerre inévitable, par le traité italo-prussien du 6 avril.

Et pourquoi ces louches négociations d'avril-juin 1866 ? Dans l'espoir que la Prusse, battue malgré l'aide italienne, se verrait obligée de l'appeler à son secours et de lui céder, en retour du service rendu, une partie de ses provinces rhénanes.

Puis, quand la victoire prussienne de Sadowa aurait dû lui démontrer la gravité de la faute commise, pourquoi, malgré les instances du ministre Drouyn de Lhuys, a-t-il refusé d'intervenir à main armée en faveur de l'Autriche vaincue ?

Pourquoi, lors des préliminaires de Nikolsbourg, n'use-t-il de sa médiation que pour mettre l'Autriche hors de la Confédération germanique et l'Allemagne du Nord à l'entière discrétion de la Prusse ?

Pourquoi, dans le même temps, repousse-t-il l'offre inespérée de la Russie, proposant de confier à un arbitrage européen le soin de régler les affaires allemandes ?

Pourquoi enfin, de juillet 1866 à avril 1867, s'est-il laissé ridiculement jouer, berner, par M. de Bismarck ?

Sinon, parce que le rusé chancelier, durant ces huit mois consécutifs, n'a cessé de lui tendre l'appât ensorcelant du Palatinat, de la Belgique ou du Luxembourg.

Maintenant, en dépit des rancunes accumulées, suite inévitable de tant de déceptions, qui peut répondre qu'il ne cédera pas à une dernière tentation irrésistible, le jour où M. de Bismarck, forcé de s'exécuter, offrirait de lui payer, comptant cette fois, le prix de ses éternelles complaisances, le *pourboire* si souvent et si vainement promis ?

D'autant que le plan, apporté de Paris par le général Lebrun, est tout à fait de nature à confirmer, à fortifier les soupçons, les inquiétudes du gouvernement autrichien, en prouvant que l'Empereur n'a nullement renoncé à son rêve des acquisitions rhénanes.

* * *

Quel est au juste, dans le plan du 19 mai, que Napoléon III voudrait substituer au plan autrichien, le rôle de l'armée de la Sarre, devenue ici l'armée principale ?

Si nous n'avions que la rédaction du général Lebrun, il serait assez difficile de le préciser.

Les *Souvenirs militaires* du général, tels du moins que nous les ont livrés ses éditeurs, ne sont pas toujours d'une clarté saisissante; la tâche est lourde parfois à qui veut y mettre un peu d'ordre, un peu de lumière.

Heureusement nous avons ici, pour nous venir en aide, le résumé qu'en a donné l'archiduc Albert :

« Premier projet. — Celui que le général L. a apporté de Paris.

« Réunion de 350.000 hommes sur la Sarre, pour faire une pointe sur Mayence, *s'emparer de la rive gauche du Rhin;* enfin passer ce fleuve entre Mayence et Germersheim, avec la meilleure partie de cette armée, pour chercher à donner la main aux deux autres armées alliées en Bavière » (1).

En ce qui concerne l'armée du Rhin destinée à opérer dans l'Allemagne du Sud, son rôle étant devenu très secondaire, inutile d'y insister.

Lequel valait le mieux, au point de vue stratégique, du projet français ou du projet autrichien ? Il ne m'appartient pas d'en décider; il n'importe d'ailleurs.

Ce qui me paraît incontestable, c'est qu'au point de vue politique la conception napoléonienne présentait le plus grave danger.

Elle devait faire le jeu de Bismarck, en surexcitant contre nous le patriotisme allemand, aussi bien

(1) *Souvenirs militaires*, comparer p. 71-73, et p. 169-170.



dans l'Allemagne du Sud que dans l'Allemagne du Nord.

Une telle entrée en campagne, dénonçant un dessein arrêté de conquête, ne manquerait pas de nous aliéner même les populations Wurtembergeoises et Bavaroises, les plus réfractaires à la domination prussienne; du même coup elle compromettrait, de la façon la plus grave, les intérêts de l'Autriche, en soulevant contre elle tous ses sujets allemands.

L'alliance austro-française, à l'heure présente, n'était possible, elle ne pouvait être efficace, qu'à la condition de se placer résolument sur le terrain du traité de Prague.

Maintien ou rétablissement de ce traité, outrageusement violé par la Prusse, tel devait être le seul but, du moins le seul mobile, ostensible, avoué, de la guerre entreprise.

Voilà ce que M. de Beust demandait déjà à Salzbourg au mois d'août 1867; voilà ce que l'Empereur François-Joseph semble avoir essayé de faire comprendre au général Lebrun, le 14 juin 1870 :

« L'Archiduc m'a rendu compte des questions qui ont été traitées entre lui et vous. Je ne puis qu'approuver les moyens proposés pour l'exécution du plan dont il m'a parlé, au point de vue militaire.

« Mais je dois vous dire qu'avant tout, *je veux la paix;* si je fais la guerre, *il faut que j'y sois forcé.* Je me plais à espérer que l'empereur Napoléon voudra bien tenir compte de ma situation personnelle politique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Si je déclarais la guerre en même temps que lui, il n'est pas douteux qu'exploitant de nouveau l'idée allemande, la Prusse pourrait surexciter et soulever à son profit les populations allemandes, non seulement chez elle et dans l'Allemagne du Sud, mais aussi dans l'empire austro-hongrois, ce qui serait très fâcheux pour mon gouvernement.

« Mais si l'empereur Napoléon, *forcé d'accepter ou de déclarer la guerre*, se présentait avec ses armées dans le midi de l'Allemagne, *non point en ennemi, mais en libérateur*, je serais forcé de mon côté de déclarer que je fais cause commune avec lui... Voilà ce que je vous prie de dire de ma part à l'empereur Napoléon ».

Le général Lebrun n'avait été, comme il le fit remarquer respectueusement à l'empereur François-Joseph, « autorisé en aucune façon à parler à Vienne de la question politique, dont Sa Majesté venait de parler ».

Il parut toutefois en comprendre l'importance :

« Le ton de l'empereur François-Joseph, quelques-unes de ses paroles, suivant de près celles-ci : *Avant tout je veux la paix ; pour faire la guerre, il faut que j'y sois forcé*, ne m'ont laissé aucun doute sur le sens que je devais donner à cette déclaration de Sa Majesté. L'Empereur a voulu que je comprisse bien, pour le rapporter à Paris, que, s'il considérait la guerre comme possible, probable, désirable même, il fallait néanmoins que chez le peuple austro-hongrois, ainsi qu'à l'étranger, on fût convaincu, ou que l'on pût dire, qu'il voulait la paix. Il a voulu



faire entendre qu'il était à désirer que, si un jour il déclarait la guerre à la Prusse, la nation austro-hongroise pût croire ou dire que, ce faisant, il obéissait à un devoir impérieux vis-à-vis d'elle et vis-à-vis de l'Allemagne du Sud ».

D'après les termes mêmes de ce rapport, le général ne semble pas éloigné de penser que François-Joseph désirait, attendait qu'on lui fournît un *prétexte honorable*, au moins autant et plus peut-être qu'une *raison sérieuse*.

L'interprétation était-elle exacte ? Il est permis d'en douter, l'Archiduc ayant pris soin d'évoquer, à l'appui des paroles impériales, le souvenir des deux guerres malheureuses de 1859 et de 1866 :

« L'empereur François-Joseph, m'a-t-il dit, n'ignore pas que ses sujets s'en souviennent, et il doit penser que ceux-ci n'accepteraient volontiers les charges d'une troisième guerre, que dans le cas où cette guerre paraîtrait *commandée par une impérieuse nécessité* » (1).

Avant de se séparer du général Lebrun, et comme celui-ci lui offrait de résumer par écrit toutes les dispositions arrêtées entre eux, afin d'être bien assurés de part et d'autre que rien n'y serait oublié ou changé : « Je puis faire mieux pour répondre à votre intention, me dit le Prince, je vous propose de rédiger moi-même tout le plan de campagne et d'y joindre toutes les pièces explicatives que j'ai mises sous vos yeux, pendant nos délibérations ;

(1) *Souvenirs militaires*, p. 146-149.

huit jours me suffiront pour cela, et je vous ferai parvenir mon travail à Paris, par voie sûre » (1).

Dès le 20 juin, en effet, l'Archiduc annonçait au général l'envoi du travail promis, auquel il avait joint un petit résumé des trois plans à étudier par l'état-major français.

Rien ne saurait, mieux qu'un pareil empressement, prouver combien la cour de Vienne désirait arriver à un arrangement définitif.

Le résumé toutefois des trois plans distincts était une simple mesure de précaution, « afin que les officiers qui, forcément, seraient appelés à faire les études nécessaires, ne pussent savoir celui des trois plans auquel on se serait arrêté » (2).

Le gouvernement autrichien voulait prévenir ainsi les indiscrétions regrettables qui, pendant la campagne de Bohême, avaient si souvent livré à l'état-major prussien le secret des opérations militaires. Mais il restait entendu que le seul plan, auquel l'Autriche donnerait son adhésion, était celui de l'archiduc Albert, d'après les bases sus-indiquées.

Quand le général Lebrun, de retour à Paris, rendit compte à l'Empereur de sa mission, le 23 juin, quand il lui remit peu après le *Mémoire* de l'Archiduc, il ne semble pas qu'il ait fait la moindre allusion aux considérations politiques développées par François-Joseph.

(1) *Souvenirs militaires*, p. 81.
(2) *Ibid.*, p. 140.

Napoléon III ne parut frappé que des données stratégiques du plan:

« Il ne me dissimula pas le regret qu'il éprouvait à constater que, des diverses propositions que j'avais portées à Vienne en son nom, celle qui, à ses yeux, était la plus importante n'avait pu être accueillie favorablement.

« Je cherchai à démontrer à l'Empereur que des concessions m'avaient été faites...; rien n'ayant encore été arrêté comme irrévocable, peut-être ne serait-il pas impossible d'obtenir de l'Autriche qu'on apportât, dans le plan proposé à son approbation, des modifications qui lui donneraient pleine et entière satisfaction; d'autant que tout ce qui m'avait été dit, par l'archiduc Albert, m'avait paru être marqué au coin de la sincérité la plus parfaite, et n'affirmer que des sympathies très vives de l'Autriche pour la France.

« L'Empereur n'objecta rien. Quand je le quittai, laissant entre ses mains le document que je lui avais apporté, j'emportais avec moi la conviction qu'il poursuivrait, par la voie diplomatique, les démarches que j'avais faites à Vienne, et que très sûrement il ferait consacrer, dans un traité d'alliance offensif et défensif, l'union intime de la France, de l'Autriche et de l'Italie, en cas de guerre avec la Prusse » (1).

(1) *Souvenirs militaires*, p. 83-84.

*
* *

Le général en effet devait le croire, et il semble vraiment impossible d'admettre qu'avec un peu de sagesse Napoléon III ne fût pas arrivé à une entente définitive, étant données les dispositions, les sympathies non douteuses des deux puissances.

Depuis deux ans, l'Italie n'attendait que le retrait de notre corps d'occupation pour apposer sa signature au traité d'alliance.

Sans doute il devait en coûter à l'Empereur de manquer à l'engagement solennel, que M. Rouher avait pris en son nom, d'une façon d'ailleurs si maladroite, si imprudente, le 5 décembre 1867.

Sans doute, il redoutait les reproches, les colères du parti catholique, qui se faisait l'idée la plus fausse, la plus terrible, des conséquences que devait entraîner pour l'Église, pour la religion, l'abandon du territoire pontifical.

On ne voulait pas croire à la sincérité de Victor-Emmanuel qui s'engageait, le jour où il entrerait dans Rome, à garantir la sécurité, l'indépendance du Saint-Siège.

On se refusait à comprendre que Rome pouvait devenir la capitale de l'Italie, sans cesser pour cela de rester la capitale de la catholicité.

On s'imaginait, de bonne foi, que la dignité, la liberté du Saint-Père étaient indissolublement liées au maintien du pouvoir temporel; et les âmes vraiment pieuses s'indignaient à la pensée de voir la



personne du pontife livrée aux fureurs de la révolution triomphante !

La vérité est que ce maintien du pouvoir temporel, par l'étranger, était le seul obstacle à la réconciliation sincère, complète, des Italiens avec le Saint-Siège.

Bien que la cour de Rome n'ait jamais voulu en convenir ni reconnaître les faits accomplis, les catholiques, à la fois intelligents et sincères, peuvent-ils sérieusement contester que la papauté, réduite à l'exercice de son pouvoir spirituel, depuis 1870, a vu grandir d'autant son prestige et son autorité morale? N'est-ce pas un fait avéré qu'elle est aujourd'hui plus honorée, plus respectée qu'elle ne l'a jamais été?

On ne saurait donc trop regretter que Napoléon III se soit si obstinément refusé à retirer nos troupes de Civita-Vecchia, avant le mois de juin 1870. Le pape n'y eût rien perdu, au contraire, et nous y aurions gagné, nous, l'alliance de l'Italie.

L'Autriche, du même coup, se fût, sans nul doute, montrée plus confiante, plus accommodante.

Ce n'est pas que la coopération italienne, dans la guerre prévue, ait jamais été considérée comme devant être très active.

Dans les divers plans élaborés, le rôle des Italiens reste toujours secondaire, presque insignifiant.

On n'a pas l'air de compter beaucoup sur eux; on est moins préoccupé de les avoir avec soi, que de ne pas les avoir contre soi. Telle est, en effet, telle devait être la grosse préoccupation de l'Autriche.

Tant que la question romaine restait une cause de brouille possible entre la France et l'Italie, il ne fallait pas compter sur l'entente, sur l'alliance austro-française.

Jamais le gouvernement autrichien, même rassuré sur les intentions de l'Empereur, même certain de son concours le plus dévoué, n'eût voulu courir les risques d'une guerre nouvelle contre la Prusse, avec la crainte d'un rapprochement italo-prussien.

Le danger lui aurait paru plus grand encore qu'en 1866, maintenant que la libre possession de la Vénétie avait supprimé le formidable obstacle du quadrilatère.

Une fois sûr de l'alliance italienne, si Napoléon III avait eu la sagesse de comprendre que le meilleur, le seul moyen d'empêcher désormais l'absorption définitive de l'Allemagne par la Prusse, était de ne donner aucun ombrage au patriotisme allemand ; s'il avait eu la patience d'attendre, ou l'habileté de faire naître, une occasion qui lui permît d'entrer en Allemagne, non en ennemi, mais en allié, comme le voulait François-Joseph, il y a gros à parier qu'il n'aurait plus été question entre les trois coalisés d'une déclaration de guerre non simultanée.

Ils avaient un intérêt trop évident à commencer les hostilités le même jour, à combiner, à mener leurs opérations en commun, afin que la Prusse ne pût les écraser successivement.

Aussi ne parvient-on pas à s'expliquer comment Napoléon III, avant d'avoir réglé définitivement la

question pendante de la triple alliance, a commis la faute impardonnable d'engager la guerre.

Son autre faute, non moins impardonnable, est de l'avoir déclarée lui-même, d'en avoir pris l'initiative.

Nous donnions ainsi à l'Allemagne, à l'Europe, le droit de croire que c'est nous qui l'avions cherchée, voulue, dans une pensée coupable d'ambition et de conquête.

Dès lors, comment l'Empereur pouvait-il garder l'illusion qu'il entraînerait l'Autriche et l'Italie à nous venir en aide ?

Dans les conditions, dans les circonstances où la guerre se trouvait engagée, l'alliance n'était plus possible, même quand le sort de la guerre fût resté douteux après les premières rencontres franco-prussiennes.

L'Italie ne nous devrait aucune reconnaissance de retirer nos troupes du territoire pontifical, puisque nous nous y trouverions contraints et forcés.

Quant à l'Autriche, elle était trop fondée à nous reprocher de n'avoir tenu aucun compte de ses convenances ni de ses avis.

Nous venions d'assumer, comme à plaisir, le rôle de provocateurs, dont elle ne consentirait jamais à partager la responsabilité avec nous.

Nous commencions la campagne à une époque de l'année, que l'archiduc Albert avait déclarée des plus défavorables, en ce qu'elle ne nous laissait aucun espoir de la terminer avant l'hiver.

La concentration de nos troupes, en une armée

unique, ne répondait à aucun des projets élaborés par le généralissime autrichien, ou discutés avec lui.

Enfin, chose plus grave encore peut-être, nous l'avions étrangement abusé, nous étant abusés nous-mêmes, sur l'état de nos ressources et de nos effectifs : nous nous étions engagés à mobiliser, en deux semaines, 400.000 hommes, prêts à entrer en campagne dès le quinzième jour. Or, le quinzième jour, nous n'avions pu concentrer à la frontière guère plus de la moitié du chiffre annoncé. Encore nos régiments s'y trouvaient-ils réduits à l'inaction pour un temps indéterminé, faute d'approvisionnements, de munitions, de convois et d'ambulances.

Si Napoléon III, dans la seconde quinzaine de juillet 1870, a réellement compté sur la coopération de l'Autriche comme sur celle de l'Italie, quelle preuve plus décisive de son éternelle et déplorable tendance aux plus chimériques illusions !

On a souvent reproché aux deux représentants de Florence et de Vienne à Paris de les avoir encouragées, entretenues jusqu'au bout chez l'Empereur.

Jusqu'à la fin de juin, oui, sans doute. MM. de Metternich et Nigra étaient alors dans le vrai, dans la réalité des choses, quand ils affirmaient au gouvernement français les excellentes dispositions de leurs gouvernements respectifs, leur sincère désir d'organiser contre la Prusse la triple alliance de l'Autriche, de l'Italie et de la France.

De juillet 1868 à la fin de juin 1870, pendant deux

années entières, la fortune, sans se lasser, a vainement offert à Napoléon III l'occasion de réparer les fautes commises, l'occasion de sauver notre pays.

Il n'a ni voulu, ni su la saisir.

A partir de juillet 1870, l'occasion est passée à jamais. Quand l'Europe verra se reformer une triple alliance, presque au lendemain de nos revers, ce sera la triple alliance de l'Autriche, de l'Italie *et de la Prusse !*

Jules TESSIER.

APPENDICE

Le général Lebrun a raconté, dans ses *Souvenirs militaires,* comment, après la guerre, étaient revenus en sa possession les papiers laissés par lui entre les mains de l'Empereur, à son retour de Vienne, son rapport sur sa mission, et aussi sans doute, le travail de l'archiduc Albert.

Le général Valazé, sous-secrétaire d'État à la guerre, voulut bien, sur sa demande, lui en faire remettre une copie (1).

L'original pourrait donc se trouver encore aux archives de la guerre.

Mais, en ce qui concerne le mémoire de l'Archiduc, il est peu probable que la pièce soit de la main même du Prince, et c'est aussi par erreur sans doute que les éditeurs des *Souvenirs militaires* ont mis, en tête de la page 151, ces mots:

Plan rédigé *de la main de l'archiduc Albert.*

(1) *Souvenirs militaires*, p. 85-87.

Voici en effet comment débute la lettre du 20 juin 1870, où l'Archiduc annonçait au général l'envoi promis :

Mon cher Général,

Ces lignes vous seront remises conjointement avec le dossier que vous m'avez confié, et auquel j'ai joint, outre les observations que vous connaissez, un petit résumé relatif aux trois plans à étudier. Le tout a été *copié par une main toute sûre...*

La lettre se terminait ainsi :

C'est avec confiance que je vois l'affaire en question en vos mains ; certes elle ne saurait être en de meilleures !

Adieu, cher général ! Recevez, avec l'assurance de mon estime toute particulière, l'expression du vif plaisir d'avoir fait votre connaissance plus intimement.

A revoir, *comme je l'espère !*

A. ALBERT.

Les derniers mots soulignés semblent bien indiquer l'espoir de se retrouver ensemble sur un champ de bataille, en face des Prussiens. Il n'a pas tenu, je crois, à l'archiduc Albert qu'un tel espoir n'ait pu se réaliser.

II

UN

HELLÉNISTE-VOYAGEUR NORMAND

J.-B. LE CHEVALIER

MEMBRE DU « LYCÉE » DE CAEN

D'après sa correspondance avec BÖTTIGER

PAR

M. Charles JORET

de l'Institut,
Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

UN

HELLÉNISTE-VOYAGEUR NORMAND

J.-B. LE CHEVALIER,

Membre du « Lycée » de Caen,

D'après sa correspondance avec BÖTTIGER

Il n'est point de ville d'Allemagne où les Émigrés aient reçu un accueil plus hospitalier qu'à Weimar; il n'en est point dont le séjour leur ait été plus agréable; la générosité du duc régnant, Charles-Auguste, la bienveillance de sa mère, la duchesse douairière Amélie, la société des écrivains illustres, alors réunis dans la petite capitale saxonne, tout semblait également fait pour les attirer et les retenir; quelques-uns aussi, comme Mounier, l'ancien président de l'Assemblée constituante, le comte Du Manoir, s'y fixèrent jusqu'à la fin de la Révolution; d'autres n'y passèrent que peu de temps; mais tous conservèrent du séjour qu'ils avaient fait dans cette ville un souvenir inoubliable, et plusieurs même restèrent, après leur départ, en relation avec les amis ou les protecteurs qu'ils y avaient rencontrés.

Tel fut le cas pour Le Chevalier, que les hasards d'une existence agitée conduisirent, fait ignoré de son biographe (1), dans la capitale de Charles-Auguste, et qui non seulement s'y lia étroitement avec Böttiger (2), mais resta, de longues années, en correspondance avec le célèbre érudit.

I.

Né à Trelly, près Coutances, le 1er juillet 1752, J.-B. Le Chevalier était venu à Paris à l'âge de 15 ans, et était entré au séminaire Saint-Louis, où il se fit remarquer par la vivacité et la précocité de son esprit; à 18 ans il professait déjà la philosophie et les mathématiques, et de 1772 à 1778, il occupa avec talent diverses chaires dans les collèges du Plessis, d'Harcourt et de Navarre (3). Recherché par les savants pour l'étendue et la variété de ses connaissances, aimé et estimé de ses élèves, il se vit admis dans les familles les plus distinguées de la capitale. Ces relations devaient l'arracher à la vie sédentaire de l'érudit et lui permettre de donner

(1) *Notice sur la vie et les ouvrages de feu M. J.-B. Le Chevalier, ancien conservateur de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève*, etc., par M. l'abbé Noël, son neveu, s. l., 1840, in-8, 24 pages.

(2) Karl-August Böttiger, né à Reichenbach (Saxe), en 1760, fut, de 1791 à 1804, directeur du gymnase de Weimar; en quittant cette ville il alla à Dresde, où il devint conservateur du Musée des Antiques. Il mourut en 1835.

(3) Abbé Noël: *Notice*, p. 4.

libre cours à son goût pour les recherches archéologiques et pour les voyages.

Depuis un quart de siècle, l'étude de l'antiquité excitait un intérêt qui allait chaque jour croissant; de 1742 à 1745, Pococke publia une *Description de l'Orient*, qui devait être traduite en français; dix ans plus tard, Wood décrivait les *Ruines de Palmyre et de Balbeck*, et son *Essai sur le génie d'Homère* montrait combien la connaissance des lieux, où se sont passés les événements de l'Iliade et de l'Odyssée, pouvait servir à une intelligence plus juste des beautés de ces poëmes immortels; enfin, Chandler commençait la même année la publication des *Antiquités ioniennes* et, en 1775-76, il faisait paraître ses *Voyages en Asie-Mineure et en Grèce,* appelés à un grand retentissement. En France, dès 1770, Le Roy avait donné les *Ruines des monuments de la Grèce,* tandis que Guys, le marchand érudit de Marseille, publiait son *Voyage littéraire en Grèce,* qui devait rapidement arriver à la troisième édition. L'enthousiasme pour la Grèce gagna jusqu'aux classes aristocratiques. Choiseul-Gouffier en est la preuve. En 1776, à l'âge de 24 ans, il n'hésita pas à quitter sa jeune femme pour aller faire un voyage d'exploration dans l'Archipel; tandis que d'autres se passionnaient pour l'indépendance de l'Amérique, il rêvait de l'affranchissement des Hellènes, et comme pour le préparer, il aspirait à faire connaître leur pays encore trop dédaigné et leur glorieux passé.

La publication du *Voyage pittoresque en Grèce,* de Choiseul, fut accueillie avec une faveur singu-

lière (1); le premier volume n'était pas encore terminé que l'Académie des Inscriptions admettait l'heureux auteur au nombre de ses membres (1779); trois ans après, l'Académie des Beaux-Arts le nommait associé, et l'Académie française l'appelait presque aussitôt à elle. Le *Discours préliminaire*, mis en tête du *Voyage pittoresque*, et qui témoignait d'une connaissance véritable de l'état actuel de l'empire ottoman, le désigna, malgré les critiques qu'il contenait contre l'administration turque, au choix de Vergennes pour l'ambassade de Constantinople. Choiseul-Gouffier accepta ce poste périlleux dans les circonstances présentes; mais à ses yeux son ambassade était moins une mission politique qu'une nouvelle expédition littéraire en Orient. Il s'entoura en partant d'érudits, de savants et d'artistes, qui devaient l'aider dans son œuvre de découvertes ou travailler du moins sous sa direction et, il l'espérait, à son profit: Fauvel et Kauffer, qui l'avaient accompagné dans son premier voyage, le dessinateur Cassas, l'astronome Tondu, le gentilhomme d'ambassade Blanc d'Hauterive, le poète Delille, qu'il emmena presque malgré lui. L'helléniste d'Ansse de Villoison, chargé d'une mission au mont Athos, ne le rejoignit qu'à Constantinople (2). Ce fut là aussi seulement que se réunit à lui Le Chevalier.

Sur la recommandation de l'abbé de Périgord, qui

(1) Léonce Pingaud: *Choiseul-Gouffier. La France en Orient sous Louis XV*. Paris, 1887, in-8, p. 49.

(2) L. Pingaud: *Choiseul-Gouffier*, p. 138-152.

avait remarqué le jeune professeur, Choiseul consentit à l'attacher à sa suite; mais il semble l'avoir envoyé d'abord avec une mission particulière en Angleterre (1). A son retour de Londres, Le Chevalier, en attendant une occasion de gagner Constantinople, se rendit en Italie ; il visita successivement Turin, Florence, Rome, Naples et Venise. C'est dans cette ville qu'il s'embarqua pour Constantinople, le 21 août 1785 —, il avait, paraît-il, été retenu sept mois par une maladie, — plus d'un an après le départ de Choiseul (2). Il avait obtenu une place sur le vaisseau de guerre, qui devait conduire Zuliani, « Baile de la République », auprès de la Porte ottomane (3). Il eut pour compagnon le célèbre Spallanzani, que l'empereur Joseph II envoyait dans le Levant, et qui égaya les ennuis de la navigation par des expériences curieuses et les charmes d'une conversation toujours amusante et instructive. Il visita tour à tour les principales îles ioniennes : Corfou — l'ancienne Corcyre, — Zacynthe, Cérigo, et débarqua dans l'ancien port de Sunium. Tandis que le vaisseau vénitien continuait sa route, il parcourut les environs d'Athènes, qu'il a décrits avec une admiration qui témoigne assez de l'impression profonde que firent sur lui cette

(1) L'abbé Noël : *Notice*, p. 6, rapporte qu'il s'y lia avec Fox et Lansdowne; mais Le Chevalier ne dit rien de semblable.

(2) Choiseul était parti de Marseille le 4 août 1784.

(3) Le Chevalier : *Voyage de la Troade*, 3e édition. Paris. 1802, in-8, vol. I, p. 1.

contrée célèbre entre toutes et ses monuments (1). Il gagna ensuite, seul, les îles de Scyros et de Ténédos et aborda enfin dans la Troäde, but principal de son exploration.

Ce premier voyage, où Le Chevalier ne fit guère que reconnaître la plaine de Troie, fut bientôt suivi d'un second et devait l'être encore d'un troisième l'année suivante. Dans le second, il avait été chargé par Choiseul-Gouffier de comparer le travail de relèvement de l'astronome Tondu avec les descriptions d'Homère et de Strabon ; dans le troisième, commencé le 13 septembre 1786, aidé du dessinateur Cassas, qui venait d'explorer la Syrie et les ruines de Palmyre, il réussit à lever une « carte où l'on distinguait les monuments et les fleuves de la plaine de Troie ». Sa vue, dit-il, commença à diminuer le nombre des incrédules, et elle décida Choiseul à s'assurer par lui-même de la vérité des faits. L'ambassadeur se rendit dans la Troade, avec le lieutenant Truguet et le drogman Duval. Le Chevalier leur servit de guide, « et ils revinrent tous convaincus de l'authenticité de ces monuments, qu'ils avaient si longtemps regardés comme fabuleux » (2).

Les découvertes que Le Chevalier avait faites dans la plaine de Troie avaient piqué, au plus haut point, la curiosité des Grecs lettrés de Constantinople ;

(1) *Voyage de la Troade.* Première partie, chapitres VIII, IX et X. Vol. I, p. 122-163.

(2) *Voyage de la Troade.* Seconde partie, ch. I-VI, vol. I. p. 231-295.

le prince Callimachi, en particulier, alors drogman de la Porte, y porta le plus vif intérêt; il s'empressa d'entrer en relations avec l'heureux explorateur et il lui offrit même l'hospitalité dans son palais. Le Chevalier resta chez le diplomate archéologue trois mois, pendant lesquels il continua ses recherches; puis après avoir mis la dernière main à la carte de Constantinople, qu'il avait levée avec l'ingénieur Kauffer, il se rendit à Iassi, avec le titre de « secrétaire français » (1), auprès de l'hospodar de Moldavie. Il remplaçait dans ce poste Le Blanc d'Hauterive.

La situation était singulièrement délicate et même périlleuse. Peu de temps après son arrivée à Iassi, la guerre éclata entre la Russie et la Porte; l'ingénieur français Lafitte entreprit aussitôt de fortifier Otchakof, « la clef de l'empire turc » de ce côté, et commença à bombarder la forteresse russe de Kilburn (2).

Catherine II se plaignit hautement; le rappel de Lafitte et de ses compagnons fut ordonné; à peine furent-il partis, que Le Chevalier, effrayé d'une révolte qui avait éclaté entre les janissaires et la garde albanaise de l'hospodar, prit la fuite, dit-on, et ne s'arrêta qu'après avoir franchi la frontière autrichienne (3). D'après son biographe, il aurait

(1) Le Chevalier dit: « secrétaire des commandemens ». *Voyage de la Troade*, vol. I, p. 297.

(2) *Voyage de la Troade*, vol. I, p. 298. — *Voyage de la Propontide*, vol. II, p. 350-52. Lettre du 5 octobre 1787.

(3) L. Pingaud: *Choiseul-Gouffier*, p. 195.

séjourné quelque temps à Vienne et aurait été invité aux fêtes de la Cour, où l'empereur l'aurait accueilli avec bienveillance (1); une dépêche de Choiseul à Noailles, ambassadeur de France auprès de Joseph II, nous apprend que son ancien protecteur, mécontent, non sans raison, de sa fuite, pressa son départ de Vienne. Le Chevalier quitta cette ville le 1er février 1788 (2) et rentra en France à travers l'Allemagne.

II.

Il n'est pas impossible qu'il se soit au retour arrêté dans plusieurs des villes les plus célèbres de l'Allemagne, et qu'il ait, dès lors, fait la connaissance de quelques-uns des savants et des érudits avec lesquels nous le verrons bientôt en relations suivies; mais rien ne nous renseigne à cet égard; nous ignorons même la date de son retour à Paris. Quoi qu'il en soit, il n'y resta que peu de temps. Suivant l'abbé Noël, la passion de connaître et d'étudier chez eux les peuples étrangers, l'aurait bientôt entraîné hors de France; « il aurait revu l'Italie et serait retourné en Angleterre et en Écosse » (3). Ce récit est loin d'être entièrement exact, et celui qu'a fait Le Chevalier lui-même ne

(1) L'abbé Noël : *Notice*, p. 12.
(2) L. Pingaud : *Choiseul-Gouffier*, p. 196, note 1.
(3) L'abbé Noël : *Notice*, p. 13.



l'est guère davantage. « A mon retour de Turquie, dit-il (1), j'avais déjà parcouru tout le midi de l'Europe; j'entrepris alors le voyage du Nord, et je le commençai par l'Écosse ». La vérité est tout autre. Peu après son retour, Le Chevalier fut chargé de l'éducation du jeune Douet de la Boullaye, et ce fut avec son élève qu'il parcourut l'Europe (2).

Où ce voyage le conduisit-il? En Italie, comme le dit son neveu? Dans le Nord, comme il l'affirme? Combien de temps resta-t-il avec son élève? Je l'ignore. Tout ce qu'on sait de certain, c'est que, pendant l'hiver 1790-91, il était en Écosse. Les 21 et 28 février et le 21 mars 1791, il lut devant la Société royale d'Édimbourg, présidée par le Dr Blair, un mémoire sur la plaine de Troie, première esquisse de la description qu'il en a donnée plus tard. Ce mémoire (3) fut écouté avec le plus vif intérêt par la docte société; elle ordonna qu'il serait imprimé en français en tête des *Transactions* de cette même année, et elle chargea de le traduire en anglais l'helléniste Dalzel, bibliothécaire de l'Université; enfin elle nomma Le Chevalier son correspondant. Dans ses voyages antérieurs, il

(1) *Voyage de la Troade*, vol. II, p. 1.

(2) Je dois ce renseignement à une bienveillante communication de M. Tausserat-Radet, attaché aux Archives du Ministère des affaires étrangères.

(3) *Tableau de la Plaine de Troie, accompagné d'une carte levée géométriquement en* 1785 *et* 1786. Tiré des *Transactions* de la Société royale d'Édinbourg, M.DCC.XCI, in-4, 92 pages.

avait déjà été élu membre des Académies de Metz, de Cassel et de Rome.

Le retentissement qu'eut le mémoire de Le Chevalier s'explique sans peine. Aucun des voyageurs modernes, qui avaient visité la plaine de Troie, n'avait essayé d'en reconnaître les différents sites et de les identifier avec les lieux décrits par Homère; lui, au contraire, en avait relevé avec soin tous les aspects, et il s'était attaché à montrer combien les descriptions des anciens et en particulier celles d'Homère, concordaient merveilleusement avec l'état actuel des lieux. On comprend l'émotion que ces découvertes causèrent dans le monde des érudits. L'accueil que leur firent les compatriotes de Pococke et de Wood était le prélude et l'annonce de celui qu'elles allaient rencontrer auprès des savants du continent, en particulier de l'Allemagne.

En quittant l'Écosse, Le Chevalier se rendit dans cette dernière contrée; il avait hâte, il semble, d'y pressentir l'opinion. Quelles villes visita-t-il d'abord? Nous l'ignorons; il parle seulement de son arrivée à Goettingue et de la connaissance qu'il y fit de Heyne. Le célèbre humaniste savait déjà quel accueil avait trouvé à Édimbourg le mémoire de Le Chevalier; il désirait le lire, et, sur la demande de l'auteur, la Société royale le lui communiqua avant qu'il eût été imprimé (1). Heyne en fut à son tour si enchanté qu'il le fit traduire par un de ses

(1) *Voyage de la Troade*, vol. II, p. 8. Ceci fixe à l'année 1791 la date de l'arrivée de Le Chevalier à Goettingue.

élèves, Frédéric Dornedden, et il l'enrichit d'un commentaire. C'était le recommander d'avance à tous les érudits allemands. Heyne ne se borna pas là; il fit recevoir correspondant, par la Société des Belles-Lettres de Goettingue, le voyageur humaniste, devenu désormais son ami, et qui allait être pendant plusieurs années son correspondant.

Le Chevalier dit que de Goettingue il partit pour achever le voyage du Nord; mais il ne nous fait pas connaître quel itinéraire il suivit; il parle seulement des « témoignages de bonté qu'il éprouva » à Hambourg, à Copenhague, à Stockholm, à Saint-Pétersbourg, comme à Cassel, à Hanovre, à Iéna, mais surtout à Weimar (1). Si l'ordre dans lequel il cite ces villes correspond aux dates où il les aurait visitées, on voit que de Goettingue il se serait rendu par Hambourg, dans le Danemark d'abord, puis en Suède, d'où il aurait passé en Russie. A Stockholm, il fit entre autres la connaissance de Thunberg, le successeur de Linné, et, à Saint-Pétersbourg, celle du naturaliste Pallas. Il n'était plus, quoi qu'en ait dit l'abbé Noël (2), dans cette dernière ville, à l'époque où son ancien protecteur, Choiseul-Gouffier, y arriva vers le milieu de 1793; il était alors, au moins depuis plusieurs mois, de retour en Allemagne.

(1) *Voyage de la Troade*, vol. II, p. 10.

(2) L'abbé Noël: *Notice*, p. 13-14, dit que Le Chevalier était en Russie en 1793 et même en 1794: nous le trouvons en 1793 en Allemagne et en 1794 en Angleterre.

Il y rentra sans doute à travers la Pologne et la Prusse. Peut-être est-ce alors qu'il fit à Hanovre la connaissance de Hardenberg et celle de Schutz à Iéna. Est-ce à cette époque aussi qu'il vit pour la première fois à Weimar, « l'Athènes de l'Allemagne », Wieland, Herder, Gœthe, Bertuch et Böttiger, et qu'il reçut du duc, « le père et l'ami du peuple qu'il gouverne », un témoignage d'estime qu'il rappelle avec une si légitime complaisance ? J'inclinerais à croire que, s'il vint à Weimar en 1793, Le Chevalier avait dans ses précédents voyages déjà visité cet « asile des arts et des sciences ». Quoi qu'il en soit, l'humaniste français reçut de Charles-Auguste et de la duchesse douairière, ainsi que des écrivains et des savants réunis dans la capitale saxonne, l'accueil le plus empressé et dont il conserva toujours, nous le verrons, le fidèle souvenir. Jusqu'où purent aller ses relations avec Wieland, Herder et Gœthe? Je ne le saurais dire; mais il se lia étroitement avec Bertuch et surtout avec Böttiger, et il engagea avec ce dernier une correspondance conservée presque en entier (1) : document précieux qui nous permet de suivre Le Chevalier pendant les années les plus troublées de la Révolution.

A quelle époque commença cette correspondance? La première lettre que nous en possédons est du

(1) Cette correspondance manuscrite se trouve dans le volume XXVI des « Lettres à Böttiger » (*Briefe an Böttiger*) à la Bibliothèque de Dresde.

26 mai 1793; mais d'autres l'avaient précédée. Elle nous apprend, en effet, que le 2 avril Böttiger avait écrit à Le Chevalier, et que celui-ci lui avait répondu presque aussitôt (1). Il se trouvait alors à Hambourg, et il se disposait à partir pour un voyage d'un an avec les fils du baron de Bulow, ministre du Danemarck auprès de la cour de Dresde : épisode de sa vie qui est, aussi bien que ses relations avec Böttiger et le duc de Saxe-Weimar, resté ignoré de son biographe. Après un séjour de six semaines à Hambourg, où il reçut de la comtesse de Bentinck les témoignages de la plus grande bienveillance, il se rendit à Gœttingue ; son premier soin fut de rendre visite à ses « bienfaiteurs », Heyne, Dornedden et Kästner. On se figure aisément quels purent être les doctes entretiens de ces savants hommes ; ils durent rouler surtout sur le prétendu tombeau d'Homère, découvert dans une des îles de l'Archipel et transporté à Saint-Pétersbourg dans les jardins du comte Stroganof. Le Chevalier se proposait alors de le publier, et il en parle à plusieurs reprises dans ses lettres ; il y renonça, et ce fut Heyne, qui en donna, d'après les dessins faits par son ami, la savante description (2).

Pendant son séjour à Gœttingue, Le Chevalier

(1) Appendice, nº I.

(2) *Das vermeinte Grabmal Homers mach einer Skizze des Herrn Lechevalier,* gezeichnet von Joh. Dominik Fiorillo, erläutert von C.-G. Heyne. Leipzig, 1794. Le Chevalier a donné dans le premier volume du *Voyage de la Troade,* p. 180-209, une traduction du mémoire de Heyne.

fit aussi la connaissance de l'historien Heeren et du philologue Buhle, et il y renouvela celle qu'il avait faite, à Weimar, avec Hennicke. Ainsi, il entrait successivement en rapport avec les érudits les plus distingués de l'Allemagne. Le voyage qu'il entreprit avec ses élèves lui donna une nouvelle occasion d'étendre encore ses relations littéraires. Il devait, après une saison faite à Aix-la-Chapelle, visiter avec eux la Suisse, l'Autriche, la Bohême et la Prusse, « pays qu'il avait déjà malheureusement plusieurs fois parcourus » (1), mais où il dut trouver plus d'un ami et d'un admirateur.

Une fois sa liberté recouvrée, Le Chevalier se proposait — car il n'amassait de l'argent que pour entreprendre de nouveaux voyages — de retourner en Grèce et de visiter ensuite la Sicile et l'Espagne. Ce projet ne put être mis à exécution, et ce ne fut pas en Grèce, mais en Angleterre, qu'il se rendit. Il était à Londres au commencement de l'année 1794 (2). Quelles raisons l'avaient conduit une seconde fois dans la patrie des Chandler, des Wood et des autres voyageurs dont il était l'émule ? Il ne nous l'apprend pas ; mais de quelque estime dont il se vît entouré en Angleterre, il ne songeait pas à s'y fixer maintenant plus qu'au retour du « Voyage d'Europe », qu'il voulait achever en visitant les pays du Midi, qui lui étaient encore inconnus. C'était en Allemagne qu'il désirait, en ces temps

(1) Lettre du 20 mai 1793. Appendice, n° I.

(2) Lettre du 4 mars 1794. Appendice, n° II.

troublés, se ménager un asile et un lieu de repos. C'était dans les états de Charles-Auguste, où il avait rencontré un accueil si hospitalier, qu'il souhaitait trouver une studieuse retraite. Il s'était déjà entretenu de ce désir avec ses amis de Weimar. De Londres, il demanda à Bertuch et à Böttiger de tâcher de lui obtenir, ce qu'ils lui avaient fait espérer, une place de professeur à l'université d'Iéna, ville dont le « séjour, après celui de Weimar, était de toute l'Europe celui qu'il préférait depuis que sa patrie n'était plus habitable » (1).

Le Chevalier reviendra plus d'une fois sur ce projet qui lui souriait, mais dont il subordonnait toutefois la réalisation à l'exécution de ses plans de voyage. Sur la demande de Böttiger et de Bertuch, le duc avait promis de le nommer professeur à son université, mais au lieu d'accepter sans retard cette offre généreuse, il différait à s'engager; il tenait, avant de s'enfermer dans la paisible retraite d'Iéna, à faire en Espagne la visite qui devait couronner son voyage d'Europe. A ce moment même une occasion de se rendre dans la Péninsule semblait s'offrir à lui; il ne voulait pas la laisser échapper; il se disait même résolu, si elle lui faisait défaut, « à faire à quelque prix que ce fût, et même à pied, cette dernière course ». Une fois achevée, sa curiosité serait satisfaite, et il pourrait alors entreprendre à loisir la rédaction du journal de ses voyages. Il ne fit pas part de son projet au seul

(1) Lettre du 4 mars 1794. Appendice, n° II.

Böttiger; en écrivant au duc pour le remercier, il lui demanda la permission « de différer à se rendre à son poste, jusqu'à ce que toutes ses espérances fussent remplies » (1).

En attendant toutefois il restait en Angleterre, comme dans le lieu où, si un changement se produisait, il était le plus à portée de mettre à exécution son projet. Mais il ne cessait de penser à Weimar, « le plus délicieux de tous ses rêves ». Ce qui lui permettait de laisser venir les événements, c'est, comme il l'écrivait à Böttiger (2), qu'il « avait trouvé de véritables amis, qui l'avaient secouru de toutes les manières ». Quels étaient ces amis? Il nous en a fait connaître quelques-uns: Frédéric North, le « respectable » Coutts, Robert Smith, lord Lansdowne, sir Francis Burdett (3), chez lequel on le voit donner son adresse en septembre 1795. A cette époque il était à Bath; l'année précédente, il avait passé l'automne à King's Gate près Margate, sur cette côte historique, témoin d'événements qu'il rappelait à son correspondant avec complaisance, depuis le débarquement de Charles II, jusqu'à la bataille de 853 entre les Danois et les Saxons (4).

Le Chevalier resta ainsi en Angleterre jusqu'au

(1) Lettres du 5 mai et du 2 juin 1794. Appendice, nos III et IV.

(2) Lettre du 25 septembre 1794. Appendice, no V.

(3) *Voyage de la Troade*, vol. II, p. 4.

(4) Lettres du 28 septembre 1794 et du 12 septembre 1795. Appendice, nos V et VI.

printemps de 1796, songeant toujours à son voyage d'Espagne, écrivant à Bôttiger et à Heyne des lettres qui s'égaraient ou n'arrivaient à destination qu'après des mois de retard. La signature de la paix entre la France et l'Espagne vint ranimer l'espoir qu'il avait de pouvoir se rendre dans la Péninsule; il prévoyait y faire un long séjour, et il écrivait à son correspondant (1) que si, pendant ce temps, l'ordre se rétablissait en France, il retournerait auprès des siens. Le moment arriva enfin où la double espérance de Le Chevalier se réalisa. L'abbé Noël, après avoir rappelé la générosité avec laquelle son oncle avait usé du crédit dont il jouissait en Angleterre pour secourir les prêtres et les émigrés malheureux (2), ajoute qu'il eut la bonne fortune de revenir de Londres à Paris, chargé des dépêches pour l'échange des prisonniers (3). Sa correspondance ne parle de rien de semblable; elle nous apprend seulement que des passeports lui furent gracieusement envoyés de la part du Directoire. Il n'était pas véritablement émigré, rien ne pouvait donc en réalité s'opposer à son retour en France; il s'empressa d'y rentrer.

Il revint à Paris, « qu'il ne trouva pas à beaucoup

(1) Lettre du 12 septembre 1795. Appendice, nº VI.

(2) *Notice*, p. 15.

(3) Le Chevalier dit simplement (*Voyage de la Troade*, vol. II, p. 4-5) qu'il usa de son crédit auprès de Joseph Banks pour faire remettre aux commissaires français les objets d'histoire naturelle pris par des Anglais sur les vaisseaux envoyés à la recherche de La Peyrouse.

près aussi mal qu'il l'avait cru », et après trois mois passés à étudier une ville « qu'il avait habitée pendant 15 ans », mais où tout, hommes, mœurs, langage même avait changé, il mit enfin à exécution le projet qu'il caressait depuis tant d'années (1); il partit pour l'Espagne. Si depuis son départ des hommes nouveaux avaient surgi qui lui étaient inconnus, il retrouva aussi plus d'un ami de sa jeunesse, comme d'Ansse de Villoison, son contemporain, Millin plus jeune que lui de sept ans seulement, l'ancien abbé de Périgord, devenu le ministre Talleyrand, etc. C'est par l'influence du dernier peut-être qu'il avait pu rentrer en France; ce fut l'abbé Grégoire (2) qui le fit charger — mission qui lui permettait de se rendre dans la Péninsule sans danger et avec plaisir — de porter au gouvernement de Madrid le nouveau système des poids et mesures.

Il profita de son voyage pour visiter les villes du Midi de la France qu'il ne connaissait pas et pour étudier les monuments antiques qui s'y trouvaient. Il s'arrêta d'abord à Lyon, descendit le Rhône jusqu'à Avignon, parcourut la Provence, puis par Nimes, Montpellier, Béziers, Narbonne et Perpignan, arriva au pied des Pyrénées. Après les avoir franchies, traversé la Catalogne et le royaume de Valence, vu le tombeau des Scipions et les ruines de Sagonte, il atteignit Madrid au commencement

(1) Lettre du 5 janvier 1797. Appendice, n° VII.
(2) *Voyage de la Troade*, vol. II, p. 7.

de 1797. Le 5 janvier, il écrivit à Böttiger pour lui annoncer son arrivée en Espagne et lui raconter son voyage (1). Trois mois après, il lui adressait une nouvelle lettre, et le même jour, le 4 avril, il en écrivait une aussi au duc (2). Quoique rentré en France et accueilli même avec faveur, l'instabilité du gouvernement lui paraissait trop grande encore pour qu'il crût pouvoir rester à Paris; aussi songeait-il toujours à se fixer dans les États de Charles-Auguste. C'est cette raison qui le détermina à rappeler à ce prince son offre généreuse, tout en s'excusant, tant il hésitait à prendre une détermination définitive, « de différer le moment heureux où il pourrait se ranger au nombre de ses sujets ». Un devoir pieux d'ailleurs retenait Le Chevalier; son père était mort pendant qu'il était en Angleterre (3); sa mère était âgée et infirme; il craignait de la perdre aussi pendant son absence; aussi était-il maintenant, comme il l'écrivait à Böttiger (4), résolu à ne quitter la France qu'après lui avoir rendu les derniers devoirs. C'était presque renoncer d'avance à la chaire qu'il avait si longtemps sollicitée.

Le Chevalier avait été très bien accueilli à Madrid, tant par l'ambassadeur français M. de Pérignon, que par les savants espagnols, et, dès les premiers temps de son séjour, il fut nommé correspon-

(1) Appendice, n° VII.
(2) Appendice, n°s VIII et IX.
(3) Lettre à Böttiger, du 4 avril 1797. Appendice, n° VIII.
(4) Lettre au duc, du 4 avril 1797. Appendice, n° IX.

dant de l'Académie d'histoire (1). Il se proposait de visiter en entier la Péninsule; mais les événements vinrent contrarier ses projets ; l'entrée du Portugal lui fut interdite; enfin l'argent lui manqua. A la suite du coup d'État du 18 fructidor, « il vit toutes les bourses se fermer » (2). Après être rentré en France, il semble, il reprit le chemin de l'Espagne (3). Böttiger, qui ne savait ce qu'il était devenu, lui écrivit par l'intermédiaire de Millin, avec lequel il était en correspondance suivie depuis dix-huit mois (4). Le Chevalier répondit à son ami, de Bordeaux, où il s'était arrêté, pour attendre de l'argent qui lui permît « de vivre d'abord, puis de courir ». Sa lettre était datée du 1er janvier 1798.

Que devint-il pendant les mois suivants? Rien ne nous l'apprend; mais en juillet nous le retrouvons à Paris; toujours inquiet sur son avenir, il priait Böttiger, dans une lettre datée du 28 messidor an VI (5), de lui dire si le duc « était toujours dans les mêmes dispositions à son égard ». Et ce qui achève de peindre l'incertitude prolongée de sa situation, il recommandait à son correspondant de lui adresser sa réponse chez Millin (6). Cette incer-

(1) *Voyage de la Troade*, vol. II, p. 7.

(2) Lettre du 1er janvier 1798. Appendice, nº X.

(3) Lettre de Millin à Böttiger, du 11 décembre 1797, nº 7, à la Bibliothèque de Dresde.

(4) Cette correspondance volumineuse forme le volume 131 des *Briefe an Böttiger*, à la Bibliothèque de Dresde.

(5) Le 16 juillet 1798. Appendice, nº XII.

(6) Lettre du 22 août 1798. Appendice, nº XIII.

titude devait enfin cesser et sa situation se fixer; on voit, par une lettre du 13 octobre 1798 (1), qu'il demeurait alors « rue du Bac, chez le citoyen ministre Talleyrand-Périgord ». Revenu au pouvoir, celui-ci s'était empressé de s'attacher son ancien protégé ; il le prit pour secrétaire particulier.

Ce qui acheva de relever le courage de Le Chevalier, ce furent les adhésions des écrivains et des voyageurs anglais à ses découvertes ; Dalzel, son traducteur, en avait de nouveau affirmé la réalité dans un mémoire, lu à la Société royale d'Édimbourg ; Liston, Sibtorp, Hawkins, les avaient admises sans hésitation ; Dallaway, dans son livre sur Constantinople et la Grèce, venait de les confirmer à son tour (2) ; et Millin, dans un article du *Magasin Encyclopédique* (3), s'empressa de rappeler hautement tous ces témoignages rendus aux patientes recherches de son ami.

Au moment où la fortune lui souriait de nouveau, où il voyait ses découvertes approuvées et confirmées, — les critiques de Bryant (4), qui niait l'existence d'Homère et de la guerre de Troie, ne pouvaient pas sérieusement les ébranler, — la publication de l'ouvrage de K.-G. Lenz sur la Troade (5)

(1) Appendice, nº XV.

(2) *Voyage de la Troade*, vol. II, p. 10.

(3) Année 1798, vol. II, p. 266 et suiv.

(4) Le Chevalier a cru néanmoins devoir réfuter le paradoxal docteur. *Voyage de la Troade*, p. 34-61.

(5) *Die Ebene von Troja nach den Berichten von Choiseul-Gouffier*. Neustrelitz, 1798.

vint affliger Le Chevalier et lui laissa au cœur un ressentiment qu'il n'a jamais oublié. En voyant le nom du comte de Choiseul-Gouffier en tête du livre de Lenz, il crut, comme il l'écrivait à Böttiger (1), que le « savant ambassadeur réclamait par écrit ce qu'il appelait si plaisamment sa propriété dans ses conversations habituelles ». Il s'imagina que « Lenz, sans s'en douter, avait été l'instrument d'une ruse politique », et la préface maladroite et injurieuse de Binder était bien faite pour confirmer ou faire naître ses soupçons ; oubliant que Choiseul avait exploré lui-même la Troade et avait, avec l'aide de Truguet, relevé quelques erreurs qu'il avait commises, il n'a jamais cessé d'accuser en secret celui qu'il reconnaissait publiquement comme son protecteur (2), de s'être servi de ses recherches pour faire faire par Lenz d'abord et faire lui-même plus tard la description de la plaine de Troie.

Cet incident, que ses lettres à Lenz et à Böttiger, du 13 octobre 1798, nous font connaître, contribua peut-être à déterminer Le Chevalier, encore qu'il se dît peu disposé à le faire (3), à publier de nouveau le mémoire qu'il avait lu à l'Académie d'Édimbourg et qui avait fondé sa réputation. Son ami

(1) Lettre du 13 octobre 1798. Appendice, nº XIV.

(2) « Je n'en parlerais point si la justice ne m'obligeait à publier que ces difficultés furent aplanies, autant qu'elles pouvaient l'être, par le crédit, l'influence et les conseils de l'homme célèbre qui était alors chargé des intérêts de la France à Constantinople ».

(3) Lettre à Lenz, du 13 octobre 1798. Appendice, nº XIII.

Millin l'y exhortait; il se mit à l'œuvre et l'an VII (1799), sous le double titre de: *Voyage dans la Troade ou Tableau de la Plaine de Troie dans son état actuel* (1), parut, chez Laran, une seconde édition de la dissertation insérée en 1791 dans les Mémoires de la Société royale; elle était suivie d'un recueil d'inscriptions revues par Villoison. L'année suivante, an VIII (1800), Le Chevalier fit paraître, sous le titre de *Voyage de la Propontide et du Pont-Euxin* (2), une description de Constantinople et des côtes de l'Hellespont et de la Propontide, à laquelle il joignit des observations faites sur les rivages du Pont-Euxin par l'ingénieur Lafitte. Deux ans après, an X (1802), il publiait — preuve du succès qu'avait rencontré cet ouvrage — une troisième édition du *Voyage de la Troade* (3); elle était augmentée de onze chapitres, où il racontait son excursion dans les îles Ioniennes, l'Attique, ainsi qu'à Scyros et à Ténédos, et suivie de la « Justification d'Homère, des poètes et des historiens de l'antiquité », de Morritt » (4).

(1) Par le citoyen Le Chevalier, correspondant des sociétés littéraires d'Édimbourg, de Gœttingue et de Madrid. Paris, chez Laran.

(2) Par J.-B. Le Chevalier, membre de la Société libre des sciences et arts de Paris, des Académies d'Édimbourg, de Cassel et de Madrid. Paris, Dentu, an VIII (1800).

(3) *Voyage de la Troade fait dans les années 1785 et 1786*, par J.-B. Le Chevalier, membre de la Société des sciences et arts de Paris, du lycée de Caen, etc. Paris, Dentu, an X (1802).

(4) *A vindication of Homer*, etc., Yorck, 1798. — Bryant: *Some observations on the vindication of Homer*. Eton, 1799.

Depuis Bryant, il n'avait plus rencontré de contradicteurs et chaque jour de nouveaux voyageurs, comme Franklin (1), Gell (2), se prononçaient en faveur de son système et admettaient avec lui qu'Ilion se trouvait sur les hauteurs voisines de Bunarbashi; en 1840, quatre ans après sa mort, Mauduit se faisait encore le défenseur de ses découvertes (3), et Schliemann est le premier qui les ait sérieusement mises en doute, et ait placé la citadelle troyenne beaucoup plus au nord, sur la colline d'Hissarlick. Le Chevalier était arrivé au comble de la réputation, toutes les sociétés savantes s'empressaient de se l'associer; après les Académies d'Édimbourg, de Cassel, de Goettingue, de Metz et de Madrid, la Société libre des sciences et des arts de Paris, le Lycée — l'Académie — de Caen, le nommèrent membre ou correspondant. Il avait, après tant d'orages, trouvé le repos et une position assurée. On comprend aussi qu'il ne songeât plus maintenant à aller à Iéna et qu'il restât en France; peut-être même est-ce là une des raisons qui lui firent interrompre sa correspondance avec Böttiger; la lettre qu'il avait adressée, le 13 octobre 1798, à l'érudit saxon, ne fut, pendant de longues années, suivie d'aucune autre.

Que devint Le Chevalier à partir de cette date? Nous ne le savons qu'en partie; on peut croire tou-

(1) *Remarks and Observations on the Plain of Troy, made during an excursion on June.* 1799, London, 1800.

(2) *The topography of Troy and its vicinity.* London, 1801.

(3) *Découvertes dans la Troade.* Paris, 1840.

tefois qu'il conserva, au moins quelqu
place de secrétaire particulier de Talle
occupait alors. Au mois de septembre 18
même sur les états du ministère des aff
gères comme « chargé d'un travail extra
il touchait à ce titre un traitement de 4
Nous ignorons quel était ce travail ; pe
avait-il là qu'un prétexte à une indemn
nité qui aurait même, paraît-il, en 1806
à 5.000 fr.

On est surpris que Le Chevalier n'ait
ployé les loisirs que lui laissaient ses
au ministère et auprès de Talleyrand,
voyage d'Europe, dont il parlait si souv
lettres d'autrefois. Il est vrai, si l'on
neveu, il n'avait pas encore renoncé
monde. Suivant ce biographe si souven
aurait accompagné Méchain en Espag
cet astronome fut chargé de mesurer
méridien entre Rodez et Barcelone ; n
vail fut exécuté pendant que Le Cheval
Allemagne et en Angleterre ; tout au p
pu rencontrer Méchain lorsqu'il se rend
mais il se tait sur ce point. Sans doute
retourna en Espagne à la fin de 1803, a
longer sa triangulation jusqu'aux îles
l'on sait qu'atteint d'une maladie pernic
côtes du royaume de Valence, il mouru

(1) Je dois encore ce renseignement à une bien
munication de M. Tausserat-Radet.

de la Plana, le 20 septembre 1804 (1). Ce ne serait donc que cette année-là que Le Chevalier aurait pu accompagner Méchain. On voit que de doutes soulève le récit de l'abbé Noël. Est-il plus vrai qu'après la mort du géomètre, Le Chevalier aurait parcouru le midi de l'Espagne, visité Séville, Cadix, Gibraltar et poussé jusqu'en Portugal? Son biographe le fait même passer d'Espagne en Sicile, visiter l'Etna, Syracuse et Palerme et se rendre ensuite en Italie. D'après lui, il aurait, à Naples, en 1804, assisté à une magnifique éruption du Vésuve, ce qui paraît peu vraisemblable, puisque cette année-là il était en Espagne. De Naples enfin, Le Chevalier aurait gagné Rome, qu'il visita alors pour la troisième fois, ainsi que les plus belles villes de l'Italie; dernier voyage, après lequel, « riche des découvertes et des observations qu'il aurait faites sur les monuments, les mœurs et les usages de tous les pays qu'il avait parcourus » (2), il serait rentré pour toujours en France.

III.

Je crains qu'il n'y ait là un roman, arrangé à plaisir, ou du moins une confusion des temps et des choses. Les rares documents que nous avons à notre disposition ne nous permettent pas malheu-

(1) Delambre: *Histoire de l'astronomie au XVIIIe siècle*. Paris, 1827, in-4°, p. 764.
(2) L'abbé Noël : *Notice*, p. 16-17.

reusement de trancher la question. D'après ceux que nous possédons, Le Chevalier était, depuis 1802, nous l'avons vu, porté sur les états du ministère des affaires étrangères ; ils nous apprennent encore que, trois ans après, sa situation se modifia; grâce à la protection de M. de Champagny, ministre de l'intérieur, il fut, le 1er novembre 1805 (1), nommé conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (2). Il y avait loin de cette position calme et tranquille à l'existence précaire et agitée qu'il avait menée pendant la Révolution ; il semble avoir joui pleinement de sa nouvelle situation ; il ne vécut plus désormais que pour ses paisibles occupations, pour l'étude de l'antiquité, qui lui fut toujours chère, et aussi pour les sciences et les arts, qu'il aimait et cultivait dans ses moments de loisir (3). On pourrait ajouter pour quelques amis de choix.

Il en avait eu beaucoup autrefois ; on ne voit pas qu'il ait cherché à en conserver beaucoup dans sa vieillesse ; non qu'il eût oublié sans doute ceux

(1) *Archives nationales*, A F, IV, plaquette 1148, n° 19 *ter*.

(2) Une promotion de classe lui fut accordée en 1808, A F, IV, plaquette 2418, n° 32.

(3) L'abbé Noël, *Notice*, p. 20-21, dit qu'il aimait à dessiner dans ses moments de loisirs. La correspondance inédite, de 1822 à 1835, de Le Chevalier avec le directeur de l'observatoire de Dieppe, Nell de Bréauté, son « cher Télémaque », nous le montre s'occupant activement d'observations astronomiques ; il était même en rapport avec Arago. *Bibliothèque nationale*, fonds fr. Nouv. acquisitions, *mss*. 4795, fol. 119, 126, 143, etc., *mss*. 4796, fol. 219.

de sa jeunesse, mais il négligeait d'entretenir des relations trop éloignées. C'est ainsi que sa correspondance avec Böttiger resta si longtemps interrompue. Un jour vint cependant où il écrivit de nouveau à cet ancien ami. Il avait reçu la visite du fils d'un des plus célèbres chirurgiens d'Écosse, nommé Russel. Déjà docteur, ce jeune homme désirait aller étudier Iéna. Le Chevalier, qui ignorait que Böttiger eût quitté Weimar et même les états de Charles-Auguste, s'empressa de lui recommander son protégé, tout en le priant d'excuser son long silence (1). Il ne put, en le faisant, s'empêcher de jeter un regard attristé sur un passé déjà si éloigné, et après avoir rappelé les marques de bonté qu'il avait reçues de la duchesse douairière, et la « lettre infiniment gracieuse que le duc lui avait adressée en Angleterre », il terminait en suppliant Böttiger de présenter le jeune docteur à tous ses anciens amis, dont il n'osait, ajoutait-il, « prononcer le nom, de crainte qu'ils ne soient plus de ce monde ». La réserve était prudente. Si Gœthe, Bertuch et le duc vivaient encore, Herder, la duchesse douairière et, peut-être aussi, Wieland, étaient morts depuis longtemps déjà.

Cette lettre écrite après un si long silence n'est pas la dernière que Le Chevalier ait adressée à Böttiger. Dans la retraite, où il vivait maintenant, il avait

(1) Appendice, nº XV. Cette lettre, qui n'est pas datée, est postérieure à 1805 ou 1808 et est peut-être même de l'année 1823.

conservé l'amour des lettres anciennes ; il y avait un poète en particulier pour lequel il professait un véritable culte : c'était Homère. L'Iliade et l'Odyssée étaient restées sa lecture favorite ; nul n'en connaissait et n'en sentait plus vivement les beautés ; c'est dire combien il était éloigné des théories de Wolf et de son école ; il se séparait cependant des admirateurs ordinaires d'Homère sur un point. S'il croyait qu'un seul poète, et non plusieurs aèdes, avait composé l'Iliade comme l'Odyssée, s'il n'admettait pas davantage que ces poèmes immortels fussent l'œuvre d'auteurs différents, il ne pensait pas non plus qu'un simple aède eût pu les inventer ; il était convaincu que l'un des héros de la guerre de Troie avait pu seul la chanter, ainsi que les événements qui la suivirent ; ce héros, c'était Ulysse (1), qui non seulement avait pris part à tous les hauts faits du siège, mais avait encore affronté, pendant de longues années, les périls d'une navigation, qui le conduisit tour à tour sur toutes les mers connues des anciens Grecs.

Telle est l'hypothèse singulière que, sous le nom de Constantin Koliades, « professeur dans l'Université ionienne », Le Chevalier a exposée et défendue dans son livre. *Ulysse-Homère ou du véritable auteur de l'Iliade et de l'Odyssée*, dédié au lord comte de Guilford. Publié d'abord en anglais (1), sous une forme abrégée, puis en français, dans un magnifique

(1) *Ulysses-Homer, or a discovery of the true author of the Iliad and Odyssey*. London, 1829, in-8°.

volume in-folio, orné de nombreuses et belles gravures (1), cet ouvrage surprit et étonna; mais après avoir été annoncé presque avec éloges dans le Journal des Savants (2), il fut vivement critiqué dans deux articles de Letronne (3). « Peut-être, disait ironiquement ce savant, que Spiridion Koliades — le père de Constantin et l'inventeur supposé du système — aurait pu garder son secret sans grand inconvénient pour la science. Son hypothèse n'est pas seulement invraisemblable, défaut qu'elle partage avec d'autres, elle a de plus celui de ne reposer que sur des arguments sans aucune valeur et d'être en contradiction avec les seules notions qu'on peut regarder comme positives relativement à l'époque d'Homère ».

Ainsi attaquée en France, la théorie de Le Chevalier ne rencontra guère moins d'adversaires à l'étranger. Böttiger fut du nombre; mais au lieu de la combattre, il écrivit à son ancien correspondant, pour lui faire part des doutes qu'elle lui inspirait, en feignant de croire, pour ne point l'offenser, à un persiflage de sa part. La lettre était du 6 août 1830, ne recevant pas de réponse et craignant qu'elle ne se fût égarée, le 14 septembre suivant, de Vienne où il se trouvait alors, il lui en adressa une autre, par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Autriche. Enfin le 14 octobre, Le Chevalier lui écrivit. Après

(1) Paris, M. DCCC.XXIX, in-folio, VIII et 167 pages.
(2) 1829, avril, p. 253 et juillet, p. 412.
(3) Décembre 1829, p. 726-736 et janvier 1830, p. 31-41.

avoir avoué qu'il « prenait mal son temps pour lancer ses paradoxes ».

« Il m'est impossible, lui disait-il (1), de vous peindre combien vous m'avez rendu heureux, en me donnant cette marque de votre aimable souvenir. Si vous n'avez pas oublié, mon ami, les récits que je vous faisais alors sur la plaine de Troie, je n'ai pas oublié non plus votre accueil infiniment affectueux, ainsi que celui des Willant, des Gœthe, des Erder, des Bertuch; je n'ai pas oublié non plus, et je n'oublierai jamais, la protection généreuse du Prince régnant et de son auguste mère... Mais hélas, mon ami, si vous avez 70 ans, j'en ai tout à l'heure 80, et j'ai traversé bien des révolutions, sans préjudice de celles qui peut-être menacent encore les derniers jours qui me restent à passer ici-bas ».

Et après une allusion à la Révolution de Juillet :

« Eh quoi, mon ami, continuait-il, vous m'accusez de m'être déguisé sous le masque d'un professeur d'Ithaque, et d'avoir publié *Ulysse-Homère* dans l'intention perfide de mystifier ceux de mes savants compatriotes qui s'obstinent à repousser la doctrine des Χωρίζοντες (2)... Lorsque vous aurez lu le grand livre du professeur Koliades, vous verrez qu'il est bien sérieusement convaincu, à tort ou à raison, que le véri-

(1) *Briefe an Böttiger*, vol. 26, nº XXI.

(2) Il est à peine besoin de rappeler qu'on a appelé chorizontes les critiques qui regardaient l'Iliade et l'Odyssée comme l'œuvre de deux poètes différents.

table auteur de l'Iliade et de l'Odyssée ne peut être que le roi d'Ithaque ».

Böttiger maintint ses doutes et sa manière de voir, avec une force de conviction et une franchise à laquelle Le Chevalier s'attendait. Il connaissait trop depuis longtemps « la religion et la foi robuste des Wolfiens » pour en être surpris (1). La correspondance ne s'arrêta pas là ; mais Le Chevalier était souffrant ; écrire lui était à charge et ce n'est que le 26 juillet 1831 qu'il répondit à une lettre de Böttiger, datée du 8 février. « J'aurais été bien tenté, disait-il à son ami (2), de vous bouder, quand je vous ai trouvé dans l'armée des Χωρίζοντες » ; mais Böttiger venait d'être nommé correspondant de l'Académie des Belles-Lettres, comment lui aurait-il gardé rancune ? Il ne pouvait que s'excuser « de n'avoir pas été le premier à le féliciter de son succès ».

Cette lettre est la dernière que Le Chevalier ait écrite à Böttiger, la dernière du moins qui ait été conservée. L'auteur du *Voyage de la Troade* sentait chaque jour davantage le poids des années ; les infirmités, dont il se plaint dans ses lettres, augmentaient (3) ; il s'isola de plus en plus dans sa retraite. La polémique que suscita son dernier livre n'était pas faite pour l'en faire sortir, et il ne devait éprou-

(1) Lettre du 8 février 1831.
(2) Vol. 26, nº XXI.
(3) Il mourut le 2 juillet 1836.

ver aucun désir d'en entretenir Böttiger. Après s'être rouverte pendant un an, la correspondance des deux amis cessa maintenant pour toujours; mais si l'on ne doit peut-être point beaucoup regretter qu'ils n'aient pas continué à s'écrire, les lettres qu'ils ont échangées à l'époque la plus troublée de la Révolution offrent, elles, un intérêt réel et méritent par là d'être connues du public ; — je n'ai donné au contraire que de courts extraits des lettres écrites en 1830-31. — Elles éclairent bien des points restés obscurs dans la vie de l'helléniste-voyageur; elles nous font connaître quelques-uns des épisodes les plus curieux de l'existence agitée d'un compatriote que nous avons le devoir d'honorer, d'un savant dont la place est trop grande dans l'histoire de l'érudition, à la fin du XVIII[e] et durant les premières années du XIX[e] siècle, pour qu'on doive laisser tomber son nom dans l'oubli. Mais ces lettres ont encore un autre genre d'intérêt : elles nous montrent la nature cordiale des relations qui parfois s'établirent, à cette époque, entre les émigrés érudits et les savants étrangers, et elles sont un nouvel exemple, et un exemple resté jusqu'ici ignoré, de la protection généreuse que tant de Français exilés rencontrèrent auprès des princes allemands et en particulier auprès du duc de Weimar.

APPENDICE

I

Göttingue, le 20 may 1793 (1).

En réponse à votre aimable lettre du deux avril, mon digne et respectable ami, je crois vous avoir marqué que je me disposois à partir pour un voyage d'un an avec les fils de M[r] le baron de Bulow, ministre de S. M. D. auprès de la Cour électorale de Saxe. Après un séjour de six semaines à Hambourg, je me suis, en effet, mis en route le 14 du courant et suis arrivé ici le 17. Mon premier soin, comme vous pouvés bien le penser, a été de visiter mes bienfaiteurs M. Heyne (2), Dornedden (3) et Kästner (4), qui ont si genereuse-

(1) Mss. 26, n° 1.

(2) Heyne (Christian-Gottlob), célèbre philologue, né à Chemnitz, en Saxe, le 25 septembre 1729; élève de Christ et d'Ernesti à Leipzig, il avait été nommé professeur d'éloquence en 1763 à l'université de Göttingue, où il ne tarda pas à attirer l'attention par ses éditions classiques et ses études sur la mythologie.

(3) Tout ce que je sais de Dornedden, c'est qu'il était élève de Heyne et qu'il traduisit le mémoire de Le Chevalier sur la plaine de Troie.

(4) Kästner (Abraham-Gotthelf), né à Leipzig le 27 septembre 1719, mathématicien et poète; après s'être fait connaître

ment et utilement travaillé à établir en Allemagne ma petite reputation. J'ai profité en même temps de l'occasion pour augmenter le cercle de mes connoissances, et je me suis enrichi de celle de M[rs] les professeurs Heeren (1), Buhle (2), etc., qui m'ont été infiniment agréables. Je me promenois avec un de ces messieurs hier dans les rues de Gottingue, lorsque j'ai vu passer près de moi une figure bleue (!) qui ne m'étoit pas inconnue. Comme ma pauvre mémoire ne suffit pas toujours au fardeau que je lui impose et que j'ai souvent de la difficulté à remettre sur les figures les noms des personnes que je rencontre en si grand nombre dans mes voyages, je n'ai pas pu dans l'instant démêler mon inconnu. Mais la nuit, qui porte conseil, m'a éclairci l'énigme et je me suis souvenu que c'étoit le bon et savant M[r] Hennike (3), que j'avois rencontré

par des travaux sur les mathématiques, il se fit, à partir de 1750, traducteur, et fut appelé en 1753 à l'université de Göttingue, ville où il est mort en 1800.

(1) Heeren (Arnold), né en 1760 dans un village des environs de Brême, alla en 1779 étudier à Göttingue, où il devint privat-docent cinq ans plus tard ; il se fit d'abord connaître par des travaux de philologie classique ; mais à partir de 1794 il se livra tout entier aux études historiques ; il s'est surtout rendu célèbre par les *Idées sur la politique et le commerce des principaux peuples de l'antiquité* (1793-96).

(2) Buhle (Johann-Gottlieb), né en 1763 à Brunswick et depuis 1787 professeur agrégé à l'université de Göttingue, où il devint titulaire l'année suivante. Il avait, en 1791, commencé une édition des œuvres complètes d'Aristote, qui fonda sa réputation.

(3) Hennicke (Johann-Friedrich), né en 1764 à Göttingue ; élève de Heyne, il s'était fait remarquer par sa thèse de doctorat

chés vous. J'ai sur le champ volé chés lui. Nous avons parlé de vous et je lui ai promis de lui remettre une lettre pour vous avant mon départ.

Je m'acquitte avec grand plaisir de ma promesse, mon digne ami, et vous renouvelle mes remercimens de l'intérêt vif et sincère que vous prenés à mes travaux. Je n'ai point encore pu me procurer l'*Allgemeine Litteratur-Zeitung* (1), ni l'extrait qu'on a publié à Iéna de mon livre, mais tout le monde m'en parle de manière que j'ai tout lieu d'être satisfait. J'ai appris aussi par la voix publique que vous aviés corrigé l'annonce du monument d'Homère (2), et Mr Heyne en a été très satisfait. J'ai lieu de supposer que ce monument va bientôt paroitre, si le libraire auquel je l'ai confié n'est pas un fripon (3). Vous serés peut-être surpris du parti que j'ai pris au sujet de cette publi-

sur Strabon *(Geographicorum Strabonis fides*, 1791). Attaché peu après comme auxiliaire au gymnase de Gotha, il était, dès l'année suivante, devenu collaborateur de l'*Allgemeiner Anzeiger* et devait être chargé, en 1798, de la rédaction des *Éphémérides générales de Géographie*, puis, en 1800, de la *Correspondance mensuelle de Géographie et d'Astronomie*. Hennicke ne vécut plus désormais que pour les revues qu'il dirigeait : il est mort en 1848.

(1) Revue fondée en 1784 par Schütz, Wieland et Bertuch, et dans laquelle Böttiger avait publié un article sur la description de la plaine de Troie.

(2) Le prétendu tombeau d'Homère, qu'il avait vu et dessiné à Saint-Pétersbourg dans le jardin du comte Stroganoff.

(3) Le « monument » dont parle Le Chevalier n'a point été publié, et ce fut, comme on l'a vu plus haut, Heyne qui se chargea de le décrire et de l'expliquer.

cation. Toutes réflexions faites je me suis décidé à en faire la dédicace à la bonne comtesse de Bentinck (1), de dire le lieu où il a été trouvé dans l'Archipel et celui où il se trouve maintenant à Pétersbourg, en invitant la comtesse et les érudits à prononcer eux-mêmes sur le personnage dont il a renfermé les cendres, et sur l'explication des bas-reliefs. C'est là tout ce que doit et peut se permettre un malheureux Gaulois proscrit, chassé, honni et vilipandé dans tous les coins de l'Europe, *et tradidit mundum disputationibus eorum*.

Je pars, mon ami, après-demain pour Cassel. Mes deux jeunes élèves seront présentés à la Cour; j'ignore encore si les gouverneurs sont admis au même honneur. J'attends la décision de cette importante question, comme le juste attend la mort,

sans la désirer ni la craindre.

De Cassel nous irons à Aix-la-Chapelle, où nous resterons plusieurs semaines pour prendre les eaux. C'est là que vous pourrés m'écrire et m'envoyer vos commissions pour Cologne, Francfort, Stutgardt, toute la Suisse, Augsbourg, Munick, Vienne, Prague, Dresde et Berlin. Voilà l'itinéraire qui me reste à parcourir et que j'ai déjà malheureusement plusieurs fois

(1) Bentinck (Charlotte-Sophie), née comtesse d'Aldenburg, célèbre par ses voyages, son esprit et son goût pour les œuvres d'art; le *Catalogue des médailles antiques*, qu'elle avait recueillies à Amsterdam (1787), donna lieu à une vive polémique. Elle passa les dernières années de sa vie à Hambourg, et c'est là que Le Chevalier la connut. Née en 1715, la comtesse de Bentinck ne mourut qu'en 1806.

parcouru. Une fois cette besogne finie, je reprends le fil de mes courses : je retourne en Grèce, en Sicile et de là en Espagne, si surtout le nom françois cesse d'y être proscrit.

Je ne vous parle point de nouvelles. Vous savés aussi bien que moi que Dampierre (1) a été tué dans le second combat du 8 près Valenciennes, que les insurgens font des progrès effraians dans les départements de la Loire, qu'ils menacent Tours, que les Anglois sont mécontens du partage de la Pologne, que Mr le Cte d'Artois va rejoindre les insurgens et conquerir le royaume comme son ancêtre Henri 4, etc.

Ayés la bonté de me rappeller au souvenir de Mrs Villand (2), Göthe, Herder, Bertuch (3), Krause (4),

(1) A.-H.-Marie Picot, marquis de Dampierre, né en 1756, s'était déclaré en faveur de la Révolution ; nommé colonel en 1792, il se distingua à Valmy et à Jemmapes ; il fut moins heureux, comme général, dans la campagne suivante, où s'étant témérairement avancé jusqu'à Aix-la-Chapelle, il fut obligé de se replier successivement jusqu'à Liège et Louvain. Après la défection de Dumouriez, il essaya de dégager Condé ; mais il fut blessé mortellement dans les bois de Vicogne (8 mai 1793).

(2) Il est inutile de dire ce qu'étaient Wieland, dont Le Chevalier défigure constamment le nom, Gœthe, ou Herder, qu'il écrit d'ordinaire Erder : ils sont suffisamment connus.

(3) Bertuch (Friedrich-Justin), né à Weimar en 1747, écrivain et libraire célèbre, se fit connaître d'abord par des traductions de l'espagnol, collabora au *Mercure allemand* de Wieland, fonda avec lui le *Journal littéraire de Iénă*, et peu après le *Journal du Luxe et de la Mode*. Il publia aussi des *Éphémérides géographiques* et un *Bilderbuch* pour les enfants (1790). Il est mort en 1822.

(4) Kraus (George-Melchior), peintre et graveur, né en 1737

d'assurer vos dames de mes hommages et de présenter mes respects à Son Altesse, si vous en avés l'occasion.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et finis sans compliments en vous engageant à faire de même, pour ne pas perdre du papier en compliments inutiles.

II

Londres, le 4 mars 1794 (1).

Monsieur et cher ami,

J'ai remis, il y a deux mois, chés M^r le conseiller Best (2), chargé des affaires d'Hanovre ici, les deux volumes de sermons que Mr Dalzel m'avoit chargé de vous faire parvenir. Ils doivent avoir été adressés à Mr Heyne dans le courant du mois dernier, ainsi je suppose que vous les avés maintenant reçus.

Vous m'avés fait espérer, vous et Mr Bertuch, que vous employerés vos bons offices auprès de Son Altesse pour m'obtenir une place de professeur à Iena et me procurer par là le moyen d'écrire à mon aise mon

à Francfort-sur-le-Mein; maître et ami de Gœthe, il se fixa en 1775 à Weimar ; depuis 1785, il dirigeait avec Bertuch le *Journal du Luxe et de la Mode*. Il est mort en 1806.

(1) Mss. 26, n° 4.

(2) Beust, d'une famille originaire de la Marche.

voyage d'Europe. Je vous somme l'un et l'autre de votre promesse avec toute la confiance que votre amitié m'inspire. Le séjour d'Yena est, après celui de Weymar, celui de toute l'Europe que je préfère depuis que ma patrie n'est plus habitable. Vos princes sont de toute l'Europe ceux dont le sceptre me paroitra le plus léger, depuis que celui de mon infortuné maître est brisé. Je serai près de vous, près de ce bon et aimable Bertuch ; je ne serai pas loin de Heyne ; vous fourmillés de bons livres et de gens instruits ; vous avés du bon vin, de la politesse et de la gaité ; vos femmes sont douces et sensibles. C'est chés vous que je veux habiter, c'est chés vous que je veux chercher un asile, puisque vous accourés au devant du malheur que tout le monde rebutte.

Allés de ce pas chés votre ami Bertuch, salués-le de ma part ainsi que sa jolie famille. Conférés avec lui de mes intérêts, mettés tous deux la main à l'œuvre et marqués moi ce que vous pouvez faire.

Mes hommages respectueux à S. A. M[e] la duchesse. Mes civilités à vos dames.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

LE CHEVALIER.

M[r] Heyne vous fera parvenir cette lettre ; adressés lui votre réponse ; elle m'arrivera par le courrier d'Hanovre et ne me coûtera point de port. Dans tous les cas mon adrèsse ici est toujours chés M[r] Parker (1),

(1) Il est difficile de savoir de quel M. Parker il s'agit.

Oxford-Street n° 390. Toutes réflexions faites, répondés-moi par la poste le plus promptement possible. Les courriers d'Hanovre sont souvent très tardifs et je suis fort empressé de savoir le résultat de vos démarches.

III

Londres, le 5 may 1794 (1).

Il est bien étonnant, mon ami, que vous n'ayés pas encore reçu l'ouvrage que Mr Dalzel m'avoit chargé de vous faire parvenir (2). Je l'ai remis au commencement de janvier chés Mr de Best, secrétaire de la légation d'Hanovre, qui me promit de l'adresser à Mr Heyne par le premier courrier. Je passerai chés lui au premier moment pour lui rappeler cette commission.

Je n'ai qu'un instant pour vous écrire aujourd'huy et vous remercier de vos bontés, parce qu'il faut que je profite à la hâte du départ d'un Anglois de mes amis qui veut bien se charger de ma lettre et m'en épargnér le port.

(1) Mss. 26, n° 6.

(2) Andrew Dalzel (1742-1806), élève de l'université d'Édimbourg, fut d'abord précepteur dans la famille de Lauderdale et devint, aprés divers voyages, seul professeur de grec à l'université (1779) ; un des fondateurs de la Société royale (1783), il fut, deux ans aprés, nommé bibliothécaire. Il avait, en 1791, traduit en anglais, comme on l'a vu, p. 11, le mémoire de Le Chevalier, lu à la Société royale ; mais cette traduction ne fut pas publiée ; l'ouvrage dont il est ici question est : *M. Chevalier's Tableau de la Plaine de Troye, illustrated and confirmed*, etc., 1798, in-4°.

Mille et mille remercimens à vous et à Mr Bertuch. Oui, sans doute, j'accepte les bontés de Son Altesse, et je lui demande la permission de lui en témoigner ma reconnaissance très vive et très respectueuse; mais Monseigneur m'accordera-t-il le temps de voir l'Espagne et de finir mon voyage d'Europe avant d'entrer en fonction dans son université. Voilà ce qu'il m'importe beaucoup de savoir. Il se présentera, j'espère, incessamment une occasion favorable pour moi d'entreprendre cette dernière course, si essentielle à ma description; mais quand elle ne se présenteroit pas, je suis décidé, à quelque prix que ce soit, de la faire plutôt à pied, sur la tête même, s'il n'est pas possible de la faire autrement. J'amasse à ce dessein toutes les épargnes, je me refuse même jusqu'au strict nécessaire pour composer une cinquantaine de louis qui me suffiront, je pense, pour me rendre à Yena, par Madrid et Siracuse.

Une fois ce voyage exécuté, je n'aurai plus rien à regretter, ni à désirer; ma curiosité sera satisfaite et je commencerai avec courage et bonne humeur à rédiger mes journaux, vivant auprès de vous, entouré de lumières, sous la protection d'un prince valeureux, sage et ami des lettres, au sein d'une bibliothèque nombreuse et bien choisie; dans un climat agréable et facile. J'ose me flatter que mon Anacharsis respirera la paix, le bonheur et la reconnaissance (1).

(1) Il est surprenant qu'une fois rentré définitivement en France, Le Chevalier n'ait plus songé à écrire ce *Voyage d'Europe,* dont il parlait si souvent avant son retour.

Faites agréer mes hommages respectueux à S. A. Me la duchesse et à Mgr le Duc. Présentés mes civilités à Mrs Gothe, Villant et Herder. J'écrirai incessamment à Mr Bertuch.

Je vous embrasse.

IV

Londres, le 2 juin 1794 (1).

Lorsque je vous ai écrit la dernière fois, mon cher bon ami, j'étois en pourparler avec un lord pour le voyage d'Espagne, et je m'attendois à partir au plutôt avec lui pour Lisbonne. Les flottes sont sorties, l'Océan s'est couvert de canons et mon affaire a manqué. Dans la crise violente où nous nous trouvons, il est très possible qu'il y ait de prompts changemens et qu'avant l'automne les passages me soient ouverts ou par mer ou par terre pour la Lusitanie. Si cela arrivoit, vous sentés que je suis ici beaucoup plus à portée que nulle part ailleurs d'exécuter à bon marché et d'une manière très naturelle cette dernière entreprise, sans laquelle mon tableau de l'Europe restera toujours une besogne incomplète.

J'ai cru devoir écrire à S. A., premièrement pour la remercier, et secondement pour lui demander si elle exige que je me rende à mon poste sur le champ ou si elle me permet de différer jusqu'à ce que toutes mes

(1) Mss. 26, no 7.

espérances soient entièrement annéanties. Vous p
drés lecture de la lettre que je joins ici pour ce
pectable prince. Vous appuirés ma demande et
voudrés bien me communiquer la réponse le
promptement possible. Je n'écris point à Mr Ber
pour ne pas le charger de ports. Ayés la bonté d
faire part de ma lettre et engagés-le de réunir
efforts aux vôtres pour me faire assurer la place
conviendra le mieux à mes goûts lorsque mes voy
seront terminés. Mes respects à Mrs Göthe, Villar
Erder.

Je vous embrasse de toute mon âme.

Avés-vous reçu les sermons de Blair? (1).

V

King's gate, ce 25 septembre 1794 (

La vie vagabonde et errante que je mène jette
ma correspondance avec mes amis des retards et
confusion qui me désolent, mais qui sont après
inséparables du métier de voyageur. Il y a prè
trois mois que je suis parti de Londres. Votre
nière lettre qui y est arrivée à peu près à cette ép
ne m'est parvenue que ces jours derniers dans le

(1) Hugh Blair (1718-1800), né à Édimbourg, célèbre pa
éloquence, avait été mêlé à la querelle sur Ossian. Il a
cinq volumes de sermons : le premier parut en 1787 et le de
en 1801, un an après sa mort.

(2) Mss. 26. nº 9.

que j'habite. Ainsi, mon ami, ne vous offensés pas si j'y réponds si tard.

Oui, sans doute, mon ami, il eut été de mon devoir et je me serois trouvé très honoré dans d'autres temps d'entamer et de suivre une correspondance avec Son Altesse par le canal de notre ami Bertuch ou par le vôtre. J'en avois eu la pensée avant que vous m'en ayés fait mention, mais dans les circonstances actuelles la correspondance la plus innocente avec le Continent exposeroit un émigré françois à se faire chasser du Royaume, si elle ne le précipitoit pas dans de plus grands malheurs. Les partis s'échaufent ici comme ailleurs à mesure que la crise augmente, et vous voyés qu'elle approche du périgée (1). Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage pour justifier mon silence. Que pourrois-je d'ailleurs apprendre au Prince qu'il ne sache par des voies beaucoup plus sûres que la mienne. Quant aux réflexions, il ne m'attend pas pour les faire, et d'après la connoissance que j'ai de ses talents, je suis bien sûr qu'il savoit dès la *Champagne* à quoi s'en tenir sur les événements futurs. Faites usage de mon excuse, si vous le croyés nécessaire pour me conserver ses bonnes grâces. Pour cela ne négligés rien, car le plus délicieux de tous mes rêves, ma plus douce consolation dans mes maux est de songer qu'un jour encore je pourrai respirer l'air de la paix et de la liberté sous les loix d'un bon prince, et que vous ne refuserés pas, le bon Bertuch et vous, de remplacer dans mon cœur les malheureux amis que j'ai perdus!...

(1) On se serait attendu à ce qu'il eût dit « de l'apogée ».

Ce n'est point ici le temps, je vous le répète, de rien décrire, pas même la situation dans laquelle les François se trouvent. Tout ce que je puis vous dire sans imprudence, c'est que je ne souffre pour mon compte que des maux des autres; j'ai trouvé de véritables amis qui m'ont secouru de toutes les manières, et j'aurois vécu depuis mon arrivée à Londres continuellement dans la plus agréable société, si ma douleur ne m'avoit pas empêché d'en jouir. Je suis dans ce moment sur le bord de la mer près de Margate (1), dans la maison même où Charles Fox est né (2), et tout près de l'endroit où Charles II débarqua lorsqu'il fut replacé sur le thrône de ses pères par le courage et l'adresse d'un soi-disant patriote. Je vous laisse à penser combien de réflexions me suggère la porte par laquelle il entra et que j'ai positivement sous mes fenêtres. Un autre monument qui se trouve aussi dans mon voisinage, ne fournit pas moins à mes méditations: c'est un grand tombeau qui renferme les cendres des Saxons et des Danois. Ces deux peuples, après avoir conquis l'Angleterre et chassé les Bretons dans les montagnes, prirent querelle entr'eux et la vidèrent à deux pas d'ici, l'an 853 (3). Ce n'est pas

(1) Ville principale de l'île de Thanet, située à l'extrémité sud-est de l'estuaire de la Tamise.

(2) C'est à Westminster, non à Margate, que Charles Fox est né.

(3) Les souvenirs de Le Chevalier sont ici un peu confus: jamais les Danois ne se sont unis aux Saxons pour chasser les Bretons; ceux-ci étaient depuis longtemps refoulés dans les montagnes de l'ouest, quand les Danois cherchèrent à enlever aux Saxons leurs conquêtes.

tout: à quelques milles de King's gate, tout près de Sandwich, nous avons aussi les ruines les plus remarquables d'un camp romain fortifié par Vespasien. On l'appeloit autrefois Rutupium, et on le connoit de nos jours sous le nom de Richboroug Castle (1). Vous voyés, mon ami, qu'au milieu de la tempête politique, qui balotte le vaisseau de l'Europe, je ne perds pas de vue mes vieilleries. Archimède dessinoit des figures sur la place pendant le siège de Syracuse. Il n'est pas défendu d'imiter un aussi grand homme, quoiqu'il soit défendu de se comparer à lui. A propos de vieilleries, avés-vous vu mon tombeau d'Homère? J'ai écrit à M. Heyne pour le prier d'en adresser un couple de copies au Prince et à Madame la duchesse douairière. Comme il seroit possible que ma lettre ne lui fût pas parvenue, voulés-vous bien vous charger de lui en demander trois, en offrir deux au palais et garder le troisième pour vous et vos amis.

Mon voyage d'Espagne me trotte toujours dans la tête, et si la paix s'avise de se faire attendre au-delà de l'année prochaine, comme je ne veux pas mourir sur pied d'impatience, je courrai les risques de la guillotine et je m'embarquerai à Falmouth. Il est temps de finir mes courses, si je veux encore conserver quelque fraîcheur d'imagination pour écrire et quelque force dans la main pour conduire la plume.

Présentés mes hommages respectueux à Leurs Altesses Sérénissimes, embrassés tous nos amis et assurés Madame Böttiger de mon respect. Votre ami. Vale et ama.

(1) Rvtvpiae, aujourd'hui Richborough. *Corpus inscriptionum latinarum*, vol. VII, carte.

VI

Bath, ce 12 septembre 1795 (1).

Il y a près d'un an, mon ami, que Son Altesse S. Mgr le duc regnant de Weymar, m'honora d'une lettre très obligeante, dans laquelle il m'accordoit gracieusement la permission de continuer mes voyages, en m'assurant qu'il seroit toujours disposé à m'accueillir à mon retour dans son université d'Yena. J'eus l'honneur de lui répondre sur le champ pour le supplier d'agréer les témoignages de ma reconnaissance. Vous m'écrivites quelque temps après et vous m'engageâtes à entreprendre une correspondance dont vous et Mr Bertuch deviés être les intermédiaires. Je ne perdis pas un instant pour vous répondre, et je remis ma lettre à un jeune François qui partoit pour l'Allemagne et qui me promit de vous la faire parvenir. Quelle a été ma surprise lorsque ces jours derniers un des amis de mon commissionnaire m'a rapporté ma lettre en me disant que le pauvre jeune homme étoit mort en route. Dans le même moment on me remet une lettre de Mr Heyne qui m'apprend que vous vous plaignés tous de mon silence. Vous avés sans doute bien raison, mais vous verrés par la lettre originale jointe ici que je n'ai pas autant de torts que vous l'avés cru.

(1) Mss. 26, nº 10.

Faites-en, mon ami, le meilleur usage que vous pourrés auprès de S. A. et de Mr Bertuch. Assurés Son Altesse que j'ai eu l'honneur de lui écrire et que si je ne craignois pas de lui paroître indiscret et importun, j'aurois encore celui de lui répéter combien j'ai été reconnaissant de ses bontés.

Tenant toujours à mon projet favori de terminer mon voyage d'Europe, je n'ai point voulu quitter l'Angleterre, parce que c'est le point le plus favorable d'où l'on puisse partir pour se rendre en Portugal. La continuation de la guerre m'a jusqu'à présent empesché de me mettre en route, parce que ma propre expérience ne m'a que trop appris combien un *gelehrter* (1) françois est facilement suspecté d'être un émissaire de la Convention dans les païs où il voyage. Maintenant que l'Espagne a fait la paix (si cette paix, ainsi que celle du roi de Prusse, n'est pas une *paix plâtrée, pour laisser couver une guerre civile),* je ne tarderai sûrement pas à me mettre en route; mais il m'est impossible de fixer d'ici la longueur du séjour qu'il me faudra faire dans ces deux royaumes pour y acquérir ou au moins y glaner à peu près autant de connoissances que j'ai fait ailleurs. Je vous fais cette réflexion, afin que si l'emploi que S. A. S. a bien voulu m'accorder ne pouvoit pas rester aussi longtemps vacant, qu'on ne balançat point à le remplir. L'état de la France éprouve d'ailleurs des vicissitudes si extraordinaires et si rapides que les honnêtes gens

(1) Un « savant ». Le Chevalier aime à se servir, à l'occasion, de mots ou d'expressions allemands.

peuvent former au moins des désirs, sinon des espérances d'y rentrer. Si pendant mon séjour en Espagne l'ordre se rétablissoit, vous jugés bien que je serois alors dans le cas et même dans la nécessité de retourner dans ma famille, où ma présence est devenue bien nécessaire depuis la *mort de mon pauvre père,* qu'on vient de m'apprendre ces jours derniers.

Vous voilà au fait de mes excuses et de mes projets, mon ami; je les recommande à votre amitié; employés-les à me conserver les bontés de Son Altesse et l'estime de vos aimables Saxons.

Je vous embrasse de tout mon cœur et je vous prie de présenter mes respects à vos dames et de me rappeller au souvenir de M. et Me Bertuch, de Mrs Villand, Göthe, Erder et Schütz (1).

Dalzel m'a écrit avant-hier. Il me demande si vous avez traduit les sermons de Drisdale (2). Je suis bien aise de vous apprendre aussi de sa part que mes découvertes dans la plaine de Troye viennent d'être confirmées par les relations de deux voyageurs anglois

(1) Schütz (Christian-Gottlieb), né en 1747 dans le comté de Mansfeld, étudia d'abord la théologie, puis, sur le conseil de Semler, accepta une chaire de mathématiques à la *Ritterakademie* de Brandebourg; mais il la quitta bientôt pour une place de professeur au séminaire de Halle. Appelé, en 1779, à l'université de Iéna, il y fonda, en 1784, avec Wieland, Hufeland et Bertuch, *l'Allgemeine Litteratur Zeitung,* et les articles qu'il y publia lui acquirent bientôt une réputation universelle.

(2) Drysdale, John (1718-1788), théologien écossais, considéré comme un maître de l'éloquence; ses sermons avaient été publiés après sa mort par son gendre A. Dalzel, avec une notice biographique.

très distingués (1), qui ont été sur les lieux dans le courant de l'an dernier. Vous verrés bientôt dans vos papiers allemands un extrait de leur témoignage.

Je pars demain d'ici pour aller faire une course dans le païs de Galles. Si vous m'écrivez, adressés vos lettres à M. Heyne, qui me les fera passer par le chargé d'affaires d'Hanovre. Mon adresse actuelle à Londres est chez Francis Burdett (2), esq[re], Stratton Street, Piccadilly, n° 1.

VII

Madrid, 5 janvier 97 (3).

Ich ervartete in London d. nöth. Passeports um nach Frkr. zuruckkehr(en) (4) et tâcher d'y recouvrer les débris de ma fortune; ils m'ont été expédiés avec toute sorte de grâce de la part du Directoire, et j'ai eu

(1) Dallaway et Liston propablement.

(2) Troisième fils de sir Robert Burdett, né en 1770, avait voyagé en France pendant les premières années de la Révolution ; rentré en Angleterre en 1793, il avait épousé peu après son retour Miss Sophia Coutts, fille d'un riche banquier. Devenu membre du Parlement (1796), il fit une vive opposition au ministère, l'accusa de porter atteinte aux droits du peuple et critiqua vivement la guerre contre la France. On comprend que Le Chevalier ait trouvé chez lui une bienveillante hospitalité.

(3) Mss. 26, n° 12.

(4) « J'attendais à Londres le passeport qui m'était nécessaire pour retourner en France ».

la délicieuse jouissance de revoir ma patrie après 6 ans d'absence et de malheurs ; je ne l'ai pas trouvé(e) non plus à beaucoup près aussi mal que je l'avois imaginé et que l'imaginent encore les ennemis qui veulent la détruire.

Je suis donc revenu à Paris ; j'ai passé 3 mois à étudier une ville que j'avais habitée pendant 15 ans ; ce n'étoient plus les mêmes hommes qui la peuploient ; je n'y retrouvois plus les mêmes mœurs ; on y parloit à peine le même langage... J'en suis parti dans l'intention de parcourir les provinces du midi que je n'avois jamais vues, d'y observer l'esprit public et ces beaux monuments antiques dont on m'avoit fait craindre la destruction ; j'ai passé sur les ruines de Lyon ; j'ai descendu le Rhône jusqu'à Avignon ; j'ai vu la fontaine de Vaucluse ; j'ai parcouru la Provence ; j'ai été à Marseille, mais je n'ai pas osé aller à Toulon. Enfin, à travers les délicieuses villes de Nismes, Montpellier, Bezier(s), Narbonne et Perpignan, je suis arrivé au pied des Pyrénées et des retranchements inexpugnables, où 2 grandes nations intéressées à s'aimer ont versé le plus pur de leur sang pour servir la cause d'une troisième qui les haït également toutes 2. J'ai traversé la Catalogne, le beau royaume de Valence et le célèbre pays de Don Quichotte et de sa Dulcinée ; j'ai vu le tombeau des Scipions (1), les magnifiques ruines de Sagunte et le village du Toboso.

Les savants français ont découvert de nouveaux

(1) P. Cornélius et Cn. Cornélius Calvus son frère, tués tous deux à 29 jours de distance dans un combat contre Asdrubal.

poids et de nouvelles mesures. J'apporte ces instruments en Espagne, et je suis chargé d'en faire connaître tous les avantages; quand cette mission sera terminée, quand j'aurai recueilli de plus les réponses à différentes questions qui m'ont été remises par l'Institut national, je repartirai pour Paris, et je verrai en revenant la partie occidentale de la France que je n'ai point encore vue, ou bien si mes moyens me le permettent, j'irai visiter les antiquités des Maures à Grenade et à Cordoue, puis je passerai en Sicile et de là à Goettingue par Lacédémone et l'Arcadie.

Recevez, en attendant, les *Images de mes tombeaux* (1), et tachés de les traiter mieux en peinture que vous ne l'avez fait lorsqu'on vous les a décrits. Tous les voyageurs anglois que je rencontre et qui ont vu ces monuments de leurs yeux, sont tous convaincus de leur authenticité. Revenez donc un peu de votre incrédulité et ne dénigrés pas mes saintes reliques.

VIII

Madrid, ce 4 avril 1797 (2).

Monseigneur, en partant de Londres l'an dernier je pris la liberté de renouveller à Votre Altesse Sérénissime les témoignages de ma reconnoissance pour

(1) Il s'agit sans doute des dessins du prétendu monument d'Homère.

(2) Mss. 26, nº 13.

ses bontés et de lui annoncer en même temps mon projet de voyage à travers la France et l'Espagne (1). Je viens de mettre à exécution cette pénible entreprise et je m'empresse, Monseigneur, de vous en faire part, espérant assés de la bienveillance de votre Altesse pour être sûr qu'Elle n'y sera pas indifférente. Voilà enfin, après quinze ans (2) de fatigues, mon voyage d'Europe terminé. Il ne me reste plus qu'à chercher un lieu convenable pour le mettre au net et le publier. Depuis que j'ai eu respiré l'air de Weymar, il m'en est resté de délicieux souvenirs. Je n'avois point auparavant vu et je n'ai pas vu depuis, un seul endroit qui m'ait offert un ensemble aussi complet et aussi attrayant, un peuple doux et poli, une troupe de savans aimables et d'un commerce paisible, un païs agréable et peu dispendieux, un prince enfin d'un caractère accompli. Tous ces avantages qu'il est si difficile de rencontrer réunis dans la crise horrible où se trouve l'Europe me détermineroient sur le champ, Monseigneur, à vous rappeller les offres généreuses que vous avés daigné me faire, si le plus sacré de tous les devoirs ne m'appelloit au secours d'une mère âgée et infirme qui n'a d'autre espoir qu'en moi.

Je suis donc encore une fois forcé, Monseigneur, de différer le moment heureux où je pourrai me ranger au nombre de vos sujets, mais je n'en persisterai pas

(1) Cette lettre est perdue, ainsi que celle de Le Chevalier écrite à Böttiger en 1796.

(2) Il faudrait 13 ans ; les voyages de Le Chevalier n'ont commencé qu'en 1784.

moins à vous en manifester le désir, et je vous supplierai de m'en conserver le titre jusqu'au moment où il me sera permis d'en jouir.

Oserois-je vous supplier, Monseigneur, de présenter mes hommages respectueux à Son Altesse Madame la Duchesse Douairière, et de me rappeller au souvenir de Mgr l'Archevêque de Rheims (1) et M[me] la comtesse de Tallerand, s'ils se trouvent encore dans vos États.

Je suis, avec le plus profond respect, Monseigneur, de votre Altesse Sérénissime, le très humble et très obéissant serviteur,

Le Chevalier,
Membre des Académies d'Édimbourg,
de Götting(ue) et de Madrid.

IX

Madrid, ce 4 avril 1797 (2).

Mes bons amis, Messieurs Bertuch et Böttiger,

Comme je profite du couvert d'un ministre étranger, je vous écris collectivement pour ne pas abuser de sa complaisance en le chargeant d'un gros paquet. Ce ministre est M. le comte de Rhôde (3), envoyé de Sa

(1) Alexandre-Ange Talleyrand-Périgord, qui occupait le siège épiscopal de Reims depuis 1777, et conserva son titre jusqu'en 1817, époque où il fut nommé à Paris.

(2) Mss. 26, n° 14.

(3) Je ne sais rien de plus de ce comte que ce qu'en dit Le Chevalier,

Majesté Prussienne en Espagne. Il vous a tous connus à Weymar et nous avons passé une matinée délicieuse à parler de votre païs, de votre prince et de vous.

Vous ne serés pas surpris de me savoir à Madrid, quoiqu'il y ait fort peu de temps que j'étois en Angleterre. Si ma dernière lettre de Londres vous est parvenue, vous avés été informé du projet que j'avois de traverser la France pour me rendre en Espagne et terminer par là mon voyage d'Europe. Je l'ai exécuté, mes amis, ce hardi projet, mais ce n'a pas été sans de grandes difficultés et de grandes dépenses. C'est maintenant que mon journal grossi des événements de ma patrie, pourroit devenir intéressant, si je savois où trouver un lieu paisible pour le mettre au net. Weymar me tend les bras, je le sais, et j'aurois grande envie de m'y rendre ; mais une mère âgée et infirme m'appelle à grands cris du fond de la Normandie. Il faut remplir les devoirs de la nature avant de songer à ses plaisirs. Si je vais donc vous joindre, mes amis, dans votre délicieuse Athènes, ce ne sera qu'après avoir fermé les yeux de celle qui m'a donné le jour. Conservés-moi néanmoins toujours votre bienveillance et votre amitié, et faites en sorte que votre souverain ne cesse point de m'honorer de ses bontés.

Mes respects à Mrs Villant, Göthe, Erder, etc.

Je vous embrasse de toute mon âme.

Le Chevalier,
des Académies d'Édimbourg, de Gottingue et de Madrid.

X

Bordeaux, ce 1er janvier 1797
(12 nivôse an VI) (1).

J'ai reçu, mon ami, votre lettre du 15 novembre par notre ami commun Mr Millin (2), auquel je renvoye celle-ci en le priant de vous la faire parvenir (3).

Oui, mon ami, lorsque je vous écrivois dernièrement de Madrid, j'avois de grands projets dans l'imagination, mais ils étoient difficiles à mettre à exécution, et je me suis vu à mon grand regret forcé d'y renoncer. Premièrement les portes de Lisbonne et du Portugal m'ont été fermées; deuxièmement la navigation de la Méditerranée a été impraticable ; troisièmement enfin, et c'est ici le plus dangereux de tous mes obstacles, les fonds m'ont manqué. Il a donc fallu revenir en France tourmenter mes débiteurs. Le fameux 18 (4)

(1) Mss. 26, nº 15. C'est par un lapsus que Le Chevalier a écrit 1797, il faut 1798.

(2) Millin de Grandmaison, archéologue célèbre, né à Paris en 1752 ; il avait fondé en 1792 avec Noël le *Magasin Encyclopédique*, qu'il dirigea seul à partir de 1794 et dont il fit une des revues les plus importantes de l'époque. Il est connu surtout par son *Voyage dans les départements du Midi*. Il était en correspondance avec Böttiger depuis 1794 et y resta jusqu'à sa mort arrivée en 1818.

(3) « Le citoyen Le Chevalier est toujours en Espagne, écrivait Millin à Böttiger le 11 décembre 1797 (Mss. 131, nº 7).... Je vais lui faire passer votre lettre par le Ministère de l'Intérieur. »

(4) Le 18 fructidor (4 septembre 1797).

est arrivé, les bourses se sont fermées beaucoup plus serré qu'auparavant, et bref me voilà à Bordeaux attendant qu'il leur plaise de s'ouvrir pour me faire vivre d'abord, puis ensuite pour me permettre de courir.

Vous m'avés fait grand plaisir en m'apprenant les nouveaux succès de ma *Troade* et vous m'obligerés beaucoup de me transmettre un exemplaire de la dissertation de Mr Dalzel (1). J'ai les mêmes raisons et *peut-être* de *plus fortes* encore pour garder le silence avec lui. Ayés la bonté de le lui dire et de lui parler souvent de ma reconnoissante amitié. Vous le chargerés aussi de me rappeller au souvenir de tous mes amis et confrères à l'Académie.

Que me parlés-vous, mon ami, d'anciens Grecs pour lesquels une *certaine heure* va sonner? (2). J'aurois sur cette *heure* là bien des choses à vous dire. Nous en parlerons quelque jour. En attendant, tâchés, vous autres, de régler votre horloge sur le *temps vrai* et de n'y toucher surtout qu'à la dernière extrémité.

Si vous avés envie de vous procurer à Madrid l'ouvrage dont vous me parlés, vous voudrés bien me le marquer et m'indiquer la manière de vous le faire parvenir.

Salués M. Bertuch de ma part et dites-lui que je suis trop *low-spirited* (3) pour m'occuper maintenant d'autre

(1) Sans doute *Chevalier's Tableau de la plaine de Troie, illustrated.* Cf. lettre III, note 2.

(2) L'heure de la délivrance sans doute, qui devait se faire attendre 26 ans. Il semble, d'après cette phrase, que Le Chevalier n'augurait pas mieux des Grecs que Villoison.

(3) Abattu ou découragé.

chose que de ma santé et de mon dîner. Je lui souhaite, ainsi qu'à son épouse, à la votre et à tous mes amis de Weymar et d'Yéna toute la prospérité dont ils sont si dignes. Rappellés-moi aussi au souvenir de votre jeune botaniste et de son père (1). Tachés de faire parvenir mes salutations au savant Heyne et travaillés tous de concert à entretenir Mgr le duc de Weymar dans les bienveillantes dispositions dont il m'honore; présentés-lui mon respect ainsi qu'à Mme la Duchesse Douairière.

Vous savés mieux que moi les moyens de me transmettre l'ouvrage de Dalzel. Le citoyen Millin pourra vous en fournir; je vais l'en prier. Adieu, mon brave ami, conservés-moi votre amitié et croyés à la durée de la mienne.

L. C.

XI

Paris, ce 28 messidor an VI (2).

L'ouvrage du Dr Dallaway (3) sur Constantinople et la Grèce nous est parvenu, mon cher Böttigher. J'y ai vu avec plaisir et reconnoissance que ses observations dans la Troade étoient parfaitement d'accord avec les miennes et qu'il avoit même la bonté de m'attribuer le

(1) Serait-il question ici de Du Vau, réfugié à Weimar et attaché à l'Institut du Belvédère, dont il est aussi fait mention dans la correspondance de Millin et de Böttiger?

(2) Mss. 26, n° 17. Le 16 juillet 1798.

(3) James Dallaway (1763-1834), polygraphe; nommé, en 1794, par la protection du duc de Norfolk, médecin de l'ambassade

mérite de la découverte. J'aurois été bien aise d'avoir le mémoire que notre ami Dalzel a lu à l'académie d'Édinbourg, mais sans doute vous n'avés pas eu la facilité de vous le procurer, et peut-être encore moins celle de me le faire parvenir.

J'ai au reste une grace plus essentielle que tout cela à vous demander, mon ami. Vous savés que notre protecteur commun a eu la générosité de m'ouvrir sa bibliothèque d'Yéna et de me permettre de m'y établir pour y faire des recherches utiles à la publication de mes voyages. Pourriés-vous me dire s'il est toujours dans les mêmes dispositions à mon égard et si je puis hazarder sans imprudence de me rapprocher de vous (1). Adressés votre réponse au citoyen Milin, conservateur de la Bibliothèque nationale.

Présentés mes hommages respectueux (et) Rappellés-moi au souvenir de Mme Böttigher. Faites mes amitiés à Bertuch, à Villante, Gôthe et Erder. Villoison est toujours dans la bibliothèque d'Orléans et se dispose à donner bientôt sa comparaison de la Grèce ancienne et moderne (2).

Salut et haute estime.

Trojanus Eques.

anglaise, près de la Porte, il publia à son retour du Levant un livre qui le rendit célèbre : *Constantinople ancien et moderne, et excursions sur les côtes et dans les îles de l'Archipel et dans la Troade*. Londres, 1797, in-4°.

(1) On voit par là dans quelle incertitude vivait Le Chevalier au sujet de son avenir ; Talleyrand, sur lequel surtout il aurait pu compter, était alors en disgrâce.

(2) Un fragment d'une lettre, où Le Chevalier écrivait à Heyne

XII

A Paris, ce 5 fructidor an VI
(22 août 1798) (1).

J'ai reçu, mon ami, l'exemplaire de la dissertation que vous avés eu la bonté de me faire parvenir (2). M. Milin, qui a bien voulu me la remettre de votre part, en a fait un extrait très intéressant dans le *Journal enciclopédique* (3), dont il est le rédacteur, et m'a fort engagé à profiter des savants commentaires de mes amis pour travailler une seconde édition. J'ignore encore si j'aurai le courage de m'y résoudre. Il faut en avoir beaucoup pour sacrifier aux Muses au milieu du tapage des révolutions. Vous ne vous en doutés pas vous autres, qui habités la bienheureuse vallée de Tempé. Les Perses et les Grecs ont beau guerroyer dans le voisinage de la Thessalie, les eaux du Penée

qu'il avait vu Villoison en passant par Orléans à son retour d'Espagne, dit au contraire: « Il annonce son grand ouvrage ; mais je doute qu'il paroisse encore de long temps ». *Briefe an Böttiger*, mss. 26, nº 19, s. d. L'histoire comparée de la Grèce ancienne et moderne de Villoison ne parut jamais.

(1) Mss. 26, nº 16.

(2) Probablement les *Griechische Gemälde, mit archæologischen und artistischen Erlæuternugen der Originalkupfer*. Weimar, 1798, 232 p.

(3) Non le *Journal*, mais le *Magasin Encyclopédique*, an. 1798, vol. III, p. 458-478.

n'en sont pas troublées et les tranquilles habitans de ses rives ne quittent pas leur chalumeau.

Si vous avés bien compris le sens de ma dernière lettre, mon ami, vous avés dû voir que je ne renonce point à l'espérance de me rapprocher de vous ; mais avant de m'y livrer tout à fait, il faut que je sois bien assuré que les sentimens de vos maîtres à mon égard n'ont point changés. Vous me le dirés franchement, mon ami, et vous ne craindrés pas de m'affliger en me disant la vérité.

Votre ami pour la vie.

LE CHEVALIER.

Vous me répondrés par Milin.

XIII

Paris, ce 22 vendémiaire an VII de la République
(13 octobre 1798, ancien style) (1).

Monsieur, j'ai reçu avec autant de plaisir que de reconnoissance l'ouvrage infiniment intéressant que mon excellent ami Charles Bœttiger m'a transmis de votre part (2). Je ne me vanterai pas de l'avoir médité

(1) Mss. 26, nº 18. Cette lettre est adressée à Karl-Gotthold Lenz, philologue connu, né en 1763 à Gera et mort en 1809, professeur au gymnase de Gotha.

(2) *Die Ebene von Troja, nach den Berichten von Choiseul-Gouffier und andern Reisenden.* Neustrelitz, 1798. Deux ans après parut : *Le Chevalier's Reise nach Troas.* Altenburg, 1800.

jusqu'à présent avec toute l'attention dont il est digne. L'abondance et la difficulté de la matière exigent plus de tems que je n'èn ai pas eu jusqu'ici seulement pour le parcourir. Je ne veux cependant pas, que M. votre frère se sépare de moi sans vous porter mes observations avec le tribut de ma reconnoissance. Je vous les soumettrai avec toute la franchise et la candeur dont je suis capable, et je suis bien sur que mon langage ne sera étranger ni à votre esprit, ni à votre cœur. Je suis Normand, comme vous l'avez fort bien observé dans le précis de ma vie, que vous avez daigné publier, et quoique nos deux familles se soient séparées depuis plusieurs siècles, je me suis assuré par ma propre expérience de l'attrait reciproque qui existe entre les Saxons de l'Elbe et ceux de l'embouchure de la Seine.

Votre préface contient des détails sur le comte de Choiseul et ses ouvrages, qui vous ont été communiqués par M. Binder (1). Avant d'entrer en matière sur les inconveniens qui peuvent résulter de cette publication, je vous observerai, que vous avez défiguré le nom du jeune astronome qui a peri à Constantinople victime de son zèle et de ses travaux. Il s'appelloit *Tondu* (2), et non pas *Donta*. Quant à l'***historique singulièrement détaillé***, que vous exposez au regard

(1) J'ignore quel est ce Binder, et je n'ai pu découvrir l'ouvrage de Lenz dans aucune bibliothèque de Paris. A la vente des livres de Le Chevalier s'en trouvait un exemplaire, qui était accompagné de la lettre d'envoi de Böttiger.

(2) Astronome, qui accompagnait Choiseul-Gouffier.

du public sur les citoyens *Truguet* (1) et *Casas* (2), il ne m'appartient point d'examiner ce qu'il contient de vrai et de faux. Je ne dois pas m'établir juge entre le comte de Choiseuil et ces deux individus, célèbres chacun dans son genre. C'est à eux à défendre leur réputation, si, comme je le crois, ils y mettent du prix. Mais vous, Monsieur, en attachant votre nom respectable à de pareilles imputations, ne craignez (vous) pas de vous être rendu l'instrument d'un parti, et l'historien trop complaisant de quelqu'injustice. Que cette réflexion de ma part ne soit pas confondue avec de la malveillante critique, je vous en prie, et voyez-y seulement l'intérêt d'un ami sincère de tous les vôtres.

Lorsque j'ai vu le nom de Choiseuil-Gouffier au premier chapitre sur la Troade, comme je connois l'importance que ce malheureux seigneur met aux bagatelles littéraires, et que je me souviens toujours en frémissant que les *portes Scées* ont manqué m'ouvrir celles de la Bastille sur sa recommandation, j'ai cru, je vous l'avoue franchement, que l'ambassadeur antiquaire étoit encore sur mes épaules. Je m'attendois

(1) Le lieutenant de vaisseau qui commandait le brick le Tarleton ; il était chargé de relever les côtes de l'Hellespont et de la Troade.

(2) Artiste de talent, né en 1756 à Azay-le-Ferron. Emmené par Choiseul-Gouffier à Constantinople, il visita la Syrie, pénétra jusqu'à Palmyre, parcourut la Palestine et remonta la vallée du Nil, dessinant sur sa route les sites et les monuments célèbres qu'il rencontrait. Il commença en 1799 la publication des *Voyages pittoresques de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine et de la Basse-Égypte,* dont 30 livraisons seulement ont paru. On y remarque les magnifiques dessins des ruines de Palmyre.

à chaque ligne à trouver des bordées semblables à celles dont il orne sa conversation habituelle sur mon compte ; mais j'ai commencé à respirer, quand j'ai vu que tout se bornoit à une simple comparaison de mon journal et du sien. Vous avez dû être frappé, Monsieur, de la prodigieuse ressemblance que ces deux journaux ont entre'eux. Il est rare que les voyageurs s'accordent aussi parfaitement sur les païs qu'ils parcourent, et je suis persuadé que beaucoup de lecteurs ne trouveront moyen d'expliquer une harmonie aussi extraordinaire entre le comte et moi qu'en supposant que l'un de nous a eu quelque connoissance du manuscrit de l'autre.

Quoi qu'il en soit, j'applaudis de tout mon cœur à l'heureuse idée que vous avez eue de rassambler dans un seul volume tout ce qui a déjà paru sur ce sujet. Ces materiaux précieux me seroient d'une grande utilité, si j'avois le temps et les moyens de faire une seconde édition de mon ouvrage. Mais il n'y faut pas songer. Je suis d'ailleurs tellement fatigué des persecutions que me suscitent de toutes parts les prétendus concurrens à mes découvertes, qu'il me paroît beaucoup plus convenable à ma tranquillité de les leur abandonner, que de les défendre.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon estime et procurez-moi l'occasion de vous témoigner mon zèle, si je suis assez heureux pour qu'il vous soit utile ici.

Le Chevalier.

J'ai l'honneur de joindre ici quelques prospectus du magnifique ouvrage de Casas(1).

(1) *Les Voyages pittoresques de la Syrie, de la Phénicie*, etc.

XIV

Paris, ce 12 vendémiaire an VII
(13 octobre 1798) (1).

J'ai reçu, mon excellent ami, l'ouvrage de M. Lenz et j'ai eu l'avantage de faire connoissance avec M. son frère (2). Mon premier mouvement, comme je le lui marque, en voyant le nom du comte de Choiseuil à la tête du livre, *in capite libri*, a été de croire que ce savant ambassadeur reclamoit par écrit ce qu'il appelle si plaisamment sa propriété dans ses conversations habituelles. Il ne m'est pas encore bien démontré que M. Lenz, sans s'en douter, n'ait été l'instrument d'une petite ruse politique, que je dois mieux comprendre que lui. Quoi qu'il en soit au reste, tant que les choses resteront au point où elles en sont, je n'ai pas le mot à dire. Ceux qui, dans la préface fournie par M. Binder, ont été traités de voleurs et de *traîtres (Verräther zu sein Wohlthater)* (3), ont reçu le cartel ; c'est à eux à l'ac-

(1) Mss. 26, nº 20.

(2) Christian-Ludwig, né à Gera en 1760, étudia à Iéna et à Leipzig ; un moment secrétaire de Basedow, il accepta en 1787 la direction d'une maison d'éducation à Schnepfenthal. En 1796, il fit avec quelques élèves un voyage en Danemark et en Suède et deux ans après en France. C'est alors qu'il fit visite à Le Chevalier.

(3) « Traîtres envers leurs bienfaiteurs ». Le double solécisme *sein* pour *ihrem* montre que Le Chevalier ne connaissait pas l'allemand aussi bien que l'a prétendu l'abbé Noël, p. 21.

cepter ou à souffrir avec la patience des bons caractères. Quant à moi, du moment où on me jettera le gant, on peut être bien sûr qu'il sera relevé.

Je vais, mon ami, faire toutes les informations que vous me demandés au sujet du voyage espagnol (1), et si je suis assés heureux pour le trouver, je le remettrai aussitôt à l'ami Millin. Dans peu de jours je serai plus libre et vous écrirai plus au long. Celle-ci est seulement pour vous donner une petite marque de souvenir et pour ne pas laisser partir M. Lenz sans le charger de quelque chose pour vous. Mes respects très humbles à Monseigneur, à Madame la Duchesse son épouse et à Madame la Duchesse Douairière. Mille compliments aux amis.

Je joins ici quelques prospectus du magnifique ouvrage de Cazas. Si Son Altesse désire souscrire, elle y trouvera l'adresse de l'auteur.

Le 24 vendémiaire.

J'ai dîné hier, mon ami, à côté du chevalier Azara (2), ambassadeur d'Espagne, et n'ai pas manqué de lui

(1) Voyage autour du monde par un certain Malespina, dont il est question dans le post-scriptum de cette lettre.

(2) Diplomate espagnol, né en 1731 à Barbunalès en Aragon, mort à Paris le 26 janvier 1804, connu par son goût pour les arts et par ses travaux littéraires. Il fut longtemps ambassadeur à la Cour de Rome, et s'intéressa aux fouilles qui furent faites à cette époque dans les environs de la ville éternelle. Il était encore à Rome au moment de l'occupation française et plus

parler du voyage autour du monde. Voici littéralement ce qu'il m'a répondu. Malespina, auteur du voyage, est enfermé au château de la Corogne pour s'être mêlé dans une intrigue de Cour. Ainsi il n'y a aucune espérance de voir paroître son intéressant journal, jusqu'à ce qu'il ne soit mis en liberté!

D'après le rapport de l'ambassadeur vous pouvés, je crois, vous dispenser de faire de nouvelles informations. Si le hazard rendoit la liberté au captif, j'en serai instruit et vous ne tarderés pas à l'être.

Der Verfasser dieses Briefes wohnt beym Minister (1) cit. Taleyrand-Perigord, rue du Bacq, à côté de la rue de Grenelle.

XV

Cher et respectable ami (2), si vous vivez encore et si vous avez la générosité de conserver quelque souvenir

tard fut envoyé en mission à Paris ; il y resta jusqu'au moment où le gouvernement espagnol, inquiet des intentions de Napoléon, rappela son envoyé. Azara, entre autres, a publié les *Œuvres de Mengs,* avec une notice sur la vie de ce peintre. Parme, 1780, in-8°.

(1) « L'auteur de cette lettre demeure chez le cit. ministre ».

(2) Mss. 26, n° 21. Cette lettre non datée est postérieure au 1er novembre 1805, époque de la nomination de Le Chevalier à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, et même plutôt au 21 sept. 1808, date d'une promotion qu'il obtint cette année-là. Si l'on prenait au pied de la lettre l'expression « il y a trente ans », elle serait de l'année 1823.

d'un vieux ami que vous avés comblé de votre bienveillance, et qui a négligé depuis si longtemps de vous donner signe de vie, vous allez lui montrer que vous savez pardonner ses torts en accueillant son ami comme vous l'avés autrefois accueilli lui-même.

M. le Dr Russel (1), qui aura l'honneur de vous présenter ma lettre, est fils d'un des plus célèbres chirurgiens de l'Ecosse, il m'est recommandé par des personnes de la plus haute distinction, qui l'ont également recommandé aux savants les plus distingués de notre capitale. Il paraît décidé à se fixer dans votre excellente université, que j'ai baptisée il y a trente ans avec beaucoup de raison l'Athènes de l'Allemagne (2), titre qu'elle mérite assurément tant par la perfection de ses établissements littéraires et scientifiques que par sa politesse et son aimable hospitalité.

Je n'ai jamais oublié, mon respectable ami, et je n'oublierai jamais l'accueil dont je fus honoré sous vos auspices par Son Altesse Mme la Duchesse Douairière de Saxe Weymar. Je conserve également comme le dépot le plus précieux la lettre infiniment gracieuse que le prince régnant daigna m'adresser en Angleterre pour m'élever à une place de professeur dans son université; c'est à vous, mon ami, que je dois sans doute la haute protection de cette illustre famille, qui me tendoit une main si secourable dans des

(1) Probablement le fils du médecin Patrick Russell (1727-1803), est le neveu des naturalistes Alexandre et Claude.

(2) C'est Weimar et non Iéna, qu'on appelle d'ordinaire et que Le Chevalier lui-même appelle ailleurs « l'Athènes de l'Allemagne ».

temps si malheureux ; pardonnez-moi, mon ami, d'avoir tant tardé à vous donner signe de vie et de reconnoissance. Mon jeune ami M. Russel me promet de vous peindre mes infirmités, les infortunes que j'ai essuyées et d'excuser au moins une partie de mes torts envers vous. Je vous supplie de lui accorder votre intérêt et de le présenter à tous mes anciens amis, dont je n'ose prononcer le nom, de crainte qu'ils ne soient plus de ce monde (1).

Daignés agréer, mon respectable ami,.....

Le Chevalier, premier conservateur de la Bibliothèque S^te^- Geneviève.

(1) Bertuch et Gœthe vivaient toujours ainsi que le duc, mais Herder était mort le 19 décembre 1803, la duchesse douairière en 1807 et Wieland mourut en 1813.

III

LE MARIAGE

ET

L'ÉDUCATION

PAR

M. Emmanuel CHAUVET

Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Caen,

Membre titulaire.

LE MARIAGE

ET L'ÉDUCATION

Quoique j'aie fait bien des leçons et écrit bien des pages sur l'Éducation, je suis loin d'avoir tout dit. Ce sujet est inépuisable. Entre plusieurs autres, il est un point de vue que je n'ai rencontré nulle part traité expressément, à savoir le mariage dans son rapport à l'Éducation. En général (y a-t-il des exceptions ?), jeunes gens et jeunes filles se marient pour eux-mêmes, ce qui est permis, mais pour eux-mêmes *seulement*, ce qui ne l'est pas. Les parents, qui ont cependant l'expérience de la vie, ne paraissent pas s'élever au-dessus de cette conception étroite. Sans doute, le mariage consiste premièrement, et même essentiellement, dans l'alliance de deux personnes de sexe différent, et il est naturel et légitime qu'elles y cherchent le bonheur. Mais ces deux personnes, devenues des époux, ne sont pas destinées à vivre dans un éternel tête à tête : des enfants naîtront un jour, et leur apporteront,

avec des joies, des devoirs. Or, on ne songe à cela qu'après le mariage consommé. Erreur grosse de conséquences, quelquefois désastreuses. Il y faut songer *avant*. En effet, du choix que les époux font l'un de l'autre dépend le sort des enfants qui, nés d'eux, hériteront de leurs qualités et de leurs défauts, physiquement et moralement. Dès ce moment donc, par le seul fait de leur union, ils les *forment*, et c'est là comme une première et lointaine éducation dont ils ont le devoir de se préoccuper. J'essaie de développer cette idée dans un premier Article sous ce titre : L'ÉDUCATION AVANT LE MARIAGE PAR LE CHOIX DES ÉPOUX.

Au sein du mariage même, quand les enfants ont paru, auréolant les époux de cette double couronne, la paternité et la maternité, dans le tourbillon des plaisirs et des affaires, l'Éducation, au sens ordinaire du mot, doit être la pensée et l'occupation prédominantes du père et de la mère. On peut les aider dans cette tâche, les remplacer, non. Cette nécessité de l'éducation familiale a été cent fois signalée. On en a aussi signalé l'efficacité, mais sans l'expliquer, du moins suffisamment. Le plus puissant facteur de cette efficacité, c'est l'Exemple. Ce n'est pas moi qui nierai la valeur des préceptes, des exhortations, des réprimandes, dans la bouche de parents aimés et respectés ; elle est très grande. Celle de l'Exemple est incomparable. C'est moins par leurs discours que par leurs actions, que les parents peuvent et doivent *éduquer* les enfants. Le

vrai cours de morale, qui pétrit les enfants jusqu'aux moëlles, c'est, quand elle est ce qu'elle doit être, la vie même des parents dans l'ombre sainte du foyer domestique. J'essaie de développer cette idée dans un second Article sous ce titre : L'ÉDUCATION PENDANT LE MARIAGE PAR L'EXEMPLE.

Mais de ce que le souci des enfants doit présider au choix des époux avant le mariage, inspirer et purifier leur conduite pendant le mariage, il ne faudrait pas conclure que les enfants sont le seul objet du mariage, et le seul devoir des époux. Le mariage a un autre objet, non pas plus nécessaire, mais plus élevé; les époux ont d'autres devoirs, non pas plus urgents, mais plus nobles. Leur union les intéresse personnellement, doit leur profiter moralement. Dans ce commerce intime, cette communauté perpétuelle, ils doivent exercer l'un sur l'autre une action réciproque, et se perfectionner par une mutuelle influence. L'homme doit trouver dans les qualités distinctives de la femme, la femme doit trouver dans les qualités distinctives de l'homme, un secours et un encouragement pour s'élever plus haut dans l'échelle de la moralité et de la perfection. S'ils ne deviennent pas meilleurs l'un par l'autre, s'ils ne montent pas d'un même envolement, d'un même battement d'ailes, dans les sphères supérieures, ils n'auront pas su cueillir dans le mariage les plus précieux, les plus savoureux de ses fruits. J'essaie de développer cette idée dans un troisième Article sous ce titre : LA FIN MORALE DU MARIAGE.

J'écrivais ces choses à un âge où l'on n'écrit plus. Si notre chère Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, qui me fut toujours si bienveillante, si tolérante, avait la condescendance de les accueillir, je prierais le lecteur d'être clément à ces *Senilia*. Si débiles qu'il les jugeât, j'ose espérer qu'il y percevrait l'accent d'une conscience inflexiblement droite, invinciblement intransigeante.

I

L'Éducation avant le Mariage par le choix des Époux.

Je me souviens d'avoir autrefois, dans un petit livre sur l'Éducation, commis un chapitre paradoxal intitulé : *L'Éducation avant la naissance de l'enfant*. J'y prenais à tâche de montrer que l'épouse en train de devenir mère a déjà des devoirs envers l'enfant en train de se former dans son sein. Il est clair en effet, bien qu'on n'y songe guère, que par ses qualités et ses défauts, par ses distractions et ses occupations, par ses habitudes, par toute sa conduite, elle exerce une influence considérable sur ce petit être qui ne fait qu'un avec elle. Il me semblait alors que c'était faire remonter aussi loin que possible les devoirs des parents. Je me trompais. Ces devoirs-là commencent le jour où un jeune homme, une jeune fille, suivant le vœu de la nature,

songent à s'enchaîner dans les liens sacrés du mariage. Destinés, en devenant époux, à mettre des enfants au monde, ils ont le devoir de les y mettre dans les meilleures conditions possibles. Or, ces enfants-là, formés de leur substance, de leur sang et de leur âme, seront ce qu'ils sont eux-mêmes. La jeune fille qui se donne un époux donne en même temps un père à ses futurs enfants : elle a le devoir de le leur donner excellent. Le jeune homme qui se donne une épouse donne en même temps une mère à ses futurs enfants : il a le devoir de la leur donner excellente. Voilà les tout premiers devoirs des parents envers leurs enfants. Si on prend la peine d'y réfléchir, on reconnaîtra qu'à les enfreindre, on met tous les autres en péril.

A parler d'une manière générale, c'est l'un des traits, et ce sera l'honneur de notre siècle, d'avoir compris dans toute leur étendue et leur sainteté les devoirs des parents envers les enfants. On ne trouve rien de tel ni dans l'Antiquité païenne, ni dans le Moyen âge chrétien. L'Antiquité et le Moyen âge, c'est L'ÈRE DES DROITS. Chez les Anciens, le père de famille vit dans cette conviction que l'enfant, le fruit de ses entrailles, lui appartient tout aussi bien, et à plus forte raison, que la moisson du champ qu'il a labouré, ensemencé et fauché. L'enfant est sa *propriété*. Il peut en user et abuser à son gré ; il peut l'empêcher de naître, s'il veut ; une fois né, il peut le noyer, l'égorger, si bon lui semble ; s'il le laisse vivre, le nourrit, l'élève, s'il en fait un homme,

c'est que tel est son bon plaisir, il n'était tenu à rien. La féodalité reçoit cet héritage, et si à cet égard les mœurs s'adoucissent sous la salutaire influence du Christianisme, elles ne diffèrent cependant pas essentiellement. C'est toujours la même omnipotence de ce terrible père de famille, armé de tous les droits, à l'encontre de ce pauvre enfant qui n'en a aucun (sauf le droit de vivre, garanti tardivement par les lois). — Notre époque (et par là j'entends le temps qui s'est écoulé depuis 89), notre époque, elle, s'est placée à un tout autre point de vue ; elle a eu l'honneur d'inaugurer l'ÈRE DES DEVOIRS. Pères et mères de l'heure actuelle, nous n'avons nullement fait litière de nos droits, comme on nous le reproche quelquefois, non sans amertume ; nous savons à merveille que nous sommes les *auteurs* de nos enfants, et que nous avons par conséquent sur eux une juste *autorité*, mais la vérité est que nous sommes profondément pénétrés de nos devoirs. C'est là notre originalité à la fois et notre supériorité. Nous nous disons bien : cet enfant, c'est mon enfant, c'est mon sang, c'est ma chair, c'est mon âme ; mais nous nous disons aussi : cet enfant a la raison en germe, le libre arbitre en germe ; il sera un jour une personne, un homme dans la haute acception de ce mot. Donc, il ne m'appartient pas, car un être raisonnable et libre n'appartient qu'à soi, une personne n'appartient qu'à soi, un homme n'appartient qu'à soi. Donc j'ai des devoirs envers ce cher enfant, tout mien qu'il est, et même des devoirs d'autant plus sacrés qu'il est mien. Je lui

dois de lui conserver cette vie que je lui ai communiquée, et si elle est plus menacée, de la défendre avec plus de sollicitude ; je lui dois d'exercer, de développer cette Raison, qui le fait capable de savoir le vrai; je lui dois de protéger, de fortifier cette liberté, qui le fait capable de vouloir le bien ; je lui dois enfin de cultiver toutes les nobles semences que Dieu m'a permis de déposer en lui, et en les faisant fructifier et mûrir, de l'élever pas à pas à toute la dignité humaine. Et pensant ainsi, sentant ainsi, nous agissons conséquemment. Nous veillons jour et nuit, avec la plus inquiète attention, sur ce petit enfant qui vient de naître. Quand il a quitté le berceau, nous lui apprenons à marcher, à courir, à s'ébattre ; nous le menons aux champs, sur les coteaux, les hauteurs, respirer le grand air, l'air pur des vastes horizons ; nous inventons des jeux, des exercices, nous réinventons la gymnastique des Anciens pour assouplir ses muscles. Quand il a grandi, nous lui choisissons les meilleures écoles, les meilleures méthodes, les meilleurs livres. Aux anciennes leçons, qui ont conservé leur prix, nous joignons les *leçons de choses,* qui ont leur mérite. Nous voulons qu'il s'instruise par les yeux en même temps que par les oreilles, par tous les sens en même temps que par l'esprit. Plus tard, quand il est devenu adolescent et jeune homme, nous allons mettre l'oreille aux portes des grands établissements de l'État, nous comparons les maîtres, les enseignements, les principes et les résultats, et, notre opinion faite, nous le plaçons dans le milieu que nous jugeons

le plus propice. Quelquefois nous travaillons avec lui, pour lui rendre le travail moins pénible ou plus fructueux, souffrant de ses échecs, jouissant de ses succès, vivant de sa vie pour mieux le préparer à vivre ensuite de la nôtre. Et quand nous l'avons ainsi conduit d'année en année à l'entrée d'une honorable carrière, et quand nous lui avons fait jeter l'ancre au port du mariage, nous nous examinons encore, et nous nous demandons avec anxiété : ai-je bien fait tout ce que j'ai pu, tout ce que j'ai dû ? ai-je bien rempli tous mes devoirs?

Est-ce un roman que je viens d'écrire, ou n'est-ce pas notre histoire mot à mot (1)? Pourrions-nous aimer nos enfants plus que nous les aimons? Pourrions-nous respecter, cultiver, perfectionner en eux les facultés et les attributs de l'humanité, de la personnalité, plus que nous les respectons, plus que nous les cultivons, plus que nous les perfectionnons? Pourrions-nous enfin avoir le souci de nos devoirs de pères et de mères plus sincèrement que nous l'avons, plus complètement et plus constamment ?

Je réponds : oui, sans hésiter. Oui, au milieu de cette perpétuelle et généreuse préoccupation de nos devoirs paternels et maternels, nous avons un tort très grave, que j'ai déjà indiqué, sur lequel je

(1) On ne manquera pas de m'accuser d'optimisme. Mais ce que je peins ici, ce sont les parents contemporains dignes de ce nom, ceux qu'avouent la civilisation et le christianisme, et qui sont l'immense majorité. Je n'ai pas à m'occuper des exceptions, très nombreuses, hélas ! mais qui, je l'espère, le deviendront de moins en moins.

me ferais un scrupule de ne pas insister de tout mon cœur et de tout mon esprit. Nous plaçons trop tard la date de nos premiers devoirs envers nos enfants, en la plaçant à l'heure où ils apparaissent. Nous nous imaginons ne rien leur devoir tant qu'ils ne sont pas nés, et au contraire nous sommes leurs débiteurs, non seulement dès le jour où ils sont conçus, mais dès celui où, en nous mariant, nous leur préparons un père et une mère. Car nous commençons à avoir des devoirs envers eux dès l'instant où nous pouvons leur faire du bien ou du mal, et nous commençons de pouvoir leur faire du bien ou du mal dès l'instant où nous nous marions, suivant que nous nous marions de telle ou telle façon.

Il y a en effet diverses façons de se marier. La plus usitée, si ce n'est même la seule aujourd'hui, c'est de se marier *pour soi exclusivement*. Et ici encore il y a plusieurs manières de procéder : j'en compte jusqu'à trois. Les uns, qui se croient très avisés, se marient par calcul. Ce qu'ils cherchent dans le mariage, c'est un moyen, sûr et peu fatigant de doubler, de tripler leur fortune, ou même, n'en ayant pas, de s'en procurer une du jour au lendemain. Dans ce système, la femme importe peu à l'homme, l'homme peu à la femme : c'est un détail; l'essentiel est de savoir bien au juste ce que pèse la bourse; si elle a le poids désiré, le reste est insignifiant. Que l'un des époux soit vieux, sa richesse lui sera une jeunesse; malade, sa richesse lui sera une santé; niais, i ot, perdu de vices et de réputation, sa richesse lui tiendra lieu d'esprit, de vertu et

d'honneur. Vous connaissez le paradoxe stoïcien: « Le Sage est tout »; nos jeunes contemporains et nos jeunes contemporaines ont aussi leur paradoxe qui ne diffère du précédent que par un mot, mais *capital:* « Le Riche est tout ». Se marier ainsi, cela s'appelle dans notre argot matrimonial: faire un mariage de raison. — Les autres, qui se croient très généreux, et qui ont au moins le mérite d'être très rares en ce temps-ci, se marient par passion. Attirés l'un vers l'autre par un sentiment irrésistible, ou qui leur paraît tel, ils rêvent d'éternelles extases, une lune de miel sans fin comme sans éclipses dans un ciel sans nuages, mettent toute autre considération sous leurs pieds, et ne demandent au mariage que des émotions, sans s'inquiéter des ronces et des épines qui bordent le chemin de la vie, et où ils se déchireront certainement, des fondrières et des précipices dont il est semé, et où ils s'abîmeront peut-être dès demain. Se marier ainsi, cela s'appelle faire un mariage d'amour. — D'autres enfin (mais ceux-là pourraient bien n'être que des êtres de raison) qui se font de la vie une idée sérieuse et digne, qui pensent que l'homme a son complément naturel dans la femme, et la femme le sien dans l'homme, qui estiment que le mariage doit être une union grave et sainte, un moyen pour les époux de travailler de concert, et avec efficacité, à leur mutuel perfectionnement, à leur perfectionnement moral; d'autres, dis-je, sans dédaigner ni la fortune, sans laquelle la vie est si difficile, ni l'affection, sans laquelle elle est si terne, recher-

chent surtout les convenances naturelles, l'analogie des goûts et des humeurs, l'accord des caractères, la similitude des pensées et des sentiments, la commune aspiration vers le bien, vers le mieux, vers l'idéal. Se marier ainsi, si toutefois on se mariait ainsi, cela s'appellerait, je pense, faire un mariage chrétien. — Eh bien, tout en appréciant très différemment ces trois sortes de mariage, tout en mettant le second au-dessus du premier, et le troisième hors de pair, je n'en saurais approuver aucun complètement. Pourquoi? c'est que tous trois, sans excepter le meilleur, ont ce commun défaut: l'égoïsme. Dans le mariage de raison, dans le mariage d'amour, dans le mariage chrétien, le jeune homme ne songe qu'à soi, la jeune fille qu'à soi. Or, songer à soi est légitime, mais ne suffit pas. Il est des tiers qui ne sont pas là mais qui se présenteront à leur heure, qu'il n'est pas permis d'oublier, qu'il n'est pas permis de sacrifier, et qui cependant sont oubliés et sacrifiés. Ces tiers, votre cœur les a nommés avant le mien: ce sont les enfants.

Ces chers enfants, tant aimés, tant caressés, objets de tant d'espérances, de vœux, de craintes, de bonheurs, une fois que Dieu nous les a donnés, qui songe à eux, qui se met en peine d'eux à cette heure capitale de la vie où s'agite la dramatique question du mariage? Que chacun de nous s'interroge attentivement, et se réponde sincèrement: personne ou presque personne ne les fait intervenir au débat. Et cependant, à ce moment-là, c'est leur

sort qui se décide aussi bien que le nôtre, que dis-je? beaucoup plus que le nôtre.

Cela ressort clairement, nécessairement de cette Loi d'hérédité naturelle, si bien élucidée et démontrée par la science contemporaine. Se plaçant tour à tour dans l'ordre physique et dans l'ordre moral, elle a établi, sans doute possible, que les enfants héritent de leurs parents physiquement et moralement. Sous le premier rapport, ils participent de leur santé, s'ils sont sains, de leurs maladies, s'ils sont malades. Ils participent de leur constitution corporelle, bien ou mal conformés, selon que les parents sont bien ou mal conformés ; doués d'un bon ou mauvais tempérament, selon que le tempérament des parents est bon ou mauvais ; appelés à vivre plus ou moins activement, plus ou moins longuement, selon que les parents possèdent eux-mêmes une vitalité plus ou moins énergique, plus ou moins abondante. Sous le second rapport, les enfants ne participent pas moins de l'état mental des parents, de leur intégrité ou solidité d'esprit, mais aussi de toutes ces perversions intellectuelles, de toutes ces dépravations morales que la pathologie résume sous ce sombre mot : l'aliénation. Ils participent également de toutes les manières d'être des parents, de tous les modes de développement de leurs facultés diverses : expansifs ou mélancoliques, ardents ou languissants, habiles ou inhabiles à percevoir, à se souvenir, à imaginer, à penser, à vouloir, suivant que leurs parents ont ces qualités ou ces défauts. Il n'est pas toutefois de plus terrible

héritage que celui des passions excessives, ces passions qui dans leurs débordements font d'un homme un débauché, un joueur sans frein, un voleur, un assassin. Voilà la vérité. Je ne veux pas dire que l'hérédité naturelle soit une loi sans exceptions : il se peut qu'il y en ait, toutefois plus apparentes que réelles (1); je ne veux pas dire que l'hérédité naturelle soit une loi absolue: il y a évidemment une part à faire à l'originalité native, chaque être apportant, outre tout ce qu'il a recu, quelque chose qui lui est propre, qui n'est qu'à lui. Mais voici ce que je veux dire, et que je dis avec toute la force qui est en moi: la part des parents dans la constitution physique, intellectuelle et morale des enfants est immense. Ils les pétrissent de leur substance, les imprègnent de leurs qualités et de leurs défauts, de leurs vertus et de leurs vices, et de la sorte les prédestinent fatalement au bien et au mal, dans toutes les acceptions de ces deux mots.

Eh bien, est-ce que cela nous laisse libres de nous marier à notre fantaisie, en ne consultant que notre intérêt personnel, ou notre passion, ou même notre

(1) Les complications sont infinies. On peut hériter du père ou de la mère exclusivement; du père et de la mère à la fois, du père plus, ou moins, que de la mère; de la mère plus, ou moins, que du père. Le chiffre des combinaisons possibles est incalculable. Il y a aussi les transformations; le père est phtisique, le fils est cancéreux ; le père est libertin, le fils est ivrogne. Il y a enfin les sauts d'une génération à l'autre, d'une branche à l'autre; on hérite de grands-parents, on hérite de collatéraux.

désir d'être à deux à marcher dans le chemin du perfectionnement moral? Est-ce qu'il nous est loisible de ne penser qu'à nous, à nous seuls? Est-ce que nous ne devons pas nous dire, est-ce que ce n'est pas notre devoir sacré de nous dire que ce que nous allons faire n'importe pas moins à nos futurs enfants qu'à nous-mêmes? Qu'en nous donnant un époux ou une épouse nous leur donnons un certain père, une certaine mère, et qu'enfin de notre choix dépend tout leur être, corps et âme, et par conséquent toute leur destinée?

Est-ce que celui qui ne fait pas ces réflexions n'est pas coupable de ne pas les faire? Est-ce que celui qui, les ayant faites, passe outre, et pour se complaire à soi-même, condamne d'avance ses enfants à la maladie du corps ou de l'esprit, à une mort prématurée, à l'insignifiance et à l'hébétement, au crime peut-être, n'est pas coupable, cent fois coupable? Et j'ajoute: est-ce qu'il n'est pas, de plus, insensé? Est-ce qu'il ne se voue pas lui-même au malheur; car n'est-ce pas un malheur, et de tous le plus grand, de voir ses enfants fauchés dans leur fleur, ou de les voir languir sans force et sans vertu, ou de les voir s'égarer malgré tout dans les tortueux sentiers du vice ou de la sottise, et d'être dans la nécessité de se dire à soi-même: misérable, tu n'as pas le droit de te plaindre, c'est toi qui l'as voulu!

Et cette situation abominable, combien elle est commune! Si nous pouvions commettre l'indiscrétion de pénétrer dans les familles, et d'observer

curieusement, combien ne trouverions-nous pas de pères, combien de mères coupables d'avoir sacrifié, en se mariant, à leur intérêt, à leur fantaisie, non seulement la santé de leurs enfants, mais cette force et cette vigueur sans lesquelles on ne vit qu'imparfaitement et infructueusement; non seulement la santé physique, la force et la vigueur physiques, mais la santé morale, la force et la vigueur morales; non seulement les qualités du corps, mais celles de l'esprit et de l'âme tout entière, sans lesquelles on n'est que le simulacre d'un homme! Voici des enfants chétifs, souffreteux, sans ressort, sans énergie pour apprendre, pour travailler, pour se rendre utiles à eux-mêmes et aux autres: ne vous irritez pas contre eux, le grand coupable, c'est le père qui ne s'est pas interdit, comme il le devait, de leur donner une mère ainsi faite. Voici des enfants sans esprit, qui ne saisissent rien, ne comprennent rien, ne retiennent rien; ils sont rivés pour la vie à la médiocrité et à l'humiliation: ne les gourmandez pas, la grande coupable, c'est la mère qui leur donna un père ainsi fait. Bref, presque toujours, les infirmités, les défauts, les vices que les familles déplorent dans leurs enfants, sont leur propre ouvrage, leur propre crime. Si les enfants sont mal nés, c'est que les parents se sont mal mariés; c'est que, ce jour-là, en n'ayant égard qu'à eux-mêmes, ils ont méconnu ce qu'ils devaient déjà à leurs futurs descendants.

Mais pour remplir à l'heure du mariage leurs premières obligations envers les enfants, il faudrait

que ceux qui seront les parents procédassent à ce grand acte, le plus capital de la vie, avec une prudente circonspection, une sage lenteur. Il faudrait que jeunes gens et jeunes filles se donnassent le loisir de s'étudier et de se connaître. Or, aujourd'hui, on se marie comme on voyage, à toute vapeur. A peine des jeunes gens se sont-ils entrevus, les voilà engagés ; à peine engagés, les voilà mariés. L'État et l'Église avaient interposé un intervalle, certes bien insuffisant, entre les accords et le mariage : on trouve moyen de l'abréger. Il ne faut que de l'argent, on en donne, quoiqu'on l'aime et qu'on l'ait prouvé. Mais c'est peu de chose, et si cette bonne affaire, traînant en longueur, allait manquer ? Les trois semaines de rigueur sont réduites à quinze jours, à douze jours, c'est-à-dire à quelques heures pour les futurs plus ou moins tenus à distance respectueuse. Quelques heures ! Comment sauraient-ils ce qu'ils sont, ce qu'ils valent, ce qu'ils réservent de santé ou de maladie, de force ou de faiblesse, d'intelligence ou d'ineptie, de vertu ou de vice à la jeune famille qui naîtra de leur alliance ? Ces deux jeunes gens qui s'en vont la main dans la main, à la mairie, à l'église, qui s'enchaînent pour la vie devant la société, devant Dieu, qui donneront demain des hommes à l'humanité, des citoyens à la patrie, je frémis d'y penser, ce sont des inconnus, deux X qui s'entre-vouent. Il est un peuple sauvage où le futur épouse une femme voilée, et dont le voile ne tombe qu'après la cérémonie irrévocablement accomplie. Au fond, agissons-nous très diffé-

remment? Prenons-nous le temps et le moyen de soulever le voile derrière lequel se dérobent la complexion, le caractère, tout le vrai physique et tout le vrai moral? Et quand nous ne savons seulement pas quel époux et quelle épouse nous nous donnons à nous-mêmes, comment saurions-nous quel père et quelle mère nous donnons à nos enfants?

Il faudrait avoir l'esprit et le courage de revenir à un vieil usage tombé en désuétude chez nous, mais encore florissant chez plusieurs de nos voisins, qui s'en trouvent bien. Je veux parler des Fiançailles. Entre les institutions sages, je n'en sais pas qui le soit plus que celle-là. En séparant les premières démarches et la consommation du mariage par des mois, quelquefois des années, elle permet aux fiancés de s'observer et de s'apprécier, à leurs familles respectives de se renseigner, et l'intérêt des enfants peut être pris en considération, ménagé, sauvegardé, assuré. Comment se peut-il que nous ayons brutalement et grossièrement retranché ces préliminaires indispensables, sans lesquels il n'y a plus qu'aveuglement, témérité et folie? Comment se peut-il que nous les ayons retranchés quand le bonheur nous les recommandait aussi bien que le devoir? Car, s'il n'est rien de plus nécessaire, est-il donc rien de plus doux que cette douce vie à deux dans une intimité charmante, autorisée et purifiée par la sainte confiance d'être l'un à l'autre pour la vie? Et ces questions, et ces confidences, et ces projets, et ces rêves, et ce vivifiant échange de chères espérances, de nobles désirs, de généreuses aspirations

vers le beau et le bien, se peut-il concevoir une félicité plus pure, plus innocente et plus parfaite? Avez-vous lu l'*Histoire d'un conscrit en 1813*, cette simple et forte et patriotique composition d'un double personnage créé par la vertu d'un trait d'union qui fut longtemps encore plus intellectuel et moral que graphique ? Oui, vous l'avez lue. Eh bien, n'avez-vous pas été ravis de ce fiancé et de cette fiancée nés et destinés à vivre dans la plus simple des conditions ? Avec quelle allégresse, après une semaine laborieuse, le dimanche venu, *il* court en habits de fête de la ville au village ! Avec quelle allégresse *elle* l'attend au seuil de la chaumière, ou à l'ombre du grand noyer ! Et quelle journée! Quels repas à la table rustique! Quelles promenades le long des haies embaumées ! La guerre, une guerre furieuse, les a séparés ; mais au retour, blessé, demi-mort, quels transports, quelle ivresse, lorsque renaissant à la lumière, Joseph, de son premier regard, rencontre la douce et tendre Catherine penchée sur son lit! Ah! jeunes fiancés, jeunes fiancées, qui que vous soyez, riches ou pauvres, prolongez, prolongez ces mois, ces années d'attente et d'espoir, vous n'en connaîtrez jamais de meilleurs ! Rien, non rien ne vaut ces heures fraîches et chastes. « L'amour est semblable à l'année, sa plus belle saison est son printemps ! Ce ne sont encore que fleurs et parfums, mais combien plus charmants que les fruits les plus savoureux ! Et quand vous serez plus avancés dans la vie, même au milieu des plus riches moissons de l'été, des plus

abondantes vendanges de l'automne, votre pensée se reportera avec bonheur, avec regret, vers ces limpides matinées d'avril, où l'oiseau chantait moins doucement dans la feuillée que l'amour dans votre cœur » (1).

APPENDICE. — Je fais cette remarque : les parents qui, avant le mariage, n'ont pas un seul instant songé aux enfants qui naîtront d'eux, à peine mariés n'ont plus guère une autre pensée. A l'égoïsme matrimonial de la veille succède tout à coup l'altruisme matrimonial du lendemain. Ils s'étaient mariés pour grossir une fortune jugée insuffisante, quel qu'en fût le taux, pour avoir un train de maison et faire figure dans le monde, pour arborer un titre, étaler des toilettes, triompher aux yeux des amies qui ne voient cette terre promise que dans un vaporeux lointain, et puis, le voyage d'Italie achevé, le foyer installé, par une grâce d'état, qui n'est que l'instinct du cœur humain, ils se mettent à rêver des enfants, qui doivent venir, qui ne viendront jamais assez tôt. C'est surtout la femme, si naturellement faite pour être mère, qui s'est exercée à une feinte maternité dès ses plus jeunes ans, parmi des bébés imaginaires à qui ne manquait même pas la parole pour faire illusion, c'est surtout la femme qui se berce et s'enchante de cette douce songerie des enfants, qu'elle appelle

(1) E. Legouvé : *Histoire morale des femmes.*

avec ardeur, qu'elle attend avec confiance. Mais c'est l'homme aussi, dans une mesure variable. Je suis heureux de pouvoir dire que beaucoup d'hommes sont femmes à cet égard. Ils se sentent faits pour être pères, comme elles pour être mères, et ils aspirent à l'honneur de la paternité, à ses responsabilités et à ses félicités avec la même passion, le même élan. Quant à ceux dont l'âme est moins sentimentale, ils veulent aussi des enfants pour porter leur nom, pour hériter de leur fortune, pour animer leur foyer, pour faire qu'ils se sentent dans l'ordre et vivent d'une vie pleine et complète, d'une vraie vie humaine. De sorte que, dès les premiers jours du mariage, les enfants sont déjà là, présents, vivants et gazouillants dans la pensée des jeunes époux, impatients de paternité et de maternité.

Or, j'oserai dire que cette préoccupation, malgré sa date, est bien tardive alors que le sort des enfants est déjà décidé par le choix que les époux ont fait l'un de l'autre. Il se peut que, sans avoir été cherché, il soit excellent, que cet époux, qu'on ne connaissait pas, ait toutes les qualités d'un père parfait, cette épouse toutes celles d'une mère à souhait : il en faut alors remercier la Providence ; mais il se peut aussi que l'époux, ou l'épouse, ou les deux, n'aient ni la santé physique, ni l'intellectuelle, ni la morale qu'ils devraient posséder d'abord pour la transmettre à leurs enfants ensuite. Et alors ?... Eh bien, alors, de deux choses l'une : ou ces époux aveugles persévéreront dans

leur aveuglement, et c'en sera fait des enfants, exposés à toutes les chances; ou la lumière leur viendra avec le sentiment, et ils chercheront un remède. Ce remède existe-t-il et le trouveront-ils ?

Un vrai remède, qui guérisse sûrement et complètement, il serait téméraire de l'affirmer. Étant donnée la complexion des parents, il est impossible d'en empêcher la transmission aux enfants, si on laisse agir la nature. Mais on peut intervenir. Cette complexion, on peut la modifier, de mauvaise la rendre moins mauvaise, et même bonne, et même excellente. Là est le salut. La loi d'hérédité, qui était contre les parents, est maintenant pour eux, car elle transmettra cette complexion modifiée comme elle eût transmis la complexion primitive; la bonne, l'excellente complexion, comme elle eût transmis la mauvaise. Il n'y faudra que du travail sur soi, et du temps. C'est ce que je vais tâcher d'expliquer clairement. J'avertis seulement que je serai peut-être plus affirmatif qu'il ne conviendrait, parce que ce ton est plus commode à celui qui écrit, et plus persuasif à celui qui lit.

J'ai établi ci-dessus que les parents transmettent aux enfants, en tout ou partie, le physique et le moral qu'ils ont eux-mêmes apportés en naissant. Mais ce que je n'ai pas dit alors, parce que ce n'était pas le lieu, et ce que je dois dire maintenant, parce que c'est le moment, c'est que cette transmission ne se borne pas aux dispositions *innées;* elle s'étend jusqu'aux dispositions *acquises.* Ce n'est pas seulement la santé originelle et la mala-

die originelle qui sont transmissibles, c'est aussi la santé qu'on s'est faite par un régime approprié, et la maladie qu'on s'est inoculée par de dangereux excès. Ce n'est pas seulement la sensibilité, l'intelligence, la volonté, l'aptitude au bien ou au mal qu'on a reçues de ses ascendants ou de la nature qui sont transmissibles, c'est aussi la sensibilité, l'intelligence, la volonté, l'aptitude au bien ou au mal qu'on s'est faites par son travail ou sa paresse, par sa modération ou ses dérèglements, par ses lectures, ses sociétés, tout son genre de vie. Vous êtes-vous donné une sensibilité habituellement exaltée ou habituellement tempérée, vous la transmettez ; vous êtes-vous donné une intelligence habituellement vive et pénétrante, ou habituellement lente et obtuse, vous la transmettez; vous êtes-vous donné une volonté habituellement ferme ou habituellement hésitante, vous la transmettez ; vous êtes-vous donné une capacité habituellement vaste et souple, ou habituellement courte et gauche, vous la transmettez; vous-êtes-vous donné enfin l'habitude de tourner vos pensées et vos désirs au bien, ou l'habitude de les tourner au mal, vous la transmettez. Bref, et pour tout dire en un mot, avez-vous remplacé l'homme de la nature par l'homme de l'habitude, vous transmettez celui-ci comme vous eussiez transmis celui-là. Et cela n'est pas seulement constaté par l'expérience, cela s'explique et se confirme par le raisonnement. Les pères, les mères, *nécessairement,* tirent leurs enfants d'eux-mêmes (car je ne

suppose pas qu'ils les tirent de rien), de leur substance corporelle et spirituelle. Ils les font donc, *nécessairement*, tels qu'ils sont. Sont-ils demeurés tels qu'ils étaient primitivement, naturellement, ils les font *nécessairement* tels qu'ils étaient primitivement, naturellement. Mais si, au contraire, ils se sont modifiés, transformés, s'ils ont créé en eux-mêmes un nouvel être physique et moral, c'est, *nécessairement*, avec celui-là qu'ils les forment, c'est à l'empreinte de celui-là qu'ils les frappent. Donc l'état habituel n'est pas moins transmissible que l'état naturel, et ce que nos enfants héritent de nous, quand nous avons changé, ce n'est pas l'homme que nous étions, mais l'homme que nous sommes devenus. Je ne crois pas qu'il y ait, dans l'ordre physiologique et psychologique, une vérité plus solidement établie que celle-là, et plus incontestable.

Eh bien, la réponse à la question ci-dessus posée sort d'elle-même des faits, et vous l'énoncez en même temps que moi : les époux malavisés qui n'ont pas prévu, en se mariant, qu'ils devaient à leurs enfants des parents physiologiquement et psychologiquement irréprochables, s'ils se rendent compte, comme ils le doivent, qu'ils ne le sont pas, ont dans la main un remède certainement efficace, à la seule condition que la nature leur laisse le temps de l'appliquer : c'est de se modifier, de se transformer, de créer en eux-mêmes un autre homme, une autre femme, parés des qualités, et je dirais des vertus, qu'ils se féliciteront de voir plus tard refleurir en de sains, robustes et géné-

reux enfants. Cela, ils le peuvent, et par conséquent, ils le doivent. C'est leur devoir, leur devoir sacré. Si, après avoir commis la faute de ne pas songer à leurs futurs enfants à la veille du mariage, ils commettaient celle de n'y pas songer davantage au lendemain, ils seraient deux fois coupables, et plus gravement la seconde que la première, puisque maintenant ils les appellent de tous leurs vœux ces chers enfants si imprudemment compromis.

Et s'ils n'ont pas une si mauvaise opinion d'eux-mêmes, s'ils ont des raisons de se croire heureusement doués, tant mieux. Oh ! que je les en félicite ! Mais, même alors, ils me permettront de leur dire: vous n'êtes cependant pas parfaits ?..... Eh bien, perfectionnez-vous, car plus parfaits vous serez, plus parfaits seront vos enfants. Que cette pensée vous hante, que cette préoccupation vous sollicite dès le premier jour du mariage, dès la première heure. Pensez aux enfants que vous donnerez à la famille, à la société, à l'humanité, non seulement pour les désirer, mais pour les faire meilleurs, en vous faisant vous-mêmes meilleurs. Le perfectionnement complet, le perfectionnement harmonique n'est pas seulement pour vous un devoir personnel, un devoir conjugal, c'est au premier chef un devoir paternel et maternel.

Le perfectionnement complet. Vous devez à vos enfants un corps sain aussi bien qu'une âme saine, un corps robuste aussi bien qu'une âme énergique. Donc, dans ce travail que vous entreprenez

sur vous-mêmes, ne négligez pas plus le corps que l'âme, pas plus l'âme que le corps. Que ces deux parties de votre être, l'une inférieure, l'autre supérieure, mais essentielles toutes deux et nécessaires, aient pareillement part à vos soins et à votre attention. Ne visez pas seulement à la santé, à la force, à la beauté physiques ; ne visez pas seulement à la santé, à la force, à la beauté morales ; que votre ambition soit de réunir et d'accorder entre elles ces qualités diverses, afin de les voir reluire un jour dans le port, dans l'attitude et dans les yeux de ceux que vous espérez si doucement, et à qui vous vous devez déjà tout entiers.

Le perfectionnement harmonique. Vous devez à vos enfants l'unité physique, l'unité morale, l'unité de l'être total. Car sans l'unité, il n'y a ni beauté ni perfection, et la vie même n'est que contradiction, lutte et souffrance. Donc, dans ce travail que vous entreprenez sur vous-mêmes, gardez-vous bien, pères et mères futurs, de vous perfectionner isolément, et, pour ainsi dire, à l'insu l'un de l'autre. Il vous faut au contraire vous perfectionner ensemble, l'un avec l'autre, et l'un par l'autre, pour vous perfectionner du même mouvement, du même pas, de la même manière, pour vous perfectionner harmoniquement. Ne l'oubliez pas, en effet, vos enfants hériteront de vous deux, de l'un plus, de l'autre moins, de vous deux cependant. Marchez donc à l'unisson dans la voie du bien, dans le chemin du progrès, si vous ne voulez pas que les différentes pièces de leur organisation

et de tout leur être soient en désaccord. Faites en sorte de n'être, mari et femme, qu'un même corps, une même âme, si vous ne voulez pas qu'ils aient deux corps en un, deux âmes en une. Mettez enfin l'unité et l'harmonie dans votre mutuel perfectionnement, afin de mettre l'unité et l'harmonie dans la perfection que vous leur communiquerez.

Voilà les devoirs certains, les devoirs sacrés des époux au sortir de l'autel, c'est-à-dire des parents en espérance. Qu'ils sachent bien qu'ils sont dès maintenant, et tous les jours de leur vie, obligés envers ceux qu'ils désirent et qu'ils attendent. Ah ! sans doute, l'existence est belle à ce moment, toute séduction, toute grâce, tout sourire, tout ravissement. Jeunes époux, vous marchez sur des roses sans épines, parmi des rayons sans ombres: ne vous abusez pas cependant. Prenez garde de vous amollir parmi ces premières et chères délices. Le devoir est là comme ailleurs, plus qu'ailleurs. Ces enfants mêmes, qui vous apparaissent à l'horizon prochain comme des enchantements, ce sont des devoirs déjà. Déjà vous vous devez à eux. Vous leur devez de veiller sur vos voyages, sur vos distractions, même sur vos études et vos travaux, afin de ménager, ou plutôt de développer et d'affermir votre santé, qui sera leur santé, vos forces, qui seront leurs forces. Vous leur devez de veiller sur vos yeux, sur vos oreilles, sur tous vos sens, de fuir les sensations, les émotions fâcheuses qui contristent ou salissent la sensibilité, de rechercher celles qui l'épanouissent et l'élèvent en la purifiant, afin

de leur communiquer la même pureté de cœur, la même ingénuité, la même sainteté. Vous leur devez d'exercer votre intelligence et toutes ses facultés, de fortifier, de rectifier votre volonté, d'assouplir, d'agrandir votre activité, afin qu'ils soient comme vous habiles à penser nettement, à vouloir justement, à agir amplement. Vous leur devez enfin de tendre sans cesse et sans défaillances à devenir des personnes accomplies, afin qu'ils soient eux-mêmes des personnes accomplies. Car tout ce que vous faites pour vous, vous le faites pour eux, comme vous feriez contre eux tout ce que vous feriez contre vous.

II

L'Éducation pendant le mariage par l'Exemple.

La valeur et l'efficacité de l'Exemple en général a été maintes fois signalée. Lorsque Horace écrivait :

> Segnius irritant animos demissa per aures
> Quam quæ suit oculis subjecta fidelibus,

Horace écrivait déjà un lien commun. Tout le monde sait cela, et tout le monde l'a toujours su. Ce qui est énorme n'échappe à personne. Or, la différence d'intensité de l'impression que l'on reçoit d'un récit ou de l'événement lui-même est immense. Mais dans l'Exemple il y a un élément qui n'a pas été assez remarqué. C'est ce que j'appelle-

rais l'élément imitatif. L'Exemple n'est tel qu'à la condition que l'action soit contagieuse, et elle ne l'est que par la vertu de l'instinct d'imitation. Là où l'imitation n'est pas possible, l'exemple n'est pas possible. Vous assistez à un cataclysme, celui qui vient de détruire Saint-Pierre de la Martinique, vous recevez une impression terrible, mais il n'y a rien là à imiter: ce spectacle ne renferme rien d'exemplaire. Vous assistez à un sauvetage au milieu d'un désastre, vous voyez des hommes se dévouer, vous êtes profondément ému, mais en même temps, pouvant les imiter, vous vous sentez enclin à les imiter, et si vous êtes un brave homme, vous les imitez : voilà l'Exemple, fait d'émotion et d'imitation. Celle-ci n'est pas moins nécessaire que celle-là, et elle l'est même plus, car c'est elle qui est proprement constitutive de l'Exemple. On a souvent décrit l'instinct d'imitation: s'il est plus puissant quand l'émotion le précède et l'accompagne, il peut même agir sans elle. A voir une personne répéter souvent le même geste, on est instinctivement porté à le produire soi-même. Mais la part de l'instinct imitatif dans l'Exemple n'a pas été assez mise en lumière, et il n'eût peut-être pas été inutile d'y insister davantage.

Ainsi composé, l'Exemple joue, ou du moins peut jouer un rôle considérable dans la famille. Là l'Exemple est en quelque sorte perpétuel, car la vie familiale est un spectacle perpétuel. Le père, la mère, agissent sans cesse au foyer, et agissent sous

les yeux des enfants. Si ces actions n'ont rien de grandiose, elles empruntent à la qualité des auteurs un intérêt qui leur est propre. Ce que font des parents aimés ne saurait être indifférent à des enfants bien nés. Je ne vaux pas mieux qu'un autre, ou plutôt beaucoup moins, mais à l'âge où me voici parvenu, il m'arrive de refaire, avec un plaisir mêlé de respect, ce que enfant je vis faire à mon bien-aimé père, à ma bien-aimée mère. De plus, dans cette vie de famille, les mêmes situations ramènent les mêmes actions, et l'impression se fortifie par la répétition. Cette intensité plus grande détermine naturellement une imitation plus énergique. Ajoutez qu'on est plus enclin à imiter une personne chérie qu'une personne indifférente. Les deux éléments producteurs de l'Exemple recevant de la famille un double accroissement, l'Exemple s'accroît nécessairement dans la même mesure, ce qui me permet d'affirmer que la famille est le milieu propice où l'exemple se développe dans toute sa force et toute sa fécondité.

Et c'est là ce qui donne sa puissance sans égale à l'éducation domestique. Je ne connais que deux procédés éducateurs: la parole, c'est-à-dire l'enseignement; l'action, c'est-à-dire l'exemple. L'enseignement, quoique les ennemis de notre grande et noble Université le nient souvent, soit erreur, soit mauvaise foi, peut et doit contribuer à l'éducation dans une large mesure. Et je ne parle pas des préceptes, quoique un précepte vrai, s'il est bien frappé, ne soit pas sans influence sur l'imagination,

et, s'il est bien commenté, sur l'esprit et l'âme. Et je ne parle pas des lectures, quoique une lecture, si le livre expose des idées saines, des sentiments généreux, surtout s'il emprunte l'organe d'un pédagogue bien doué, et désireux de lui faire produire tout son effet, ne soit pas plus que les préceptes sans influence sur l'imagination, l'esprit, l'âme, en un mot tout l'homme. Non, je considère exclusivement l'instruction proprement dite, et j'affirme qu'elle n'éclaire pas seulement, qu'elle moralise en éclairant. Elle n'est pas seulement la lumière, elle est aussi, et conséquemment, l'influence. Celui qui voit juste, veut juste. Cela résulte du rapport naturel de l'intelligence et de la volonté. Quand l'intelligence montre à la volonté le bien dans sa beauté, et le mal dans sa hideur, le bien dans son excellence, et le mal dans sa perversité, la volonté, spontanément, se donne au premier, et se refuse au second. Socrate l'avait dit, il y aura tantôt trois mille ans: C'est l'erreur qui fait la faute. Je ne nie pas les exceptions, j'affirme la règle. Dissipez l'erreur, vous supprimerez la faute. Mais c'est trop insister, car je ne veux que rendre à l'enseignement ce qui lui est dû, pour avoir le droit de faire à l'exemple sa part dans l'éducation, et de la lui faire immense. Sans être le seul, le grand ouvrier de l'éducation, c'est l'exemple. Et parce que l'exemple, comme je l'ai expliqué, ne se développe amplement, incessamment, que dans le milieu familial, l'éducation n'a tout son accomplissement que dans le milieu familial.

C'est à la fois le devoir et le privilège de la famille de former et d'armer dans l'enfant l'homme digne de ce nom. Pour lui inculquer toutes les vertus, qu'elle lui donne l'exemple de toutes les vertus. Et d'abord des vertus personnelles : le respect de soi, dans l'âme et ses facultés, dans le corps, leur siège et leur instrument. Puis, des vertus domestiques : l'amour sous toutes les formes et à tous les degrés ; la subordination des inférieurs aux supérieurs, des petits aux grands ; l'obéissance, la reconnaissance, la pitié, l'abnégation, le dévouement. Enfin des vertus politiques : la soumission aux lois, à l'autorité, le désintéressement à l'égard des partis, le sacrifice des préférences individuelles à la Patrie, qui doit être préférée à tous et à tout. Toutes ces vertus, qu'elle les représente au vif à l'enfant, à l'adolescent ; qu'elle les lui montre actuelles, vivantes, dans tous ses membres, père, mère, frères, sœurs, grands-parents, si le Ciel lui a fait la grâce de les lui conserver, domestiques même, s'ils sont dignes (et ils doivent l'être) de s'associer à l'œuvre commune (1). — Entre tous ces beaux et nobles sentiments, qui sont l'honneur du foyer et qui le consacrent, il en est un qui s'est évanoui, hélas ! avec plusieurs autres, en même temps que la salutaire influence de la famille, et que seule elle peut rendre à la jeunesse : c'est le *goût de la femme honnête*. Je ne puis qu'effleurer ce sujet, mais je tiens à l'effleurer, fût-ce au prix

(1) Voir mon étude : Les domestiques, *Mémoires de l'Académie,* année 1896.

d'une digression, parce qu'il importe au dernier point à notre avenir moral et social. Connaissez-vous rien de plus honteux que ce rôle des *Impures* en notre société, en notre dix-neuvième et vingtième siècle ? Elles remplissent nos livres, notre théâtre, nos journaux et notre vie. Elles tiennent le haut du pavé, elles triomphent, elles règnent. Et c'est là, dans cet affreux *Demi-monde,* comme on l'a appelé avec trop de générosité, que notre jeunesse va se salir ; c'est là qu'elle va perdre, je ne dis pas ses illusions, mais sa santé, l'honneur avec la dignité ; c'est là qu'elle va compromettre la future famille qu'elle aura la prétention de fonder, au jour de la fatigue, en ne lui apportant que des vices et des débris. D'où vient cela ? De mille causes, mais la principale, ne serait-ce pas ceci ? Nos jeunes gens ne connaissent pas la femme honnête, et par conséquent ne sauraient ni la rechercher, ni la respecter, ni l'aimer, comme elle doit l'être ; ils ne connaissent pas la femme honnête parce qu'ils n'ont pas vécu dans la famille. S'ils avaient vécu entre leur mère et leurs sœurs, les amies de leur mère et de leurs sœurs ; s'ils avaient vu de près la vertu sereine de l'une, l'innocence gracieuse des autres ; s'ils s'étaient imprégnés de cette simplicité, de cette chasteté, de cette dignité, ils ne seraient pas exposés plus tard à se laisser séduire aux premiers troubles des sens, ils recule-raient instinctivement devant l'horreur du vice, malgré ses parures et ses sourires. C'est donc à la famille à inspirer ces beaux et distingués senti-

ments, comme tous les autres, par la contagion de l'exemple, et à façonner l'adolescent à son image, en le recueillant dans son sein, en l'enveloppant de sa douce et saine et pure atmosphère.

Mais il y a une condition sans laquelle tous les efforts des parents seraient vains : c'est que la famille soit la famille, qu'elle soit la famille le plus possible. Certes, je ne suis pas un détracteur de la famille contemporaine, mais je ne puis m'empêcher de voir ce que je vois, et de le dire. Eh bien, la famille contemporaine, excellente par mille endroits, a ce défaut très grave : elle est un *minimum* de famille. Je veux dire qu'elle est la famille réduite à sa plus simple expression. D'abord, il en faut retrancher les vieux serviteurs. Il n'y a plus de vieux serviteurs, c'est une espèce disparue. Nos domestiques sont des nomades qui traversent nos maisons au pas de course, n'y laissant trop souvent d'autre trace de leur passage que le désagréable souvenir de leurs méfaits. Il en faut retrancher les grands-parents, enlevés par la mort, plus souvent éloignés par l'indifférence. Il en faut retrancher les enfants : les fils sont au lycée, ce que je ne blâme que s'ils y sont trop tôt, ou trop exclusivement, les filles dans un couvent, ou l'un des lycées féminins que leur ouvre la munificence publique, ce que je n'accepte que dans le cas de nécessité. Il en faut retrancher les nouveaux mariés ; la première démarche de nos jeunes ménages, la cérémonie civile et religieuse accomplie, est d'aller chercher l'indépendance dans l'isolement. Que

reste-t-il donc au foyer ? Le père et la mère, s'ils y restaient. Mais comment résister aux appels du dehors : le cercle ou le *cleub*, l'écurie et sa majesté le cheval, la fringante bicyclette et le monstrueux automobile ? La femme, rarement étrangère à ces distractions viriles, a de plus les matinées, qui remplissent ses après-midi, et les soirées, qui remplissent ses nuits. De sorte que cette famille-là, c'est l'absence ; ce foyer-là, c'est le désert. Qu'attendre d'une famille ainsi dispersée, éparpillée, dissipée, décomposée ? Quelle action peut-elle exercer sur les enfants, les adolescents, et, s'il s'y rencontrait par hasard de jeunes époux, sur les jeunes époux ? Pour faire quelque chose, il faut d'abord être quelque chose, et la famille que je viens de décrire est-elle quelque chose ? Où la trouver ? elle est partout et nulle part, et je ne sais qu'un endroit où l'on serait assuré de la découvrir : les registres de la mairie. Encore faudrait-il que la Commune n'eût pas passé par là (1).

Dans l'ancien temps, qui avait du bon, il en était un peu autrement. Chez les Romains, par exemple, la famille était nombreuse, compacte, complète,

(1) Serais-je passé, armes et bagages, de l'optimisme à son ennemi le pessimisme ? Nullement. Je ne nierai pas plus le bien ici que je ne niais le mal ci-devant. Je ne dis pas que toutes les familles soient ainsi faites (horreur !), ni même qu'il y en ait beaucoup de la sorte, ni même (si on y tient) qu'il y en ait. J'ai voulu peindre l'excès où nous nous abîmerions, si nous n'avions la sagesse de nous retenir sur la pente où je crois nous voir glisser.

solide comme le roc. C'était comme une petite nation dans la grande, qui avait son chef suprême, l'aïeul, ses différentes classes, c'est-à-dire plusieurs générations successives, sa plèbe, c'est-à-dire des centaines de clients et d'esclaves. Telle fut la famille d'Ælius Tubero. « Ælius Tubero, nous dit Plutarque, fut un grand homme de bien, et se maintint plus magnifiquement en sa pauvreté que nul autre romain. Car ils étaient seize proches parents, tous du nom et de la race d'Ælius, qui n'avaient qu'une petite maison en la ville, et une petite possession aux champs, dont ils s'entretenaient et vivaient tous ensemble, dans un même domicile, avec leurs femmes et force petits-enfants. » Telle fut la famille d'Appius. « Appius, nous dit Cicéron, avait quatre fils, cinq filles, une légion d'esclaves, des clients sans nombre, et il gouvernait ce monde, tout vieux et aveugle qu'il était, car il tenait toujours son esprit tendu comme un arc, et ne fléchissait jamais sous la vieillesse. Il avait su conserver un véritable empire sur tous les siens. Ses esclaves le craignaient, ses enfants le vénéraient, tous le chérissaient, et dans sa main la discipline ancienne et la tradition de ses pères avaient gardé toute leur vigueur. »

Je viens d'écrire deux mots auxquels je m'arrête : « la tradition de ses pères ». La tradition des pères, des ancêtres, c'est là en effet un lien pieux et sacré qui, en rattachant la famille présente au passé, lui donne plus de consistance, de force, de prestige et d'empire. Or, cette tradition des aïeux,

qui les rend en quelque manière présents parmi leurs descendants, les Anciens, les Romains, les Grecs, la conservaient avec sollicitude et avec respect. Il en était de même chez nous, dans l'ancienne France du Moyen âge, et même des derniers siècles avant la Révolution. Il y avait dans certaines parties de la France, et singulièrement en Provence (1), un usage aussi précieux que touchant, et qui me charme. Chaque famille avait un Livre de raison *(Liber rationum)*. Or, le livre de raison n'était pas simplement un registre de comptabilité, comme semblerait l'indiquer l'expression latine; c'était un mémorial où était esquissée à grands traits l'histoire de la famille, chacun, de père en fils, inscrivant à son tour les principaux événements qui l'avaient intéressée, les naissances, les baptêmes, les mariages, les morts, les succès et les revers, et souvent avec tout cela, une prière de reconnaissance ou de résignation, un cri de joie ou une larme dans la douleur. Le livre passait de main en main, s'accroissant de génération en génération, rappelant les pères aux fils, forti-

(1) Lorsqu'on découvrit ces livres de raison, insoupçonnés jusqu'à ces derniers temps, parce qu'on les découvrit dans le midi de la France, on en fit honneur au midi de la France. On sait aujourd'hui qu'ils n'étaient nullement inusités dans le Nord. Il y a quelques années, un chercheur habile, un écrivain charmant, M. de Beaurepaire, nous a donné le *Journal de Gilles de Gouberville*, qui n'est ni plus ni moins qu'un *Livre de raison*. On en trouvera, et on en a peut-être déjà trouvé d'autres.

fiant et encourageant ceux-ci par le souvenir et l'exemple, les faisant tous solidaires, unis dans le passé comme dans le présent. Cela est exprimé d'une manière touchante dans un de ces livres de raison, où on lit les lignes suivantes d'un père à son fils: « Tant que dure l'âge des plaisirs et de la dissipation, on trouve peu le temps d'ouvrir et de lire le livre de raison qu'ont écrit vos pères. Mais si Dieu vous fait arriver à l'âge de maturité, alors vous trouverez quelque satisfaction à feuilleter ces lignes. Elles vous rappelleront un père à qui vous fûtes cher, et qui ne s'est occupé, ainsi que votre excellente et vertueuse mère, qu'à vous donner une éducation où vous puissiez puiser le courage nécessaire pour supporter l'adversité, des talents et des connaissances suffisantes pour en triompher et faire vous-même votre fortune. » Pensez-vous qu'un fils, je dis un fils bien né, pût lire des paroles comme celles-là sans émotion, sans une émotion qui hausse le cœur et l'attache fermement au bien, et ne vous dites-vous pas ce que je me dis à moi-même, que ces livres de raison étaient merveilleux pour maintenir la famille forte, pure, sainte, pour en faire par conséquent un lieu de moralisation et d'édification dans la plus large et la plus haute acception de ces mots ?

Et en effet comment une famille ainsi constituée, où les aïeux dont le ciel a prolongé les jours, sont présents, figures douces et souriantes avec mélancolie, bénissantes avec amour; où les pères et les mères donnent à leurs enfants le spectacle de la

soumission et du respect; où la considération et l'affection montent et descendent sans cesse entre les plus jeunes et les plus vieux, entre les maîtres et les serviteurs; où la mémoire de ceux qui ne sont plus demeure vivante et agissante, pour fortifier dans les mauvais jours et charmer dans les bons, comment un tel foyer ne serait-il pas une autre école, l'école de l'action et de l'exemple, qui imprime ses leçons, composées de faits et de gestes, au plus profond de l'âme et d'une manière ineffaçable ? Comment n'imprégnerait-il pas l'enfant, l'adolescent, de ses qualités, de ses vertus, comment ne le pétrirait-il pas à son image, non seulement son intelligence, mais son âme, non seulement son âme, mais son corps, et toute sa substance, jusqu'aux moelles ?

Est-ce à dire que je demande que nous revenions à l'ancienne France, aux Romains et aux Grecs? Que je veuille réunir les différents rameaux, les diverses générations de la famille, dans un même logis, sous le même toit, et les soumettre au gouvernement d'un seul ? Que je prétende trouver un livre de raison à chaque foyer ? Non, certes. Je sais trop qu'on ne ressuscite rien, ni personne, qu'on ne fait pas du neuf avec du vieux, ni le présent avec le passé ! Ce qui n'est plus n'est plus et ne sera plus. Pas plus qu'un fleuve, la civilisation ne rétrograde. Mais voici tout simplement ce que je dis. Je dis que la famille doit se constituer fortement, si elle veut agir fortement. Je dis que si la famille se sépare des vieux parents, elle doit ce-

pendant rester étroitement, tendrement, respectueusement unie aux vieux parents, et les appeler souvent avec honneur, avec vénération dans son sein. Je dis que, si elle envoie les fils loin d'elle, à l'école, parce que l'école est pour eux une nécessité, elle doit garder chez elle les filles, le plus possible, ou même tout à fait, parce qu'elles ne sont à leur place que sous l'aile maternelle. Je dis que le mari et la femme, le père et la mère, doivent se faire une vie intérieure, et la disputer énergiquement aux dissipations du dehors, afin que leur foyer ne soit pas un foyer mort, mais vivant, d'où rayonnent la chaleur et la lumière. Je dis que le souvenir de ceux qui vécurent jadis, qui portèrent le même nom respecté, et qui, après avoir courageusement enduré la fatigue des jours, reposent maintenant sous le gazon, doit être rappelé avec amour, salué avec attendrissement, médité avec reconnaissance, invoqué avec confiance, béni dans un sentiment religieux. Et je dis enfin, en me résumant, que la famille doit être vraiment la famille, pieusement la famille, saintement la famille, pour exercer par l'exemple une efficace et heureuse influence sur les enfants et les enfants des enfants.

III

La fin morale du mariage.

Tout le passé a eu du mariage je ne dirai pas une idée fausse, mais une idée imparfaite, qu'il appartient à la philosophie de corriger en la complétant.

Les enfants, voilà à coup sûr l'une des fins du mariage, une fin aussi nécessaire qu'elle est incontestable. Que deviendrait l'humanité si le mariage devait être stérile? Et qu'est-ce que le mariage moins l'enfant, si ce n'est le mariage qui ne produit pas son effet le plus naturel et le plus justement attendu? Aussi les Anciens n'ont-ils guère vu autre chose dans le mariage que la perpétuation de l'espèce, dont il est l'instrument et la garantie. Ils ont estimé le mariage d'après sa fécondité, et chanté la gloire des époux qui mettent dans le monde des multitudes d'enfants. L'Écriture vante Gédéon pour avoir eu soixante et onze enfants, Jaïr trente, Abdon quarante fils et trente petits-fils. Vous retrouvez les mêmes appréciations chez les Grecs. Les poètes ne cessent de faire honneur à Priam de sa nombreuse postérité. Cela se conçoit à des époques où la Terre, plus ou moins déserte, attendait les populations qui devaient la couvrir et l'exploiter. Aujourd'hui, nous n'avons plus d'exemples de ces fécondités-là. Il serait excessif de regretter les

longues lignées bibliques ; on ne saurait trop déplorer de les voir remplacées par des unités, voire des nullités qui sont une menace pour l'avenir de notre bien-aimée France. En tout cas, la vérité, c'est que les enfants, par lesquels se renouvellent les familles et les peuples, ne cesseront jamais d'être le but le plus évident et le plus indispensable du mariage, comme ils en sont l'accomplissement, l'honneur et la joie.

C'est là ce que j'appellerai, si on le permet, la *fin sociale* du mariage.

Mais maintenant je demande qu'on veuille bien examiner si cette fin sociale du mariage est sa seule fin, unique, totale.

Non, n'est-ce pas? On ne saurait admettre que des époux sans enfants n'aient rien à faire dans le mariage, que le mariage ne les intéresse pas personnellement, qu'il soit pour eux sans but et sans résultat. Il serait trop étrange, en vérité, que ceux qui se marient ne se mariassent pas un peu pour eux-mêmes, et que le mariage les laissât tels qu'il les prend. Et que fait-il donc pour eux? Il les perfectionne, ou du moins leur fournit les moyens de se perfectionner. Le mariage donne à l'homme l'aide de la femme: pour quoi faire? Évidemment pour qu'elle améliore la condition de l'homme, en s'améliorant elle-même. Le mariage donne à la femme l'aide de l'homme: pour quoi faire? Évidemment pour qu'il améliore la condition de la femme, en s'améliorant lui-même. Devenir meilleurs l'un par l'autre, s'élever, progresser, se per-

fectionner par leur concours mutuel : voilà, à n'en pouvoir douter, l'une des fins que les époux doivent chercher dans le mariage.

C'est là ce que j'appellerai, si on le permet, la *fin morale* du mariage.

Eh bien, je dis que les époux ont le devoir de poursuivre cette fin morale du mariage, et que si la fécondité, qui alimente la famille, et pourvoit la société, est une belle et nécessaire chose, le perfectionnement mutuel des époux dans le mariage et par le mariage n'est ni moins beau ni moins nécessaire.

Et en effet, est-ce que l'homme en général n'est pas perfectible, et par conséquent obligé de travailler à se perfectionner ? Est-ce qu'il lui est loisible de laisser ses facultés dans leur native faiblesse, quand il dépend de lui, par l'effort et l'exercice, de les fortifier, de les développer, de les transformer, de leur procurer une puissance ou une délicatesse infinie ? Un paysan a un champ : il le laisse en friche, envahi par les mauvaises herbes, sans culture : blâmons-nous ce paysan, oui ou non ? Nous le blâmons, et à juste titre. Mais cet homme qui a reçu l'intelligence pour connaître et comprendre, et qui, au lieu de lui faire produire toutes ces justes et belles idées qui font la lumière en nous et autour de nous, la laisse s'éteindre ou se fourvoyer dans la nuit, comment ne serait-il pas mille fois plus blâmable ? Mais cet homme qui a reçu la sensibilité pour goûter les nobles satisfactions que nous procure la contemplation du vrai, du bien et du beau, et qui,

au lieu de l'aviver et de l'épurer, la laisse s'engourdir dans l'indifférence, ou s'avilir dans la grossièreté, comment ne serait-il pas mille fois plus blâmable ? Mais cet homme qui a reçu la volonté, la liberté, la conscience, pour se relever et s'honorer par la pratique du devoir, et qui, au lieu d'employer ces facultés aux bonnes et belles œuvres, les laisse se dégrader dans le vice et la honte, comment ne serait-il pas mille fois plus blâmable ? L'homme doit tout ce qu'il peut, et puisqu'il peut se perfectionner indéfiniment, il doit se perfectionner indéfiniment.

Mais ce qu'il doit partout, dans toutes les situations de la vie, il le doit plus particulièrement dans le mariage. La raison en est simple. Le mariage lui rend ce perfectionnement plus facile, plus complet, donc plus obligatoire. Grande est la différence entre le perfectionnement solitaire, celui du célibataire, et le perfectionnement à deux, celui du couple conjugal. L'homme isolé ne peut guère compter que sur lui-même. Je ne veux pas nier qu'il n'y ait autour de lui, plus ou moins à sa portée, des secours de toute sorte, très réels et très précieux. Grâce à Dieu, ils abondent, surtout en ce siècle et ce pays. Outre la Nature qui l'enveloppe, et les grands spectacles qu'elle expose à ses regards, n'a-t-il pas les livres des bibliothèques, publiques et privées ; la parole animée, vivante, qui tombe des chaires universitaires, et autres ; la conversation, souvent frivole, quelquefois sérieuse, des cercles, des salons ; les cent mille voix, ou plutôt les cent mille feuilles de la presse ; la scène dramatique,

tragique, comique, lyrique; enfin cette atmosphère moderne, européenne, française, qui tient pour ainsi dire en suspension ces milliers d'idées et de sentiments qui composent la civilisation actuelle, et dont nous nous trouvons, que nous le sachions ou non, entourés, pénétrés, imprégnés? Oui, il a tout cela autour de lui, ou sous la main, mais il est seul pour en tirer parti. Il est seul pour voir et admirer, seul pour lire et comprendre, seul pour sentir et s'émouvoir, seul pour songer, réfléchir, arrêter et exécuter un plan, seul pour se modifier, se transformer et s'élever. Par conséquent, quelque effort qu'il fasse, il ira moins loin et moins haut. Il a un autre désavantage. Réduit à lui-même, tout ce qu'il peut, c'est exercer et développer ses facultés dans leur sens naturel, exagérer les qualités de la nature masculine, ou de la féminine, sans les combiner, sans les tempérer les unes par les autres; devenir par exemple ce savant chez lequel l'intelligence spéculative absorbe tout le reste, plus utile à l'humanité qu'à soi-même, plus grand peut-être qu'un homme harmonieusement équilibré, mais certainement moins beau, moins bon, moins voisin de l'idéal humain. Or, combien le couple conjugal est placé dans de meilleures conditions! Comme chacun des époux est pour ainsi dire doublé de l'autre, il a en quelque manière pour concevoir deux intelligences, pour aimer deux cœurs, pour vouloir deux âmes : deux intelligences, deux cœurs, deux âmes qui diffèrent en se ressemblant, et qui diffèrent de telle sorte qu'elles s'appellent et

se complètent. Comment ne concevrait-il pas avec plus de netteté et de vérité, n'aimerait-il pas avec plus de chaleur et de dévouement, ne voudrait-il pas avec plus d'énergie et de sagesse! En un mot, comment ne marcherait-il pas dans le chemin du progrès et du devoir d'un pas plus rapide et plus ferme! Ce n'est pas tout. Chaque époux vivant de la vie de l'autre époux, pensant, agissant avec lui et par lui, ne développe pas seulement les qualités qui lui sont propres, celles de son sexe, il acquiert en quelque mesure les qualités de l'autre sexe, il les mélange, il les tempère, il en compose comme une nature mixte, comme une riche et belle harmonie, où l'humanité nous apparaît dans toute la plénitude de ses puissances et de ses vertus. L'homme n'est pas devenu seulement plus homme, il y a maintenant en lui quelque chose de la femme; il était né la force, la vie conjugale, en même temps qu'elle aidait au développement de cette force, y a ajouté la douceur et la souplesse de la grâce. La femme n'est pas devenue seulement plus femme, il y a maintenant en elle quelque chose de l'homme; elle était née la grâce, la vie conjugale, en même temps qu'elle aidait à l'épanouissement de cette grâce, y a ajouté la fermeté et la constance de la force. Et c'est ainsi que les époux fidèlement et intimement unis, se prêtant et s'empruntant par de perpétuels et mutuels échanges, créent en eux une sorte de ressemblance morale, physique quelquefois, qui est tout ensemble le résultat et la marque du fécond travail qui s'est fait

entre eux. Et c'est ainsi que, plus habiles au perfectionnement, ils y sont aussi plus strictement obligés.

Voilà la vérité vraie. Mais voilà aussi la vérité méconnue. Méconnue à tel point que je paraîtrais battre la campagne à mes lecteurs, si j'en avais. Où sont dans nos familles les époux qui se préoccupent de cette mutualité du perfectionnement conjugal, qui en ont, je ne dis pas le souci, mais seulement le soupçon? Nos ménages, même les meilleurs, ont de bien autres idées en tête. Créer ou accroître le bien-être; monter les échelons de la fortune, ou des charges publiques et des honneurs; tenir maison ouverte; lutter de luxe avec les plus riches, ou les mieux nés; écraser rivaux et rivales par des succès insolents ou des toilettes tapageuses; faire jeter des cris d'admiration aux imbéciles ou des cris de détresse aux envieux; élever dans les mêmes principes et pour la même saine existence l'héritier ou l'héritière d'une si belle situation: voilà à quoi l'on vise, exclusivement, et à qui mieux mieux. L'intérêt matériel, et le moins bien entendu: voilà le but que l'on poursuit avec un zèle misérable. Quant à l'intérêt moral, en vérité on est à cent lieues d'y penser; on n'en a pas plus l'idée que le désir. Devenir meilleurs, plus dignes, plus nobles, plus généreux, qu'est-ce que cela, et que veut dire ce moraliste? On s'est marié pour prendre rang dans la société, pour y faire figure, pour y être à l'aise et en vue, et celui qui est assez riche ou assez puissant est toujours assez bon.

Et d'ailleurs, dans nos mœurs actuelles, comment

les époux pourraient-ils être l'un à l'autre une cause et un moyen de perfectionnement ? Il faudrait pour cela qu'ils vécussent d'une même vie, qu'ils confondissent en une seule unité vivante leurs cœurs, leurs âmes, leurs personnes : grâce à cette intimité, ils s'éclaireraient, ils se stimuleraient, ils se fortifieraient réciproquement. Est-ce là le spectacle que nous avons sous les yeux ? Soyons de bonne foi, c'est précisément le contraire que nous voyons du soir au matin et du haut en bas de la société. Tandis que le mari vaque de son côté à ses affaires et à ses plaisirs, la femme vaque du sien à ses visites et à ses futilités. Tandis que l'un agiote à la Bourse ou intrigue dans les antichambres, l'autre médite des effets chez la couturière (à défaut du couturier) ou chez la modiste. L'heure des repas ou du repos les rapproche quelquefois, sans jamais les réunir effectivement : ce sont deux fleuves qui tantôt s'écartent, tantôt se côtoient, mais lors même qu'ils coulent parallèlement dans la vallée, ils ne mêlent jamais leurs flots. Et que voulez-vous qu'ils mettent en commun, n'ayant ni pensées sérieuses, ni sentiments élevés, ni ambition grande et noble ? L'amour du bien les réunirait et les grandirait, la préoccupation des vains plaisirs les divise et les rapetisse. Et lors même que le mariage les aurait trouvés purs, et les aurait gardés fidèles, il n'en serait pas moins sans effet moral, et par conséquent sans valeur vraie, sans vraie grandeur (1).

(1) Je ne puis que répéter ce que j'ai dit dans une note précédente. Les ménages que je stigmatise, ce sont les mariages

Eh bien, songeons-y. On ne doit pas se marier pour se marier, comme il arrive tous les jours. On ne doit pas même se marier pour renouveler la famille et la patrie, bien que ce soit là l'un des buts du mariage, et sinon le plus noble, au moins le plus nécessaire: on doit se marier premièrement pour se transformer, pour se perfectionner par l'alliance de deux natures diverses et harmoniques, par l'intimité d'une vie commune, où deux intelligences faites l'une pour l'autre, deux volontés, deux âmes pensent, décident, agissent à l'unisson. C'est même le perfectionnement dans l'union et par l'union qui donne à la pureté, à la fidélité leur véritable prix. Qu'importe en effet que les époux aient été purs et soient fidèles (vertus exquises, mais négatives) s'ils ne sont de nulle utilité à l'un et à l'autre, — je parle de l'utilité morale. Le mariage est comme l'arbre, il ne vaut que par ses fruits, et les fruits du mariage, ses fruits d'or, ce sont les progrès des époux dans le bien.

défectueux ; il y a les bons, il y a les parfaits. Je ne suis donc ni optimiste, ayant le chagrin de croire au mal, ni pessimiste, ayant la satisfaction de croire au bien. La vérité, c'est que le bien et le mal s'entremêlent étrangement, contradictoirement, inextricablement dans les choses humaines, et que les sentant vivement l'un et l'autre lorsque je les rencontre, je les dis vivement lorsque je les expose. C'est ma manière.

IV

INTRODUCTION

A

L'HISTOIRE DE CAEN

PAR

Henri PRENTOUT

Secrétaire,

Chargé de cours à la Faculté des Lettres de Caen.

INTRODUCTION

A

L'HISTOIRE DE CAEN



Si le professeur d'histoire régionale doit, d'une part et dès maintenant, essayer, dans une partie de son enseignement, la synthèse critique de ce qui a été écrit sur l'histoire de la Normandie et poursuivre cette histoire de période en période, ne fût-ce que pour montrer à ses étudiants quelles lacunes elle présente encore et les sujets qui sollicitent leur attention, il ne saurait s'abstenir de prêcher d'exemple et de traiter lui-même quelques-uns de ces sujets, en s'efforçant d'ajouter quelque monographie à celles qui existent déjà. On écrivait récemment : « Il est admis que la rédaction de nombreuses monographies locales devra précéder notamment la constitution définitive de l'histoire politique de la France pendant les guerres de religion et la Révolution, celle de l'histoire administrative de l'ancien Régime, de toute l'histoire

1

économique et sociale... (1) ». Quel genre de monographie peut être plus utile qu'une histoire de ville?

Il y a d'ailleurs une grande satisfaction à s'enfermer pour quelque temps dans un sujet aussi limité ; car, en dépit des dépouillements considérables qu'il suppose, on peut concevoir l'espérance d'épuiser avec le temps, avec beaucoup de temps, une matière aussi nettement délimitée.

Il y a aussi une jouissance très profonde à vivre pendant quelques années dans une ville aussi ancienne que Caen, à essayer d'en suivre les transformations dans les différentes phases de l'histoire, en même temps que l'évolution de l'art français dans ses divers monuments. Mais, par dessus tout, il y a utilité à apporter une contribution à l'histoire générale par une étude locale minutieuse.

Presque tous les professeurs chargés de l'enseignement de l'histoire régionale dans les Universités ont été séduits par cette tâche. A la demande de la ville de Bordeaux, M. Camille Jullian écrivait, il y a quelques années, l'histoire de cette ville; l'œuvre fut terminée le 1er mai 1895 pour l'Exposition de cette ville et publiée en un magnifique volume (2). M. Christian Pfister, professeur d'Histoire de l'Est, a consacré six années de son cours public à retracer l'histoire de Nancy (3). La première partie a été

(1) P. Caron : *L'organisation des études locales d'histoire moderne*. Révol. Française, t. XLII, p. 481.

(2) C. Jullian: *Histoire de Bordeaux*. Bordeaux, 1895, in-4°.

(3) Chr. Pfister: *Histoire de Nancy*, I, Paris-Nancy, 1902, in-8°, et une histoire de cette ville.

publiée cette année en un volume très artistique. Le regretté M. Flammermont avait entrepris une histoire de Lille restée inachevée. M. Charléty a déjà publié, en différentes revues, de très intéressants fragments de l'histoire de Lyon (1).

Il reste à démontrer qu'après tant de travaux publiés à Caen sur l'histoire de la ville et sur ses monuments, depuis les *Recherches et antiquitéz de la ville de Caen,* qui datent de 1588, jusqu'au *Caen illustré* de M. E. de Beaurepaire paru en 1896, il y a lieu d'ajouter une œuvre nouvelle. C'est à ce dernier auteur, éminent et aimable érudit dont les Sociétés savantes pleurent encore la perte et honorent la mémoire, que je demanderai la réponse à cette question. Au début de son ouvrage, il tenait à déclarer qu'il n'avait pas eu « l'intention de composer, à proprement parler, une histoire de la ville de Caen » (2). M. de Beaurepaire, en effet, a suivi un plan identique à celui de ses plus éminents prédécesseurs : Huet et l'abbé de la Rue. Il a considéré d'abord la topographie de la ville, les monuments s'y détachaient en relief, il les a étudiés successivement, a fait l'histoire de chacun d'eux et a écrit à leur occasion les annales mémorables de la ville. C'est un ordre très souvent suivi par ceux qui étudient l'histoire d'une cité. Il en est un autre : « L'historien d'une ville, dit M. Pfister dans son intro-

(1) S. Charléty : *Histoire de Lyon depuis les origines jusqu'à nos jours*. Lyon, 1903, in-16.

(2) De Beaurepaire : *Caen illustré*. Caen, gr. in-4°, 1896, p. 2.

duction à l'histoire de Nancy, a le choix entre deux méthodes. Il peut faire, avant tout, l'histoire monumentale ; il décrit les édifices, et à propos d'eux rappelle les faits dont ils ont été les témoins, il parcourt la cité quartier par quartier, rue par rue, il suit un plan topographique. C'est à cet ordre que s'est arrêté Lionnois (1) ; peut-être est-ce celui que préféreront les habitants de la ville, pressés d'être renseignés sur les monuments devant lesquels ils passent ; l'histoire devient de la sorte comme un guide très complet, très étendu. Mais les vrais historiens s'attacheront toujours à l'ordre chronologique ; ils prennent la cité à sa naissance, en suivent les progrès au jour le jour et, à chaque siècle, mesurent le chemin parcouru. Ils montrent quels liens rattachent la ville à la région et au pays, et aussi comment l'histoire générale réagit sur l'histoire locale et réciproquement (2) ».

Ce programme est le mien : je suivrai l'ordre chronologique pour mettre sous les yeux de mes auditeurs, autant que je le pourrai et que les documents le permettront, le développement de la ville de Caen ; les monuments y surgiront les uns après les autres comme ils ont apparu ou se sont transformés sur le sol même de la cité. Nous nous arrêterons de temps en temps pour considérer la ville à ces différentes époques : l'histoire monumentale, au lieu d'être principale dominante, pres-

(1) Historien de la ville de Nancy au XVIIIe siècle.

(2) Chr. Pfister, *op. cit.*, p. 9.

que exclusive, comme elle l'a été chez beaucoup de nos devanciers, et c'était leur dessein, se subordonnera à l'histoire municipale, politique, économique et sociale. De cette manière aussi, je l'espère, nous sentirons, à certains moments, battre l'âme de la ville, et nous aurons fait, pour emprunter cette expression à un écrivain délicat et fin, M. Fierens-Gevaert, l'auteur d'un *Essai sur Bruges*, comme la *Psychologie* de notre belle cité (1).

Retracer l'histoire chronologique de la ville de Caen depuis ses origines jusqu'à nos jours, enchâsser son histoire monumentale dans cette histoire politique et économique, considérer la cité aux différentes étapes de son existence, tel est l'objet de ce cours.

Quelle en doit être la méthode?

I

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de considérer: 1° quel est, à l'heure actuelle, l'état de l'histoire de la ville de Caen; 2° quels peuvent être les éléments de cette histoire.

Résumons l'historiographie de notre ville.

En 1588, Charles de Bourgueville, sieur du lieu de Bras et de Brucourt, publiait à Caen, chez Jean Le Fèvre, « *Les Recherches et antiquitez de la province de Neustrie, à présent Duché de Normandie,*

(1) *Psychologie d'une ville. Essai sur Bruges*. Paris, 1901.

comme des villes remarquables d'icelle ; mais plus spécialement de la Ville et Université de Caen (1) ». L'ouvrage se divise, en effet, en deux parties : l'une, assez courte et qui n'est que curieuse, a trait au duché de Normandie, l'autre, beaucoup plus étendue, est relative à la ville et à l'Université. Celle-ci comprend elle-même deux livres très différents. Dans l'un, le livre second de l'ouvrage, de Bras a suivi en somme l'ordre topographique et a servi de base et de modèle à ses successeurs. A propos de chaque partie de la ville, de chaque institution, de chaque monument, de Bras a rappelé les *titres* de la ville et les traditions. Ancien lieutenant général du vicomte de Caen, lieutenant particulier du bailli de Caen, puis lieutenant général, de Bras était l'homme le plus apte à écrire cette partie de l'histoire de la cité. Il sait les traditions, les usages, les droits, les *titres* de la ville que toujours, partout, il rappelle, proclame et défend. Cette partie de son histoire est comme une continuation de sa vie de magistrat municipal, elle devait être appréciée de ses concitoyens, en tout temps très épris des traditions.

La seconde partie de ses *Recherches*, relative à Caen, est en réalité un volume peu étendu de *Mémoires*, comme nous dirions aujourd'hui. Si on était tenté de les trouver trop succincts, qu'on se dise qu'ils n'en ont que plus de valeur. M. de Bourgueville n'a raconté que ce qu'il a vu lui-même

(1) Caen, 1588. Jean Le Fèvre, petit in-4°, réimpr. in-8°, 1833.

dans sa bonne ville, suivant peut-être les notes de quelque livre de raison, ou insérant en son livre des documents copiés aux Archives communales où on en retrouve encore aujourd'hui l'original. Pour la période de 1520 à 1588, l'ouvrage de M. de Bras a donc une très grande valeur, en tenant compte, il est vrai, des passions religieuses de l'auteur, qui, au reste, ne semblent pas avoir nui à sa sincérité. Mais, pour les périodes antérieures, il n'y a pas grand renseignement historique à tirer de son livre: il y fait preuve d'une absence complète de critique, défaut commun en son temps, d'une grande naïveté, trait dominant de son caractère.

De Bras n'avait pas eu de prédécesseurs. Il attendit longtemps son successeur. Dans ses *Éloges*, Jacques de Cahaignes, son contemporain, apporte quelques détails trop brefs relatifs aux Caennais les plus illustres de son temps (1). On trouve encore quelques traits de ce genre dans le poème intitulé *Cadomus*, composé par un universitaire du XVII[e] siècle, Antoine Halley (2). Auparavant, Vauquelin de la Fresnaye, avec ses œuvres en prose et en vers, fournit quelquefois des traits piquants et précis sur les écrivains du temps et les mœurs de la société polie (3).

(1) Jacobi Cahagnesii... *Elogiorum civium cadomensium centuria prima.* Cadomi, ex typographia Jacobi Bassi, 1609.

(2) Ant. Halley : *Miscellanea.* Cadomi, J. Cavelier, petit in-8°, 1675.

(3) Vauquelin de la Fresnaye: *Œuvres diverses en prose et en vers* (éditées par J. Travers). Caen, 1872, in-8°.

Un siècle s'écoula avant l'apparition des *Origines de Caen*. Comme de Bras, le nouvel historien de Caen, Daniel Huet était de famille caennaise et d'origine municipale, il était le fils d'un secrétaire du Roi qui fut échevin de la ville. La première édition des *Origines de Caen* (un titre qui rappelle l'époque et les idées d'humanistes savants toujours préoccupés des origines) parut en 1702 : elle était assez médiocre : Huet en accusa les imprimeurs. Elle reçut à Caen un accueil assez sévère : Huet en accusa l'envie, la médisance, l'ignorance, la fainéantise de ses concitoyens (1). Il déclara, c'est assez l'ordinaire en ce cas, qu'il ne connaissait guère de gens à Caen capables de juger d'un ouvrage de littérature. Il garda de ces critiques un assez long ressentiment qui se trahit dans la correspondance avec son neveu de Charsigné, par de terribles boutades contre les Caennais et contre l'Académie (2). Toutefois, il faut croire qu'il se rendit compte que son œuvre était imparfaite, et il espéra sans doute que ses concitoyens apprécieraient davantage une seconde édition qui parut en 1706 (3).

Huet avait de très nombreux correspondants : certains d'entre eux avaient été chargés de le documenter sur Caen. Le P. Martin le renseigna sur les

(1) 13 octobre 1702. A. Gasté : *Lettres inédites de P.-D. Huet à son neveu M. de Charsigné*. Caen, 1901, in-8°, p. 173.

(2) *Ibid.*, p. 194 et 328.

(3) Huet (Daniel) : *Origines de la ville de Caen*, 2e édit. Rouen, in-8°, 1706.

Cordeliers. Ces lettres ont été publiées par M. Gasté dans les Annales de la Faculté des Lettres de Caen. Pour ce qui concernait les Jésuites, il s'adressa au P. La Ducquerie, jésuite originaire de cette ville, qui eût pu le bien renseigner sur mainte affaire, car il avait pillé les archives de l'Université, mais il s'en garda bien. C'était d'ailleurs, comme le remarque judicieusement l'abbé de la Rue dans la préface de ses *Essais,* le grand inconvénient de cette méthode d'enquête, que Huet devait s'en rapporter à la science et à la bonne foi de ses informateurs, qui l'égarèrent souvent (1).

Au reste, Huet, sceptique, indifférent, peu soucieux de conclusions justes, ne cherchait point à approfondir. Si son livre est encore de nos jours souvent cité, ce n'est point que toujours on partage ses opinions. Le Normand, né malin, l'appelle souvent « le savant Huet », c'est comme une épithète de nature, elle précède généralement quelque remarque critique dirigée contre l'œuvre du prélat. Et nous aussi nous dirons quelquefois : le savant Huet.

C'est le nom que lui donnait son successeur dans le domaine de l'histoire de Caen. Nommé professeur royal d'histoire à l'Université de Caen, lorsque Louis XVI la réorganisa et y créa des chaires, l'abbé de la Rue rédigea plus tard la protestation de cette conjuration contre la Constitution civile du clergé. L'Université dissoute, il émigra en Angleterre, s'y fit d'utiles relations dans le monde

(1) De la Rue; *Essais,* p. 7.

savant de ce pays, de tout temps si hospitalier, il y connut lord Leicester et y fréquenta la bibliothèque Douce. Au lieu de passer sa vie comme tant d'autres émigrés en frivoles et inutiles regrets, il travailla, découvrit le British Museum, consulta les manuscrits et les archives, et revint en France à la Restauration, assez riche de documents. Il reprit son enseignement à la Faculté des Lettres, il sut reconnaître que la Révolution avait eu, au point de vue même qui l'occupait, de bons résultats : « elle avait ouvert, disait-il, les chartriers jusqu'alors impénétrables des abbayes » (1).

L'abbé de la Rue avait plusieurs des qualités de l'érudit, et notamment le goût des recherches, un goût qui allait jusqu'à la passion, passion qui n'allait point sans mauvaise humeur contre ceux qui ne partageaient point ses opinions.

L'an dernier, à la séance solennelle de la Société des Antiquaires, son directeur, M. Louis Passy, dans un discours charmant et plein d'humour, traçait un portrait fort piquant, très amusant de l'abbé de la Rue, excellent érudit et détestable caractère, chose assez commune, dit-on.

En 1820, parurent les *Essais historiques sur la ville de Caen* (2). L'ouvrage ajoutait beaucoup à celui de Huet, que l'abbé contredisait souvent, non sans se tromper lui-même parfois. Il reprochait au

(1) De la Rue : *Essais*, p. 11.

(2) De la Rue (Abbé) : *Essais historiques sur la ville de Caen*. Caen, 2 vol. in-8°, 1820.

savant évêque de se faire à priori un système et de s'y tenir. A priori ou à posteriori l'abbé n'était pas exempt de ce défaut. Au reste, il était homme de bonne foi, sans trop de préjugés, d'esprit indépendant et ouvert, et peu enclin aux ménagements ecclésiastiques.

Pas plus que Huet, il n'a d'ailleurs écrit une histoire de la ville. Après un chapitre sur les origines où il s'attache surtout à réfuter les idées du savant évêque d'Avranches, il suit l'ordre topographique et étudie Caen par quartiers ou paroisses. Il se proposait d'écrire l'histoire militaire et littéraire de la ville dans des ouvrages distincts, quelques fragments en ont paru sous le titre de : *Nouveaux Essais* (1).

Ses livres, bien supérieurs à l'œuvre de Huet, ont cependant un grand défaut : l'abbé de la Rue ne donne que de rares références et ne cite ses sources que d'une façon insuffisante. Cela ne tient-il point à son caractère cachottier, dissimulé, comme le qualifiait Auguste le Prevost ?

A l'époque où parut l'ouvrage de l'abbé de la Rue, l'activité de ses contemporains et confrères donna à l'étude des monuments locaux un brillant essor sous la direction du maître, du chef d'école que fut M. de Caumont. Écrivit-on alors l'histoire de la ville de Caen ? Non, ou du moins jamais complètement. La renaissance même des études archéologiques, tout en faisant faire à l'histoire locale de

(1) *Nouveaux Essais*... Caen, 2 vol. in-8°, 1842.

grands progrès, devait éloigner d'un tel projet. Dans un désir de restauration de l'ancienne France, bien contemporaine de la Restauration même des Bourbons, on se retournait vers ce qui, dans le passé, était le moins susceptible de diviser les esprits, de ressusciter les polémiques politiques, d'enflammer les passions, vers les impassibles monuments, témoins éloquents à leur manière, des anciens âges. Il entrait aussi dans ces études une sage pensée de préservation, de conservation de ces chefs-d'œuvre qui, eux aussi, à cette époque, eurent souvent besoin d'une restauration qui ne leur fut pas toujours accordée (1). La Société des Antiquaires de Normandie et bien d'autres créations de M. de Caumont sont sorties de ce mouvement. Je vous renvoie, pour tout ce chapitre de l'histoire de la renaissance des études archéologiques à Caen et en Normandie au XIXe siècle, au discours de M. Louis Passy que je citais tout à l'heure (2). D'après la correspondance des contemporains, Auguste le Prevost, de Gerville, de Caumont, M. Passy a fait revivre cette croisade en faveur des monuments d'histoire locale. « Nosce patriam », s'écriait Auguste le Prevost. La croisade était quel-

(1) C'est à cette époque de la Restauration et de la monarchie de Juillet qu'ont disparu l'ancien Hôtel-Dieu et le chœur de Saint-Gilles.

(2) Société des Antiquaires de Normandie. Séance publique du 30 janvier 1902, *Discours prononcé par M. Louis Passy*. Caen, 1902, in-8°, 50 p.

que peu dirigée contre les Anglais, auxquels il faut rendre cet hommage qu'ils avaient découvert, dès le XVIII[e] siècle, la Normandie et Caen qui eurent toujours pour eux un grand attrait. L'ayant retrouvée, ils voulaient la conquérir. Dans les œuvres des Ducarel, des Cotman, des Turner, des Dibdin, nos monuments avaient été décrits, reproduits, analysés. La *Quaterly Review* proposait gravement de faire de l'étude de ces monuments, une propriété anglaise. On disputa aux Anglais une province qu'ils pouvaient revendiquer comme le berceau de leur premier empire et de leurs institutions, mais que les Français réclamaient comme le plus beau fleuron de la couronne. Conduits sur le terrain par un capitaine aussi brillant que M. de Caumont, les Français s'y réinstallèrent en maîtres. On ne saurait toutefois oublier quels services les Anglais avaient rendus à l'étude de la Normandie, de la ville de Caen en particulier. Leur culte pour nos beaux monuments a eu au moins l'avantage de nous conserver, par leurs albums, quelques-uns de ceux qui ont aujourd'hui disparu, ou des parties, maintenant détruites, de ceux qui existent encore. Voilà encore une source intéressante, en même temps qu'une illustration pittoresque, pour l'histoire de notre ville (1), qui se

(1) Cf. notamment, Cotman : *Architectural antiquities of Normandy,* avec notes de Dawson Turner. Londres, 1822, 2 in-fol.; Dibdin : *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en Normandie.* Paris, 4 vol. in-8°, 1825 ; Pugin et le

complète par deux publications françaises : *Les monuments de la ville de Caen,* de Th. de Jolui-sont (1), et la *Statistique monumentale* d'Arcisse de Caumont (2).

Du mouvement d'émulation qu'ils avaient suscité sortirent de nombreuses monographies consacrées aux différents chefs-d'œuvre artistiques de cette cité, aux églises surtout : *Analyse architecturale de Saint-Étienne,* par M. Bouet, travaux de M. Ruprich-Robert, le restaurateur de la Trinité, sur cette abbaye et l'abbaye-sœur, repris en partie dans sa belle histoire de *l'Architecture anglo-normande.* Ce mouvement s'est prolongé jusqu'à nos jours : qui ne connaît les pénétrantes études de M. Joly, doyen de la Faculté des Lettres, sur Saint-Pierre et Notre-Dame de la Froide Rue, celle de M. Gasté sur le pilier de Saint-Pierre ?

Le *Bulletin des Antiquaires de Normandie,* le *Bulletin monumental* fourmillent d'études de ce genre souvent fort intéressantes (3). Les notices de la Normandie monumentale, qui concernent le Calvados, dues aux derniers élèves de l'école formée

Keux : *Specimens of the architectural antiquities of Normandy.* London, in-4°, 1833. Gally-Knight: *Les monuments de la ville de Caen.*

(1) Paris, 1825, in-4°.

(2) Caen, 5 vol. in-8°, 1846-47.

(3) C'est là qu'on trouvera les articles de Georges Bouet, Raymond Bordeaux, etc., et aussi un excellent article critique sur le *Caen illustré* de M. E. de Beaurepaire, par M. Émile Travers, 1896, p. 121-164.

par M. de Caumont, sont des meilleures (1). Nous avons même d'excellents guides à mettre entre les mains des étrangers, des touristes et des Caennais eux-mêmes (2).

Mais assez rarement on a tenté d'écrire l'histoire, même fragmentaire de la ville. En 1836 parut une *Histoire de la ville de Caen et de ses progrès,* par MM. G. Mancel et Woinez ; l'œuvre ne manque pas absolument de mérites, mais elle tombe dans un défaut assez ordinaire aux monographies locales : elle raconte trop l'histoire générale à propos de celle de la ville, et surtout cette œuvre, qui n'est point sans valeur, est tout à fait incomplète. Elle s'arrête à la prise de Caen par Philippe-Auguste, c'est-à-dire au début du XIII[e] siècle. On retourna au genre topographique avec l'*Histoire de la ville de Caen,* de M. Frédéric Vaultier, auteur d'un précis exact, mais dépourvu de toute originalité, qui parut en 1843, compilation et résumé de Huet et de l'abbé de la Rue.

Trente ans après Mancel et Woinez parut l'*Histoire de la ville de Caen,* de Barthélemy Pont. Bien qu'elle forme deux volumes de 450 pages, elle s'arrête encore un peu plus tôt que la précédente, avec la fin du règne de Henri II en 1189. Ces deux volumes ont fait faire peu de progrès à l'histoire de la

(1) *La Normandie monumentale.* Le Havre, 10 vol. gr. in-fol.

(2) Trébutien : *Caen, son histoire et ses monuments.* Caen, in-18, 1894, et Lavalley : *Caen, son histoire et ses monuments.* Caen, in-18, 1877.

ville : discussions confuses et d'autant plus longues que les textes sont plus rares, conjectures hasardées, développements oiseux sur l'histoire générale, documentation que l'on ne peut vérifier, vu l'absence complète de notes, tels sont les défauts de cet ouvrage. Deux cents pages y sont consacrées aux origines de Caen, c'est-à-dire à l'histoire de Caen avant le XI[e] siècle, dont, après tout, on ne sait absolument rien.

M. Pierre Carel a entrepris, il y a vingt ans, de donner comme une suite à cette histoire de Caen. Il la prit où Barthélemy Pont l'avait laissée, au règne de Philippe-Auguste, et la mena, en deux ouvrages d'aspect et de méthode assez divers, jusqu'à Henri IV. Divisant en trois périodes l'histoire de la cité : Caen sous les Ducs; Caen sous les Rois; Caen pendant la Révolution, trouvant avec une indulgence aimable que Pont avait bien traité l'histoire de Caen sous les Ducs, il voulut écrire l'histoire de Caen sous les Rois en trois parties : Caen, de Philippe-Auguste à Charles IX, de Charles IX à Louis XIII, de Louis XIII à la Révolution. Ce dessein même n'a pas été rempli, le troisième volume n'a point paru. M. Carel l'avait cependant amorcé par une étude du curieux mouvement des *Nu-Pieds* sous Louis XIII. Les deux parties aujourd'hui publiées de cette histoire ne rappellent en rien, et il faut en louer leur auteur, l'œuvre de Barthélemy Pont que l'on paraissait se proposer de continuer. La première, de Philippe-Auguste à Charles IX, peut sembler laconique et sèche : ce

sont plutôt des annales (1). C'est le contre-pied de la méthode de Pont qui délaye à l'infini, mais il faut ajouter que M. Carel donne des indications et des références. Dans la seconde partie, de Charles IX à Henri IV, M. Carel a tantôt raconté, tantôt cité des documents inédits et il s'est très heureusement servi des archives communales (2). Ces deux volumes sont certainement ce que l'on a écrit de plus utile sur l'histoire chronologique de Caen, et il faut comprendre dans ce jugement l'*Étude sur la commune de Caen* (3), analyse du matrologe de la ville et du registre du cérémonial, avec quelques documents reproduits *in extenso;* livre d'autant plus précieux que le registre du cérémonial a disparu des archives communales, et que le matrologe a été compromis dans un incendie. Ce volume de M. Carel est dédié aux Antiquaires ; les deux autres l'avaient été à l'Académie. On ne saurait trop encourager les Sociétés savantes et les érudits à publier plus souvent des recueils de documents inédits de cet intérêt.

Pendant que l'on tentait ainsi, sans l'achever jamais complètement, l'histoire de Caen qui restait à l'état d'ébauche, paraissaient, le plus souvent dans les Mémoires des Sociétés savantes de la ville, nombre de monographies sur des points

(1) Carel : *Histoire de la ville de Caen, de Philippe-Auguste à Charles IX*. Caen, 1886, in-8°.

(2) Id. : *Histoire de la ville de Caen sous Charles IX, Henri III et Henri IV*. Caen, in-8°, 1887.

(3) Id. : *La commune de Caen*. Caen, in-8°, 1888.

particuliers. D'une lecture aux Antiquaires, d'un concours organisé par une société locale sortait quelque étude nouvelle : tels l'*Histoire de l'abbaye aux Hommes,* par M. Hippeau, le *Séjour du Parlement à Rouen dans notre ville pendant la Ligue,* de M. Lair, et bien d'autres que je ne peux citer ici, n'ayant point l'intention de faire aujourd'hui la bibliographie de l'histoire de Caen. Tous ont été mis à contribution dans le « Caen Illustré » de M. de Beaurepaire, dernière, et on peut dire définitive étude topographique de notre cité.

Je dois reconnaître que tous ceux qui m'ont précédé dans les recherches de Caen m'ont facilité la tâche ; mais aussi ils me l'ont rendue périlleuse. Néanmoins, l'histoire chronologique et intégrale de la ville de Caen reste à faire, je l'entreprends aujourd'hui. Avec quelles ressources ? C'est ce que je voudrais expliquer sommairement.

II

Comme celles de toutes nos vieilles villes, nos archives ont couru de graves dangers ; elles ne nous sont point parvenues sans subir de sérieux dommages. Lors de la prise de la ville par Édouard III, en 1346, les archives de la ville furent perdues, peut-être brûlées, si bien qu'il ne reste plus aucune pièce antérieure à cette époque. Les titres de la ville durent être reconstitués tant bien que mal,

plutôt mal que bien; les chartes communales ne furent point reproduites. Charles V rétablit les privilèges des bourgeois tels qu'ils étaient au temps de Philippe le Bel. J'aurai l'occasion de montrer la gravité de cette lacune. Le *Matrologe* de la ville renferme un certain nombre de pièces du XIVe et du XVe siècle et des temps modernes; il est heureux que l'analyse de M. Pierre Carel permette de connaître l'essentiel d'un recueil aujourd'hui dans l'état le plus lamentable. Les archives communales contiennent surtout, avec de nombreuses pièces de comptabilité, les cartons connus sous le nom de registres de l'hôtel de ville, qui présentent le plus grand intérêt. Ils sont formés des procès-verbaux des délibérations des gouverneurs échevins, qui, au début, sont assez irrégulièrement conservés; certains ne sont que des brouillons ou des copies; le tout est mêlé à des lettres relatives à l'administration de la ville. Les cartons de l'hôtel de ville ne contiennent de pièces qu'à partir de 1522, ou plus exactement (car il n'y a là qu'une pièce isolée) de 1535, avec quelques graves lacunes pour le XVIe siècle (juillet 1541 à septembre 1562) (décembre 1568 à juillet 1570).

A part M. Carel, presque aucun historien de Caen n'a utilisé ces archives communales, qui permettent de reconstituer la vie de la cité depuis le XVIe siècle. J'en ai déjà extrait, pour l'histoire de l'Université de Caen, des documents inédits de grand intérêt. Il faut ajouter à ce premier fonds, le plus important, les archives départementales, avec les

chartes des abbayes de la ville et des environs ; les séries relatives à l'Université ou à l'Administration de l'ancien régime ; les manuscrits de la bibliothèque de la ville, ceux de la collection Mancel ; les archives nationales qui renferment tant de documents relatifs à la Normandie, la Bibliothèque Nationale et son département des manuscrits où se trouve le *Cartulaire de la Trinité ;* enfin, les manuscrits du *British Museum,* de certaines bibliothèques anglaises, et le *Record Office.*

N'oublions jamais en effet de consulter les documents anglais pour l'histoire de la Normandie, pour celle de Caen : il y a là une mine très riche que l'abbé de la Rue avait entrevue et fouillée.

Ajoutons que beaucoup de documents ont été publiés, et que l'historien d'une ville doit consulter ces innombrables recueils parus en France, dans la *Collection des Documents inédits* notamment, ou en Angleterre ; qu'il ne faut même point négliger les chroniques, tant anglaises que françaises, représentées, les unes, surtout par la collection du *Maître des Rôles* (Rolls Series), les autres par les publications de la *Société d'Histoire de France.* Enfin, de nombreux textes, chroniques ou documents, ont été publiés par la *Société des Antiquaires de Normandie* ou celle *d'Histoire de Normandie* : il y a là des recueils de premier ordre et qui devront être soigneusement dépouillés.

Il est d'ailleurs nécessaire, en retraçant l'histoire d'une ville, de ne jamais perdre de vue l'histoire générale, non qu'il faille remplacer les documents

absents par des chapitres d'histoire générale, mais toute monographie, toute étude d'histoire locale doit rester en rapports avec l'histoire générale, elle la doit éclairer, elle en doit aussi recevoir le reflet.

Enfin, s'il faut savoir faire usage de l'hypothèse nécessaire à l'histoire comme aux autres sciences naturelles, il ne faut pas prendre les hypothèses pour des faits, mais simplement comme des explications provisoires. Il en est ainsi de celles que nous aurons à émettre sur les origines mêmes de la cité.

III

Dans la vallée inférieure de l'Orne, au point où se fait sentir la marée, au centre d'une région naturelle, la Basse-Normandie, plus exactement au confluent de régions distinctes par la géologie et diverses par les productions agricoles, Bessin, Plaine de Camp, Bocage et Cinglais, une ville devait naître qui en serait le port et le marché (1).

Les escarpements du calcaire de Caen qui dominent les tourbes où se rencontrent l'Odon et l'Orne avec leurs bras divers se prêtaient à l'établissement des hommes. En outre, comme le remarquait

(1) Ce paragraphe est le résumé du cours professé l'an dernier à la Faculté des Lettres.

Eudes-Deslongchamps dans ses *Études jurassiques*, le banc bleu du niveau marneux qui se trouve à la base de ces assises calcaires fournissait une eau abondante.

Caen, cependant, ne paraît que tard dans l'histoire, encore que, grâce aux travaux de la *Société d'études préhistoriques*, on retrouve tout autour de la ville des traces de l'habitat humain ; on en peut suivre toute l'évolution, de l'âge de la pierre polie, avec la station achelléenne de Soumont-Saint-Quentin, à l'âge du bronze, puis à celui du fer ; c'est ainsi qu'à Castel et à Port-en-Bessin, on trouve la grande épée de bronze qui est celle des Gaulois conquérants du IVe siècle, et, à Dozulé, la petite épée de fer, arme insuffisante avec laquelle combattirent les soldats de Vercingétorix.

Ainsi, tout autour de Caen se déroulent, pendant de longs siècles, les phases de la croissance de l'humanité, sans cependant qu'apparaisse la ville. A l'époque gallo-romaine la ville de la région c'est Vieux, la cité des Viducasses. S'il faut rejeter impitoyablement, au nom de la critique, toutes les prétendues mentions de Caen dans l'histoire avant les premiers documents authentiques, les chartes du duc Richard II dans le premier quart du XIe siècle, en pleine époque normande, ce n'est pas à dire que Caen n'existât pas auparavant. On lui attribue même, aujourd'hui, une antiquité très reculée, puisqu'on admet l'étymologie celtique proposée par M. Joret, qui fait dériver Caen de Catumagos, par les étapes Catomus, Cadomus, ana-

logues à celles par lesquelles Rouen dérive de Rotomagos.

Catumagos peut signifier champ de bataille ; on y peut aussi relever, avec d'Arbois de Jubainville, le nom propre Catus, et voir ainsi dans notre ville, à ses débuts, un simple *fundus*. Comment s'est développé ce domaine jusqu'à devenir une ville ?

Il faut rejeter, avec M. Prou, l'existence d'un atelier monétaire à Caen sous les Mérovingiens ; sur la monnaie celtique présentée à l'appui de cette thèse, on lit non Catomo, mais Riomo, Ruan (Loir-et-Cher). Il y a peut-être lieu de retenir la tradition conservée par les anciens historiens de Caen, qui veut que Clotaire IV ait vécu dans un monastère qui se trouvait sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Saint-Étienne; s'il n'y a là qu'une tradition, peut-être en faut-il soupçonner que ce quartier aurait été le plus ancien de Caen.

Robertus Cenalis (Robert Cenau), évêque d'Avranches et écrivain du XV[e] siècle, voulait qu'un évêque de Bayeux, saint Regnobert, ait fondé les quatre églises de Notre-Dame de Froide-Rue, de Saint-Sauveur du Marché, de Saint-Pierre et de Saint-Jean. Qu'un évêque de Bayeux ait fondé des églises de Caen, il en reste des traces dans les documents ultérieurs; après 1036, un acte de l'évêque Hugues II, le plus ancien du cartulaire, nous montre que les églises de Caen, *ecclesiae de Cadun,* figurent dans les domaines de l'église de Bayeux. En 1153, trois des églises nommées par Robert Cenau, Saint-

Pierre, Saint-Jean, Notre-Dame de Froide-Rue font encore partie de ce domaine. Il est donc au moins probable qu'un évêque de Bayeux a fondé des églises à Caen. Il y a lieu de retenir ce fait, tout en se gardant des exagérations de l'abbé de la Rue, qui, interprétant abusivement certaines coutumes très simples, faisait des évêques de Bayeux les propriétaires de presque toute la ville de Caen, ce qui est inconciliable avec les droits exercés par les ducs sur le sol et les habitants.

On a émis cette hypothèse que ce serait pour convertir les Saxons qu'un évêque aurait fondé ces églises.

Si l'on relève incontestablement des indices de la présence des Saxons dans la région ou même dans la ville, il faut peser les arguments invoqués, les choisir et se garder de toute exagération.

Je crois qu'on ne saurait nier que le pays a été soumis périodiquement à des invasions saxonnes depuis le IIIe siècle jusqu'aux invasions normandes qui n'en sont que la continuation et la fin, mais je ne vois point de preuve d'un établissement permanent, d'une occupation saxonne continue dans la région. Aucun des textes relatifs à ces pirates pendant les IIIe, IVe, Ve siècles, ne concerne particulièrement la région normande : ils sont tous vagues. Le Littus Saxonicum semble plutôt le littoral organisé militairement pour repousser les Saxons que le pays occupé par eux, son sens est d'ailleurs plus extensif. Rien de certain avant les Saxons Bajocasses du VIe siècle, au service de Chil-

péric et de Frédégonde, qui d'ailleurs semblent avoir été détruits par les guerres contre les Bretons. Il n'y a donc aucune preuve que ce soient ces pirates ou ces Saxons mercenaires du VIe siècle qui aient donné leur nom à l'Otlinga Saxonia, où Huet voyait la première apparition de Caen dans l'histoire, où l'on a souvent vu comme la prolongation des établissements saxons du IIIe au IXe siècle sur l'emplacement de la cité des Viducasses qu'elle aurait remplacée. L'Otlinga Saxonia n'apparaît que sous Louis le Débonnaire tout au plus ; elle n'existe pas lors du capitulaire de 802 qui énumère toutes les divisions territoriales de la région ; elle pourrait être une colonie de ces Saxons transplantés par Charlemagne à partir de 804, désignés par quelque chef de clan, l'Otlinga Saxonia : ce serait la Saxonia du fils d'Otto. Cette division d'ailleurs fut de peu d'étendue, d'une étendue moindre qu'on ne l'a cru jusqu'ici ; il en faut retrancher le Cinglais et n'y comprendre avec certitude que le doyenné de Vaucelles et peut-être celui de Troarn et la chrétienté de Caen, si l'on veut tirer parti de la tradition relative à la fondation des églises de Caen par un évêque de Bayeux et de l'hypothèse de la conversion des Saxons par ses soins. Seulement il faudrait alors attribuer cette conversion non au Ragnebert du VIIe siècle (si longtemps confondu avec un saint Regnobert du IIe dont l'existence n'a rien d'historique), mais à un évêque du IXe siècle, à Érembert peut-être dont l'existence nous est révélée par sa souscription au concile de Quiersy-sur-Oise en 838,

époque qui coïncide avec l'existence de l'Otlinga Saxonia. Il n'y a après tout aucune preuve indiscutable, à l'heure actuelle, de l'établissement des Saxons à Caen même. Que certains noms de quartier, comme Darnetal (Saint-Pierre), de rue, comme Cathehoule, ancien nom de la rue de Geôle, soient d'origine germanique, cela est évident, mais il est toujours délicat de dire si ces noms viennent du norois, l'ancienne langue scandinave, ou du saxon.

On trouverait aussi, sous les assises de la rue Saint-Jean, une voie qui n'est ni gauloise ni romaine; à cette époque les communications entre les deux pays séparés par l'Orne, le Bessin et l'Hiémois, se faisaient en amont ou en aval de Caen. Cette route, si utilement signalée par M. Travers, a eu sans doute une importance considérable pour le développement de la ville, en faisant passer, par le point où déjà confluaient l'Orne et l'Odon, une voie de communication avec l'Hiémois, dont elle conserva le nom, rue Hiémoise ou Exmoisine ; mais qui l'a créée, les Saxons ou les Normands ?

Si on adopte l'hypothèse faite plus haut, elle pourrait remonter à la première moitié du IX[e] siècle, peut-être aussi date-t-elle de l'époque où les ducs normands, alors solidement établis, voulurent redonner quelque activité économique à la province, c'est-à-dire de la seconde moitié du X[e] siècle ?

Voilà un point que l'on aimerait à préciser? Mais, en l'état actuel des connaissances, est-il permis de choisir entre ces deux hypothèses ?

Nous ne trouvons pied sur le terrain solide de l'histoire qu'au début du XI[e] siècle. Dans les quatre premières chartes qui la mentionnent, et dont la série va, non de 1006 à 1026, comme on l'a dit jusqu'alors, mais de 1020-1024 à 1027, Caen apparaît comme une ville de quelque étendue et sans doute aussi de quelque activité, avec des églises, des vignobles, des prés, des moulins, la foire du Pré et le port.

Peut-être alors, ou depuis plus longtemps, s'est constitué Caen par l'agglomération de Calix, en y comprenant Calibourg, de l'ancien quartier de Saint-Étienne, réunis par un bourg plus récent qui fut le grand bourg.

La ville voit son importance augmenter considérablement sous Guillaume, regardé souvent comme son fondateur. Ce n'est, certes pas, qu'il ait créé la ville, mais il en a compris le premier toute l'importance possible. C'est dans ses environs qu'il a gagné la victoire de Vales-Dunes ; c'est auprès d'elle, à Vaucelles, déjà uni à Caen par la route ou rue Hiémoise, qu'il tient les conciles pour la Paix de 1047 et de 1061 ; là qu'il fonde cette chapelle Sainte-Paix dont une construction beaucoup plus récente, dans les dépendances de l'usine à gaz, rappelle le souvenir. En 1058, lors de sa campagne contre son suzerain Henri I[er], il dut sentir la nécessité d'une forteresse pour défendre le Bessin et la campagne de Caen et commander le passage de l'Orne. C'est lui qui a commencé le château, qui a entouré la ville d'une première enceinte, sans

doute assez faible ou discontinue, séparant le grand bourg, comme disent ses chartes, des deux faubourgs où allaient s'élever les deux abbayes fondées par Mathilde et lui dans un acte de piété intéressée et pour apaiser leur différend avec le pape.

C'est en 1059, sans doute, l'année même où Lanfranc obtenait du pape Nicolas II la levée de l'interdiction prononcée par le pape Léon IX contre le mariage de Guillaume avec la fille du comte de Flandre, que celle-ci, plus empressée que son mari à satisfaire aux prescriptions pontificales, appela à la tête de l'abbaye bénédictine qu'elle organisait, non sa fille Mathilde, comme on l'a dit à tort sur la foi d'une copie d'un Rouleau des Morts, mais une religieuse du monastère des Préaux près de Pont-Audemer, et nommée Mathilde, comme la comtesse.

C'est à 1063, et non 1066, qu'il faut faire remonter la venue de Lanfranc que Guillaume appelait de l'abbaye du Bec, déjà célèbre, pour le mettre à la tête de l'Abbaye-aux-Hommes.

En juin 1066, quelques semaines avant le départ de Guillaume pour la conquête de l'Angleterre, Mathilde pouvait procéder à la consécration de la partie construite de l'Abbaye-aux-Dames. En 1077 seulement, au milieu d'un grand concours d'évêques, Lanfranc, archevêque de Cantorbery, consacrait Saint-Étienne.

Quels sont les deux architectes? Aucun texte ne permet de le dire, mais une série de déductions me permet de supposer que Lanfranc a eu une part prépondérante que lui contestait sans bonne rai-

son son historien, M. Charma, dans la construction de l'Abbaye-aux-Hommes. J'attribuerais volontiers l'Abbaye-aux-Dames au célèbre moine normand Gondulph, l'architecte de la tour de Londres, de la cathédrale de Rochester et du donjon de Mälling. Seul, parmi ceux qui se sont occupés de nos anciennes abbayes, M. Bouet avait noté son passage à Caen, il lui attribuait un rôle dans la construction de l'une de nos abbayes bénédictines, c'était à l'Abbaye-aux-Hommes qu'il songeait.

Les deux églises, romanes l'une et l'autre, ont été construites sur un plan différent, encore qu'il ne soit pas du tout certain que celui de l'Abbaye-aux-Hommes ait été emprunté, comme le croyait Ruprich-Robert, aux églises lombardes de Saint-Ambroise de Milan ou de Saint-Michel de Pavie. Profondément remaniées au cours des âges et sans doute dès leur début, il ne subsiste sans doute pas grand'chose des deux églises primitives, à Saint-Étienne surtout; seule, la Trinité a conservé dans les bas-côtés ses voûtes d'arête.

Les deux abbayes allaient donner à la ville un caractère nouveau qu'elle a conservé au cours des âges; Caen, à partir du XI[e] siècle, devient un centre religieux important, une ville monastique, la ville aux églises, comme disaient les marins qui voyaient apparaître successivement ses clochers aux détours de la sinueuse rivière. Richement dotées, les deux abbayes prirent rapidement une grande extension, elles développèrent les faubourgs où elles étaient situées. Les moines de l'Abbaye-

aux-Hommes construisirent Saint-Nicolas, un des plus anciens édifices de la ville, un de ceux qui ont été le moins remaniés ; les religieuses de la Trinité élevèrent l'église Saint-Gilles, aujourd'hui bien différente.

Caen apparaît en même temps comme un centre littéraire important, ce qu'il restera toujours. Ce sont ces abbayes qui lui donnent tout d'abord ce caractère. Lanfranc, l'élève de l'école de Pavie, a amené avec lui, contrairement à ce qu'avait dit Hippeau, de nombreux et intéressants disciples; citons, avec l'architecte Gondulph, qui contribua à former la bibliothèque de l'abbaye, Guillaume Bonne-Ame, un des plus habiles chantres de ce temps. Lanfranc a peut-être fondé à Caen une véritable école de droit et de théologie dont on retrouve des traces aux siècles suivants: c'est, au XIIe siècle, Thibaut d'Étampes qui eut peut-être quelque part aux origines d'Oxford, au XIIIe et au XIVe des docteurs dont les noms isolés relient par une chaîne peut-être ininterrompue, l'école de Lanfranc à l'Université d'Henri VI.

Les religieuses de la Trinité s'exercent aux vers latins ; quelques-unes y acquièrent une réputation, et, au XIIe siècle, le sévère archevêque de Rouen Eudes Rigaud leur reproche d'entremêler les leçons des offices de dialogues animés, premières origines du théâtre à Caen.

Après la mort de celui qui avait assuré à Caen la célébrité, la ville, ainsi que le duché, fut disputée

par ses fils. Au cours de ses luttes, Robert Courte-Heuse fit dériver du bras de l'Orne qui passe sous Vaucelles, le canal Robert, il isola le quartier Saint-Jean qui se trouvait en dehors des fortifications de Guillaume. Son frère, Henri, l'emporta ; victorieux, il comprit l'importance stratégique de Caen, il éleva le donjon, y résida fréquemment ; c'est pendant un de ces séjours que le poète Raoul Tortaire la visita et en fit une enthousiaste et pittoresque description ; il dépeignit l'activité de son port et de son marché en des traits qui conviendraient, qui auraient surtout convenu, il y a cinquante ans, pour évoquer un de nos jours de foire d'automne ou de printemps.

Mais c'est surtout après les guerres civiles entre les derniers descendants de Guillaume, entre Étienne et l'empress Mathilde, qui eurent leur contre-coup à Caen ; c'est surtout après le triomphe des Angevins que la ville prit une importance politique. Il serait exagéré et inexact de dire que Caen devint alors une capitale. Les rois de ce temps-là sont essentiellement itinérants, les Plantagenets tout particulièrement, toujours passagers d'Angleterre en Normandie, voyageant à travers leurs différentes provinces de France, n'avaient point de résidence fixe ; mais il est incontestable que l'avènement au trône d'Angleterre et au duché de Normandie des Angevins, maîtres du Maine, de la Touraine, du Poitou et, après le mariage d'Henri II avec Éléonore, de la Guyenne, donna à Caen une importance politique considérable. Dans le voisinage de la mer, sur la route la plus directe pour aller de la Normandie

dans les possessions angevines du bassin de la Loire et au delà de la Loire, Caen est peut-être le véritable centre de cet empire angevin, Rouen occupant une position trop extérieure. Henri II et Jean sans Terre y résident à différentes reprises et y accomplissent des actes politiques importants. Caen est le centre de leur administration en Normandie ; c'est le siège de l'Échiquier qui se tient au château, dont le sénéchal de Normandie a la garde.

De cette époque aussi datent les origines de la prospérité commerciale, du grand commerce des vins ; et, en même temps, la Commune qui n'a pas été fondée, comme on le dit, par Jean sans Terre en 1203 : copiée sur les établissements de Rouen, elle remonte peut-être, comme la Commune de cette ville, à la seconde moitié du XII[e] siècle.

En 1204, la ville subit le sort de la Normandie et passa sous la domination française. Les chroniqueurs officiels de Philippe-Auguste nous apportent le témoignage de l'incontestable prospérité de Caen à l'époque de la conquête française. *Vicum opulentissimum,* dit Rigord ; et Guillaume le Breton, dans sa *Philippide,* nous la présente avec tant d'églises, de maisons et d'habitants qu'elle se croit à peine inférieure à Paris :

Ut se Parisio vix annuat esse minorem.

S'il y a là quelque exagération par où le Normand rappelle le Gascon, on y trouve la preuve que Caen s'était crue un instant capitale. Mais au point de vue politique, elle allait déchoir sous l'administra-

tion française. Le sénéchal de Normandie disparaît. Caen n'est plus qu'un chef-lieu de bailliage. La Normandie a perdu son unité administrative qu'elle ne retrouvera plus maintenant que d'une façon intermittente et passagère. L'Échiquier devient itinérant,

Les habitants de Caen mènent une vie paisible, mais, comme plus tard, au XVII[e] siècle, dans une autre période de calme politique et de lutte contre l'hérésie, les établissements religieux se multiplient: collégiale du Saint-Sépulcre en 1226, Cordeliers ou Frères Mineurs entre 1236 et 1262, Jacobins ou Dominicains en 1247, Carmes en 1278, Croisiers en 1275, Béguines dans la Franche-Rue, aujourd'hui rue des Croisiers. Les historiens de Caen en ont oublié ; ils ont laissé de côté les Frères du Sac qui avaient leur établissement dans la rue Neuve-Saint-Jean et qui disparurent bien vite. Ces congrégations se portèrent dans les quartiers encore peu habités de Saint-Jean, ou dans les terrains non enclos du nord de la ville, dans ce qui fut plus tard le quartier universitaire.

Sur les confins de Saint-Jean et de Vaucelles, les Augustins s'établissent à l'Hôtel-Dieu qui se développe avec de nombreuses annexes, moulins, chapelles, cimetière. On l'a attribué à la piété et à l'humanité de saint Louis qui l'enrichit, mais les descriptions que de Bras nous a laissées de son bâtiment principal nous induisent à reporter sa construction première à l'époque de Henri II, créateur d'établissements semblables à Angers, et qui avait doté Caen de la Maladrerie et de l'hôpital de

Saint-Thomas l'Abattu, situé dans le Bourg l'abbesse.

Au point de vue politique, c'est une période de torpeur, de calme complet. L'auteur anonyme de la *Chronique de Caen,* le premier en date des annalistes caennais, ne trouve alors à noter que les phénomènes de la nature et les phénomènes extranaturels : aurores boréales et veaux à deux têtes. Malheureux historiens, peut-être ; mais sans doute aussi, heureux peuple : car en dépit du trouble apporté à la vie commerciale par la rupture avec l'Angleterre après 1204, les traits épars que l'on peut rassembler, dont on peut faire un faisceau, montrent que Caen, au centre d'un pays riche et alors peuplé, devient une ville industrielle, d'industries agricoles d'ailleurs. Les moulins y avaient d'abord dominé dès le temps de Guillaume, puis vinrent les industries de la teinturerie que les bras de l'Odon et la culture de la voède favorisaient. Enfin, l'industrie de la draperie au XIV[e] siècle doit peut-être son développement local aux crises que subissent alors les tissages de la Flandre. Le port est actif. Caen reçoit et prépare les produits de la pêche : harengs, craspois ou baleine salée.

Mais chose étrange, qui ne s'explique que par le peu de faveur dont jouissait alors le cidre et par la situation de Caen dans l'ancien empire plantagenet, le commerce principal paraît avoir été celui des entrepositaires en vins ; ils achètent les vins de Bordeaux, sans négliger ceux moins renom-

més du Gâtinais ; ils les entreposent à Caen, à Ouistreham, à Guernesey, pour les revendre sur les côtes de la Manche, dans les ports anglais de la côte orientale, Boston, Ipswich, etc.

Ces marchands de vin sont ainsi doublés d'armateurs qui envoient chaque année leur flotte dans le golfe de Gascogne. Caen a ainsi une marine importante que l'on voit figurer dans une expédition de Henri III pour la reconquête de la Normandie, preuve qu'ici, comme deux siècles et demi plus tard à Bordeaux, les intérêts du commerce maintiennent les rapports entre deux peuples séparés politiquement et que les Caennais éprouvèrent, quelques années après 1204, des regrets pour la domination anglaise.

A la fin du XIIIe siècle, la rupture est complète entre les Normands et les sujets du roi d'Angleterre ; les Caennais prennent part à la lutte maritime de 1292-1298 contre les Basques de Guyenne, leurs rivaux dans le commerce des vins.

Les atrocités commises de part et d'autre dans cette lutte entraînèrent la rupture définitive entre Normands et Anglais. A partir de ce moment, les Caennais, comme les Normands, furent tout dévoués aux rois de France. Ceux-ci d'ailleurs ne négligent rien pour les gagner. Les Caennais ont uni leurs intérêts à ceux des Parisiens. Soutenus maintenant par les derniers Capétiens mécontents de Rouen, les marchands de vin de Caen disputent à ceux de Rouen le commerce de la Seine : le bordeaux ne leur suffit pas, ils veulent acheter et

vendre le bourgogne, et en 1315, ils obtinrent du Parlement et du roi Louis X la libre navigation de la basse Seine. Voilà un des côtés économiques les plus curieux et les moins connus jusqu'ici de l'histoire de Caen.

Les rois avaient un grand intérêt et les meilleures raisons de protéger le commerce des vins, puisque, à la prospérité de ce commerce, était lié le développement de la marine. Or, à l'aube du XIVe siècle, les rois ne pouvaient se faire d'illusions sur la quasi-certitude de la rivalité économique, maritime et politique qui allait de nouveau mettre aux prises la France et l'Angleterre pour plus d'un siècle. Ils allaient avoir grand besoin d'une marine. La Normandie, avec ses ports nombreux, pouvait s'associer à leurs desseins. En 1339, les États de Normandie votaient un subside pour permettre au roi une nouvelle conquête de l'Angleterre que les Normands allaient partager avec lui.

Édouard III détourna le coup comme plus tard Napoléon, par une diversion continentale. En 1340, la guerre de Flandre sauva l'Angleterre, comme la 3e coalition en 1805. La bataille de l'Écluse où figurait le contingent caennais et où se distingua la *Jeannette,* montée par un d'Argouges, fut le Trafalgar de cette campagne. Philippe VI ne sut pas prévoir que le Plantagenet exécuterait ce que le Valois avait rêvé ; il ne prit que des mesures insignifiantes pour la défense de la Normandie.

En 1346, Caen n'avait pour défenseurs que quelques archers gênois. L'armée anglaise débarquait

du 12 au 18 juillet au Barfleur; le 26, elle arrivait devant Caen, après avoir pillé le Cotentin, le Bessin et une partie de la plaine de Caen; le connétable Raoul d'Eu venait d'entrer dans la ville avec quelques chevaliers. Dès le matin les Anglais annonçaient leur approche par des incendies. Je rejette le récit de Froissart emprunté aux *Vrayes chroniques* du chanoine de Liège Jean le Bel, qui représente les bourgeois de Caen comme ayant voulu faire une sortie malgré l'avis du connétable et ayant pris la fuite au premier contact avec l'armée anglaise. Les sources anglaises, les récits de plusieurs personnes attachées à l'armée d'Édouard III, dont quelques-uns ont été écrits au lendemain de la victoire, ne soufflent mot de cette panique.

Les habitants avaient évacué le grand bourg dénué sur bien des points de fortifications, et les abbayes, ils s'étaient réfugiés dans l'île Saint-Jean et firent une vigoureuse résistance au pont Saint-Pierre, puis, quand ils eurent été tournés par les Anglais qui avaient franchi l'Orne, dans les premières maisons de la rue Exmoisine.

IV

Cette date de 1346 marque pour Caen la fin d'une période heureuse d'activité commerciale et industrielle. En même temps la ville changea d'aspect,

elle se fortifia, s'entoura de remparts; leur ligne partant du château allait rejoindre l'Orne en enfermant la ville, en la séparant plus complètement de ses deux faubourgs abbatiaux, le Bourg l'abbé, le Bourg l'abbesse. A l'abri de ses murailles, la ville se remit au travail; en 1417, les Anglais durent en faire le siège; les monuments eurent à souffrir des effets de l'artillerie; après un nouveau pillage et l'entrée des Anglais commença l'exode d'une partie de la population française que les Lancastres s'efforcèrent en vain de remplacer par une immigration anglaise. Les descendants des Plantagenets se flattaient de garder la Normandie; reprenant la tradition de Guillaume, ils voulaient faire de Caen la capitale de cette province; ils y installèrent les principaux rouages du gouvernement des pays conquis et la dotèrent d'une Université. Peut-être ici, comme en d'autres parties de la province, entreprirent-ils d'effacer les traces matérielles de leurs ravages et commencèrent-ils à rebâtir? Il ne leur fut pas donné de mener à bien l'œuvre réparatrice. Les Normands mêmes, d'une part, Jeanne d'Arc, de l'autre, ne leur en laissèrent point le temps. L'Anglais chassé, on vit s'ouvrir pour Caen, comme pour la Normandie tout entière, une période de relèvement. Louis XI, qui sut gré aux Normands de n'avoir pas écouté ses adversaires et de ne lui avoir point préféré son frère, encouragea le commerce de Caen. Certes ce fut une belle époque que cette fin du XV[e] siècle: les Français, libérés de leurs angoisses, fiers d'avoir recouvré le sol tout entier

de la patrie, se mirent, d'un commun effort, à tirer la France de ses ruines.

L'humanité aussi se libérait; elle remontait à ses sources; elle redécouvrait l'antiquité, ou plus exactement se reprenait à l'aimer. A Caen, l'Université fut le centre de cette renaissance intellectuelle de la Normandie que favorisa aussi la création des imprimeries locales. Les grecs, les romains sont publiés, mis entre les mains des écoliers, par les Angier, les Regnault, les Macé. Les bourgeois sont riches et cultivés. Les monuments commencés depuis deux siècles s'achèvent en un style nouveau, fleuri, lumineux, étincelant comme l'aurore du XVI[e] siècle. Alors s'élèvent ces édifices qui donnent à la ville un aspect si particulier, le chevet de Saint-Pierre, certaines parties des églises Notre-Dame de la Froide Rue, Saint-Sauveur du Marché, Saint-Étienne le Vieux, ces splendides hôtels de la Renaissance, hôtel du Than, hôtel d'Escoville, hôtel de Duval de Mondrainville. La ville achève de se parer, de s'embellir pendant une période de prospérité. Elle eut, à partir de ce moment, tous les monuments qui lui font honneur, tous ceux que les touristes anglais et français viennent encore visiter.

V

NOTICE BIOGRAPHIQUE

ET LITTÉRAIRE

SUR

M. ARMAND GASTÉ

PAR

M. Émile TRAVERS

Président de l'Académie.

NOTICE BIOGRAPHIQUE
ET LITTÉRAIRE
SUR
M. ARMAND GASTÉ.

L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen m'a confié la tâche d'écrire la biographie d'un homme qui a laissé dans ses rangs un vide profond et dont je m'honore d'avoir été le confident et l'ami. Cette tâche, j'ai quelque peu différé à l'accomplir, abîmé que j'étais dans le plus cruel des deuils.

Quand il s'agit de parler d'un érudit qui, pendant près de quarante ans, n'a cessé de produire des travaux de haute valeur sur les sujets les plus divers, on voudrait lui consacrer une étude de longue haleine, car certaines de ses œuvres demanderaient, pour être bien mises en lumière, des développements considérables ; mais je dois me borner à esquisser à grands traits la figure de notre regretté confrère et à exposer rapidement ce qu'il a fait.

M. Armand Gasté, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Caen, membre honoraire du

Comité des Travaux historiques et scientifiques, secrétaire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, président honoraire de la Société des Beaux-Arts de la même ville, membre de la Société des Antiquaires de Normandie et de plusieurs autres compagnies savantes, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, né à Vire le 13 janvier 1838, est décédé à Caen le 26 mars 1902.

Sa mort a cruellement frappé l'Université, nos associations savantes et ses nombreux amis.

Suivant le désir de notre confrère, son ancien camarade de l'École normale supérieure, M. Zévort, a seul parlé sur sa tombe. L'honorable recteur de l'Université de Caen a rappelé avec éloquence la dignité de la vie, la noblesse du caractère, les services distingués et les principales œuvres du professeur. Quelques jours plus tard, dans les séances mensuelles de l'Académie et de la Société des Antiquaires de Normandie, les présidents de ces compagnies se sont acquittés de la même tâche envers leur regretté confrère. Enfin, dans le rapport lu dans la séance publique de la Société des Antiquaires, le 29 janvier 1903, j'ai rappelé à mon tour la collaboration précieuse que M. Armand Gasté avait longtemps donnée à cette dernière société (1).

(1) V. aussi *Notice biographique sur Armand Gasté.... et Catalogue bibliographique de ses ouvrages et publications, par Butet-Hamel, avec le Discours funèbre de M. Edgard Zévort et une Lettre-préface de M. R. Vallery-Radot*. Vire, René Eng, 1902, in-8° de 24 p.

Au sortir du collège de Vire, M. Gasté débuta dans l'Instruction publique comme maître d'étude à Lisieux, puis au Lycée de Caen. C'est là que je le vis pour la première fois, en 1858, et que je me liai très intimement avec lui. Il était chargé d'une étude de « moyens »; mais, pendant les récréations, il se plaisait à venir bavarder avec les « grands », à peu près du même âge que lui. Nous étions là, cinq ou six écoliers, qui passions notre dernière année sur les bancs, sans trop nous préoccuper de l'examen du baccalauréat, mais assez piocheurs, curieux de toutes choses, lisant beaucoup, passionnés pour les grandes œuvres de toutes les époques et même, en dépit des surveillants et surtout en dépit d'Apollon, rimant des vers détestables ou écrivant le scénario de drames aussi mal charpentés que terribles. Nous communiquions tout cela au jeune maître et nous profitions avidement de ses connaissances déjà fort étendues en littérature. La maturité de son esprit tempérait nos ardeurs, nous faisait pressentir les vrais côtés de la vie qu'il ne connaissait alors guère plus que nous, et ses conseils ont maintenu plus d'un de mes condisciples dans la bonne voie.

Entre temps, il se préparait à l'École normale supérieure, où il entra en 1861. Quel travail acharné n'avait-il pas fallu à l'humble maître répétiteur de province pour obtenir une place à côté de redoutables concurrents ? M. Zévort a mis ce trait en lumière dans les paroles émues qu'il a prononcées aux obsèques de son camarade de promotion.

« En 1861, a dit M. Zévort, après un concours où il

s'était mesuré avec les plus brillants élèves des lycées de Paris, Armand Gasté entrait à l'École normale supérieure. De trois ou quatre ans plus âgé que nous, il avait encore sur ses camarades l'avantage de l'expérience acquise dans le répétitorat et des connaissances vastes et précises sur la poésie des XV[e] et XVI[e] siècles (1). Dès le premier jour, il se fait pardonner cette double supériorité par la franchise enjouée de son caractère, par la sûreté de son commerce et bientôt tous ses camarades deviennent ses amis, ceux de la section des lettres comme ceux de la section des sciences, ses contemporains comme ses aînés et ses cadets. Nul ne résiste à l'attraction qu'exerce ce regard d'une douceur malicieuse, au charme de cette loyauté absolue, de cette bonté toujours prête à obliger ».

Ce que M. Gasté était à l'École normale, il le fut toute sa vie.

En quittant la rue d'Ulm, il professa la troisième à Troyes et à Vesoul, la seconde puis la rhétorique au Mans et, en 1872, il vint occuper la même chaire à Caen. Il y fut le modèle des professeurs et tous ses élèves ont conservé de lui le souvenir le plus affectueux et le plus reconnaissant.

En 1874, M. Gasté soutint en Sorbonne, pour l'obtention du grade de docteur ès lettres, deux thèses qui lui valurent les éloges de ses juges. Dans sa thèse latine, *De Scoliis, sive de convivalibus*

(1) Sa première publication : *Les Noëls virois de Jean Le Houx*, est datée de l'École normale, 13 janvier 1862.

carminibus apud Græcos, il examinait d'abord ce qu'étaient les *Scolies* chez les Grecs, où et quand elles étaient chantées et recherchait l'origine de ce nom de *scolion* donné aux *convivales cantilenæ;* puis, il parlait du rameau de myrthe porté à la main par les chanteurs des scolies, du mètre de ces poésies et des principaux auteurs auxquelles elles sont dues, enfin, des plus populaires de ces compositions, telles que celles d'Harmodius et d'Aristogiton, d'Admète et de Télamon, des scolies en l'honneur des dieux, morales, historiques, et de celles destinées aux banquets, au jeu du *cottabus* (1), amoureuses ou plaisantes. Il terminait par quelques mots sur le *Scolion Hybriæ Cretensis,* sur les scolies attribuées à Stésichore par Aristophane, enfin sur Bacchylide de Céos, qu'il faut, selon lui, mettre au nombre des auteurs des compositions de ce genre.

La thèse française de M. Gasté avait pour titre : *Jean Le Houx et le Vau de Vire à la fin du XVIe siècle.* C'était une excellente étude historique et critique sur un sujet dont il s'est occupé toute sa vie. Dans l'Introduction, le candidat posait nettement la thèse qu'il entendait développer.

Après avoir cité deux couplets empruntés aux plus jolies des chansons attribuées à Basselin, ce « père du vaudeville », dont tous les voyageurs vont visiter la vieille maison dans la vallée des Vaude-

(1) Le jeu du *cottabus* consistait à jeter bruyamment un liquide contre un vase d'airain.

vire, M. Gasté écrivait deux ou trois pages qu'il convient de reproduire ici :

« Les touristes qui donnent ces vers à Basselin (et ils sont nombreux) se trompent; mais à qui la faute ? Ce n'est ni en consultant les Traités de Littérature ou les Recueils de Poésies, ni en interrogeant les Virois, qu'ils sauront que l'auteur des chansons attribuées à Basselin, est un avocat de Vire, de la fin du XVIe siècle, nommé Jean Le Houx.

« Les Traités de Littérature et les Recueils de Poésies se copient les uns les autres : ce qu'a dit le premier en date, le dernier venu le répète.

« Les Virois aiment, j'allais dire, adorent Basselin : c'est la plus vieille de leurs gloires. La tradition et l'histoire s'accordent pour en faire non seulement un gai buveur et un brave soldat, mais encore l'inventeur d'un genre éminemment français, le *Vaudeville*.

« Voilà, sans aucun doute, des titres assez précieux et qui justifient l'amour des Virois pour leur vieux chansonnier. Mais, cet amour va quelquefois un peu trop loin, quand, pour le désir d'amonceler des couronnes sur la tête du Maître, ils dépouillent ou laissent dépouiller Jean Le Houx de la gloire qui lui est due et qu'il doit partager avec Basselin.

« Je voudrais leur dire aujourd'hui : Quoi qu'on ait fait jusqu'ici, et quoi qu'on fasse dans l'avenir, — soyez sans crainte, mes chers compatriotes, — le nom de Basselin ne périra pas.

« Ne craignons donc pas de l'obscurcir, en rendant à celui de Jean Le Houx tout l'éclat dont il est

digne et dont on l'a trop longtemps frustré. Réparons, il en est temps, l'injustice de nos ancêtres. Ils ont méconnu, pendant sa vie, l'auteur des *Vaux de Vire nouveaux;* ils l'ont honni, ils l'ont forcé d'aller jusqu'à Rome chercher l'absolution qu'ils lui refusaient à Vire; et il est mort doutant de son joyeux génie, et désavouant les chansons qui devaient illustrer son nom.

« Qu'il revive aujourd'hui, brillant d'une nouvelle jeunesse; et que désormais les deux noms de Basselin et de Jean Le Houx soient réunis, sans être confondus ».

M. Gasté recherche ensuite depuis quelle époque les critiques ont refusé à Olivier Basselin les Vaux de Vire mis sous son nom. Il constate que, de 1833 à 1858, Julien Travers, Boisard, Édelestand du Méril, Boiteau, Eugène de Beaurepaire, avaient émis des doutes sur la paternité de certaines pièces qui leur semblaient devoir être attribuées à Jean Le Houx. L'erreur, trop longtemps acceptée, est le fait des éditeurs de 1811, dont M. Gasté examine le travail pour le réfuter avec soin. Pour lui, c'est bien Le Houx qui a composé les pièces que nous connaissons sous le nom de Vaudevires; le manuscrit de l'avocat virois, conservé à la Bibliothèque de Caen, est en effet le manuscrit autographe d'un auteur préparant une édition définitive de ses œuvres. La question ne peut donc plus faire de doute.

On offrit en 1877, à M. Gasté, une chaire à la Faculté des Lettres d'Aix; il refusa, ne voulant point s'éloigner de sa province natale, et il fut nommé,

le 13 septembre 1878, maître de conférences de littérature ancienne à la Faculté de Caen. Il y fut, en 1881, chargé du cours de littérature latine et d'institutions romaines et y devint professeur titulaire à la fin de la même année. Le 1er novembre 1884, il fut transféré dans la chaire de littérature française qu'il occupa jusqu'à sa retraite (1).

« Ce qu'il fut comme professeur d'enseignement supérieur, a dit M. Zévort au cimetière de Vire, vous le savez, vous tous qui l'avez entendu à la Faculté. Ce que l'on sait moins, c'est l'intérêt passionné qu'il portait à ses élèves, c'est l'affection confiante qu'il leur inspirait, c'est l'autorité dont il jouissait et qu'il devait à sa conscience professionnelle, à sa méthode pédagogique si sûre, à sa science si vaste et si informée, à son esprit toujours en éveil, à la fois très curieux des détails et très apte à saisir les ensembles ».

M. Zévort a bien jugé notre ami. M. Gasté, le laborieux et savant professeur, était avant tout un homme de devoir, qui ne cessait de s'occuper de ses élèves. Aux aspirants à la licence et à l'agrégation, il donnait entre ses cours le meilleur de son temps et beaucoup lui ont dû d'éclatants succès dans la carrière universitaire. Lorsque j'allais passer avec lui quelques moments dans d'intimes et chères causeries, combien de fois ne l'ai-je pas trouvé corrigeant avec un soin méticuleux les

(1) M. Gasté fut, pendant deux ans, délégué dans la chaire de « littérature et d'art normands ».

essais des futurs professeurs, ne laissant rien échapper, multipliant à la marge des copies les annotations, approuvant ou rectifiant le moindre passage d'une dissertation française, d'une pièce de vers latins ou d'un thème grec ?

Mais écoutons un de ses anciens disciples :

« Une de mes années les plus profitables, a dit M. Stanislas Millet, dans la *Revue Normande*, est celle que j'ai passée sous la direction du maître excellent que fut M. Armand Gasté. Humaniste remarquable, doué d'un esprit très délié, il avait une science étendue et bien ordonnée mise au service d'un goût très sûr. Comme il n'était que maître de conférences à l'époque où je fus son élève, je ne puis rien dire de ses cours publics que je n'ai jamais entendus ; mais, dans son enseignement aux étudiants de lettres, ses qualités furent la méthode, la précision, l'absence de verbosité fastueuse, inutile ou pédante, l'indifférence pour ses succès propres, le souci des succès de ses élèves. Tandis que d'autres professeurs, fort ponctuels d'ailleurs et habiles à remplir leur mission, nous ignoraient à peu près et s'adressaient à nous comme à un public impersonnel, M. Gasté nous connaissait tous, s'intéressait à chacun de nous et se faisait un plaisir de nous être d'abord un conseil et un solide appui, et dans la suite de rester notre ami. Grand travailleur, il aimait surtout les laborieux. Si, dans ses cours, sa parole était concise à dessein, il se dévoilait, dans la conversation, causeur abondant et charmant. Sa mémoire était

ornée de souvenirs et d'anecdotes qu'il contait de ce ton pittoresque et savoureux sur les lèvres d'un Normand spirituel ; et je le vois encore soulignant ses récits de sourires où la bienveillance et la malice faisaient un excellent ménage ».

On ne saurait mieux dire. Ce portrait est aussi vrai que possible et fait honneur à celui qui l'a inspiré comme à celui qui l'a tracé.

Tel fut le maître. Voyons l'écrivain.

Malgré l'incessante besogne que lui imposaient la préparation de ses cours ou l'assistance aux examens, M. Gasté trouvait le moyen de consacrer de longues heures à ses études personnelles et de prendre une part active à la vie des sociétés savantes dont il était membre.

Il serait difficile d'analyser ou même d'énumérer ici tout ce qui est sorti de sa plume féconde, car on lui doit au moins cent cinquante publications différentes : gros volumes, brochures, ou simples plaquettes dont la liste, autant que j'ai pu la faire complète, se trouve à la suite de cette biographie. Il faut tout au moins donner un aperçu de ses œuvres et de leurs tendances.

A ses travaux de professeur, il convient de rattacher diverses études remarquables par leur style sobre et par la sûreté des informations. Un jour, — il appartenait encore à l'enseignement secondaire, — il prononce un discours de distribution de prix, *Le dessin au Lycée*, et y fait preuve d'un goût exquis en matière d'art. Plus tard, il publie toute une série d'éditions classiques soigneusement anno-

tées; il étudie un *Manuscrit de Juvénal* provenant du cardinal de Richelieu et où l'on trouve certaines variantes d'un réel intérêt; il commente les *Serments de Strasbourg* et la *Cantilène de sainte Eulalie,* ces premiers spécimens de nos langues modernes; il traduit en latin étymologique un fragment de la *Chanson de Roland;* il rédige de piquantes *Notes sur Segrais;* il écrit des discours sur *Bossuet en Normandie* et sur *Boisrobert;* ou bien il reconstitue en français du XVIe siècle deux sermons de Michel Menot.

Mais j'ai hâte de parler du sujet de prédilection auquel notre confrère a consacré sa première et sa dernière œuvre, cette fameuse question de l'origine des Vaux de Vire, qui a, depuis longtemps, soulevé de vives polémiques. On sait que, dès 1858, M. Eugène de Beaurepaire (1) avait, l'un des premiers, établi que, si l'existence d'Olivier Basselin et son rôle littéraire ne pouvaient être mis en doute, il n'en était pas de même des œuvres qui lui sont attribuées. M. Gasté reprit le problème, l'étudia sous toutes ses faces dans des publications différentes et donna la solution définitive.

Il datait de l'École normale, 13 janvier 1862, son premier essai, une édition des *Noëls virois de Jean Le Houx*. Dans l'Introduction, après quelques mots sur Jehan Le Houx, dont il commente l'épitaphe

(1) *Olivier Basselin, Jean Le Houx et le Vaudevire normand* (dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* t. XXIV, p. 15-55, et tirage à part).

par Sonnet de Courval, il parle des Noëls en général et de ceux conservés dans le manuscrit de Jean Porée, dont il sera question plus tard, et il termine par ce passage caractéristique: « Est-il vrai que Jean Le Houx n'ait été que l'*éditeur des chansons* de Basselin? N'est-il pas plus vrai de dire que c'est lui, et *lui seul,* l'auteur des chansons qu'on a jusqu'ici attribuées à Basselin? .....Cette question a été soulevée et habilement discutée, quoiqu'un peu timidement, par M. de Beaurepaire,— mais elle n'est pas encore entièrement vidée. Nous espérons y revenir tôt ou tard ». Il y revint sans cesse.

En 1886, une autre édition de *Chansons normandes du XVe siècle,* publiées pour la première fois d'après les manuscrits de Bayeux et de Vire et curieusement commentées, l'amenait à donner, la même année: *Olivier Basselin et les compagnons du Vau de Vire, leur rôle pendant les guerres anglaises et leurs chansons.* Cette fois, M. Gasté entre dans le vif de la question et, interrogeant la tradition et les documents authentiques, arrive à d'indéniables conclusions sur le double rôle d'Olivier Basselin et de ses compagnons. Les résultats de ces ingénieuses recherches ont été acceptés par les maîtres de la critique, par M. Gaston Paris, entre autres, qui, en rendant compte de cette étude, disait, dans la *Revue Critique :*

« M. Gasté s'efforce d'éclairer la personne à moitié légendaire de Basselin et le groupe des Compagnons vaudevirois, dont il est le centre. Le travail de M. Gasté a le grand mérite d'être uniquement

fondé sur les sources et de ne tenir compte d'hypothèses modernes sans valeur. Aussi les résultats de cette étude, s'ils sont peu abondants, paraissent-ils du moins bien établis. On devra notamment admettre : 1° qu'Olivier Basselin a réellement existé au milieu du XVe siècle; — 2° qu'il a été foulon dans le Val de Vire, et qu'il a composé des chansons devenues rapidement populaires; — 3° qu'il existait autour de lui une sorte d'association de joyeux vivants, cultivant la chanson et la bouteille, qui s'appelaient les Compagnons vaudevirois ou du Vau de Vire; — 4° que cette association prit, lors du soulèvement de la Normandie contre les Anglais, un caractère politique et belliqueux, et contribua, avec d'autres compagnies du même genre, à fomenter par ses chants et même par ses actes la haine et l'extermination des Anglais; — 5° que Basselin, dans un engagement malheureux, fut tué par les Anglais qui semblent avoir pillé aussi le Val de Vire et fort maltraité ses compagnons. Tout cela, sans doute, avait déjà été dit, notamment par M. Le Roux de Lincy (1); mais M. Gasté l'a rendu plus certain, plus clair, et fait d'une hypothèse encore douteuse un fait que l'histoire peut accepter » (2).

Comme on a pu le voir, cette brochure était une

(1) Et par Eugène de Beaurepaire, *op. cit.*

(2) Tout récemment divers points encore obscurs de la vie et du rôle du foulon de Val de Vire, et de celui de ses compagnons, ont été de nouveau étudiés par M. Germain Lefèvre-Pontalis. V. à l'appendice un extrait des procès-verbaux du Congrès des Sociétés savantes, tenu à la Sorbonne en 1902.

étude préparatoire à l'œuvre plus complète qu'il présenta, en 1874, aux juges de la Sorbonne, pour la soutenance de sa thèse française.

J'ai analysé plus haut ce livre si justement apprécié, après lequel il donna, quelques mois plus tard : *Les Vaux de Vire de Jean Le Houx, publiés pour la première fois d'après le manuscrit autographe du poëte*. Cette édition ne laisse rien à désirer. Dans l'Introduction, notre confrère refait la biographie de l'avocat Jean Le Houx, auquel il restitue les chansons attribuées à Basselin. Ainsi qu'il l'avait fait dans ses précédents travaux, il établit que l'existence du foulon virois est incontestable et que, s'il est difficile de fixer ce qui reste de ses poésies, il n'en est pas moins incontestable qu'on lui a dû, à lui et à son école, diverses chansons bachiques et amoureuses et quelques chants guerriers animés d'un vrai souffle patriotique.

Toujours dans le même ordre d'idées, M. Gasté écrivait, en 1883, une bonne étude critique et historique des *Noëls et Vaudevires* du manuscrit de Jean Porée, sieur de Viresne, trésorier de l'église Notre-Dame de Vire. Les Noëls, recueillis et copiés par celui-ci, ont souvent, ainsi que l'avait déjà constaté notre confrère, beaucoup de grâce ; l'origine de quelques-uns doit remonter au temps de Basselin et plusieurs sont dus à Jean Le Houx ; et plusieurs ne sont plus alors des compositions populaires mais des œuvres graves et sérieuses, trop sérieuses même et parfois entachées d'une pédanterie inopportune.

Je rappellerai encore, en passant, qu'une société littéraire, la Pomme, ayant mis au concours, en 1886, une Étude sur Olivier Basselin, M. Gasté envoya un article court et substantiel qui — cela n'a rien d'étonnant — obtint le prix proposé.

Mais si M. Gasté avait retracé, autant qu'on peut le faire aujourd'hui, la biographie de Basselin, s'il en avait célébré le patriotisme et celui de ses compagnons, il n'en avait pas moins démontré que rien ne restait des œuvres du foulon virois. Il est parfois dangereux d'avoir raison contre les traditions accréditées dans une petite ville et de mettre à néant des légendes acceptées de longue date. M. Gasté en fit l'épreuve. Nier l'authenticité des chansons d'Olivier Basselin sembla aux Virois un crime de lèse-patrie et ils en voulurent quelque peu à notre confrère. Aussi, lorsque celui-ci eut donné chez Lemerre son *Olivier Basselin et le Vau de Vire,* en 1887, un de ses compatriotes, M. Victor Patard, s'avisa de publier en réponse un volume, *Le Vau de Vire,* dans lequel il avait la prétention de reprendre à nouveau la question des œuvres de Basselin et de Le Houx. Cela lui valut une série de vertes réponses de la part d'un adversaire plus sérieusement documenté que lui et plus tard les douze articles parus, en 1888, dans *Le Virois,* devinrent un nouveau livre : *La vérité dans la question Olivier Basselin et Jean Le Houx, à propos du Vau de Vire par Victor Patard.* Cette querelle amena encore M. Gasté à lire devant l'Académie des Sciences morales et politiques, en 1889, *Les*

Insurrections populaires en Normandie au XVe siècle pendant l'occupation anglaise et la question d'Olivier Basselin.

Enfin, la dernière publication consacrée par M. Gasté à son sujet de prédilection est la réimpression qu'il fit en 1901, quelques mois avant sa mort, pour la Société rouennaise de Bibliophiles, de : *Le Livre des chants nouveaux de Vaudevire de Jean Le Houx,* avec une Introduction et des Notes, d'après l'édition donnée à Vire par l'imprimeur Jean de Cesne, vers 1669.

Élu, en 1873, membre titulaire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, il devint secrétaire de cette compagnie en 1881, et en fut l'âme pendant vingt ans. Il succédait à un homme dont je suis fier de porter le nom et qui a laissé à ses successeurs dans des fonctions délicates et absorbantes, l'exemple d'un infatigable dévouement. M. Gasté, dont la profonde affection pour mon père ne fut jamais altérée, même au cours de certaine polémique littéraire (1), s'empressa, il l'a proclamé lui-même, de suivre les traditions de M. Julien Travers, et ne ménagea ni son temps ni ses peines dans l'accomplissement de ses besognes de secrétaire. A chaque

(1) Il s'agit de la polémique qui s'éleva en 1866, lorsque M. Julien Travers se fut déclaré l'auteur d'une pièce insérée dans *Les Vaux de Vire édités ou inédits d'Olivier Basselin et Jean Le Houx* (1833). V. *Julien Travers, Notice biographique et littéraire,* par Eugène de Beaurepaire, p. 24-29. M. Gasté avait pris part à la querelle et publié dans des journaux locaux quelques articles d'un ton assez vif.

séance, dès que l'ordre du jour n'appelait pas une lecture d'un autre membre, il communiquait à ses confrères d'intéressantes recherches sur quelque sujet d'histoire ou de critique littéraire. C'est ainsi qu'il a enrichi les *Mémoires de l'Académie* d'une vingtaine d'articles, souvent fort étendus : *Les frères Le Chevallier d'Aigneaux, traducteurs en vers d'Horace et de Virgile,* au XVI[e] siècle ; — *Pierre Vengeons, recteur de l'Université de Caen et auteur de l'Office et des Hymnes de saint Exupère* (Bréviaire de Bayeux), qui fut le Santeul bas-normand ; — *Deux lettres inédites de la princesse Palatine, mère du Régent,* adressées à l'évêque d'Avranches, P.-D. Huet ; — les *Notes critiques sur un manuscrit de Juvénal* déjà signalées ; — *Quelques documents inédits sur l'administration provinciale de Louis XIV,* Lettres écrites à P.-D. Huet par Louis XIV et ses ministres, Colbert, Seignelay, Châteauneuf, Pontchartrain et La Vrillière, avec plusieurs autres lettres inédites de Louis de Bourbon (plus tard le grand Condé) et du duc du Maine, relatives à la révocation de l'Édit de Nantes, à l'envoi à la Monnaie des trésors des églises, aux poursuites contre les *Maximes des Saints,* de Fénelon, etc ; — *Pierre Corneille au Palinod de Caen ; — La Jeunesse de Malherbe (documents et vers inédits),* article qui explique bien pourquoi le poète quitta son pays natal et s'en alla chercher aventure ailleurs; — *Bossuet, Lettres et pièces inédites ou peu connues,* recueillies d'après la collection de A. Floquet ; — *Malherbe, concessionnaire de terrains à bâtir*

sur le port de Toulon, avec un appendice ; *Le portrait de Malherbe par Finsonius ; — Michel Menot. En quelle langue a-t-il prêché ? — Son genre d'éloquence. — Essai de restitution, en français du commencement du XVIe siècle, des sermons sur « l'Enfant prodigue » et sur « la Madeleine »,* étude philologique très fouillée et du plus piquant intérêt ; — *Les Poésies de Jean Bardou,* curé de Cormeilles près Caen, une « demi-victime de Boileau », dont les œuvres ne sont pas sans mérite, l'un des membres de l'ancienne Académie de Caen et qui fut l'ami des beaux esprits de son temps ; — *Du rôle de Scarron dans la « Querelle du Cid »,* où, par un ingénieux rapprochement des caractères et des bandeaux employés par un imprimeur du Mans, l'auteur établit que les deux pamphlets grossiers, « L'Apologie pour Monsieur Mairet » et « La suitte du Cid en abrégé », sont bien de Scarron, alors chanoine de la cathédrale du Mans; — *Voltaire à Caen en 1713 ; — Le Journal de bord du chevalier de Camilly,* qui fut chargé, en 1721, de reconduire à Constantinople l'ambassadeur turc Méhémet-Effendi, dont la mission en France avait échoué ; — *Un autographe de Victor Hugo,* curieuses notes de voyage ; — enfin, les *Lettres inédites de P.-D. Huet à son neveu de Charsigné,* précieux recueil, publication dont la deuxième partie sera une œuvre posthume. Mais, ce qu'il faut signaler tout particulièrement parmi les travaux faits pour l'Académie par M. Gasté, ce sont les *Tables chronologique, méthodique et alphabétique des travaux, insérés dans les*

Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, depuis 1754 jusqu'en 1893, livre des plus utiles à consulter, dont la rédaction a exigé de patientes et fastidieuses recherches et qui ne laisse rien à désirer comme clarté et comme précision.

A la Société des Antiquaires de Normandie, sa collaboration fut également des plus actives. Souvent il fit de savantes communications à cette compagnie et il écrivit pour son *Bulletin* des articles plus ou moins étendus : *Daniel Huet et les Échevins de Caen ; — Noëls et Vaudevires du manuscrit de Jean Porée,* étude critique et historique, mémoire qui valut à son auteur la première mention honorable au concours des Antiquités nationales ; — *La Chanson des Faux-nobles, du registre de Monts (Calvados),* que M. Gasté attribuait à un certain Bousseau, avocat des fermes, mais dont l'auteur, d'après M. Eugène de Beaurepaire, s'appelait plus probablement Boisleau ou Boileau ; — *A propos d'Olivier Basselin et de l'édition des Vaudevires de Louis Dubois (1821); — Les tombeaux des Matignon à Torigni-sur-Vire ; — Le Livre des Chants nouveaux de Vaudevire ; — Les droits de l'abbaye de Troarn sur l'église Notre-Dame, sur la chapelle du château de Vire, et sur le collège et les écoles de Vire.*

Enfin, à la Société des Beaux-Arts de Caen, dont il fut plusieurs fois président, l'activité de M. Gasté ne fut pas moins grande, et il a donné : *Talma à Caen (1826); notes et autographe,* curieux souvenirs des représentations du célèbre tragédien ; —

Les Collections de Verrès; — *Un chapiteau de l'église Saint-Pierre de Caen,* savante étude d'archéologie et d'histoire littéraire à propos de sculptures qui, dans quelques églises normandes, représentent des scènes tirées des Romans de la Table-Ronde et des Fabliaux; — *Les tapisseries des Ursulines à Caen,* dont le sujet est l'embarquement de sainte Ursule et son martyre; — *Le portrait original de d'Alembert par Quentin de La Tour;* — *Le Musée de Vire,* bonnes recherches sur les origines et la valeur des collections d'une petite ville; — *Léonor Couraye du Parc,* biographie d'un peintre d'un talent estimable; — enfin *Incendie du musée d'Avranches,* avec le catalogue des tableaux, dessins et sculptures de cet établissement, qui, par l'imprévoyance des autorités, ont été si malheureusement anéantis.

Enfin, pour d'autres sociétés dont il était membre et pour une foule de recueils tels que les *Annales de la Faculté des Lettres de Caen* ou celle de Bordeaux, le *Bulletin historique et philologique,* la *Nouvelle Revue,* la *Revue Bossuet,* la *Revue d'histoire littéraire de la France,* la *Revue catholique de la province de Normandie,* etc., notre regretté confrère composa une foule d'articles de philologie, de critique littéraire, d'histoire ou d'archéologie.

Avant tout, notre confrère était un bon fils de la terre normande qu'il aimait de toute son âme. Ses écrits en sont la preuve. Tout ce qui était normand l'attirait; le passé et les monuments de sa petite ville natale et ses compatriotes, illustres ou obscurs, n'avaient pas de secrets pour lui. Voyez son édition

de l'*Essai de Bibliographie viroise*, de Morin-Lavallée, qu'il prépara avec le plus grand soin. Grâce à lui, ce n'est plus un simple essai, mais une œuvre aussi complète que peut jamais l'être une bibliographie. Il y a fait d'utiles corrections et de nombreuses additions. Aussi certains articles, tels que ceux sur Basselin, Sonnet de Courval, les Le Chevallier d'Aigneaux, Angot de L'Éperonnière, Chênedollé, les Palinods, etc., épuisent-ils, pour ainsi dire, le sujet. Quant à sa *Petite Anthologie viroise*, c'est un judicieux recueil de morceaux des poètes virois, depuis des vers attribués à Olivier Basselin jusqu'à Gustave de La Renaudière. Voyez encore ses articles si fouillés sur Robert et Antoine Le Chevallier d'Aigneaux, que je citais tout à l'heure ; sur le médecin satirique Sonnet de Courval ; sur le curé de Montchauvet, ce rimailleur ridicule que Diderot ne dédaigna pas de mystifier ; sur Castel, procureur-syndic du district de Vire ; sur l'abbé Asselin, poète et principal du collège d'Harcourt, ou bien sur Malherbe, Chandeville, dont il a publié les poésies, Boisrobert, Bardou, Segrais, P.-D. Huet, Madelaine de Scudéry et tant d'autres ; ce sont tous des Virois ou des Bas-Normands.

N'a-t-il pas aussi, dans sa chaire de littérature, pris pour sujet de ses savantes leçons la Normandie à l'Académie Française (1) ?

(1) Au dos de plusieurs de ses publications, M. Gasté annonçait : *Les Normands à l'Académie Française* (en préparation). Je ne crois pas que la rédaction de cet ouvrage soit assez avancée, pour qu'on en puisse livrer le manuscrit à l'impression.

C'était encore un Normand, et le plus illustre de tous, ce Pierre Corneille qu'il a si bien commenté devant ses auditeurs. Aussi nul n'était mieux préparé que lui pour rééditer la *Querelle du Cid,* cette série de pamphlets qui font si peu d'honneur à Scarron et aux détracteurs de notre grand poète.

Enfin toutes les recherches de M. Gasté sur Olivier Basselin, Jean Le Houx, les Vaudevires, les Chansons normandes et les luttes de nos pères contre la domination anglaise, ne sont-elles pas inspirées par l'amour du sol natal, par le désir d'en mettre en relief et d'en célébrer tour à tour chacun des enfants, chacune des gloires?

Il est temps de s'arrêter et je me bornerai à mentionner en dernier lieu ses consciencieux travaux sur Bossuet, sur Fénelon, sur Voltaire, et sa collaboration si remarquée à la *Grande Encyclopédie du XIXe siècle*, au *Dictionnaire de Pédagogie* et à la *Normandie pittoresque et illustrée*. Là aussi, il a publié des morceaux qui seuls suffiraient à lui assurer une réputation d'écrivain élégant et d'érudit impeccable.

Chez M. Gasté le trait caractéristique de l'écrivain a été la recherche absolue de l'exactitude. Aussi, dans presque toutes les questions dont il s'est occupé, a-t-il formulé la solution juste et a-t-il laissé peu de chose à dire après lui.

J'ajouterai encore que, même dans la besogne aride d'une édition classique, il trouvait le moyen de résoudre quelque problème intéressant. C'est

ainsi qu'il a rétabli le texte d'un passage de l'*Iphigénie* de Racine, que l'interversion de deux vers rendait presque inintelligible, et il éprouvait, non sans raison, une certaine fierté de sa découverte.

Pendant deux ans, notre malheureux ami fut retenu dans sa chambre par de terribles souffrances. Il lui fallut, non sans un cruel déchirement, renoncer à ses fonctions universitaires et demander prématurément à faire valoir ses droits à la retraite, qu'il obtint au mois de novembre 1901, avec le titre de professeur honoraire. Mais il n'abandonna pas pour cela ses chères études et il s'occupa de mettre au point des articles commencés depuis longtemps, ou entreprit des recherches nouvelles, qui prouvent combien son intelligence avait gardé d'activité et son esprit de finesse (1). Il n'a cessé de travailler que le dernier de ses jours.

Un tel homme a vu venir la mort sans crainte et il s'est éteint, entouré par les siens des soins les plus touchants, avec la sérénité d'un sage et d'un chrétien.

Les hommages que lui ont rendus l'Université et

(1) Il m'avait communiqué, entre autres travaux, des remarques sur le style de Flaubert, dans *Madame Bovary*, et un projet de langue universelle. Il avait trop de bon sens pour croire au succès du Volapük, mais il cherchait à créer une sorte d'Esperanto perfectionné, d'après les données de la vraie philologie, avec des racines et des désinences empruntées surtout aux langues néo-latines, et une grammaire très simplifiée. Il abandonna promptement cet essai.

les Sociétés savantes, le souvenir que lui consacrera bientôt sa chère ville natale de Vire, la mémoire que lui conserveront pieusement Mme Gasté et sa fille, ses confrères et ses amis, seront la juste récompense d'une vie de labeur et de dévouement.

L'Académie de Caen a voulu honorer d'une manière toute spéciale le Secrétaire auquel elle a dû tant de services éminents et désintéressés. Un artiste distingué, M. Casini, dont les œuvres sont hautement appréciées en Normandie et dans les expositions parisiennes, avait, il y a quelques années, modelé un excellent portrait de M. Gasté. On y retrouve, admirablement ressemblante, cette figure pleine d'une humour vive et spirituelle et d'une franchise aimable. L'Académie a fait agrandir et couler en bronze ce médaillon, puis elle l'a placé, dans la salle de ses séances, à côté des souvenirs de P.-D. Huet, le précepteur du Dauphin; de François-Richard de La Londe, l'un de ses secrétaires au XVIIIe siècle; de Chênedollé, le célèbre poète virois; des frères du Buat, le diplomate et l'ingénieur militaire; du comte du Moncel et du comte de Saint-Venant, tous les deux membres de l'Académie des Sciences; de Julien Travers et d'Eugène de Robillard de Beaurepaire.

Ce médaillon a été inauguré le 5 juin 1903, en présence des hauts fonctionnaires de la ville, des membres de l'Université et des Sociétés savantes dont M. Gasté faisait partie, de sa famille et de nombreux amis. L'Académie avait été bien inspirée en choisissant, pour rendre un solennel hommage

à son dévoué secrétaire, le moment où se tenait à Caen la troisième session quinquennale des Assises scientifiques, littéraires et artistiques instituées par le testament d'Arcisse de Caumont, car M. Armand Gasté était vraiment bien de la race de ceux dont notre illustre compatriote aimait à s'entourer, dont il encourageait les labeurs et qu'il se plaisait à mettre en lumière.

APPENDICE

Congrès des Sociétés savantes tenu a la Sorbonne en 1902.

Section d'Histoire et de Philologie.

(Séance du 1er Avril).

M. Germain Lefèvre-Pontalis donne lecture d'une étude intitulée: « La Question d'Olivier Basselin », étude relative au poète du « Vau de Vire » et à son rôle dans les soulèvements populaires dirigés en Normandie contre l'occupation anglaise, entre l'apparition de Jeanne d'Arc, en 1429, et la bataille de Formigny en 1450.

La part qu'Olivier Basselin, maître foulon de drap de son métier, dans le pittoresque Val de Vire, et poète héroïque ou joyeux à ses heures, prit avec ses gais compagnons à la résistance contre l'Angleterre, à cette époque, est actuellement hors de doute. Mais l'incertitude règne sur la nature des événements historiques auxquels ils furent mêlés.

Or, de l'examen attentif de certaines chansons historiques émanées, indiscutablement, du groupe du « Vau de Vire », on peut conclure que le poète en personne et ses compagnons, lors de la grande insurrection du Bocage normand, conduite en 1435-1436 par le chef de milices

paysannes Jean Boschier, prirent les couleurs de France, coopérèrent à une vigoureuse démonstration armée des bandes de Boschier vers Saint-Lo, parurent avec une colonne d'insurgés au lieu de pèlerinage de Saint-Gilles, et, peut-être, participèrent à la sanglante bataille livrée près de la forêt de Saint-Sever, rencontre dont les recherches de Siméon Luce ont fixé la réalité et l'époque.

Les opinions jusqu'ici admises affirmaient qu'Olivier Basselin avait péri de la main des Anglais, sans que, dans les diverses versions émises, on pût indiquer le moment de sa mort.

Il est certain toutefois qu'il survécut au moins au soulèvement de 1436, auquel certains vers des chansons du « Vau de Vire » — chansons dont il doit être tenu pour l'auteur personnel — font de visibles allusions.

De plus, trois documents mentionnent l'existence, en l'année 1459, neuf ans après l'expulsion des Anglais de Normandie, d'un certain « Olivier Basselin », exerçant, à Vire même, la fonction de « maître des œuvres du Roi », c'est-à-dire de conducteur des travaux du domaine royal. Une de ces pièces fait partie d'une collection récemment offerte à la Bibliothèque nationale, avec une rare générosité, par M. Grave, de Mantes, l'un des membres les plus érudits de la Société historique du Vexin. M. Léopold Delisle en a immédiatement saisi tout l'intérêt. Les deux autres ont été retrouvées par M. Germain Lefèvre-Pontalis dans deux recueils de chartes figurant déjà depuis longtemps à la Bibliothèque nationale.

Sans avoir le droit, jusqu'à plus ample information, d'identifier ce personnage avec le vaillant maître foulon du Val de Vire, il convient de noter cette curieuse coïncidence, qui, si elle devait se vérifier de plus près, apporterait une contribution importante et inattendue à la vie du Tyrtée normand.

BIBLIOGRAPHIE

DES

Œuvres de M. Armand GASTÉ.

---

1. — Les Noëls virois de Jean Le Houx. Caen, E. Le Gost-Clérisse, 1862, in-12 carré de XVIII-73 p.

L'introduction est datée de Paris, École normale supérieure, 13 janvier 1862.

2. — Chansons normandes du XV[e] siècle, publiées pour la première fois sur les manuscrits de Bayeux et Vire, avec Notes et Introduction. Caen, E. Le Gost-Clérisse, 1866, in-8° jésus de XLIII-144-28 p.

Daté de Vesoul, 10 avril 1866.

3. — Étude sur Olivier Basselin et les compagnons du Vau de Vire, leur rôle pendant les guerres anglaises et leurs chansons. Caen, E. Le Gost-Clérisse, 1866, in-12 carré de 35 et 1 p.

Daté de Vesoul, 11 mai 1866.

4. — De l'Éducation des filles dans Fénelon, M[me] de Maintenon et J.-J. Rousseau.

Dans : *L'Union de la Sarthe*, n[os] des 17, 19, 21 et 26 décembre 1867. Articles signés A. E.

5. — Discours prononcé à l'inauguration du buste de Chênedollé, à Vire, le 12 septembre 1869. Vire, 1869, impr. Adam fils, 1869, in-8° de 12 p.

Extr. de: *Inauguration des monuments de Castel et de Chênedollé*, 12 septembre 1869. Vire, Adam fils, 1869, in-8° de 68 p.

Discours de M. Armand Gasté, p. 23-34. Toast au banquet, p. 57-58.

6. Un médecin virois en 1610. Sonnet de Courval. Satire sur les charlatans.

Dans : *Journal de Vire*, 15 avril 1869 et les six numéros suivants. Articles signés A. E.

7. — Un médecin normand en 1610. Sonnet de Courval. Satire contre les charlatans et pseudo-médecins empiriques.

Dans : *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*. 1er et 2e trimestre de 1871, p. 109-129.

8. — Épellation et Étymologie. Réponse à M. le baron Clouet.

Dans: *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*. 1er et 2e trimestre de 1871, p. 330-344.

9. — De Scoliis, sive de convivalibus carminibus apud Græcos. Caen, F. Le Blanc-Hardel; Paris, E. Thorin, 1874, in-8° de 107 p.

Thèse latine pour le doctorat ès lettres, dédiée à M. Émile Egger, membre de l'Institut.

10. — Jean Le Houx et le Vau de Vire à la fin du XVIe siècle. Étude critique et historique. Caen, Vve Le Gost-Clérisse; Paris, E. Thorin, 1874, in-8° de 237 p.

Thèse française pour le doctorat ès lettres.

Avec un portrait à l'eau-forte de Valentin, représentant

Jean Le Houx, tiré de la collection de M. Morin-Lavallée, et deux fac-simile de l'écriture du poète.

11. — Les Vaux de Vire de Jean Le Houx, publiés pour la première fois d'après le manuscrit autographe du poète. Paris, 1875, A. Lemerre, in-12 de XXVIII-VI et 261 p.

Titre et introduction, 28 p.; Chansons du Vau de Vire, 159 p.; Notes et variantes, 104 p.; Tables de correspondance, 5 p.

Cette édition des Vaux de Vire a été traduite en vers anglais sous le titre de: *The Vaux de Vire of maistre Jean Le Houx, advocate of Vire, edited and translated by James Patrick Muirhead M. A.* (London, 1875, gr. in-8° de 73 et 263 p., avec portrait de J. Le Houx, gravé sur acier par J. Richardson-Jackson, d'après une miniature appartenant à M. Morin-Lavallée, et six gravures sur bois représentant des vues de Vire, par M. Lionel Muirhead).

12. — R.-R. Castel, procureur-syndic du directoire du district de Vire (1790-1791). Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1875, pet. in-8° de XII-136 p.

Imprimé aux frais du comte de Chevigné.

13. — Le dessin au Lycée. Discours prononcé à la distribution solennelle des prix aux élèves du Lycée de Caen, le 9 août 1875. Caen, impr. E. Valin, 1875, in-12 de 19 p.

Publié dans le *Journal de Caen* et *Le Moniteur du Calvados*, en août 1875.

14. — Les frères Le Chevallier d'Aigneaux, traducteurs en vers de Virgile et d'Horace. Caen, V[ve] Le Gost-Clérisse, 1876, in-8° de 41 p.

Extrait de: *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, 1876, p. 320-351.

15. — [Traduction d'un article sur les Vaux de Vire, tiré du *Saturday Review*].

Dans: *Le Journal de Vire*, 1876, nos 17, 19 et 20.

16. — Pierre Vengeons, recteur de l'Université de Caen et auteur de l'Office et des Hymnes de saint Exupère (Bréviaire de Bayeux). Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1878, in-8° de 33 p.

Extrait de: *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, 1878, p. 405-434.

17. — Poésies d'Éléazar de Chandeville, neveu de Malherbe, avec Introduction et Notes. Caen, F. Le Blanc-Hardel, pet. in-4°, avec encadrement rouge, de xvi-39 p.

Publication d'après l'édition originale de Scudéry.

18. — Denys d'Halicarnasse. Première lettre à Ammée sur Démosthène et Aristote. Texte grec avec une Introduction et des Notes critiques, historiques et littéraires. Paris, Eugène Belin, 1879, in-12 de 39 p. (1).

Introduction, p. 3-11.

19. — Denys d'Halicarnasse. Première lettre à Ammée sur Démosthène et Aristote. Traduction française précédée d'une Introduction. Paris, Eugène Belin, 1879, in-8° de 26 p.

20. — Talma à Caen (1826). Notes et autographe. Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1879, gr. in-8° de 30 p., avec une phototypie (en collaboration avec Louis Paulmier).

(1) Plusieurs des éditions classiques publiées par M. Gasté, pour la maison Belin, ont été l'objet de nouveaux tirages, avec un simple changement de date.

Extrait de: *Bulletin de la Société des Beaux-Arts de Caen*, 6e vol., p. 79-94.

21. — Daniel Huet et les Échevins de Caen. Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1879, in-8° de 14 p.

Extrait de: *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. IX, p. 54-65.

22. — Deux lettres inédites de la Princesse palatine, mère du Régent. Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1879, in-8° de 17 p.

Extrait de: *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, 1879, p. 266-280.

Cet article avait été communiqué à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1879.

23. — Essai de Bibliographie viroise, ouvrage posthume de F.-M. Morin-Lavallée, ancien maire de Vire. Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1879, in-8° de VI-146 p.

Avec de très nombreuses corrections et additions de M. Gasté.

24. — Notes critiques sur un manuscrit de Juvénal ayant appartenu au cardinal de Richelieu. Bordeaux, impr. G. Gennouilhac, 1880, in-8° de 12 p.

Extrait de: *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, 2e année, 1880, n° 3, p. 274-286.

25. — [Même ouvrage reproduit]. Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1880, in-8° de 24 p.

Extrait de : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, 1880, p. 308-329.

26. — Quelques documents inédits relatifs à l'administration provinciale sous Louis XIV (Lettres écrites par

Louis XIV et par ses Ministres à Daniel Huet, avec plusieurs lettres inédites du Dauphin, du grand Condé et du duc du Maine). Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1881, in-8° de 40 p.

Extrait de : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen,* 1881, p. 298-336.

Ce mémoire avait été communiqué à la réunion des Sociétés savantes, à la Sorbonne, en 1881.

27. — Poésies par Stanislas Millet, professeur au collège de Vire, avec une lettre-préface par M. Armand Gasté. Vire, A. Guérin, 1882, in-8° de 13 p.

La lettre-préface occupe les p. 3-5.

28. Un chapitre inédit de l'histoire littéraire du XVIIIe siècle (Le curé de Montchauvet).

Dans : *Nouvelle Revue,* Paris, 1882, t. XIX, p. 117-139.

29. — Cicéron. Deuxième Philippique. Nouvelle édition revue sur les meilleurs textes avec une Introduction, les Notes les plus importantes des précédents commentateurs et de nouvelles Notes critiques, historiques et littéraires. Paris, Vve E. Belin et fils, 1882, in-12 de 90 p.

Introduction, p. 1-10.

30. — Les Plaideurs. Comédie de Jean Racine. Texte revu sur la dernière édition donnée par le poète (1697) et publié avec les Notes de tous les commentateurs et de nouvelles Notes historiques, philologiques et littéraires. Paris, Vve E. Belin et fils, 1882, in-12 de 115 p.

31. — Iphigénie. Tragédie de Jean Racine. Texte revu sur la dernière édition donnée par le poète (1697) et publié avec une Introduction, les Notes les plus importantes des précédents commentateurs et de nouvelles Notes histo-

riques, philologiques et littéraires. Paris, Vve E. Belin et fils, 1896, in-12 de 171 p.

Introduction, p. 5-23.

32. — Molière. Le Bourgeois gentilhomme. Comédie-ballet. Texte revu sur l'édition originale (1671) avec une Introduction, les Notes les plus importantes des précédents commentateurs et de nouvelles Notes historiques, grammaticales et littéraires. Paris, Belin frères, *s. d.* (1882), in-12 de 148 p. de texte, 4 p. de musique et un frontispice.

Introduction, p. 5-13.

33. — Fénelon. De l'Éducation des filles. Texte revu sur l'édition originale (1687) avec une Introduction et des Notes critiques, grammaticales et littéraires. Paris, Belin frères, 1882, in-12 de xxxv-130 p.

Introduction, p. v-xxxv.

34. — Les Collections de Verrès. Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1883, grand in-8° de 64 p.

Extrait de: *Bulletin de la Société des Beaux-Arts de Caen*, t. VII, p. 86-119.

35. — Noëls et Vaudevires du manuscrit de Jehan Porée. Étude critique et historique. Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1883, in-8° de 78 p.

Extrait de: *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XII, p. 212-292.

Ce mémoire a obtenu la première mention honorable au Concours des Antiquités nationales (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), en 1884.

36. — Antonii Hallæi Cadomus, réédité par A. Gasté et

F. Le Blanc-Hardel. Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1883, très petit in-8° de 27 p.

Réimpression du poème d'Antoine Halley. Texte encadré de motifs gravés empruntés à des livres du XVI[e] siècle.

37. — Discours prononcé aux obsèques de M. l'abbé Morel, ancien aumônier du Lycée de Caen, célébrées à Saint-Pierre-la-Vieille.

Dans: *Le Moniteur du Calvados*, 5 novembre 1883, et *Le Courrier Normand*, n° du 8 au 15 novembre.

38. — Bossuet. Oraisons funèbres avec Introduction et Notes. Paris, D. Jouaust (libr. des Bibliophiles), 1883, in-8°.

Il existe aussi un tirage en in-12.

39. — Olivier Basselin.

Lettre du 4 janvier 1884 en réponse à une étude publiée dans *La Normandie*, le 31 décembre 1883, par J.-A. Cambone. Dans : *Le Bocage*, 26 janvier 1884.

40. — Tables chronologique, méthodique et alphabétique des travaux insérés dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, depuis 1754 jusqu'en 1853 (inclusivement). Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1884, in-8° de 152 p.

Dans : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, 1884 (volume supplémentaire).

41. — Discours prononcé à la distribution des prix (L'Éloge du travail).

Dans : *La Semaine Normande*, 1884.

42. — Licence ès Lettres et agrégation de Grammaire. Chanson de Roland. Bibliographie. Conseils. Analyse étymologique des deux premiers vers de la première liasse, etc.

Dans : *Bulletin mensuel de la Faculté des Lettres de Caen*, 1re année, p. 17-20 ; 299-317.

43. — Préparation à l'agrégation de grammaire. Vie de saint Alexis. Bibliographie. Traduction en latin étymologique. Remarques.

Dans : *Bulletin mensuel de la Faculté des Lettres de Caen*, 1re année, p. 56-59 ; 90-106.

44. — Lettres du P. Martin et de P.-D. Huet.

Dans : *Annales de la Faculté des Lettres de Caen*, 1885-1886, p. 309-336 ; 1888, p. 75-93 ; 1890, p. 79-88.

45. — Alaricus ingreditur Romam, victumque orbem ulsciscitur. Carmen Armandi Gasté Viriensis in certamine poetico laudatum et sumptu legati Hoeufftiani editum jussu Academiæ regiæ. Amstelodami, apud Jo. Mullerum, 1885, in-8° de 8 p.

46. — Nicomède. Tragédie de Pierre Corneille. Texte revu sur la dernière édition donnée par le poète (1682) et publié avec une Introduction, les Notes les plus importantes des précédents commentateurs et de nouvelles Notes philologiques et littéraires. Paris, Vve Eugène Belin, 1885, in-12 de 136 p.

Introduction, p. 5-26.

47. — Bossuet. Discours sur l'Histoire universelle avec Introduction et Notes. Paris. D. Jouaust (libr. des Bibliophiles), 1885, in-8°.

Il existe un tirage en in-12.

48. — La Chanson des Faux-Nobles du registre de Monts (Calvados). Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1885, in-8° de 8 p.

Extrait de : *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XIII, p. 436-441.

49. — Les Serments de Strasbourg. Paris, E. Leroux ; Caen, E. Valin, 1886, in-8° de 45 p.

Extrait de : *Bulletin de la Faculté des Lettres de Caen*, 2e année, nos 3 et 4 ; mars et mai 1886, p. 108-125 ; 139-164.

50. — [Même ouvrage]. Tours, Rouillé-Ladevèze, 1887, in-8° de 35-2 p., avec une phototypie.

51. — La Cantilène de sainte Eulalie. Paris, E. Leroux ; Caen, E. Valin, 1886, in-8° de 20 p.

Extrait de : *Bulletin de la Faculté des Lettres de Caen*, 2e année, n° 6 (juillet 1886), p. 213-233.

52. — Discours prononcé à la distribution des prix du collège de Lisieux, le 30 juillet 1886.

Dans : *Collège de Lisieux. Distribution solennelle des prix aux élèves, le vendredi 30 juillet 1886. Compte-rendu et discours*. Lisieux, Lefèvre-Lajoye, 1886, in-8° de 11 p.

Le Discours de M. Gasté occupe les p. 8-11 et a été reproduit dans *Le Lexovien*, 4 août 1886.

53. — Olivier Basselin. Étude historique et critique qui a obtenu le premier prix (deux statuettes de Sèvres), offert par le Ministre de l'Instruction publique, au concours de « La Pomme », à Flers, en 1886.

Dans : *Bulletin mensuel de la Société scientifique Flammarion*, 15 octobre 1886, p. 370-384.

54. — [Même ouvrage reproduit]. Vire, A. Guérin, 1887, in-8° de 26 p.

55. — [Article sur le même sujet].

Dans: *Le Lexovien*, n° du 14 août 1886.

56. — Toast, au concours de « La Pomme », à Flers.

Dans: *Le Patriote Normand*, 1886.

57. — Pierre Corneille au Palinod de Caen. Caen, H. Delesques, 1886, in-8° de 14 p.

Extrait de: *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, 1886, p. 264-275.

Mémoire lu à la réunion des Sociétés savantes, à la Sorbonne, en 1886.

58. — La mort de Roland (du vers 2164 au vers 2396). Programme de la licence ès lettres. Traduction en latin étymologique avec des remarques philologiques, grammaticales et littéraires. Paris, Garnier frères, 1887, in-12 de 32 p.

59. — Philippe, Gustave et Ferdinand de La Renaudière. Paris, Didot, 1887, pet. in-8° de 119 p.

60. — Olivier Basselin et le Vau de Vire. Paris, A. Lemerre, 1887, in-16 de 186 et 1 p.

61. — Notes sur Segrais. I. L'édition caennaise des *Divers Portraits* de Mademoiselle de Montpensier. II. La Carte amoureuse de la Basse-Normandie. Un projet de croisade sous Louis XIV. La cour de Saint-Fargeau. Caen, 1887, in-8° de 13 p.

Dans: *Bulletin mensuel de la Faculté des Lettres de Caen*, 1887, p. 60-66: 140-152.

62. — Notes sur Segrais, lues à la séance publique de la Société des Antiquaires de Normandie, du mois de décembre 1887. Caen, H. Delesques, gr. in-8° de 33 p. avec une pl.

Dans la collection des *Études normandes.*

63. — Un chapiteau de l'église Saint-Pierre de Caen. (Scènes des Romans de la Table-Ronde et des Fabliaux sculptés dans nos églises).

Dans: *Bulletin de la Société des Beaux-Arts de Caen,* t. VII, p. 283-316.

Mémoire lu à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à la Sorbonne, en 1887.

64. — Un chapiteau de l'église Saint-Pierre de Caen. Étude archéologique et littéraire. Caen, H. Delesques, 1887, gr. in-8° de 54 p. avec trois pl.

Dans la collection des *Études normandes.*

65. — Note sur les fables de La Fontaine et sur les sources françaises de ces fables.

Dans: *Bulletin mensuel de la Faculté des Lettres de Caen,* 1888, p. 173-175 et 210.

66. — Les drames liturgiques de la cathédrale de Rouen.

Dans: *Annales de la Faculté des Lettres de Caen,* 4e année, 1888, nos 1 et 2.

67. — Discours prononcé aux obsèques de M. Julien Travers, le 11 avril 1888.

Dans: *Le Moniteur du Calvados,* 11 avril 1888, et dans: *Julien Travers. Notice biographique et littéraire,* par Eugène de Beaurepaire. Caen, 1890, in-8°, p. 49-52.

68. — Le Baccalauréat et les lettres de recommandation.

Dans: *Le Semeur, revue littéraire et artistique.* Paris, 10 juillet 1888, p. 281-283.

69. — [Polémique avec M. Victor Patard au sujet d'Olivier Basselin et du Vau de Vire].

Dans: *Le Virois,* nos des 20, 27 janvier; 3, 13, 24 février; 2, 9, 16, 30 mars; 6, 13 et 20 juillet 1888.

70. — Discours prononcé à la distribution des prix du Collège de Vire, le 14 août 1888.

Dans: *Le Bocage,* 11 août 1888.

71. — Discours prononcé aux obsèques de M. Morière, ancien président de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.

Dans : *Le Moniteur du Calvados,* 22 octobre 1888.

72. — Les Serments de Strasbourg. Étude historique, critique et philologique. Deuxième édition, revue et corrigée. Paris, Vve Eugène Belin et fils, 1888, in-8° de 40 p. avec un fac-simile hors texte.

73. — Les Insurrections populaires en Basse-Normandie au XVe siècle, pendant l'occupation anglaise, et la question d'Olivier Basselin. Paris, A. Picard, 1889, in-8°.

Extrait de : *Compte-rendu de l'Académie des Sciences morales et politiques,* 1889.

Mémoire lu à l'Académie des Sciences morales et politiques dans la séance du 30 mars 1889.

74. — [Même ouvrage complété et refondu]. Caen, H. Delesques, 1889, gr. in-8° de 80 p. et une pl.

75. — **Lettres du P. Martin à P.-D. Huet, et de P.-D. Huet au P. Martin.**

Dans : *Annales de la Faculté des Lettres de Caen,* 1889.

76. — Lettre d'Armand Gasté à Eugène Vimont.

Dans : *Le Cidre et le Poiré*, Argentan, 1889, nº 1, p. 8-9. M. Gasté fait des vœux pour le succès de la revue et reproduit la chanson des *Gentils Pommiers*, de Jean Le Houx.

77. — A propos d'Olivier Basselin (Armand Gasté et Ed. Le Héricher).

Dans : *Le Matin Normand* (Caen), 1889.

78. — La Jeunesse de Malherbe (Documents et vers inédits). Caen, H. Delesques, 1890, in-8º de 56 p. avec un fac-simile.

Extrait de : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen,* 1890, p. 3-56.

79. — Bossuet. Deux lettres inédites et documents nouveaux pour servir à l'histoire de son épiscopat, à Meaux (1682-1704). Caen, H. Delesques, 1890, in-8º de 60 p.

Extrait de : *Annales de la Faculté des Lettres de Caen*, 6e année, nº 2, p. 89-144.

80.— Voltaire. Extraits en prose. Philosophie, Histoire, Littérature, Mélanges, Correspondance. Paris, Belin frères, 1890, in-12 de 561 p.

Introduction, p. 5-34.

81. — Allocution prononcée, comme président de la Société des Beaux-Arts de Caen, à l'inauguration du buste de M. Morière.

Dans : *Journal de Caen,* 28 octobre 1890.

82. — Discours prononcé à la distribution des prix du Lycée du Mans, le 5 août 1890.

Dans: *La Sarthe*, 9 août 1890.

Souvenirs de 1870 et conseils patriotiques.

83. — La Vérité dans la question Olivier Basselin et Jehan Le Houx, à propos du Vau de Vire, par Victor Patard. Paris, Henri Jouve, 1891, gr. in-16 de 137 p.

84. — Pamphlets pour et contre le Cid, parus en 1637 et 1638, avec une Introduction. Rouen, 1891-1894, pet. in-4° (avec pagination distincte pour chaque pièce).

Réimpression en fac-simile pour la Société des Bibliophiles normands. — L'Introduction a été publiée en 1894.

85. — La question Basselin-Le Houx.

Dans: *Courrier de Flers*, 1891, n° du 1er février.

Confirmation de sa thèse sur Jean Le Houx et refus d'engager une polémique stérile.

86. — Petite Anthologie viroise ou Recueil de morceaux extraits des œuvres des poètes virois depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours, avec Introduction, Notices biographiques et Notes. Caen, A. Le Boyteux, 1891, in-8° de 104 p.

Extraits des œuvres d'Olivier Basselin, les frères Le Chevallier d'Aigneaux, Jean Le Houx, Sonnet de Courval, le P. Mauduit, l'abbé Asselin, l'abbé Porquet, R.-R. Castel, de Chênedollé, Philippe et Gustave de La Renaudière, Dubourg d'Isigny, J.-F. Ratel et Michel.

87. — Témoignage sur la vie et les vertus éminentes de M. Vincent de Paul (1702). Opuscule inédit publié avec une Introduction. Paris, A. Picard, 1892, in-12 de 61 p.

88. — [Même ouvrage]. Bruges, Desclée, de Brouwer et Cie, 1892, in-18 de 47 p., frontispice gravé.

89. — [Polémique au sujet de l'authenticité de ce témoignage].

Dans : *Bulletin mensuel de la Faculté des Lettres de Poitiers,* 10e année, n° 9, novembre 1892 : 1° M. Vincent de Paul. Témoignage, etc., compte-rendu bibliographique, signé : Maurice Souriau, p. 302-305 ; — 2° Réponse de M. Armand Gasté, p. 305-311.

90. — Note sur le Vaudeville.

Dans : *Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux,* nos du 10 janvier 1892 et 20 mars, p. 289 et 508.

91. — Les drames liturgiques de la cathédrale de Rouen. Contribution à l'histoire des origines du théâtre en France. Évreux, impr. de l'Eure, 1893, in-8° de 83 p.

Extrait de : *Revue catholique de la province de Normandie,* 1892, p. 349-372 ; 477-500 ; 573-605. Remaniement, avec additions nombreuses, du n° 66.

92. — Bossuet. Lettres et pièces inédites ou peu connues. Caen, H. Delesques, 1893, in-8° de 58 p.

Extrait de : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen,* 1893, p. 3-61.

93. — Bossuet en Normandie. Discours prononcé dans la séance solennelle de rentrée des Facultés (de Caen), le 3 novembre 1893. Caen, H. Delesques, 1893, in-8° de 50 p. avec une phototypie.

Extrait de : *Académie de Caen. Rentrée solennelle des Facultés....* Caen, H. Delesques, 1893, in-8° de 15 p.

Le Discours occupe les p. 5-50. Il a été reproduit dans *L'Express de Caen.*

94. — Petit Lycée. Distribution solennelle des prix, le 30 juillet 1894. Allocution de M. Gasté, président. Caen, 1894, in-8°, p. 6-8.

95. — Tables chronologique, méthodique et alphabétique des travaux insérés dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, depuis 1884 jusqu'en 1893 (inclusivement). Tables décennales pour faire suite aux Tables de 1754 à 1883. Caen, H. Delesques, 1894, in-8° de 35 p.

Extrait de : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, p. 1-35 (pagination spéciale à la fin du volume).

96. — Les Normands à l'Académie Française, Boisrobert. Leçon d'ouverture du cours public de Littérature française de la Faculté des Lettres de Caen.

Dans : *Revue des Cours et Conférences*. Paris, Le Cène et Oudin, 1895, 3e année, n° 9, p. 274-288.

97. — Correspondance inédite de P.-D. Huet et du P. Martin, cordelier à Caen.

Dans : *Revue catholique de la province de Normandie*, 5e année (1895), p. 1-30, 93-114, 209-226, 321-340, 421-442, 521-542 ; 6e année (1896), p. 5-24, 87-104, 237-246, 366-368, 458-472 ; 7e année (1897), 89-91, 167-174, 205-222, 276-302, 357-376.

98. — Esperanto ou Néo-Latin.

Dans : *L'Étranger, revue internationale*, 1re année, n° 9, août 1895.

99. — Nouveau projet de langue universelle.

Dans : *Idem*, 2e année, n° 1, décembre 1895.

100. La politesse anglaise en voyage.

Dans: *Annales de la Faculté des Lettres de Caen.*
Et dans: *Le Bocage* (Vire), 26 octobre 1895.

101. — L'église Notre-Dame, à Vire.

Dans: *La Normandie monumentale et pittoresque.* Le Havre, Lemale et Cie, 1895, in-fol. — Calvados, deuxième partie, p. 1-6, avec 2 pl. et 2 fig.

102. — Le Beffroi ou Porte-Horloge, à Vire.

Dans: *Idem,* p. 7-8, avec 1 pl. et 1 fig.

103. — Les ruines du Donjon de Vire, d'après Dubourg d'Isigny.

Dans: *Idem,* p. 9-13, avec 1 pl.

104. — La Herbellière.

Dans: *Idem,* p. 14.

105. — Maisoncelles-la-Jourdain.

Dans: *Idem,* p. 15-16, avec 1 fig.

106. — Le Plessis-Grimoult (Château-fort. — Prieuré. — Église paroissiale. — Ermitage. — Camp romain).

Dans: *Idem,* p. 22-26, avec 1 pl. et 5 fig.

107. — L'abbaye de Saint-Sever.

Dans: *Idem,* p. 27-28, avec 1 pl. et 2 fig.

108. — Le Calice de Bossuet au Plessis-Grimoult. Le Havre, Imp. du Commerce (Lemale et Cie), 1895, in-4° de 7 p., avec 1 pl. et 3 fig.

Extrait du n° 106.

109. — Les Tapisseries des Ursulines de Caen. L'embarquement et le martyre de sainte Ursule. Caen, Ch. Valin, 1895, gr. in-8° de 16-4 p., avec deux phototypies.

Extrait de: *Bulletin de la Société des Beaux-Arts de Caen,* t. IX, p. 131-146.

110. — Les Confréries laïques et ecclésiastiques établies, avant la Révolution, dans l'église Notre-Dame de Vire, et particulièrement la Confrérie dite de l'Angevine, d'après les manuscrits de Daniel Polinière, conservés à la Bibliothèque de Vire. Paris, Impr. Nat., 1895, in-8° de 16 p.

Extrait du *Bulletin historique et philologique,* 1895.

111. — Jules Simon. Quelques lettres intimes de sa jeunesse.

Dans : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen,* 1896, p. 251-264.

112. — Malherbe concessionnaire de terrains à bâtir sur le port de Toulon (avec un Appendice sur le portrait de Malherbe par Finsonius). Caen, H. Delesques, 1896, in-8° de 61 p.

Extrait de : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen,* 1896, p. 54-66.

113. — Le portrait original de d'Alembert, par Quentin de La Tour. Paris, E. Plon et Nourrit, 1896, in-8° de 20 p., avec deux phototypies.

Extrait de: *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements,* 1896.

114. [Même ouvrage reproduit]. Caen, Ch. Valin, 1896, gr. in-8° de 22 p., avec deux phototypies.

Extrait de: *Bulletin de la Société des Beaux-Arts de Caen,* t. IX, p. 239-260.

115. — Le Musée de Vire (sa création, ses collections et, en particulier, ses objets d'art). Caen, Ch. Valin, 1896, gr. in-8° de 12 p.

Extrait de : *Bulletin de la Société des Beaux-Arts de Caen*, t. IX, p. 177-188.

116. — Michel Menot. En quelle langue a-t-il prêché ? Son genre d'éloquence. Essai de restitution en français du commencement du XVI[e] siècle du sermon sur l'Enfant prodigue et sur la Madelaine. Caen, H. Delesques, 1897, in-8° de 71 p.

Extrait de : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, 1897, p. 3-71.

117. — Le portrait de Malherbe par Finsonius. — La maison de Malherbe et les écussons dont elle était autrefois ornée. Caen, Adeline, 1897, in-8° de 9 p., avec portr. de Malherbe, d'après Finsonius, et fig.

Extrait de : *Études caennaises*, 1897.

118.— Léonor Couraye du Parc, peintre et dessinateur (1820-1893). Caen, Ch. Valin, 1897, gr. in-8° de 17 p., avec deux phototypies.

Extrait de : *Bulletin de la Société des Beaux-Arts de Caen*, t. X, p. 59-72.

119. — Lettre sur le Latin comme langue internationale.

Dans : *Congrès international des Langues romanes tenu pour la première fois à Bordeaux en 1897*. Bordeaux, 1897, in-8°, p. 133-136.

120. — A propos d'Olivier Basselin et de l'édition des Vaux-de-Vire (1821) de Louis Dubois. Caen, H. Delesques, 1898, in-8° de 2 p.

Extrait de : *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XVIII, p. 460-463.

121. — Diderot et le curé de Montchauvet. Une mystification littéraire chez le baron d'Holbach (1754). Paris, A. Lemerre, 1898, in-12 de 56 p.

Remaniement du nº 28.

122. — L'Avaricieux, comédie traduite librement de l'*Aulularia* de Plaute, par Jacques de Cahaignes, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Caen (1580). Rouen, 1899, gr. in-12 de xxviij (Introduction) et 74 p.

Publication de la Société rouennaise de Bibliophiles.

123. — Du rôle de Scarron dans la « Querelle du Cid ».

Dans : *Revue des Cours et Conférences*, 1898, p. 360-368.

124. — La Querelle du Cid, pièces et pamphlets publiés d'après les originaux, avec une Introduction. Paris, H. Welter, 1899, in-8º de 495 p., avec une phototypie.

L'Introduction occupe les p. 5-62. — Viennent ensuite les Pamphlets publiés pour la Société des Bibliophiles normands, de 1891 à 1894, avec quelques-uns que M. Gasté y a ajoutés.

Ouvrage couronné par l'Académie française (prix Saintour, 1899).

125. — Article bibliographique sur « l'Inventaire des tableaux commandés et achetés par la Direction des Bâtiments du Roy, de 1709 à 1792 », publiés par M. Fernand Engerand.

Dans : *Le Moniteur du Calvados*, 2 mai 1899.

126. — Une demi-victime de Boileau. Les Poésies de Jean Bardou, curé de Cormelles-le-Royal, près Caen (1621-1668). Caen, H. Delesques, 1899, in-8° de 43 p.

Extrait de: *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen,* 1899, p. 113-153. Le titre: *Une demi-victime de Boileau,* ne se trouve pas dans le volume.

127. — Un pèlerinage à la campagne et à la cathédrale de Bossuet, en 1775. Caen, H. Delesques, *s. d.*, in-8° de 6 p.

Dans: *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen,* 1899, p. 199-204.

128. — Frédéric Pluquet et le manuscrit autographe des Vaux de Vire de Jean Le Houx. Tours, imp. Bousrez, 1900, in-8° de 12 p.

Extrait de : *La Province* (revue publiée au Havre), t. I, n° 5.

129. — Le Sacré Hymen du berger Dorothéon et de la belle Florénée, et autres poésies, par Jean de Larcher, poète « Avranchinois ». Alençon, impr. Herpin, 1900, in-8° de 27 p.

Extrait de: *Revue normande,* 1900, p. 139-143, 175-185, 212-217, 244-251.

130. — Du rôle de Scarron dans la « Querelle du Cid ». Lettre à M. L. Petit de Julleville, professeur en Sorbonne. Caen, H. Delesques, 1900, in-8° de 29 p. avec une double pl. en phototypie (donnant des extraits de quatre volumes imprimés au Mans au XVII° siècle).

Extrait de : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen,* 1900, p. 3-29, avec deux phototypies.

131. — **Henri Fauvel. Poésies choisies. Préface de Armand Gasté. Paris, Lemerre, 1901, pet. in-8° de 126 p.**

La préface occupe les p. 5-14.

132. — **Deux lettres de Bossuet et deux lettres relatives à Bossuet. Paris, L. de Soye, in-8° de 8 p.**

Dans: *Revue Bossuet,* Paris, 1900.

133. — **Lettres inédites de P.-D. Huet à son neveu de Charsigné (1re partie). Caen, H. Delesques, 1901, in-8° de XIII-404 p.**

Extrait de: *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen,* 1900, p. 146-314, et 1901, p. 3-247.

134. — **Les tombeaux des Matignon à Torigni-sur-Vire. Paris, E. Plon-Nourrit, 1900, in-8° de 24 p., avec 4 phototypies.**

Extrait de: *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements,* 1900.

Article lu à la Sorbonne dans la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, le 5 juin 1900.

135. — **[Même ouvrage reproduit].**

Dans: *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie,* t. XXI, p. 302-332, avec une phototypie.

136. — **[Communication d'une Note sur une statue de la Vierge (XVe siècle) provenant de l'ancien cimetière du Besneray, près Lisieux].**

Dans: *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie,* t. XXII, p. 12.

137. — **Le Livre des Chants nouveaux de Vaudevire.**

4*

Dans: *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie,* t. XXII, p. 267-280, avec une phototypie.

Reproduction de l'Introduction du n° 145.

138. — **Les droits de l'abbaye de Troarn sur l'église Notre-Dame, sur la chapelle du Château, et sur le Collège et les Écoles de Vire.**

D'après un manuscrit des Archives du Calvados.

Dans: *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie,* t. XXII, p. 296-306.

139. — De la réforme de l'orthographe.

Article signé: Maurice Thézan, dans *Le Soir,* 12 décembre 1900.

140. — Racine et Pierre Bardou, prieur de Lavoux. (1694). Paris, Armand Colin, 1901, gr. in-8° de 14 p. et 1 p. de Notes additionnelles.

Extrait de: *Revue d'Histoire littéraire de la France,* n° 2. avril-juin 1901.

141. — « L'Art ». Compte-rendu bibliographique.

Dans : *Le Moniteur du Calvados,* 9 mars 1901.

142. — Voltaire à Caen en 1713. — Le salon de Mme d'Osseville. — Le P. de Couvrigny. Caen, H. Delesques, 1901, in-8° de 32 p.

Extrait de : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen,* 1901, p. 248-277.

143. — Voltaire et l'abbé Asselin. Une « première » célèbre au collège d'Harcourt. *La mort de César* représentée le 11 août 1755. Montpellier, Hamelin frères, 1901, in-8° de 24 p.

Extrait de : *Revue des Langues romanes*, t. XLIV (1901), p. 57-82.

144. — Incendie du Musée d'Avranches. Catalogue des tableaux, dessins et sculptures. Caen, Ch. Valin, 1901, in-8° de 18 p., avec une phototypie. †

Extrait de : *Bulletin de la Société des Beaux-Arts de Caen*, t. X, p. 419-434.

145. — Le Livre des Chants nouveaux de Vaudevire de Jean Le Houx, publié sur l'unique exemplaire de l'édition viroise de Jean de Çesne, avec une Introduction et des Notes. Rouen, Léon Gy, 1901, pet. in-4° carré de xxv-105 p. et 7 ff. non chiffrés.

Réimpression pour la Société rouennaise de Bibliophiles de : *Le Livre des Chants nouveaux de Vaudevire par ordre alphabétique. Corrigé et augmenté outre la précédente impression. A Vire, chez Jean de Cesne, imprimeur Libraire.*

Le manuscrit préparé pour l'impression et les épreuves avec des corrections de la main de M. Léopold Delisle ont été donnés à la Bibliothèque de Vire par M. Gasté.

146. — Retour à Constantinople de l'ambassadeur turc Méhémet Effendi. Journal de bord du chevalier de Camilly de Brest à Constantinople et de Constantinople à Brest, juillet 1721-mai 1722 (Documents inédits).

Dans : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, 1902, p. 49-141.

Ces documents, publiés d'après des manuscrits appartenant à M. le comte d'Osseville, sont précédés d'une Introduction (p. 49-55) signée : A. Gasté.

147. — Un autographe de Victor Hugo. Notes de voyage. lues à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, dans la séance du 28 février 1902, le surlendemain du centenaire de Victor Hugo.

Dans : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, 1902, p. 142-153, avec fac-simile de deux feuillets des comptes de la cuisinière de Victor Hugo, à Guernesey.

148. — **Arthur Marye. Contes et récits normands. « V'là d'qué rire ». Préface de M. Armand Gasté. Caen, Louis Jouan, 1902, gr. in-12 de XIV-131 p.**

La préface occupe les p. V-XIV.

149. — Madeleine de Scudéry et le « Dialogue des Héros de Roman », de Boileau. Rouen, impr. Cagniard (Léon Gy), 1902, in-8° de 35 p.

Extrait de : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, 1902.

150. — Quelques jours après la mort de M. Gasté un journal de Vire, *Le Bocage* (nᶜ du 14 novembre 1902), a publié : *Les Boërs à Sainte-Hélène,* chanson composée par notre ami au mois de mars 1902. La publication de cette petite pièce, remarquable par l'énergie de la forme et l'élévation des sentiments, était accompagnée de celle de la lettre d'envoi de M. Gasté à M. R. Vallery-Radot et d'une lettre de celui-ci à M. Butet-Hamel, dans laquelle le distingué écrivain appréciait hautement le caractère de notre regretté confrère. *Le Bocage* a, en outre, publie sous la signature de B.-H. (Butet-Hamel) un article intitulé « Gerbe d'éloges », et dans lequel sont reproduites une lettre de M. Léopold Delisle, une autre de M. Paul Harel et l'allocution prononcée par M. Charles de Beaurepaire, dans l'assemblée générale de la Société des Bibliophiles normands. Dans ces pièces, l'hommage le plus mérité est rendu aux travaux et aux mérites de M. Gasté.



M. Gasté a fourni un grand nombre d'articles à la *Grande Encyclopédie du XIXe siècle* et au *Dictionnaire de Pédagogie,* publié par Hachette. On lui doit aussi des communications littéraires et bibliographiques dans divers journaux locaux; mais, comme elles ne portect pas de signature, il m'est impossible d'en donner ici la liste.

Enfin, M. Gasté a écrit, vers 1897, en collaboration avec M. Edmond Sautereau, *Olivier Basselin,* œuvre lyrique en trois actes, dont le manuscrit a été offert par lui à la Bibliothèque publique de Vire. Par sa donnée et sa forme dramatiques, ce livret serait bien digne d'être mis en musique par quelqu'un de nos compositeurs français.

P.-S. — Je m'empresse d'adresser ici l'expression de toute ma gratitude à ceux qui ont bien voulu me fournir de très utiles renseignements pour la rédaction de la liste des travaux de M. Armand Gasté. C'est à M. Tony Genty, et surtout à M. Butet-Hamel, l'auteur d'une excellente notice sur notre confrère, dont il fut, comme moi, l'ami intime, que cette Bibliographie doit de n'être pas trop défectueuse.

VI

LETTRES INÉDITES

DE

GISBERT CUPER

à P. Daniel HUET

ET A DIVERS CORRESPONDANTS

(1683-1716)

PUBLIÉES PAR

Léon-G. PÉLISSIER

Ancien Membre de l'Ecole française de Rome,
Professeur d'Histoire à l'Université de Montpellier,
Membre non résidant du Comité des travaux historiques,
Membre correspondant de l'Académie.

(Suite. — Voir *Mémoires de l'Académie,* année 1902)

LETTRES INÉDITES

DE

GISBERT CUPER A P. DANIEL HUET[1]

et à divers Correspondants

(1683-1716)

VIII.

(Daventer, 16 mai 1703).

Cette longue et utile dissertation de Huet lui valut une réponse presque immédiate de Cuper. Il se pressa d'autant plus de l'écrire que des édits restrictifs de la liberté des postes et de la liberté des communications entre les Provinces Unies, la France et les Pays-Bas, venaient d'être rendus par les États généraux, à dater du 1er juin 1703. — Il le remercie d'une façon piquante de sa belle explication de Jupiter Madbachus Selamanes, et admire à ce propos la profondeur de l'érudition de Huet. Son explication est confirmée par celle

(1) Les originaux des lettres de Cuper à Huet sont à Florence, Biblioteca Mediceo-Laurenziana, Cod. Ashburnhiami. (Catal. Ashb. cod. 1866; Catal. min. cod. 1772.)

de l'augustinien Guillaume Bonjour, orientaliste distingué, depuis longtemps correspondant de Cuper. — Il a renoncé au projet d'éditer l'*Itinerarium Palmyrenum,* dont les inscriptions ont été publiées en 1698 par l'anglais Th. Smith. Il lui a été impossible de le faire traduire en latin. Il se remettra cependant à ce travail pour complaire à Huet. La guerre est funeste aux travaux typographiques. La guerre empêche l'achèvement de son *Elephas* et la mise en lumière d'une réédition de son *Historia trium Gordianorum.* Il voudrait publier diverses inscriptions et divers monuments inédits.

Il rapporte ensuite à son correspondant une curieuse conversation avec un savant qu'il ne nomme pas sur le paradis terrestre, la diffusion des espèces animales et végétales, et l'universalité du déluge. Il rapproche les légendes du paradis terrestre, d'Ève, de la pomme et du serpent, de légendes grecques analogues. Son interlocuteur plaçait la sortie de l'arche en Perse, identifiait Cham avec Osiris. Cuper cite cela à Huet pour lui montrer l'influence de ses livres et son autorité dans la république des lettres. Cuper se demande pourquoi les fables de l'antiquité n'ont conservé aucun souvenir de l'engloutissement de Pharaon dans la Mer Rouge, et prie Huet d'étudier cette question. Il lui communique quelques inscriptions récemment reçues d'Orient. En post-scriptum, il discute, d'après Strabon, s'il y a beaucoup de vignes en Arménie.

Exhilararunt me summopere eruditissimæ literæ tuæ vir inlustris, atque ex earum sæpius repetita lectione ingentem fructum percepi. Iis nunc citius respondeo, tum ut emendem quod antea procrasti-

natione mea et negligentia peccatum est, tum quia fas non erit mihi, gravissima hac belli tempestate plures ad te litteras mittere quia Ordines Generales decreverunt interdicere iis qui ipsis parent omne epistolarum aliarumque rerum cum Gallis et Hispanis commercium per annum perpetem, cumque illud initium habiturum sit primo junii proximi die, facile vides mihi aliisque libertatem eam ademptam esse, et ullas me vix amplius litteras ad te scribere per illud tempus posse, nisi statim respondere et ita mihi adhuc occasionem dare velis testandi summo apud me loco esse profundam illam tuam eruditionem. Si idola et Jupiter Madbachus et Selamanes aliquid essent et sentirent, lætacentur certe te cognomina illa inaudita et ante tam doctam explicationem αγνωσα plane luculenter adeo et feliciter exposuisse. Nunc id mecum faciunt omnes illi qui veteres priscosque ritus amant et cum quibus communicavi quicquid ad me misisti. Plurimum certe tibi debemus eo nomine, et miramur occasione horum cognominum te, vir perfectissime, multa annotasse, quæ ad interiorem eruditionem et βαθος illud doctrinæ omnino pertinent; quin et de explicatione tam accurata ne dubitamus quidem, tam quia argumenta tua eam tuentur omnino, quam quia Guielmus Bonjour, Romæ adscriptus Augustinianæ familiæ eamdem fere viam ingressus est. Nosti procul dubio virum linguarum Orientalium et Græcorum Romanorumque rituum esse peritissimum. Ab aliquot annis mutuas nobis litteras misimus; cumque etiam ex eo quæsivissem quid sibi

Jupiter Madbachus et Selamanes velint, hæc, vir illustris, doctus ille Augustinianus ad me misit et confido ea tibi nequaquam ingrata fore (1).

De itinere Palmyreno aurem mihi vellis et putas me meminisse jamdiù esse cum id enixe ad me flagitasti. Ita est certe, et egisti de eo in una epistolarum tuarum quas diligentissime servo ; sed cum inscriptiones, quæ illo in itinerario continentur, editæ sint Trajecti ad Rhenum anno 1698 a Thoma Smitho Anglo et ab eodem notis illustratæ, abjeci fere consilium illud edendi. Quid quod Anglice et Belgice conscriptum sit mihique tantum vix supersit temporis ut in linguam latinam verti a me possit. Speraveram id facturum alium, cum de eo tecum hac de re egi ; sed is etiam impeditus fuit et ad me remisit apographa. Quia tamen plurimum apud me valet exhortatio tua et auctoritas, videbo an tibi morem gerere et horis subcisivis operi huic manus admovere possim ; sed etsi illud absolvam vereor, ut typographi typis illud sint descripturi, quia causantur bellum gravissimum, quo regna et regiones clausæ sunt quæ hisce deliciis capiuntur. Certe hinc fit ut *Elephas* meus non procedat in publicum, atque ut *Gordianorum III historiam* etiam absolutam privatis debeam parietibus continere. Quas cæteroquin lucubrationes libenter orbi erudito exhibere vellem, non quia mihi in illis

(1) Cet extrait de la lettre de Bonjour a été placé à la fin de celle-ci. Je publierai dans la même série de documents des lettres du coptisant Bonjour.

placeo, sed quia videor varia animadvertisse quæ doctos equidem legere velle habeo prefiscine dixerim, persuasum, et quia vulgabo varia numismata, carmina et inscriptiones, quæ nondum lucem adspexerunt publicam.

Audivi nuper disserentem virum doctum de Paradiso et de translatione seminum et radicum in diversas regiones, affirmabat igitur diluvium fuisse universale, et si aliqua orbis pars non fuisset aquis obruta, nihil opus fuisse arca, qua humanum genus servandum erat, quia Noachus cum suis eo se conferre comite Deo potuisset, diluvio factum esse ut semina et plantæ ex una in aliam terram fuerint deportatæ, neque tamen omnes, uti vel constat ex variis fructibus, qui hodie etiam opera humana in alias regiones advehuntur. Primum hortum procul dubio paradisum, et ejus historiæque nobis funestæ memoriam in variis gentilium sacris servatam esse et historiis; *Evan* et serpentem in sacris Bacchi nihil aliud esse quam memoriam Evæ et serpentis seductoris ; Draconem mala aurea servantem, nec non alium qui apud Ovidium, lib. 4 Metam., custos est pomœriorum Atlantis et pomorum aureorum (videntur hæc eadem mala esse), non aliunde debere explicari : quod etiam, Præsul excellentissime, facis pag. 122 *Demonstr. Evangelicæ hortos* ad hæc *Adonis* memoriam servare *horti in Eden,* quos et tu p. 59 a voluptate, id est eadem origine scribis nomen habere. Cumque de transplantatione fructuum et arborum loqueretur, putabat Noachum, non in Armenia, ubi nullæ vites

(teste Strabone), sed in Persia vel alia aliqua vicina regione vitem plantasse, et Osirim esse Chamum, cumque exemplo patris Noachi vitem in Ægypto propagasse, frugum culturam induxisse, et invenisse cerevisiam (vel potum ex hordeo) in regionibus quæ vite carerent, uti legere licet apud Diod. Sic. lib. I. Biblioth.

Hæc non mitto quasi ea ignorares, sed ut perspicias, hoc in orbe viros eruditos vestigiis tuis insistere et itidem existimare reliquias veræ historiæ et sacræ in superstitionibus et narrationibus vetustissimorum gentilium superesse.

Sed illud mihi sæpe mirum visum fuit, nullam memoriam in eorum sacris et libris exstare submersi in sinu Arabico Pharaonis et Ægyptiorum. Nonnulli ex gentis superstitiosæ ritibus huc videntur pertinere, et quæsitum inventumque Osirim ab Iside possemus eo referre, et opinari Reginam corpus submersi regis quæsivisse et ejectum in littus repperisse : sed hoc mihi non satis validum testimonium est, et propterea te etiam atque etiam rogo ut me docere velis si quid observatum tibi sit in gentilium scriptis quod ad hoc stupendum miraculum pertinet. Vix videntur Ægyptii potuisse illud oblivisci, non secus ac alia quæ a Mose vivo Pharaone edita sunt quorum tamen etiam nescio equidem an ulla memoria exstet in profanis vetustisque historiis vel cæremoniis, nisi tristes illas et lugubres cæremonias velimus præcipue referre ad occisos primogenitos et mersum mari exercitum. Tuus hic campus est, præsul eruditissime, et nemo morta-

lium melius et felicius in hunc descendere posset.

Optime quidem mones, p. 57 libri nunquam satis laudandi, Platonem testari Mercurium vel Theuth, qui Moses est, *Ægypti regem Thamum adiisse, artiumque quas callebat specimina coram eo edidisse.* Et quanquam iis forte miracula illa etiam comprehendi possunt tamen et sic nil nisi leve indicium rerum quas Moses in Ægypto patravit mirandas mihi innotescit, nec me hoc labyrintho liberare possum, nisi non tenui, sed erudito tuo et uberi silo errabunda vestigia mea regas.

Inscriptiones (1) ante aliquot menses ad me ex Oriente missæ sunt, quarum etiam unam, utpote christiano (nisi fallor) positam, tibi non ingratam fore confido.

εις Θεος μο	unus Deus so
νος Βοηθωι : :	lus auxilians (vel opem ferens)
πασι αφιλ : : : : ς :	omnibus inimicis
ετους γμυμη	anno CCCCXLIII men
νοσ λωο Θι	sis Loc XVIII
Κασσιανου.	Cassiani.

Est certe, si quid video, dignum animadversione

(1) Cuper avait pour fournisseurs d'inscriptions plusieurs porteurs anglais, consuls hollandais et français à Smyrne et dans les échelles du Levant, entre autres le consul Hochepied et le pasteur Heymann à Smyrne, Corson, marchand et vice-consul à Smyrne, le consul anglais de Smyrne, Gérards, etc. Mais il a le tort d'indiquer rarement avec exactitude la provenance de ces inscriptions.

Deum dici auxiliari inimicis suis, id quod certe facit annum notari 443, ære uti puto Diocletiani vel Julii Cæsaris, et tandem cuidam Cassiano hoc monumentum positum esse in alio lapide ibidem invento scribitur.

Εις Θεος κεχριςτος αυτου Βωηθια
ανδρος ολομεινου, etc.

Quid de his inscriptionibus sentias scire equidem desidero, et plurimum certe me devincies, si ante interdictum commercium mihi respondere et mecum communicare velis quæ tibi super hisce rebus observatæ sunt. Vale plurimum. Davent., 16 maii 1703.

Credo virum de cujus dissertatione egi errasse, dum Armeniam putat vites non ferre ; neque enim hoc tradit Strabo, sed ille tantum scribit lib. XI, p. 528 in Armenia multos esse montes, πολλὰ δὲ ὀροπέδια, *multas montanas planities,* ἐν οἷς οὐδ ἄμπελος φύεται ῥαδίως, in quibus ne vitis quidem facile nascatur. Nam dum ὀροπέδια tantum excipit, sequi videtur in aliis Armeniæ locis vitem provenisse ; nisi tamen per ὀροπέδια designentur non montanæ planities, vel quæ in montibus sunt, sive colliculi tumuli (uti Lexicographi vertunt) sed planities quæ prope montium radices sitæ sunt, id quod te examinare velis etiam atque etiam rogo.

Extrait par Cuper, envoyé à Huet, d'une lettre de Bonjour à Cuper.

Transeo ad Jovem Madbachum ac Selamanem non sine conjectura, cum ea Jovis cognomina nullibi legerim, præterquam in inscriptione quam mecum communicasti educta ex Orientalibus linguis, conjectura quæ roboris non parum ex hoc habeat quod dicta inscriptio reperta fuerit in Oriente. Cognomina Madbachi et Selamanis arbitrares facta Jovi ob aram Jovi ipsi dicatam : nam Chaldaïcæ voces Madbach Selama, unde Madbachus Selamanes, significant Aram Pacis. Chaldaïcum *Madbach* quod significat *altare* est a verbo *Devach,* latine *sacrificavit, mactavit victimas.*

Ponentibus Chaldæis litteram D pro Z usurpata ab Hæbreis, idem verbum est Hebraïcum Zabach ejusdem significationis. Id maxime notandum est ut lingua Hebraïca nobis aperiat etymon Selamanis Madbacho adjuncti eo quidem planius quod Jovis ducatur a tetragrammato Dei nomine Jehova contracte Jova, uti observant eruditi. Attende, quæso vir præstantissime, id quod dicitur in Levitico c. XVII, vers. 3 : « Et sacrificabunt sacrificia Pacificorum Jova sive Domino. » Attende etiam, si placeat, versum mox sequentem, in quo altare domini exprimitur per voces « Mizbach Jova ». Cum enim Hebraïcum Mizbach sit idem quod Chaldaïcum Madbach, Mizbach Jova est Madbach Jova. Inde ergo Jovem

Madbachum habuerunt Orientales ; habuerunt et Salamanem, quod Madbach Jova esset Madbach Selama, seu altare pacis, cum super ejusmodi altare fierent *Zibche thelanum* scilicet sacrificia Pacificorum. Non habeo necesse ad firmandam conjecturam gentiles, præsertim orientales, imitatione consecutos esse ritus hebraïcos : nam id satis aliunde notum. De cætero mihi nihil suppetit in præsens quod tibi significem ».

IX

(Daventer, 10 septembre 1704).

Les malheurs de la guerre et la difficulté des communications ont empêché Huet de répondre à la lettre précédente, à laquelle Cuper l'avait prudemment prié de répondre sur-le-champ. L'interdiction des correspondances arrête ensuite pendant de longs mois tout commerce entre les deux savants. Dès que cette interdiction est levée, Cuper reprend la plume.

Il explique à son correspondant les raisons de son silence, lui rappelle les questions qu'il lui a posées dans sa dernière lettre, et corrige ce qu'il a dit au sujet d'une inscription, d'après l'autorité du P. Bonjour (1). Cette inscription est datée, non d'après l'ère de César ou de Dioclétien, mais d'après l'ère d'Antioche. L'*Elephas*, l'*Historia Gordianorum* et d'autres dissertations, ne sont pas encore sous presse, à cause des préoccupations militaires de l'Europe : ce retard a permis à

(1) Voir les lettres de G. Cuper à Bonjour à la suite de celles-ci.

l'auteur de les développer et de les illustrer de monuments inédits.— Cuper annonce à Huet la publication de l'*Histoire critique des Dogmes* de Jurieu, travail d'une profonde érudition et remarquablement consciencieux. Il lui fait une observation, à propos des *Quæstiones Alnetanæ,* sur ce qu'il dit, page 237, de la génération spontanée chez l'homme et les animaux (*Lucina sine concubitu*), et sur ce qu'en ont pensé les païens. Aux exemples cités par Huet, il veut ajouter un texte de Plutarque. Il disserte assez longuement sur ce thème. Il lui demande, en terminant, des nouvelles de divers archéologues et érudits, Hardouin, Vaillant, Toynard, Baudelot, du Bos et autres, et des renseignements sur leurs plus récents ouvrages, que la guerre empêche qui arrivent en Hollande.

Huet ne répondit pas non plus à cette lettre du 10 septembre 1704 (1).

Epistolam satis longam ad te, vir illustris, dedi 16 magi die anni elapsi, illamque commisi fidei Gallandi nostri, a quo non dubito quin eam acceperis, et spero tibi hanc quoque redditam iri. Interdictum litterarum commercium fecit procul dubio ut nullas ad me per tam longum tempus dederis, et certe illud fuit causa cur ego te non convenerim. Nunc cum libertas scribendi ad Gallos nobis reddita sit, recten ec tibi ingratum me facturum existimavi, si prior verbis amicis te compellarem tibique officia mea deferram ; id quod utrumque cum maxime facio summa animi mei cum voluptate.

(1) Le recueil de Beyer ne contient aucune lettre de Huet entre les années 1703 (nº VII, p. 471) et 1706 (nº VIII, p. 574).

Rogo igitur vehementem in modum ut scrupulos, quos me male habere alteris litteris significavi, eximere, et me docere velis quid tibi de quæstionibus illis videatur : quas nemo te melius et felicius elucidabit unquam. Egi in illis de inscriptione christiana veteri, putavique eam insignem aera esse Diocletiani vel Julii Cæsaris ; sed fateor me errasse, et, edoctus a præstantis ingenii viro Guielmo Bonjour multis argumentis credo designari aeram Antiochenam ; id quod et te probaturum nihil est quod dubitem.

Elephas mens et *Historia III Gordianorum* aliaque nondum typis describuntur, et bibliopolæ causantur clausa regna, bellumque quod magnis animorum motibus et consiliis tota fere geritur Europa. Ceteroquin illi absoluti sunt plane et in satis idoneam excreverunt molem cum haud pœnitendæ per annum perpetem factæ sunt ad eos accessiones ; inter quas primum obtinent locum nummi varii Elephantis et Gordiano insignes et ἀνέκδοτοί, qui, nisi mihi imponit prava persuasio, magno erunt lucubrationibus meis ornamento.

Juriæus, quem procul dubio cognoscis, edidit librum plurima eruditione refertum et inscriptum : « *Histoire critique des dogmes et des cultes bons et mauvais qui ont été dans l'Église depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, où l'on trouve l'origine de toutes les idolâtries de l'ancien paganisme expliquées par rapport à celles des Juifs. A Amsterdam, 1704,* 9bre (1) ».

(1) En 1705, Cuper lui-même publia un supplément ou dissertation sur quelques passages du livre de Jurieu.

Multum dubito quin tibi placiturus sit : diligenter enim in argumento illo est versatus ; et deorum gentilium historiam, nomina cultusque, res satis occultas, et variis divinationibus obnoxias multam profert in lucem. Ego certe insignem inde fructum et voluptatem cepi, egique ea occasione cum viro doctrinæ præstantis de quodam ipsi et mihi olim laudato in Harpocrate loco Porphyrii apud Eusedium, uti perspicies ex mense augusti *Actorum eruditorum,* vel *Nouvelles de la République des Lettres, faites par Jacques Bernard* et imprimées à Amsterdam dans cette année.

Inspexi nuper ante mihi lectas *Quæstiones* tuas *Alnethanas*(1), et animadverti te, vir illustris, p. 237, docere gentiles finxisse sibi homines ex virginibus absque ope viri natos, et ideo eosdem, si ratione et jure uti vellent, non posse rejicere Christum Dominum nostrum, natum virgine, eo ex capite. Patere ut exemplis tuis addam unum insigne, quod vel te judice erit πολλών αὐτόξιον ἀλωνί ; extat illud apud Plutarchum in vita Numae p. 62, ed. franc. Nam cum risisset fabulas nonnullas amoresque deorum dearum et hominum, addit difficulter credi Deum posse trahi consuetudine σιόρςατος ανθρωπινου ἡ ὥρας et Aegyptiacos tradere Γύναιχι, οὐκ ἀδύνατον πνευμα πλησιασαι Θεον καὶ τίνας εὐτεχέιν ἄργας γενέσεως ; viro autem nullum cum deo vel dea commercium esse. Nonne hic locus firmus est et validus satis ad occludendum

(1) *Alnetanæ quæstiones de concordia rationis et fidei.* Cet ouvrage avait paru à Caen en 1690, in-4°.

os gentilibus qui certe videre non poterant christianum dogma, cum eorum sapientissimi (quales Aegyptii diù habiti fuerunt), similia plane sentirent et traderent. πνευμα Θεοῦ, *spiritus Dei* vel *numen* forte dicitur accedere ad mulierem et illam gravidam reddere. Sed unde quæso gentiles illud πνεῦμο acceperunt ? Unde illis innotuit illud πνεῦμα Θεοῦ ? Res utique diligenti inquisitione et investigatione digna, ubi etiam an alii philosophi memoraverint πνεῦμα Θιοῦ quidque per illud proprie intellexerint. Non ausim dicere ab Israelitis hoc Aegyptios sacerdotes veteres accepisse, et inde posteris per manus quasi tradidisse, quia vix credo prophet tiam de *semine mulieres* ita revelatam esse primis patriarchis. Certe Eva illam ita non intellexit et diu postea a prophetis Virgo paritura prædicta est. Intende, quæso, aciem ingenui tui, et me doce quid de conjecturis hisce, atque adeo tam insigni loco Plutarchi, sit statuendum, et persuasum omnino habeas me plurimum eo nomine tibi debiturum. Huc pertinet quodammodo quod Pomponius Mela narrat, I, 9, Ægyptios non credidisse Apin coitu pecoris, sed divinitus et cælesti igne concipi πυεῦμα autem Θεοῦ legitur apud LXX, uti nostî, initio Geneseos ; et Theodoretus aliique intelligunt *aerem* vel τηv κινητιxηυ τοῦ ἀέρος οὐσιαν, Judæi plerique *ventum ;* et utrumque ex voce comprehendi posse patet ex Damasc. I, 18, Esth. Fid. πνεῦμα xαὶ ὁ αυεμος xαὶ ὁ ἀηϸ, uti notatum eruditis.

Et quamvis fabulati sunt veteres equas in Lusitania vento fætus concipere, atque etiam in Cappa-

docia de vulturibus, gallinis et perdicibus similia narrent, tamen non puto πνεῦμα Θεοῦ apud Plutarchum per ventum debere exponi; id quod et te, vir eximie, adprobaturum vix est quod dubitem, cum nequaquam verisimile gentiles ita unquam ventum appellasse.

Plura sunt de quibus tecum agere equidem vellem, sed habeo rationem otii quod gravioribus studiis impendis, nec audeo pluribus tibi molestus esse; quia procul dubio huic et alteri epistolæ respondebis, et ita tibi hora una aut altera peribit. Interim velim me certiorem facias quid rerum in Galliis agant eruditi antiquarii Harduinus, Vaillantius, Toynardius, Baudelotius (1), Bossius alii (2) que. Nam, quamvis propter bellum acerrimum illorum lucubrationes ad nos non deportentur, tamen magno teneor desiderio cognoscendi si quid, vel a te præter *Origines Cadomenses*, nondum in hoc orbe visas, vel ab iis memoriæ et posteritati consecratum sit. Vale, vir illustris, et libertati veniam da. Daventriæ, 10 sept. 1704.

(1) Baudelot de Dairval, numismate parisien (29 novembre 1648, 27 juin 1722).

(2) L'abbé J.-B. Dubos, né à Beauvais en décembre 1670, mort à Paris en 1742, contradicteur de Cuper dans la question du nombre des Gordiens. Il soutint dans son Histoire des quatre Gordiens, prouvée et illustrée par les médailles, qu'il y eut quatre personnages de ce nom, mais sa thèse est condamnée.

X

(Deventer, 16 janvier 1705).

Aucune lettre de Huet, dans le recueil de Beyer, ne se place entre la précédente lettre de Cuper et celle-ci. Le début de celle-ci paraît pourtant bien montrer que Huet a écrit à Cuper une fois encore depuis sa dissertation sur Madbachus (1), et qu'il s'étonnait dans cette lettre que Cuper ne l'en eût pas remercié. Cette lettre de Huet n'a pas été conservée, ou du moins communiquée à M. de Beyer. — Par contre, Cuper, au début de celle-ci, dit nettement qu'il croit ses précédentes lettres (depuis celle du 16 mai 1703) perdues, avec d'autres qu'il écrivait à Galland, lequel devait transmettre à Huet les siennes. Il est probable que ce malentendu ne s'explique que par une négligence de Galland, puisque les lettres de Cuper du 16 mai 1703 et du 10 septembre 1704 sont aujourd'hui dans les papiers de Huet. Mais cette lettre de Huet, aux reproches discrets de laquelle Cuper répond ici en commençant, n'a pas eu la même bonne chance.

Croyant perdues ses lettres du 16 mai 1703 et du 10 septembre 1704, Cuper commence par un résumé rapide de leur contenu, celle du 16 janvier 1705 : il parle encore à Huet de ses remerciements, de la profondeur de son érudition, de la réponse sur l'ère d'Antioche que lui a faite G. Bonjour, et il en vient à la *dernière lettre* de Huet (celle qui nous manque),

(1) Et dans la lettre suivante du 19 décembre 1705, Cuper nous apprend que la lettre perdue de Huet était datée de Paris, VII id. dec. 1704, et que la présente lettre du 16 janvier 1705 répondait à celle-là.

dont il loue plus que jamais la science ample et profonde. Cette lettre devait être consacrée pour une part à la question de la génération sans concours, et du πνεῦμα Θεοῦ, car Cuper remercie vivement Huet de ses renseignements sur cette question, et il la reprend lui-même avec une prolixité aussi fatigante qu'érudite.

Cuper exprime ensuite à Huet le désir de lire son livre sur les *Antiquités de Caen*. Il insistera pour qu'on l'imprime promptement en Hollande. Il lui recommande de nouveau l'*Histoire des Dogmes* de Jurieu, auteur qui n'évite pas le paradoxe, mais qui est toujours ingénieux et documenté. Il serait à désirer que l'auteur de la *Demonstratio Evangelica* reprît à son tour la matière et communiquât au public ses nouvelles observations. — Il termine par des souhaits pour la nouvelle année.

Tantum abest, vir inlustris, ut responsum tuum et explicationem Jovis Madbachi et Selamanis fuerim aspernatus, ut continuo tibi gratias, quas par est, egerim, admiratusque fuerim βαθιάτητα et αρχινόιαν ingenii tui. Cognosces illud ex exemplo literarum quas XVI maii anni 1703 ad te dedi, quasque intercidisse una cum aliis ad Gallandium nostrum scriptis, cujus fidei eam commiseram, ex præstanti eruditione viro nuper intellexi. Accipe igitur eas tanquam novas; lætaborque plurimum ubi intellexero easdem non secus ac hasce tibi non displicere. Nihil prioribus addere possum, nisi nunc me existimare, edoctum a Guielmo Bonjourio, Lugdunensi (1) et familiæ Augustinianæ perdocto

(1) Cuper se trompe sur le lieu d'origine de G. Bonjour-Fabri ; cet érudit est né à Toulouse.

monacho, designari in binis illis inscriptionibus epocham Antiochenam, qua totus Oriens fere usus est olim. Et nunc quidem, iis relictis rebus, ad ultimam epistolam tuam accedo, sed incertus hæreo an laudare debeam primum variam illam et penitiorem doctrinam, quæ in ea tam clare elucet, an vero gratias agere, quas ille sibi jure merito deposcit.

Animo certe utrumque facio simul, sed cum istud equidem scribendo fieri nequaquam possit, gratiis primas dabo partes. Quare eas dignas tanta eruditione ago, et referrem etiam si in me tam varia et tam profunda inveniretur. Laudas tu quidem eam, vir excellens, sed amori, humanitati atque adeo benevolentiæ erga me tuæ illam omnem tribuo et nunquam eo me adiget prava persuasio ut me principibus (quorum caput et coryphus æes) Achivis annumerare animum inducam.

Ea autem quæ mecum περὶ πνεύματος Θεοῦ communicasti, non modo meam, sed theologorum nostrorum etiam adprobationem meruerunt. Quibus majorem in modum id expetentibus exempla literarum tuarum dedi, nam tanto eorum desiderio flagrabant ut iis satisfacere nequaquam potuerit iterata lectio, sed testabantur sese apographum vehementer desiderare, ut illam domi repetere possent. Spiritum autem mundum universum permeare, alere, movere, et quæcumque eo continentur gignere philosophos priscos statuisse, certissimum est, et pulchre a te probatur. Ille mihi non venit in mentem, cum alteras a te litteras darem, et πνεῦηα Θεοῦ me altiores cogitationes rapiebat; idque vel ideo

quia Plutarchus non videtur de illo loqui, sed de afflatu divino, qui huic vel illi deo ad homines accedenti tribuebatur. Neque enim negat deos ad mulieres accedere, sed cum iisdem rem habere ad instar virorum nullo concedit modo : unde et gravidas posse fieri ex solo illius dei spiritu atque afflatu arbitratur. Est ibidem hanc in rem locus elegans apud Eurip. suppl., v. 45, ubi canit Epaphum genitum esse ex ἐπιπνόιας ζηνὸς *ex afflatu Joyis,* quem non satis clare exponere scholiastem arbitror quando ita loquitur, τὴν ἐξ ἐρωτιχῆσ διαθέσεως επιπνέυσε επὶ αὐτῶ ὁ ἔρως. Neque enim poeta respicit amorem quem Jovi indijisse dicitur Amor, sed afflatum illum et congressionem ipsius Jovis cum Io.

Generale illud πνεῦμα, *instinctum divinum atque afflatum,* uti Gicero loquitur, in oraculis memorari recte equidem annotasti, sed an idem deprehendatur in avium generatione videtur mihi longius examen desiderare. Finxerunt quidem prisci aves et alia animalia concipere absque ulla seminis emissione ; sed dubito an illud attribuerint spiritui divino, quo totum mundum ejusque partes animari philosophi affirmabant, an vero flatui sive ventis. Certe Justinus narrat *in L'usitanis juxta fluvium Tagum* VENTO *equas fœtus concipere,* 44-3 ; in Cappadocia Augustinus 21, 5, De Civitate Dei. De ejusmodi fabulosa vulturum conceptione loquens Horapollo Βορέαν nominat Plutarchus in Quæst. R. ἀπηλιώτην ; cumque Euseb. 3, 12, Præp. Evang., scribat eas aves ex τοῖ πνεῦματος συλλαμβάνειν, crediderimutique eum ad *ventum* respicere. Νότον quoque et τό πνεῦρα memo-

rat Phile, Εὔρου καὶ το πνεῦμα, Aelianus 2, 46, ἀνεμους. Tzetzes, Aul. 13, v. 439, de iisdem avibus loquentis quas uti hoc obiter dicam quadrupedes male facit Philæ interpres cum per τετράπους ὄνοχας designentur quatuor ungues quot scilicet erant uniuscujusque pedis. Atque ita et alii multi auctores qui de ejusmodi equarum, avium vel aliorum animalium, conceptionibus loquuntur *ventos* nobis memorant et inter eos Varro 2, 1, *de R. R.*, quem Romanorum doctissimum putare hoc verum esse equidem plane miror. Cum autem talia argumenta Origenes contra Celsum et Lactantium 4, 12, *Instit.*, in medium adducant ad adstruendum Christi D. N. nativitatem, ego putabam locum illum Plutarchi inservire posse, mirum quantum ad ethnicorum os obturandum quia *uti spiritu Dei virgo gravata fuit*, quemadmodum loquitur laudatus modo Lactantius, ita mulieres gravidas fieri posse πνευματι Θεοῦ hujus enim vel illius Dei adseverabant Ægyptii sacerdotes, quibus addere nunc libet *feminas toto corpore hirsutas et sine coitu marium sua sponte fœcundas*, quas in insula quædam Æthiopiæ nobis memorat Mela, III, 9, quanquam modo quo res tam fabulosa fieri possit nobis non tradat.

Origines tuas Cadomenses equidem legere desidero, nec desinam urgere Franciscum Halinam utt illas quantocius typis describere velit; et fieri non potest quin iis omnia sis complexus quæ vetus et sequens historia, et utriusque temporis monumenta ea de urbe conferrarunt. Voluptatem certe capies singularem ex Juriaei historia Dogmatum et Cultuum..., et quamvis nonnunquam tritam relinquat viam,

tamen sententias suas tam lepidis et doctis argumentis tuetur, ut vel hoc nomine ipsi multum eruditi debituri sint semper, licet in ejus partem non faciant discessionem. Tu, vir excellens, quantum in hoc studio possis, docet præclare *Demonstratio* tua *Evangelica* et alii libri a te luce publico donati, et optandum utique foret uti etiam publicare velles quæ de eodem argumento annotasti. Nam licet Juriæus varia tibi observata in XXX annorum opere occupasset, tamen persuasissimum habeo te nobis præter illa alia daturum præclara atque erudita, cum mentem vasta eruditione habeas succinctam, et boni tam docti viri non eosdem omnes legant libros diversisque ratiocinationibus rem conficiant; unde ingens ad alios emolumentum pervenit.

Hæc sunt, vir eximie et reverende, quæ tecum communicare volui, et, quia inivimus annum novum, peccaturum me putarem in amicitiam nostram et personam tuam, nisi eum tibi faustum et felicem optarem. Facio igitur illud lubens merito, et spero te eumdem aliosque complures alacrem et hilarem transmissurum. Vale.

Daventriæ, XIV, januarii 1705.

XI

(Deventer, 19 décembre 1705).

Cuper rappelle à Huet qu'il a répondu, le 16 janvier 1705, à la lettre que Huet lui a écrite en décembre 1704, et bien que cette lettre du 16 janvier soit restée sans

réponse, Cuper ne lui en veut pas, sachant trop bien que son correspondant est très occupé. Il recommence donc le premier à lui écrire.

Cuper a demandé à l'éditeur Hall de réimprimer les *Origines Cadomenses* (1), mais celui-ci s'y refuse, sous prétexte du grand nombre d'ouvrages qu'il a sous presse, entre autres le recueil des Inscriptions de Gruter, pour lequel il a fait graver un grand nombre de planches, et qui lui coûte fort cher. Adrien Reland, professeur de langues orientales à Utrecht, prépare à son tour un mémoire sur le Paradis terrestre qu'il place en Arménie, et demande à entrer en relations épistolaires à ce sujet avec Huet, et avec Galland, qu'il juge un arabisant distingué. Jean Markius de Leyde a écrit, lui aussi, un livre sur le Paradis terrestre, qu'il situe, comme Huet, en Mésopotamie. — Cuper revient, d'après Markius, sur l'étymologie de *Selamanes*.

Cuper demande à savoir quels sont les travaux actuels de Huet, au seuil de sa verte et heureuse vieillesse. Pour lui, il s'occupe toujours de son *Elephas*, qui sera bientôt achevé, et reprendra ensuite l'interminable histoire des Gordiens. — Il est du reste fort occupé par les affaires publiques, étant bourgmestre et trésorier de sa ville natale :

Accepisse me literas, quas Lutetia Parisiorum VII Eid. Dec. anni proximi ad me dedisti, intellexisti procul dubio, ex illis quas XVI Jan. sequentis die misi, fideique Gallandi nostri commisi. Cum autem probe noscam te occupatum valde esse et

(1) Les *Origines Cadomenses* furent réimprimées comme le désirait Cuper, mais traduites en français, à Rouen, en 1706.

aliis rebus quam litteris scribendis distringi, mirum forte videbitur tibi me adesse importunum interpellatorem. Sed illud facio, præsul illustris, ut ostendam me tui servare memoriam perpetuam, et summo apud me loco esse ingenium tuum et eruditionem. Perspexi illa ex *Originibus* tuis *Cadomensibus* quas nuper mihi comparavi, egi etiam cum Halma de nova earum editione, sed is mihi affirmavit sese tot voluminibus manus admovere, ut ἀδύνατον ipsi sit prælo librum illum subjicere ; et certe virum optimum valde exercent Gruteri inscriptiones (1), in quas (ne quid de aliis operibus dicam), tantos sumptus facit, quia omnes Boissardi icones æri curat incidi, ut vereantur multi parum commodi et emolumenti ad eum perventurum.

Trajecti ad Rhenum publice linguas orientales docet summo cum laude Adrianus Relandus, et parat dissertationem *de Paradiso;* in qua in alia omnia a te facit discessionem docereque conatur hortum illum delicatum fuisse in Armenia, et inter fluvios illius refert Phasin et Araxin ; quam novam opinionem quibus argumentis fulciturus sit, ego equidem capere nondum possum, neque tamen lucubrationem eam edet, antequam de placito suo tecum egerit. Auctorque ipsi fui ut litteras committeret fidei Gallandi, cui etiam cupit innotescere ; quia vidit ex interpretatione Jovis Madbachi, quem

(1) Le grand recueil de Gruter parut à Amsterdam en 1707, *Jani Gruteri inscriptiones antiquœ totius orbis romani,* en quatre volumes in-folio.

Relandus auxiliatorem exponit, necnon ex versione fabularum arabicarum, quæ continentur libro cui titulus *Mille et une Nuit* (sic), eum ejus linguæ valde peritum esse. — Egit etiam de paradiso Joh. Markius, theologus Lugduno-Batavus, in libro cujus titulus est *Historia Paradisi illustrata libris IV,* quibus non tantum loci istius plenior descriptio exhibetur, sed et hominis integritas, lapsus ac prima restitutio declarantur. Et quemadmodum ex aliis didici (neque enim liber ille ad nos adlatus etiam nunc est), hortum deliciarum collocat tuo, illustris præsul, exemplo, in Mesopotamia, nec *Indiam* habere locum posse putat quia *Orientis* nomine in Sacris Scripturis designatur terra Sinear, patria Bileami, Chaldæa Magorum patria, indeque concludit non ita remotum paradisum a Judæa; et denique Euphratem et Tigrim judicat fuisse fluvios qui eundem irrigarunt.

Vir autem ille eruditus cognomen Jovis Selamanis ab arabica voce Σέλαμον quæ *sagittam divinatoriam* significat, et cognomen hoc datum esse Jovi putat, quia sortium sive Βηλομαντείας qua usus est Nebucadnezar præses habebatur, et inde ei propter felices successus hæc monumenta fuisse erecta et sacrata.

Multi mecum cognoscere valde desiderant quibus nunc operibus manum admoveas; nam quamvis tibi sit jam urgens senectus, audio tamen eam viridem placidam ac levem esse, teque semper aliquid agere quod posteris est profuturum; cumque in omnium studiorum penetralia penetraveris, fier

non potest, quin vel illi vel huic studiorum generi incumbas. Uti magna hic est existimatio lucubrationum tuarum, ita novarum non minor expectatio; et certiorem me quæso fac, quid de iis tandem sperare debeamus. Fieri posset, ut *Elephas* meus propediem præla exerceat, si modo mihi temporis tantum vacivi, ut eum diligentius pertractare, et in capita distinguere possim; id enim commodum valde lectori futurum arbitror; et ubi hoc factum fuerit, ad Gordiani Historiam me accingam, et forte aliis operibus vel dissertationibus; quæ nunc jacent tam quia laboriosam provinciam nactus sum, et præter consulatum quæsturam urbanam (Camerarium vocant) administro; quam quia acerbissima et gravissima belli tempestas facit ut typographi torpeant, nec ego propterea eos valde urgeam. Vale, vir illustris. Daventriæ, 19. Dec. 1705.

XII

(Daventer, 22 février 1707).

A la lettre de Cuper du 16 décembre 1705, Huet répondit, avec un empressement plus grand que d'habitude, dès le mardi 19 mars 1706. Il est vrai qu'il avait un service à demander à son correspondant : il voulait le prier de savoir si quelque libraire de Hollande n'accepterait pas de s'occuper d'une réimpression de ses Poésies Latines : « Il aimerait, disait naïvement ce bibliophile, à les relire en caractères elzéviriens ». Il lui disait avoir répondu à Reland et avoir condamné

formellement son système sur l'emplacement du Paradis terrestre. Lui seul avait raison, ses arguments étaient irréfutables. Les *Origines Cadomenses* se réimprimaient à Rouen.

Ce fut cette fois Cuper qui fit attendre sa réponse pendant près d'un an, jusqu'au 22 février 1707. — Il regrette les procès qui occupent désagréablement Huet et l'empêchent de se consacrer en toute liberté à ses études littéraires. — Il lui signale la dissertation de Reland, enfin parue et dédiée à Huet lui-même, lui parle de la réimpression des *Origines,* et lui promet de s'occuper de la nouvelle édition qu'il souhaite de ses poésies, dès qu'il retournera à Amsterdam. — Pendant tout l'été, il a été commissaire des États-Généraux aux armées, a dû courir le pays en carrosse ou à cheval, songeant à Pline chasseur. Il en a profité pour visiter des érudits et acheter des manuscrits à Bruxelles, entre autres deux recueils espagnols d'inscriptions latines. — Les juifs de Hollande sont très troublés par la nouvelle, venue d'Alep à Marseille, de la naissance d'un enfant appelé Messie ou Antéchrist, naissance accompagnée de miracles et de prodiges. D'autres assurent que c'est une fable trop vite recueillie par la crédulité du grand-maître de Malte, qui en a écrit à Louis XIV. Qu'en sait Huet? — Cuper remercie Huet de le plaindre d'avoir une vie si agitée, si laborieuse, si remplie par les affaires publiques. Il lui renouvelle ses compliments sur son érudition et ses vertus, qui ne sont point inférieures à ce qu'en disait leur commun ami Le Moyne, mort récemment. — Il lui parle d'une dissertation de Spanheim, pleine, à son ordinaire, d'érudition, — de la *Bibliotheca Græca* de J.-A. Fabricius, qui rendra tant de services, — d'une dissertation du même sur la Croix de Cons-

tantin, qui ne fut peut-être qu'un *halo* solaire (Cuper reste fidèle à la tradition), — d'un recueil de médailles espagnoles que prépare M. de Bar, d'après la riche collection qu'il a formée pendant vingt années de séjour en Espagne.

Suscription : Reverendo plurimum et perfecta eruditione atque doctrina Viro Pet. Dan. Huetio s. d. Gisb. Cuperus.

Ex ultimis, quas ad me dedisti XIV. Cal. Mart. anni proxime elapsi litteris, non absque dolore intellexi, te implicatum esse et irretitum æternis litibus (1), et adversarios tuos ac inimicos, quos optimo merito appellas impacatum hominum genus, id unice agere, ut te vexent, et tibi requiem oblectationemque animi eripiant.

Ego certe iis iratus sum, cum ita privemur tot præclaris observationibus et libris, quos cætero, quin in publicum emittere posses. Credo et Alnetanum tuum dolere, quod non videat et audiat in eruditorum manibus versari ea, quæ suavis et dulcis Musarum sedes tibi suppeditat.

Relandi dissertationem *De situ Paradisi* procul dubio legisti, cum eam et alias tibi dedicaverit ; et quanquam ego judex sedere inter viros Orientalium linguarum peritos valde nequeam, tamen nescio quì fiat ut hortum illum delicatum potius judicem in Mesopotamia versus Babylonem, quam alibi fuisse.

(1) Sur ces longs procès, dans le détail desquels il est inutile d'entrer ici, voir surtout les Mémoires de Huet (trad. Ch. Nisard).

Lætor valde *Origines* tuas *Cadomenses* novis typis descriptas iri, et agam de Poëmatibus tuis recudendis cum bibliopolis Amstelædamensibus, simul ad emporium istud celeberrimum accessero, id quod hoc vere futurum persuasus omnino sum.

Ego totam æstatem in castris egi, ab Ordinibus Generalibus eo cum aliis Legatis missus, ut videremus, ne quid respublica caperet detrimenti; nec dubito, quin fama ad te pertulerit honorem, quem mihi habuerunt Patres illi Conscripti. Cum alacritate et voluptate provinciam eam ornavi, et, cum carpento vel equo veherer, veniebat mihi in mentem subinde admiratio Plinii venantis ; et ut ille dixit *Ego Plinius ille...* junxitque *Dianam et Minervam,* ita ipse, *Ego Cuperus ille, quem nosti, qui inter studia et pacata negotia versatus ab ineunte ætate fui, nunc inter arma et tubarum tympanorumque strepitus versor, et Bellonam atque Minervam consocio.* Nam quamvis, uti facili conjectura adsequi potes, hanc in expeditione colere nequaquam potuerim, tamen subinde illa me tenuit; vel cum inciderem in eruditos, vel cum mihi Bruxellis pararem manuscriptos veterisque ævi relliquias, vel denique cum litteras a præstanti viris doctrina acciperem. Et quidem binos manuscriptos nactus sum, plenos antiquis monumentis et inscriptionibus in Hispania a Surita et aliis collectis, una cum rariorum nummorum explicationibus ineditis ; et certe hi libri magni sunt faciendi, cum contineant res perelegantes, quas equidem cum voluptate, si id fieri posset, inspiceres.

Cognoscere valde desidero rem, quæ Judæos tur-

bat: et cum ad Regem Galliarum nuntii de ea adlati sint, spero te petitioni meæ satisfactionem parare posse. In *omnium populorum actis*, Gazetten vocant, quæ XII. Febr. publicata sunt; lego ex Oriente, et quidem urbe Alepponensi. Massiliam nuntiatum esse, puerum in eo tractu natum appellari Messiam et Antichristum, commoveri inde Orientem, varia narrari miracula, et in cælo signa et prodigia apparuisse die illius natali; sed addunt, narrationem eam et hystoriam tam fabulosam esse, ut prudentiores capere nequeant, quid permoverit Magnum Melitensis Ordinis Magistrum, ut talia somnia arriperet avide, et ad Regem tanquam certa et vera scriberet.

Plurimum certe me devincires, si mittere ad me velles, quid Magister ille scripserit, et quæ miranda a mercatoribus, qui in Oriente consistunt, acceperint amici eorum Massilienses. Nam quanquam nemo bonus Christianus vel minimum dubitare possit, Christum Jesum esse verum et unicum Messiam, tamen lubet cognoscere Judæorum deliria, quia et ita impletur vaticinium, quod de eorum incredibili perversitate, imo dementia, sacro suo ore prolatum nobis reliquit Dominus noster.

Recte doles vicem meam; et revera vitam ago honoratam, sed simul laboriosam; et quanquam per plures horas cum Musis me oblectare vellem, tamen ita sum factus a natura, ut privatis commodis, utilitatibus et oblectamentis Rempublicam præferam, diligentiusque muneri meo consulam, quam rebus et facultatibus meis.

Interim placet illa sententia mihi mirifice : « *Nimia miseria est, pulchrum esse hominem nimis* » ; atque uti tibi gratias, quas possum maximas, ago de tam officioso verbo, et honore quem mihi magnum tam polite et scite habes ; ita nihil est, quod dubites, quin perpetuam virtutum tuarum memoriam sim conservaturus ; id quod eo libentius facio, quia mihi tunc semper ante oculos versantur quæ præclara de eruditione tua, multisque aliis candidi animi tui dotibus narrabat olim communis amicus noster, ὁ νῦν ἐν ἁγίοις Stephanus Le Moyne.

Illustris Spanhemius mihi demum misit tomum 1. suarum Dissertationum alteram ad minimum partem auctiorum ; meque certiorem facit, sese secundo diligentes manus admovere. Est revera Thesaurus profundæ eruditionis, et spero virum excellentem reliqua, quæ molitur, nobis daturum propediem. Nosti vetus illud, *Senectus ipsa morbus,* cumque octogenarius sit, subinde valde metuo, illa absoluta iri et proditura in dias luminis oras ; quin et nonnulli amici me turbarunt, mittentes, eum non satis prospera uti valetudine. Joh. Alb. Fabricius theologiæ Doctor et Professor Hamburgi pergit strenue in edenda *Bibliotheca* sua *græca,* cujus primus tomus refertus est tam pulchra et tam exquisita eruditione, ut jurares virum solis humanioribus literis, non autem gravioribus studiis, operam dedisse.

Ego nonnulla viro eleganti suppeditavi, quorum recepit se facturum mentionem in tomo secundo ; et id ago nunc, ut cum eodem communicem Indicem

Auctorum, qui doctissimo Apollonii Rhodii Scholiastæ laudantur, quosque olim pro modulo ingenii mei illustrare fui conatus. Misit etiam ad me dissertationem, qua contendit, crucem a Constantino visam, non fuisse veram crucem, sed halonem solarem, et coronam designasse ἐν τούτῳ νίχα, non autem lecta fuisse hæc verba in aere. Sententiam meam rogavit, et candide atque ingenue significavi, me opinioni illi manus dare nequaquam posse; credere firmiter ob rationes ab aliis et a me in medium adlatas, crucem, vel certe Christi monogramma, id quod etiam, non autem crux simplex in Imperatoris illius nummis pingitur, Constantino apparuisse et simul visam inscriptionem explicari forte debere, *per hunc,* sc. *Christum, vince.* Id quod te examinare velle, cum sis earum rerum callentissimus, summopere peto et rogo.

Johannes Clericus, tomo XI, de sa *Bibliothèque Choisie*, explicavit varios nummos Gaditanos, et Barius in eo est, ut edat alios Hispanos, diversis et incognitis characteribus insignes, quorum alphabetum sese inventurum putat, et spem quasi certam facit mihi vir elegantis ingenii, qui per 20. annos mercatoribus Batavis Hispali impositus, et Hispanias subinde negotiorum suorum causa peragrans, stupendam plane gazam collegit, id est, ultra octo millia nummorum veterum; quorum plurimi inediti, et tot res eximias continent, ut quoties ad eos accedo, toties rapiar in admirationem.

Rhenferdus linguarum Orientalium Franequeræ Frisiorum Professor, nonnullos eorum explicavit,

uti certior fio ; sed lucubratio illa nondum ad me perlata est.

Egi cum Gallando nostro, de nummo, quem possideo, inprimis raro ; quod si Parisiis adhuc agis cum viro, quæso, qui hasce tibi litteras reddet, loquere ; et me doce, quid de re tam rara et parum obvia, et forte Basilidianorum nobis somnia exhibente, statuendum sit.

Sed næ ego lepidus et bellus sum, qui virum districtum et occupatum, gravioribusque studiis intentum, tamdiu detineam ! Vale quapropter, et perpetuam Cuperi tui memoriam serva.

XIII

(Daventer, 11 février 1708).

Le 23 janvier 1708, Huet répond à la précédente lettre de Cuper au sujet du pseudo-messie, du labarum et de l'opinion de Fabricius, du paradis terrestre et de l'opinion d'Adrien Reland (Recueil de Beyer, lettre 9, p. 575). Cuper lui répond à son tour sans délai le 11 février 1708.

Cuper remercie Huet de sa lettre aussi savante qu'aimable et expose son sentiment sur une correspondance de ce genre, qui ne doit être une charge pour personne ni un ennui. — Il fera savoir à Spanheim que Huet a reçu son volume de numismatique ; Spanhem, très occupé par ses fonctions diplomatiques en Angleterre, prépare un second volume de dissertations qu'il voudrait publier avant de mourir. Spanheim avait alors quatre-vingt cinq ans et venait de perdre sa

femme. — Il demande à Huet l'explication d'une monnaie Basilidienne. Cuper est d'accord avec Huet pour rejeter l'explication du labarum proposée par Fabricius. Fabricius prépare le troisième volume de la *Bibliotheca Græca*, pour lequel Cuper lui a fourni le catalogue des auteurs cités par Apollonius de Rhodes le scoliaste. — Cuper parlera cette semaine à Le Clerc et à Basnage de la réédition des poésies latines de Huet. — Il lui fait l'éloge de Rheinferd et lui vante sa collection de monnaies espagnoles. — Il déclare qu'il ne veut pas prendre parti pour Huet ou pour Van Til, dans la discussion sur le paradis terrestre, que l'un place en Mésopotamie, l'autre près du golfe Persique. Il émet l'hypothèse doucement ironique que le déluge a peut-être détruit le paradis et déraciné l'arbre du bien et du mal. Il le prie de demander à Banduri et à Galland communication des lettres qu'il leur a écrites. — Il trouve un grand éloge de Huet dans une lettre qu'il reçoit à l'instant de Rheinferd.

Illustri et Reverendo plurimum Viro Petro Dan. Huetio S. D. Gisb. Cuperus.

Venerunt mihi profecto litteræ tuæ acceptissimæ, et licet probe cognoscam te occupatum valde atque districtum esse, tamen responsum diutius differre nolui, cum quia certi amoris et benevolentiæ mihi in ijs ostendis signa, tum quia mirifica me voluptate compleri sentio, et natura quasi ipsa mea cum iucunditate perfunditur, quando literas tuas, pulchras certe et politas, legere atque adeo tecum confabulari possum.

Nihil est quod procrastinationem tuam excuses ; negotia tua, et valetudo, qua subinde non satis pros-

pera uteris, satis superque illam defendunt, ne quid de alijs, quas in medium adfers, causis dicam. Quin imo ego tali sum ingenio, ut omni modo id agam, ut nemini commercium literarum mutuum molestum sit; nec unquam ægre tulerim, vel laturus sim, si mihi non continuo respondeatur. Quod cum in omnibus observem, quanto magis mihi faciendum est cum viro, qui gravioribus non modo studiis, sed et rebus immersus, aliquo, imo multo, si pateris, loco habet qualemcumque meam eruditionem?

Illustri Spanhemio significabo tibi, vir eximie, redditum esse opus de veterum nummorum præstantia, et quanti illud facias. Egi cum eodem amplissimo Legato de variis locis, quæ mihi videbantur esse subobscura simul ac ex castris domum redii, inde et alias, in quibus semper aliquid eruditi immiscetur misi, sed nondum mihi significavit, quid ipsi de difficultatibus illis videatur. Multis negotiis distringitur, et, si quod ipsi vacuum tempus est, credo istud impendi tomo Dissertationum suarum alteri, quem virum præstantis eruditionis et dignitatis publicare equidem velle, antequam quid ipsi eveniat, edoctus sum. Est enim gravis et grandis ætatis, et excessisse eum credo annum octogesimum quintum, qui certe facit, ut sarcinulas colligere, et de divinis rebus majori contentione animi cogitare debeamus. Adhoc nuper conjugem amisit, singularis exempli et multarum virtutum capacem matronam; et, licet senectus ipsa morbus sit, tamen ejuscemodi vulnera eum reddunt graviorem.

Spero te, Vir illustrissime, explicaturum nobis

nummum, quem servo, et missurum ad me, quid Gallando, perfectæ doctrinæ viro, de eodem videatur. Cum autem significes te alios vidisse, literis fere Copticis notatos, plurimum me devincires, si me doceres, an in ijsdem etiam picti fuerint homines sex alis defædati. Neque enim dubito, quin tam mirandarum rerum memoriam serves, maxime cum me itidem certiorem facias, te in eorum nonnullis explicandis, nec infeliciter, versatum esse. Utinam utinam vel tribus lineis mihi mysteria illa velles interpretari! Vix enim verbis exprimere possum desiderium, quod animum meum occupat, ad cognoscendum vacivo, licet exiguo, tempore, quicquid nobis ex veteri ævo servatum est, et in hoc est etiam, quod veniam mihi apud te paratum sperem libertatis, qua usus sum.

Recte proscribis sententiam doctissimi Fabricii de Cruce quam vidit Constantinus, neque enim illa ullo modo potest admitti; egi cum eo satis longe hac de re, sumque conatus probare, nequaquam Eusebium ita explicari posse, sed nihil reposuit. Jam tertio volumini *Bibliothecæ Græcæ* incumbit, inseretque illi Indicem Auctorum qui Apollonis Rhodii Scholiastæ pererudito laudantur, a me illustratum, multa aliaque varia, quæ a me tulit vir spectatæ eruditionis et elegantiæ. Agam hac ipsa hebdomade cum Clerico et Banagio de nova poëmatum tuorum editione, illique non negabunt mihi atque Tibi præcipue hoc dare, ut typographos conveniant.

Rhenferdus est vir valde eruditus, variis literis ad me missis explicavit nummos Gaditanos, edidit-

que illorum novum specimen, quod in dies expecto. Quin et publicavit nuper binas Exercitationes in loca depravata Eusebii et Hieronymi *De situ et nominibus locorum hebraicorum ;* et, si quid video, feliciter admodum, post novissimam etiam editionem, eo in argumento est versatus ; et fidem tibi, Antistes optime, facere possum, variis conclamatisque locis eum fecisse medicinam.

Quando scripsi paradisum in Mesopotamia esse, animum occupatum habui tua, et Tilii Theologi Batavi dissertationibus ; putabam vos eadem fere sentire, sed inspectis nunc illis, animadverti te versus sinum persicum, illum in Mesopotamia hortum istum collocare ; et oblitus fueram, inter vos non convenire ; neque enim hanc litem facio meam, et hæc materia ex iis est, quæ inter difficiles merito numerari debet, mutatis valde terrarum tractibus post tot temporum decursus. Quin et inquisitione mihi non indignum videtur, an non paradisus ante diluvium mutatus plane et arbor vitæ sublata sit, maxime post mortem Adami. Nam si hoc vel illo vel alio tempore antediluviano factum non est, videri posset Angelus usque ad diluvium paradisum servasse, ne quis eum intrare posset. Et cum multi utriusque partis Theologi statuant tractum, in quo paradisus fuit ante diluvium fuisse habitatum, ipsumque Noachum arcam condidisse circa campos Sennar, ubi postea Babylon ædificata est, ex cupresso, mirum fere videtur in narranda Historia Diluvii, nullam Paradisi mentionem fieri, quem tamen in eo tractu fuisse, eruditi multi tecum, Antistes illustris,

statuunt: et inde conficiebam nonnunquam illum ante ipsum diluvium a Deo sublatum et extirpatum fuisse. Significa, quæso, mihi, quid tibi de hisce quæstiunculis, quod commodo tamen fiat, videatur; relligio enim mihi est tibi aliquam molestiam creare, vel te a gravioribus negotiis et studiis abstrahere. Scripsi etiam literas ad Bandurium et Gallandium, cumque in iis de variis rebus egerim, et quidem de Imperatore Græco incognito, et aliquid adtulerim ad elucidandum marmoreum tumulum, quem pulcherrimum sibi comparavit illustris Foucaultius, rogare te audeo, ut eas legas; neque enim dubito, quin aliquam inde voluptatem capturus sis: Vale et me, quod singulari meo gaudio facis, amare perge. Davent., 11. febr. 1708.

Ecce mihi literæ a Rhenferdo; celebrat valde tuam exquisitam doctrinam et humanitatem, cumque simul significet, te nondum vidisse supplementum Historiæ Cultuum Juriæi, in quo agitur de Deo Madbacho, scripsi Amstelædamum ad bibliopolam quendam, ut ad Te mittat duo ejus supplementi exemplaria, quorum unum Tibi, alterum Gallando d *(sic)*.

XIV

(Daventer, 15 mai 1708).

Huet ne répondit pas à la lettre précédente. Sans s'en émouvoir, Cuper lui écrit de nouveau le 15 mai 1708. — Il rend compte à Huet de ses démarches chez les libraires pour une nouvelle édition de ses *Poésies*,

mais elles restent infructueuses à cause du malheur des temps et des calamités de la guerre. — Il n'a point de réponse de Spanheim à une lettre cependant fort intéressante, ce qui lui fait craindre qu'il ne soit malade. — Calmet réplique à Reland au sujet du paradis terrestre. — Cuper émet quelques vues sur le pays d'Ophir et la navigation des flottes de Salomon, et disserte longuement sur la version des Septante. — Une querelle a éclaté entre le P. Hardouin et La Croze: La Croze prépare une réponse écrasante aux objections de Hardouin. Leibnitz n'interviendra pas dans la discussion, quoique mis en cause dans la *Bibliothèque Choisie* de M. Le Clerc. — Il a reçu de Smyrne quelques inscriptions grecques intéressantes.

Illustrissimo et Reverendiss. Viro || Petro Danieli Avetio || S. D. || Gisb. Cuperus.

Nullus dubito, quin acceperis litteras, quas Februario proximo ad te, Vir illustris, dedi, et quin inde intellexeris, tuas mihi semper venire acceptissimas. Per Banagium egi cum Leersio de poematibus tuis edendis, sed ille causatur alia opera, quibus manus admovit, et clausam Galliam fere, bellumque tota Europa motum funestissimum. Scripsi etiam ea de re ad Clericum, sed diu ab eo nullas litteras accipio, tandemque illustri Spanhemio significavi, quanti æstimes eruditum ejus donum. Aliquot meis litteris non respondit vir excellentis dignitatis et doctrinæ, licet in iis egerim de variis rebus, quæ non possunt non ipsi placere, cum ex interioris eruditionis præfiscine dixerim, penetralibus sumptæ sint; unde suspicor Regium illum Legatum vel occupatum

valde esse, vel id ipsi evenire quod apud Terentium legitur, *senectus ipsa morbus.*

Didici ex Ephemeridibus Eruditorum, quæ componuntur Parisiis, Benedictinum Monachum Augustinum Calmet, non modo eadem sentire cum Relando de situ Paradisi scil. eum fuisse inter capita vel fontes Araxis, Phasis, Euphratis et Tigris, in quam sententiam ego nunquam ibo, verum etiam opinari, regionem Ophir fuisse versus Mediam, Armeniam et Assyriam, Salomonis classem non Africam, non Indias petiisse, sed per Sinum Persicum et Euphraten usque ad Babylonem navigasse, quo se conferebant mercatores regionis Ophir, ad vendendas in urbe ea maxima merces suas.

Ego certe vel conjectura adsequi nullo modo possum, quo pacto ejuscemodi inauditæ (neque enim mihi unquam simile quid lectum est) et paradoxæ opiniones animos hominum occupare possint; cum mihi illæ plane contrariæ sint Sacræ Scripturæ, quæ clare narrat, classem Salomonis venisse in Ophir, non autem Babylonem, ut ibi a negotiatoribus qui eo ex regione Ophir concurrebant, merces sibi pararent: et ita alibi, eadem classis dicitur aurum portasse de Ophir. Cum autem alio loco Sacra Scriptura dicat eandem classem semel per tres annos ivisse in Tharsum et inde detulisse aurum, argentum, et dentes elephanti, simias et paros, patere, ut ex te quæram, an non Ophir et Tharsus regiones fuerint vicinæ vel eædem, atque an non binis illis nominibus omnes regiones Orientis, quæ hodie Indiarum nomine veniunt, designentur; et certe apud

Ezechiel 38, 13, Tharsis orienti adscribitur, adeo ut putem errare eruditos qui ad Tharsum Ciliciæ, Hispaniam, cui cæteroquin vel parti ejus idem nomen, vel Africam decurrunt hac in historia: *Scæba, et Dedan, et mercatores Tharsis,* ait propheta, cumque priora loca sint ad sinum persicum ex opinione præstantissima Bocharti, utique necesse est, ut Tharsis etiam ad orientem fuerit remota. Idem vir doctus, uti in *Excerptis* legitur, notat « que l'Écriture ne nous exprime nulle part l'instrument avec lequel on ecrivoit sur les rouleaux, mais qu'elle marque souvent les stilets pour les tablettes. » Sed an non vox *atramentum* Jer. 36. 18. indicium manifestum est Judœos in voluminibus scripsisse penna vel calamo; et an non σχοῖνος LXX. Interpretum Jerem. 8, 8, denotat potius *calamum* vel *arundinem,* quam *stylum,* uti legitur in vulgata? Irascor ipse mihi, quod Hebrææ linguæ ignarus vivam: examinarem diligenter vocem quam LXX. reddiderunt per σχοῖνος, quia Belgæ eam interpretantur *pennam,* vox græca proprie *juncum* denotat, qui non videtur satis aptus et durus ad scribendum; nisi quis ita fere scripsisse Judæos, uti hodie faciunt Chinenses statuat; quanquam mihi videatur verisimile σχοίνου nomine comprehendi hoc loco *calamum;* id quod te examinare velle, etiam atque etiam rogo; ea tamen lege atque omine, ut id commodo tuo fiat.

Leibnitzius mihi significavit se nihil repositurum calumniæ, qua petitur a Doctore fucato Sorbonico « dans la Bibliotheque choisie de M. Le Clerc, t. XIII », ubi Harduinus defenditur contra Crosium, cujus

procul dubio tres dissertationes gallicas legisti; sed Crosius sese tuebitur, et scriptum illud inseret Clericus suæ Bibliothecæ. Idem Crosius paratam editioni habet ejusdem argumenti dissertationem latinam, quam admirabili legi cum voluptate, cui si Harduinus fortiora argumenta non opponit, quam fecit Doctor ille Sorbonicus, multis revera, si quid video, eruditis nequaquam satisfaciet; dissertatio illa forte jam typis describitur Rotterædami.

Smyrna nuper ad me missæ sunt pulcherrimæ Inscriptiones Græcæ, una excepta omnes ineditæ; aliasque expecto, non secus ac nummos aliquot, et rariorum accuratam, descriptionem ita ut mihi haud pauca sint, quæ edita non displicerent eruditis; unam ecce tibi, vir insignis, inventam prope amphitheatrum urbis, cujus olim nomen *Aphrodisias*.

. ΚΩCΤΑΝΤΙΟΝ ΤΟΝ ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΟ.. ΗΓΕΜΟΝ. Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ
ΤΑ ΤΩΝ ΑΛΛΩΝ ΕΡΓΩΝ ΚΑΙ ΤΕΙΧΟC ΑΝΑCΤΗCΑΝΤΑ
ΕΠΙ ΕΥΤΥΧΙΑ ΤΗC ΛΑΜΠΡΑC ΤΑΥΡΟΥ ΠΟΛΙΩΝ ΜΗΤΡΟΠ̊
Ι ΤΟΥΤΟ ΤΟ ΕΡΓΟΝ ΤΗC ΠΥΛΗC ΑΝΑΙΝΕΩΘΗ
Ι ΦΛ· ΑΜΠΕ.. ΠΟΥ.. ..ΤΟΥ ΕΛΛΟΓΙΜ̇ CΕ Χ̊ Κ ΠΑΤΟC-ΙΝΔ· Η̄Χ.

Dicerem fere binas esse inscriptiones, et si Aphrodisias designatur, singulare equidem est eam, si bene verba Græca capio, appellari *metropolim splendidam urbium Tauri*. Spero tibi tantum otii fore, ut hoc monumentum, quod Christianorum videtur esse, examinare et elucidare possis: Vale, vir summe, et me (quod facis) ama. Davent: XV. Maji 1708.

XV

(Daventer, 23 novembre 1708).

Huet répondit à ces deux lettres de Cuper par une lettre du 5 juillet, qui n'a pas été insérée dans le recueil de M. de Beyer, mais à laquelle Cuper fait allusion dans les premières lignes de sa réponse du 23 novembre 1708.

Cuper exprime à Huet ses regrets de le savoir toujours plongé dans les procès, il se serait fait scrupule de le troubler s'il n'avait eu une nouvelle à lui donner sur la réédition de ses Poésies. Le Clerc conseille à Huet de les faire réimprimer à ses frais, comme fit jadis Ménage. Cuper attribue ce mauvais vouloir des éditeurs à la guerre. — Spanheim rédige en ce moment ses notes sur Aristophane pour illustrer l'édition de Kuster. — Conversation archéologique sur l'instrument dont les Juifs et les Égyptiens se servaient pour écrire ; sur quelques erreurs dans la Traduction d'Horapollo. — Il a lu le livre de Huet *De navigatione Salomonis* avec grand plaisir ; il lui propose cependant quelques objections, qu'il prie Huet de résoudre. — Il pense comme Huet que le déluge n'a pas bouleversé la face de la terre, malgré l'opinion de quelques naturalistes (qui pensaient que les pétrifications de poissons sont des corps de poissons écrasés par l'éboulement des marbres. — La *Paléographie* de Montfaucon vient de paraître. On imprime à Amsterdam les *Animadversiones in Antirrheticum* du cardinal Noris : les érudits y trouveront de quoi s'amuser au prochain carnaval.

Il y a ensuite un nouveau silence de près d'un an entre les deux correspondants.

Reverendo et illustri admodum Viro || Petro Danieli Huetio || S. D. || Gisb : Cuperus.

Plus quam semel legi summa animi mei cum voluptate epistolam, quam pulcherrimam et plenam singularis tuæ erga me benevolentiæ dedisti ad me III Non Quintilium.

Doleo tamen vehementer te immerentem adhuc litibus distringi, et inde etiam factum est, ut dubitaverim, an recte facturus sim, si iterum te interpellarem, et simul te abstraherem a gravioribus studiis. Sed cum Clericus quædam mecum communicaverit, quæ editionem carminum tuorum spectant, abjeci protinus illam hæsitationem.

« J'ay parlé, dit-il, à quelques libraires touchant les poésies de Mr l'Eveque d'Avranches, mais personne ne les veut imprimer malgré *Brœdelet* d'Utrecht, qui en a encore quelque nombre qui luy suffiront pour des années. Si cet illustre Prélat vouloit se faire le plaisir à les voir imprimées icy, il faudroit qu'il en fit la depense, comme fit une fois feu M. Menage. C'est une affaire de vingt ou trente pistoles, selon le nombre, et la forme, selon laquelle il voudroit qu'on les imprimât. Je me chargerois volontiers de ce soin, et il y a ici un fils de feu M. Morin qui les corrigeroit avec plaisir. On en enverroit ensuite toute l'edition à M. l'Eveque d'Avranche, pour la distribuer à ses amis, comme l'on fit à M. Ménage.

Autrement je ne vois pas de moyen de les faire imprimer. »

Credo bellum, quod tota fere Europa geritur, funestissimum deterrere bibliopolas ab edendis politis tuis, præsul illustris, carminibus, et vellem equidem aliam ut viam invenire possem, quam de qua agit Clericus.

Misi ad illustrem Spanhemium, quæ eum cognoscere desiderabas, sed necdum responsum accepi, recte viro tribuis actuosam et vividam senectutem, et aliunde edoctus sum, eum nunc dirigere notas suas in Aristophanem, quæ exornabunt novam pulchramque Kusteri editionem; et inde conjecturam duco eumdem absolvisse reliquas Dissertationes suas, quæ ut typis etiam describantur, valde ipse desiderat.

Quæ notas de instrumento, quo Judæi scribebant in voluminibus, mihi valde placent; atque adeo tecum sentio eos uti potuisse pennis, juncis, vel calamis, vel ex argento, auro, ære factis instrumentis atramento transfundendo idoneis; nam *atramento* eos usos fuisse vel inde patit: quod Ezech. 9, 3, mentio fiat *atramentarii;* ex quo certe nisi dictis instrumentis in voluminibus scribere non poterant; notandumque obiter volumina utrinque fuisse conscripta, uti patet ex Ezech. 2, 10 et 11. Invenio autem Aegyptios usos esse σχοίνοις, *juncis* ad scribendum: et ecce, vir insignis, quæ notat Horapollo lib. I, c. 38. *Cœterum Aegyptias litteras, aut sacrum scribam, aut finem innuentes,* μέλαν καὶ κόσκινον καὶ σχοινίον σωγραφοῦσι, *atramentum cribrum* et *juncum pingunt:*

addit, quod inprimis observandum Aegyptios nullo alio instrumento scribere, σχοίνῳ γὰρ γράφουσι και οὐκ ἄλλῳ τινί. Quin et non modo ita scribebant in papyro et membranis, verum etiam in tabellis; cap. 14. libri ejusdem, quo agit de Cynocephalo, narrat, illi in templum adducto, a sacerdote apposita fuisse δέλτον, καὶ σχοινίον, καὶ μέλαν, *tabellam, juncum et atramentum,* illudque animal illa in tabella scripsisse literas. Dubitaveram in alteris litteris an per *juncum* vel σχοῖνον *calamus* non posset denotari, quia hic nobis est ad scribendum aptior, utpote durior, cum contra *Juncus* sit mollis, et vix videatur posse recipere fissuram ad transmittendum atramentum. Nunc hac dubitatione me exuo, et nescio quam valde mihi placeat scriptura Chinensium, qui ut penicillo literas vel characteres suos formant, ita ad eundem modum id *juncis* videntur fecisse Aegyptii. Nam Horapollo c. 38 postquam annotaverat ad Aegyptias literas indicandas pinxisse eos *atramentum cribrum et juncum,* addit cum κόσκινον sit primum panis conficiendi instrumentum ἐκ σχοίνου *junco* factum, idem pictum esse, ad indicandum, cuicumque victus competit, *eum adjecturum animum ad literarum studium.* De *molli* igitur *Junco* loquitur, neque enim alias inde *cribrum* fieri posset; nec puto eum ita ad scribendum aptari posse, ac nos hodie facimus, et inde videor recte affirmare, juncis in acumen desinentibus ad instar penicillorum Aegyptios olim, et eorum exemplo forte etiam Judæos scripsisse.

Patere iterum, Vir illustris, ut addam interpretem Horapollinis quatuor loca cap. XIV. uno eodemque

errore male explicasse, unde sensus mirifice turbatur ijs qui Græca non legunt: κόλυμβον enim ter reddit *natationem*, et κολυμβᾷ, *nando*, cum reddere debuisset *urinatorem* et *urinando*; dicit enim auctor ille, Aegyptios pinxisse Cynocephalum, quando exprimere volebant *urinatorem*, quia illud animal urinando nullis corpus suum sordibus inquinat, uti faciunt alia animalia quando ex fundo fluminum aliquid rapere vel extrahere volunt. Opus tuum, eximie Antistes, *De Navigatione Salomonis* legi olim diligenter, et sæpe illud non secus ac paradisum terrestrem consulo, et irascor, mihi ipse, quod istud non adierim, cum tecum agerem de Calmeti ridicula et plane absona sententia. Et quanquam rem eandem confecisse videaris, et ostendisse, ubi regiones Ophir et Tharsis sitæ sint, tamen manent hærentque mihi scrupuli nonnulli, quos equidem ipse eximere mihi non possum. Cognita procul dubio Salomonis tempore fuit Tyriis, Sidoniis aliisque Phœnicibus maritimis navigatio in occidentes oras Hispaniæ et Africæ; et inde est, quod capere non possum, Hiramum Salomoni iter illud non aperuisse sed maluisse ex sinu maris Rubri Arabico naves mittere, ut ita superato promontorio Bonæ Spei, ut nunc vocatur, Tharsum vel Africam et Hispaniam ad mare Atlanticum sitam peterent. Deinde quamvis credam facile iter illud subinde tentatum fuisse, tamen id factum est curiositate maxime Regum et non negotiandi causa: et propterea vix puto Salomonis naves, quæ complures procul dubio erant, eam viam sequutas esse. Tertio video ab Ezechiele 38, 13,

jungi, *Scæban, et Dedan et mercatores Tharsis,* et quia bina priora loca, uti docet illustris Bochartus, ad sinum Persicum jacent, inde credebam iisdem ulterioribusque in plagis quærendos esse mercatores Tharsenses. Et hæ procul dubio vel aliæ rationes permoverunt Joh. Clericum, uti malit etiam *Tarsisiam* cum Bocharto quærere in India in Commentario ad I. Regum, 10. Qui tamen ibi mirifice laudat eruditionem tuam, non secus ac alibi. Neque tamen hæc dubia mitto, ut tibi contradicam; absit, absit illud nefas; sed uti occasio tibi detur eadem tollendi; id quod te facturum, nisi credas istud jam factum esse in perpulchra tua dissertatione, nihil est quod dubito, idque facili opera.

Paradiso tuo me subinde oblecto, nec ulla sententia mihi magis arridet, quanquam doctissimus Clericus in Commentario ad Genes 2, 10, præferat Syriam et Libanum. Lætor te sentire per diluvium non penitus deformatam esse faciem naturæ; a qua vera opinione mirifice abeunt physici nonnulli qui contendunt globum terrestrem universali ita solutum fuisse, ut summa imis mista, utque marmora ipsa liquefacta sint, et ita factum esse, ut sceleta piscium in mediis lapidibus reperiantur. Multæ sunt ambages, multi anfractus, et ego profecto otio tuo et patientia abuterer, si annumerare tibi occiperem, quæ hac in re disputavi, et quæ argumenta misi ad viros eruditos, qui opinionem illam, commisti et turbati n. totius orbis, alacriter et fortiter propugnant. Mabillonii *(sic)* palæographia græca nondum ad nos perlata est; magno libri ejus teneor desiderio, quia

fieri non potest, quin multa præclara a viro tam probe erudito nobis in ea exhibeantur. Harduinum non credo responsurum Crosio, nec video certe quid opponere possit ejus argumentis; credo Dissertationem illius jam delatam esse Lutetiam Parisiorum, nec dubito quin eadem tibi placitura sit. Animadversiones Cardinalis Norisii in Antirrheticum ejus describentur jamjam typis Amstelædami, et opera ejusdem, quibus Antirrheticus deest, proxime mense prostabunt; et ita eruditi habebunt, quo se proximis Saturnalibus bona fide poterunt oblectare. Vale plurimum, Prœsul illustris.

Dav., XXIII. Nov. 1708.

Lituris, quæso, veniam da. Transilaniæ ordines hac in urbe in unum sunt coacti; et inde istæ, ut sic loquar, lachrymæ.

XVI

(Deventer, 12 novembre 1709).

Cette lettre est encore une réponse à une lettre de Huet perdue, ou du moins non insérée dans le recueil de Beyer. Cuper, au début, manifeste sa joie d'avoir reçu enfin des nouvelles de Huet, et déclare que du reste il ne compte pas avec ses amis et qu'il n'est pas de ceux qui écrivent lettre pour lettre et rien de plus. C'est le langage de la véritable amitié. Il lui exprime ensuite ses condoléances de le voir plus que jamais engagé dans le maquis de la procédure, et lui est d'autant plus reconnaissant de lui avoir écrit. Il le

félicite de l'édition nouvelle de ses poèmes, et le remercie de l'exemplaire qu'il lui en destine. — Il approuve sa conjecture sur le calame des Égyptiens, qui est approuvée aussi par son ami La Croze, et s'étend sur les relations des Égyptiens avec les Chinois et leurs ressemblances. Il revient sur la discussion au sujet de la navigation de Salomon. — Il lui signale le libelle horrible de Toland, sa réfutation par un ministre anglican d'Utrecht, Fayn, l'*Oratio philippica* du même Toland contre les Français : il s'excuse de lui donner les titres de pareilles abominations. Il explique pourquoi les États-Généraux n'interviennent pas contre ces livres impies : ils ont tant d'autres occupations plus graves, et ces livres, écrits en latin, ne s'adressent qu'à un petit nombre d'esprits ou raisonnables ou déjà pervertis. — Il signale un livre anglais de Toland, contre le canon des Écritures, et sa polémique avec Richardson et Leibnitz. — Il a lu la Défense de Longin, adressée par Huet au duc de Montausier. — Il termine en lui donnant quelques nouvelles bibliographiques relatives à des livres récents ou en préparation.

Reverendo et Illustri admodum Viro || Petro Danieli Huetio || S. D. || Gisb. Cuperus.

Postquam ultimas literas ad te dedi, Præsul illustrissime, sæpe mihi constitutum fuit, te iterum convenire ; sed hunc impetum frequenter sufflaminarunt lites, quibus implicitum invitum esse significaveras, et subinde etiam intercebat (*sic*), veluti imperiosus Tribunus, occupatio mea.

Illud enim ut omnino persuasum habeas rogo, me non ex eorum numero esse, qui literas ut sic

loquar, dant ad mensuram, et qui amicos non adloquuntur, nisi responderint: *procul o procul este,* et nisi rationem habuissem negotiorum tuorum, utique alias a me tulisses diu.

Venit autem epistola tua acceptissima, et si mihi plura ora forent, patere ut ita loquar, verbis exprimere vix possem gestientem et exultantem lætitiam, qua elatus fui, cum eam accepi, et non absque singulari voluptate plus quam semel legi.

Nam quamvis ex animo dolerem sortem tuam acerbam, et hydram judicialem, cujus capita abscissa repullulant, et novas vires sumunt, tamen gaudebam plurimum te vivere, mei meminisse, et tam doctas atque elegantes literas ad me dare; quibus certe convenit illud Virgilianum merito, *Quantum lenta solent.*

Gratias quapropter maximas tibi eo nomine ago, et inde me accingo ad aliquid reponendum singulis, de quibus mecum tibi visum fuit agere, capitibus.

Carmina tua novis typis descripta et luculentis esse valde lætor, eorum exemplar erit mihi pergratum et usque dum sese commoda offeret occasio, altera editione me oblectabo.

Non displicet mihi conjectura tua de juncis solidioribus in Ægypto, ob propinquitatem solis et intensum calorem ; et facile per studiosum peregrinatorem, vel mercatorem ibi consistentem hanc in rem inquiri posset. La-Crosius, cum quo etiam egi hac de re, putabat Græcos Alexandrinos calamum vel arundinem appellasse σχοῖνον; certe Horapollo, Clemens Alexandr., et LXX Inter-

pretes scribendi instrumentum ita appellant. Lætor autem valde te etiam statuere Ægyptios penicillis uti potuisse, et verisimile esse ab iis Chinenses accepisse literas, literarumque exarandorum (*sic*) instrumenta. Idem sentit modo laudatus Crosius et vir egregiæ doctrinæ ad me mittit « qu'il est certain, qu'il y a des choses de la Chine, qui ont un grand rapport avec ce que nous savons des anciens Egyptiens. Les sept années de famine sous Joseph sont marquées dans leur Chroniques, et le temps convient assez ». Alia adjicit exempla, quæ lectu digna sunt, uti etiam, Jesuitas similes animadversiones promittere in Ephemeridibus Trivultianis, sed se nescire an dictis fidem præstiterint. Animadverti autem id facere Bouvetum in epistula ad Leibnitzium, inserta tomo nono illorum Actorum. Quin et Kircherus parte III. Chinæ illustratæ memoriæ prodit, post vastatam a Cambyse Aegyptum, sacerdotes vel Hieromantas in peregrinas terrarum oras profugos, per sinum Arabicum in Indiam penetrasse, et superstitionibus suis populos illius regionis, nec non Chinenses infecisse. Ego equidem ignoro plane quibus fundamentis hæc narratio nitatur. Neque enim menimi me apud Herodotum, vetustissimum historicum, Diodorum, vel alium legere, omnem sacerdotum turbam partim occisam, partim hieroglyphicis monumentis omnibus igne consumptis, in exilium actos fuisse, et ita eos egressos sinu maris rubri in Indiam pervenisse, uti ibidem memorat Kircherus.

Quæ de navigationibus Salomonis disseris, pul-

chra profecto sunt et elegantia; atque uti facile credo Salomonis naves ad commercia exercenda petiisse Africam orientalem, illamque venire nomine *Ophiræ*, (quod non multum ab Africa abit), ita nondum plane persuaderi possum, illam fuisse negotiandi causa circumnavigatam. Nec profecto invenio in S. Literis quotannis in *Ophiram* navigasse Salomonis naves; nam nulla ibi *Ophiræ* mentio, et reditus illos annuos mihi videtur Salomon percepisse ex patrimonio, et tributis; quin et de navibus et navigatione altum silentium I. Reg. 10, 4 « *Erat autem pondus auri, quod afferebatur Salomoni per annos singulos, 666 talentorum auri, excepto eo, quod afferebant viri, qui super vectigalia erant.....* » id quod etiam legitur 2. Chronic. 9, 13. quanquam fatear utrobique paulo ante *Ophiram* memorari, et auri inde apportari fieri in genere mentionem, non secus ac cum postea de navigatione in *Tharsis* verba fiunt: et quod inprimis notandum c. 9. v. ult. libri ejusdem dicitur classis Salomonis *de Ophir sumpsisse quadringenta viginti talenta auri,* quæ summa multum ab altera differt. — Sed satis equidem disputatum est in hisce obscuris rebus; et Navigatio tua Salomonica tam nitida et elegans est, ut facile aetatem sit latura, licet ego circumvectionem totius Africæ, qua sum tarditate ingenii, vix probare queam. Fateor Josephum 8. Antiq. scribere sexcenta illa sexaginta sex talenta classe adlata fuisse, quæ navigabat in *auream terram* vel *regionem*. sed nescio equidem an prævalere debeat auctoritas Josephi, ubi Scriptura tacet plane. Illud itidem

mihi mirum videtur Sanctam Scripturam memorare portum unde naves solvebant, non autem in quem revertebantur, qui si alius a priore fuisset puto id non oblituros Sacros Scriptores.

Legi Palæogaphiam græcam Montfauconii, et admiratus fui; et tantum mihi sumpsi ut eum consuluerim super diversis locis obscurioribus, quod viro doctrinæ splendidæ non displicuisse ipse me certiorem fecit, id quod revera summopere lætor. Vidi et evolvi sacrum et horribilem Tolandi libellum, illumque refutavit Fayn. Britannæ Ecclesiæ Trajecti ad Rhenum minister. Idem postea alium publicavit sæculi XVI. illique adjecit ἐπίμετρον, plaustra convitiorum in Gallos: ecce tibi, si et hæc te cura sollicitat, titulum: « Oratio philippica ad excitandos contra Galliam Britannos, maxime vero, ne de pace cum victis præmature agatur, sanctiori Anglorum Concilio exhibita anno a Christo nato 1514, authore Matthœo Cardinale Sedunensi, qui Gallorum ungues non resecandos, sed penitus evellendos esse voluit, edente Joan. Tolando, cujus accedit Gallus Aretalogus, odium orbis et ludibrium; Amstelædami apud Wetsten, 1709, 8° ». Ego invitus et rubore suffusus talia mitto, et spero te non accepturum in malam partem, quod illud tecum communicem. Tolandus in *Aretalogo* pollicetur se defensurum sese contra Fayum et alios; id quod tamen quomodo præstiturus sit, equidem non video, cum Aeisidæmon et Origines Reip. Judaicæ tot turgeant manifestis impietatibus, et paradoxis. *Ordines* recte loqueris, vir eximie, sed impliciti sunt bello adeo gravi, ut

rationem habere nequeant libellorum, qui latina lingua conscripti paucos lectores inveniunt, et qui sunt ejus farinæ, ut neminem in ad amplectanda dogmata illa permoturi sint, nisi fanaticus vel atheus sit.

Nequeo legere Ephemeridas, quæ singulis adhuc mensibus Trivultii prodeunt: typographi nostri editioni remiserunt nuntium, et progressi tantum sunt usque ad finem mensis Junii anni 1705. Doleo certe hanc catastrophen, quia singulari alacritate animi eas legere solebam, et dignæ profecto sunt, quæ legantur.

Edoctus inde sum Tolando attribui librum Anglicum, cui titulus *Amyntor*, et quo canonem Sanctæ Scripturæ acriter impugnat, eundemque ab argutiis et objectionibus vindicasse Richardsonum; et Leibnitzius mihi, occasione *Aeisidæmonis,* etc., significavit, tali ingenio semper Tolandum fuisse, nec se potuisse hominem, cum in aula Electoris Brunsvicensis ageret, ad meliorem et saniorem mentem perducere. Legi olim in tomo X. Bibliothecæ Selectæ Clerici (id quod commode mihi in mentem venit), epistolam quam ad defendendum Longinum scripsisti ad ducem Montausierum. Illa profecto mihi placuit mirifice; sed cum initio facias mentionem disputationis, quæ inter te fuit et Abbatem S. Lucæ, qui statuebat te invito Apollinem et Solem non esse idem numen, doce me, quæso, an illa et ubi edita sit. Atque ita quidem pulcherrimæ epistolæ tuæ respondi, et te etiam atque etiam rogo, ut æqui bonique facias, quæ

chartæ illevi. Variis insuper de rebus, quæ ad rem literariam pertinent, tecum agere possem, sed habeo rationem litium et occupationum tuarum. Ne tamen plane vacuus et inanis ad te, vir illustris, accedam, et quia sæpe talia exhilarare animum solent, accipe Minutium Felicium editum esse a Gronovio eumque tunc ignorasse, florentem illum scriptorem notis illustratum fuisse in Britannia a Joan. Davis anno 1707; quod ubi comperit, impetum cepisse parandi aliam editionem in qua Davisium, virum doctum diligenterque in Minutio versatum, depexum dabit: non bene ipsi est cum eruditis Anglis, nescio quam ob causam, et Bentlejus illum acriter perstringit in pulchris notis suis ad Quaestiones Tusculanas Ciceronis, quas cum iis et suis edidit idem Davisius; qui etiam constituit examinare Gronovii notas. *Isidis ad hirundinem sistrum* nescivit Davisius a te illustrari in *Demonstratione Evangelica* : Gronovius illam, facta tui honorifica mentione, examinat et rejicit. An probare potes, præsul illustrissime, vulgatam Minutii scripturam, *Ceres serpente circumdata?* Fabularis historia testatur eam curru, cui serpentes juncti erant, vectam, quæsivisse filiam, nec ullus est auctor, qui scribat, illam tunc serpentibus cinctam fuisse; unde suspicabar minima mutatione reponi debere, *circumlata,* et ita fabulæ suæ constabit fides: verbum non addam: Vale quapropter, et me quod facis, solita benevolentia prosequere. Daventriæ, 12. Nov. 1709.

P. S. Ex editione Gronovii percepi alios etiam cogitasse de *circumlata,* sed rejecisse; diu ante illud

tempus nata mihi hæc fuit conjectura, uti vel perspicies ex Bibliotheca Selecta Clerici; anonymus enim ille Cuperus tuus est.

XVII

(Deventer, 12 août 1710).

Huet, quoique accablé d'affaires et malade pendant tout un hiver, répondit dès qu'il le put (le 17 juillet 1710) à la précédente lettre de Cuper, qui demandait des solutions précises à quelques difficultés : il disserte sur le périple de l'Afrique par les anciens, exprime son complet mépris pour l'impie et incapable Toland, et relève quelques erreurs de Cuper sur des points très menus d'histoire littéraire (Recueil de Beyer, p. 577).

Cuper s'empressa de répondre, un mois après environ, à cette lettre : il remercie Huet de l'envoi de la nouvelle édition de ses poésies faites à Amsterdam chez Delorme ; il les a lues concurremment avec le « Philon » de Montfaucon dans son dernier voyage. Il n'osait pas remercier Huet, les achant très occupé, mais la lettre précédente (17 juillet) a levé ses scrupules. — Il le prie de croire qu'il a lu attentivement son traité *de Salomonis navigatione*. Ce n'est pas par légèreté qu'il y a fait des objections, notamment sur le périple de l'Afrique. — Il a déjà fait sa profession de foi à Huet au sujet de Toland. Il vaut mieux souvent laisser de tels livres tomber d'eux-mêmes dans l'oubli que les réfuter et les combattre. — Il ne peut admettre l'opinion de Montfaucon sur la christianité des Thérapeutes, mal-

gré son respect pour l'érudition des Bénédictins : l'examen de cette opinion lui a fait écrire tout un volume auquel il met la dernière main. — Quelques nouvelles bibliographiques. — Il lui communique une inscription grecque de Smyrne, mentionnant trois femmes théologiennes.

Illustrissimo Viro || Petro Danieli Huëtio || S. D. || Gisb. Cuperus.

Sæpenumero animum induxi, illustrissime Præsul, tibi gratias agere de donata mihi nova, eaque nitida et polita editione *Carminum* tuorum quæ proxima hyeme mihi tradita fuerunt Amstelædami a bibliopola de Lormes. Illa mei itineris una cum Philone Montfauconii fuerunt comites, et ubi gravis quæstio, an nempe Therapeutæ fuerint Christiani, animum meum subinde obtuderat, continuo eumdem recreabam lectione carminum tuorum, ex quibus utique et voluptatem et fructum cœpi singularem. Occupatio tua perpetua fugit profecto hunc impetum, et religio mihi erat molestus esse antistiti gravioribus studiis et negotiis districto, atque adeo vexato pertinacibus litibus et concertationibus.

Sed epistula, quam ad me Lutetia dedisti XIV. kal. Quint. fregit hunc metum et pudorem, meque impulit volentem et currentem ne diutius officio meo desim. Et fidem tibi facere possum, illustrissime præsul, animum mihi cum ratione placide atque constanter moveri, ut cum Cicerone loquar, quando literis ad te scribendis incumbo : cum quia honorificum mihi est valde adloqui Virum, qui succinctus est tam

pulchra et tam præclara eruditione; tum quia singularem voluptatem capio non modo ex literarum tuarum argumentis, verum etiam ex polito illo et perfecto stylo, qui non solum me, verum etiam alios, cum quibus tantum bonum communico, rapit in admirationem.

Sed responsum tuum me vocat, et licet illud mihi sit acceptissimum, tamen doleo vehementer te putare, vir Reverende, me obiter tantum legisse dissertationem tuam *de Salomonis Navigatione*, et præcipue caput illius quartum, quo ostendis Africam olim fuisse circumnavigatam. Ego te etiam atque etiam rogo, ut hanc opinionem exuas, cum non modo semel, sed bis terve, integram tuam lucubrationem evolverim diligenter. Neque mihi animus fuit veteribus auctoribus contradicere, et contendere illud plane factum non esse; sed difficultates tibi proponere, quæ mihi, erranti forte, videbantur esse alicuius momenti. Quin et facile concedo Reges, præcipue si fuerunt curiosi, uti multi Ptolemæorum, tentasse iter illud, et homines nautasque, quibus id negotii dederant, superato Bonæ Spei, ut nunc vocatur, promontorio, usque ad Gades et mare Mediterraneum penetrasse; sed in eo versatur difficultas mea, an id factum sit mercaturæ gratia, et an negotiatores tam incertum et longum iter susceperint, ad comparandas merces, quas in Orientali ora Africæ atque adeo in India versus Gangem et Seras commodius longe poterant invenire.

Quin et mihi mirum, imo plus quam mirum vide-

tur Salomonis naves ad Hispanias appulsas idem iter repetiisse, et merces suas exoneravisse in intimo sinu Arabico; non autem per mare Mediterraneum domum rediisse, maxime cum Phœnices, Tyrii, Sidonii aliique procul dubio breve illud et minime periculosum iter cognoscerent, illique Hispaniam coloniis replevissent. Quid quod, nisi me plane fallo, statuendum foret, naves Salomonis ita non potuisse impleri, et ideo debuisse regredi per idem iter, uti onustæ plane redirent! Id quod tamen mihi multæ difficultati videtur obnoxium; cum prima navigatione omnia sibi absque dubio potuerint comparare, et longus ille retrogradus cursus nautas, brevius per mare Mediterraneum iter ab Iberis edoctos, absterruisset.

Sed ego hanc omnem ancipitem disceptationem et disputationem facio missam, et malo fere tecum credere, Salomonis classem longum illud iter Africanum peregisse, quam diutius inhærere meis conjecturis et difficultatibus.

Misi olim quid de Tolando sentiam: liber ejus ab omnibus, ut impius damnatur; ego illum legi, constitueramque excutere loca, quibus conatur firmare paradoxa et infamia dogmata; sed occupatione mea factum est, ut is impetus caruerit effectu. Nunc aliis trado lampada, certiorque factus sum, eruditum quendam virum fortibus argumentis rem hanc acturum. Quin et video sæpe evenire, ejuscemodi libros cadere et evanescere, si nemo eos dignos judicet, ut refutentur; et certe, si quid video, totus ille impius apparatus suo se gladio jugulabit; nec

credo ullum mortalem inventum iri, qui Strabonem præferat Sacræ Scripturæ, licet res, de qua agitur, spectet historiam vel geographiam.

Ego abhinc quinque mensibus examinavi horis subcisivis *Therapeutas Christianos* eruditissimi et reverendi Montfauconii, et ea sum tarditate ingenii, ut illi opinioni manus dare nequeam. Magni facio revera lumen illud Benedictinæ Familiæ : sed mihi tot gravia, tot firma, tot accommodata ad contrarium probandum, et auferendam Christi sacrosanctam doctrinam a Therapeutis Judæis, argumenta nata sunt, ut mihi persuadere ausim, alios omnes ituros in meam sententiam.

Examinavi non modo cum singulari attentione, præfiscene (*sic*) dixerim, illa quæ publici juris fecit vir insignis, verum etiam ipsum Philonem, Josephum, Eusebium, Hieronymum, aliosque veteres, nec non ipsos illos nostrates, Brunonem et Beveregium, qui eadem sentirent; et certus sum, me ex nonnullis, imo omnibus, annotasse quæ aliis latuerunt, et quæ insuper a viris illis doctis non satis commode disposita et dicta sunt. Atque tunc factum est, ut natus (*sic*) mihi sub manu sit justum volumen, in quo excussi omnes lecythos et myrothecia eorum, qui faciunt Therapeutas Christianos. Opus desiderat tantum ultimam lineam, qua an propediem illud expoliturus sim, nescio profecto propter occupationes, quas frequenter et perpetuas fere esse gravissimo hoc bello facili opera perspicis.

Non scribo hæc gloriolæ captandæ causa, vel ad venditandum ingenium, quod mihi parvum, et mini-

me acutum ad intelligendum esse fateor, sed uti tibi ratio constet otii mei, atque inde cognoscas quibus avocamentis, neque enim alia novi, vacuas meas horas perpetuo transmittam. *Ephemerides Trivultianas* credo quidem mitti Amstelædamum; sed novis ibi typis non amplius describuntur; et bibliopolæ nostri iis post annum 1705. manus non admoverunt; id quod equidem miror et doleo, cum iis res pulchræ et eruditæ contineantur.

Atque ita quidem respondi acceptissimæ tuæ epistulæ, vir illustrissime, et finirem hanc meam, nisi habeam persuasum, te non ægre laturum si supponam nonnulla, quæ rem literariam spectant. Clericus edidit fragmenta Menandri et Philemonis ; sed anonymus ea examinavit, ostenditque luculenter virum doctum, nec non ipsum Grotium, aliosque in digerendis illis carminibus, quia metrum ignorabant, graviter lapsos esse ; et profecto vix video, quomodo illa, quæ edita sunt, defendi possint. Idem Clericus, qui a multis impugnatur, dabit nobis alteram editionem notarum suarum in Pentateuchum. Vitringa, Theologus Frisius, meditatur explicationes Iesaiæ prophetæ; scis eum peritum inprimis esse rerum et linguarum Orientalium, rabbinosque et quidquid Judæos spectat, convertisse in succum et in sanguinem: adeo ut mihi præclara omnia promittam de ista lucubratione ; et vide, quo loco habeat qualemcumque meam eruditionem: « Sunt, ait, in illo libro cum alia obscura et sublimioris contemplationis multa, quæ magnam requirunt attentionem mentis: tum predictiones luculentæ de

fatis Ægypti et Tyri, cap. 18, 19, 23, quibus ad gentium illarum superstitiones, ritus, consuetudinem, statum, quo erat id temporis passim alluditur. Quod si tibi contigerit eas meditari, aut meditari instituas, posset mihi singularis eruditio tua magno esse subsidio, et adjumento, quod gratus acceptarem et in meos verterem usus. »

Nimia certe in me vir insignis est benevolentia, et ipse mihi conscius sum, quam parum cognoscam res Meridiei et Orientis, quæ laudatis capitibus continentur. Si quis illas illustrare vellet, certe nemo id te, illustrissime præsul, felicius facere posset, cum cognoscas ad unguem ritus, superstitiones, deosque gentilium tam obvios in Sacra Scriptura quam in libris auctorum profanorum atque hæc præcipua causa est, quare tecum communicem honorem, quem mihi Theologus ille habuit, si forte quid edolatum, namque potes, ad me mittere animum posses inducere; quo nomine nos ambo plurimum debituros tibi, nihil est quod dubites. Silius Italicus cum notis Nicolai Heinsii typis describitur Trajecti ad Rhenum, non secus ac Eginhartus de vita Caroli Magni. Joan. Albertus Fabricius parat editionem novam Sexti Empirici, adjutusque est eximio codice Vratislaviensi aliisque; et Olearius nobis dabit Flavium Josephum; illiusque procul dubio Philostratum vidisti, qui magna eum laude circumdedit.

Sed ego sum prodigus temporis tui, et pecco, quod viro in tam ampla dignitate constituto, et tot gravioribus districto negotiis, annumerem res

ejuscemodi levidenses. Neque tamen finem faciam, sed bona tua cum venia, jungam hisce inscriptionem veterem. quæ ad me Smyrna nuper cum aliis missa est, et ex qua cognosces apud gentiles *Theologas fæminas* fuisse.

ΒΟΥΛΗ : ΚΑΙ · Ο · ΔΗΜΟΣ · ΚΑΙ · Η · ΣΥΝΟΔΟΣ · ΤΗΣ · ΘΕΟΥ · ΜΥΣΤΩΝ · [ΕΤΕΙΜΗΣΑΝ
ΑΥΔΙΑΣ · ΑΝΤΩΝΙΑΣ · ΣΑΒΕΙΝΑΝ · ΠΡΟΚΛΙΑΝΗΝ · ΙΟΥΛΙΑΝΗΝ · ΑΔΕΛΦΑΣ
Σ · ΘΕΟΛΟΓΟΥΣ · ΠΑΝΤΑ · ΤΑ · ΠΕΡΙ · ΤΗΝ · ΕΥΣΕΒΙΑΝ · ΤΗΣ
ΟΥ · ΚΑΙ · ΤΗΝ · ΤΩΝ · ΜΥΣΤΩΝ · ΕΟΡΤΗΝ · ΕΚΤΕΝΩΣ(*sic*) · ΠΑΡΑΣΧΟΥΣΑΣ
ΗΣΑΝΤΟΣ · ΤΑΣ · ΤΕΙΜΑΣ · ΑΝΤΩΝΙΟΥ · ΛΑΜΟΥ · ΤΟΥ · ΠΑΤΑΟΣ · ΑΥΤΩΝ
Π ΤΑΝ ΙΩΝº (*sic*) · ΤΙ · ΚΛ · ΖΗΝΩΝΟΣ · ΚΑΙ · Μ · ΒΕΙΒΙΟΥ · ΘΕΟΔΟΡΟΥ(*sic*).

Vides, vir perillustris, tres sorores Claudiam Antoniam Sabinam, Cl. Anton. Proclianam et Cl. Anton. Julianam appellari *theologos* vel *theologas*, et illis Senatum et populum, Smyrnæorum forte, et *Synodum mystarum* Deæ, id est, ut puto, matris deum quæ frequens occurrit in illius urbis nummis, apud Hardunum et alios, statuas posuisse. Vale, præsul illustrissime et me, quod facis, ama. XII. augusti 1710. Daventriæ.

VII

PENSÉES ET SENTENCES

PAR

M. le Comte de CHARENCEY

Membre correspondant.

PENSÉES ET SENTENCES

1

L'esprit de charité consiste moins à être soi-même exempt de défauts de caractère qu'à savoir supporter ceux du prochain.

2

La charité du vieillard est de bien vouloir ne pas faire trop profiter les jeunes gens de son expérience.

3

Le dernier mot de la science, c'est de nous apprendre à douter à propos.

4

Nous nous consolons, en le haïssant, des dédains de celui dont nous n'avons pu conquérir l'estime.

5

L'inconvénient du système d'hérédité en politique, c'est d'appeler quelquefois à la tête des affaires des gens médiocrement capables, et celui du système électif, d'y faire arriver généralement des gens capables de tout.

6

L'insuccès profite quelquefois à l'homme d'esprit parce qu'il lui donne de l'expérience, jamais au sot, parce qu'il ne lui donne que de l'humeur.

7

Lorsqu'on voit la plupart des hommes commettre une saleté, peut-être y a-t-il parfois lieu d'en être affligé ; c'est lorsqu'on les voit s'en abstenir qu'il y a lieu d'être surpris.

8

La preuve la plus évidente du péché originel, ce n'est pas que les hommes naissent tous pécheurs, c'est qu'ils naissent presque tous des sots.

9

La reconnaissance semble gouvernée par des lois comparables à celles qui régissent les fluides impondérables. Elle diminue en raison de la grandeur du

service rendu, de même que la chaleur en raison du carré des distances.

10

Le comble de la charité, c'est de savoir pardonner au prochain les injures qu'il a reçues de nous.

11

Le grand homme, c'est d'ordinaire celui qui mérite tout à la fois d'exciter notre admiration par la supériorité de son intelligence et notre mépris par l'usage qu'il en fait.

12

Ce qui nous empêche le plus souvent de bien juger notre prochain, c'est que nous ne pouvons nous résigner ni à le croire doué des vertus qui nous manquent, ni exempt des défauts que nous possédons.

13

Si le sérieux d'une croyance se prouve par les sacrifices qu'elle sait obtenir de nous, il faut reconnaître la plupart des hommes aussi susceptibles de fanatisme qu'incapables de convictions sincères au point de vue soit religieux soit politique.

14

Nul ne doit être vanté de sa fidélité à ses convictions s'il ne s'est trouvé à même d'en changer utilement.

15

L'habileté véritable consiste bien moins à savoir employer tous les moyens possibles de réussite qu'à reconnaître ceux qu'il est bon de sacrifier pour laisser aux autres toute leur efficacité.

16

Je ne sache rien de plus impertinent que de reprocher aux gens d'être infidèles à leurs convictions, lorsque toute leur conduite les démontre incapables d'en avoir jamais eu aucune.

17

L'intransigeance des convictions n'est pas un obstacle pour réussir à celui qui a l'art d'en changer à propos.

18

Les vérités de l'ordre moral sont affaire d'impression, non de raisonnement. On chercherait vainement à les expliquer à qui ne les comprend de lui-même.

19

Celui qui compte désarmer ses ennemis à force de douceur et de bons procédés doit se souvenir que ce que les ennemis du Christ ne parvinrent point à lui pardonner, c'était de n'avoir rien à lui reprocher.

20

Nous voulons toujours nous prévaloir de notre fidélité à remplir des devoirs qui ne nous coûtent guère pour nous excuser de négliger ceux qu'il nous serait pénible de remplir.

21

Le plus sûr moyen de se faire une réputation d'homme judicieux dans le monde, c'est encore de savoir applaudir aux idées de ceux que nous fréquentons, d'autant plus chaudement que nous les jugeons moins sensées.

22

C'est une prétention insupportable, de la part de celui qui a tout fait pour mériter une faveur, que de se croire en état de lutter contre celui qui a tout fait pour l'obtenir.

23

C'est une grande présomption que de se flatter que l'on saura diriger utilement celui qui n'est pas en état de se conduire lui-même.

24

Le grand âge donne de l'expérience à peu près à tout le monde ; il n'a jamais enseigné la sagesse à personne.

25

Celui-là ne mérite pas le nom d'homme d'honneur qui craindrait plus d'être flétri aux yeux d'autrui qu'aux siens propres.

26

Rien de plus difficile que de faire comprendre à un homme ce que nous pensons de lui, lorsque notre façon de voir à son égard ne correspond pas à l'opinion qu'il se flatte d'inspirer de lui-même.

27

Tout le monde à peu près a ses opinions, un petit nombre seul peut se flatter d'avoir ses idées à lui.

28

L'homme politique vraiment intelligent, c'est celui qui songe à représenter non les opinions de ses commettants, mais bien leurs passions et leurs préjugés.

29

Les institutions et lois d'un peuple valent moins par le bien qu'elles procurent que par le mal qu'elles empêchent.

30

Il ne peut pas plus exister de bonnes institutions pour un peuple corrompu que d'outil satisfaisant pour un mauvais ouvrier.

31

La première condition pour qu'un compliment ait chance de satisfaire celui qui le reçoit, c'est qu'il soit immérité.

32

C'est une question délicate de savoir quel est le plus sot de celui qui dédaigne un bon conseil ou de celui qui s'amuse à le donner en pure perte.

33

Si l'on songe à la gloire qui entoure le nom des conquérants, il faudra reconnaître que le principal titre pour gagner l'admiration des hommes, c'est le mal qu'on leur a fait.

34

On se lasse de tout hors d'espérer.

35

En dépit du vieil axiome « Connais-toi toi-même », c'est souvent grande sagesse que de ne pas trop

chercher à connaître nos défauts, puisque cette ignorance seule nous évite la tentation de chercher à les faire passer pour des qualités.

36

Rien au fond de plus moral que l'ingratitude. Ne nous apprend-t-elle pas, en effet, qu'il serait peu honnête de vouloir, comme on dit, tirer deux moutures d'un même sac et prétendre ajouter au témoignage de notre conscience, pour le bien que nous avons fait, la reconnaissance de l'obligé ?

37

Le plus sûr moyen de se faire dans le monde une réputation d'honnête homme, c'est encore de savoir dire à propos du bien de ceux qui ne le sont pas.

38

On ne hait bien d'ordinaire que celui qu'on envie.

39

La reconnaissance n'exige pas que nous nous fassions d'illusions sur le compte du bienfaiteur, mais seulement que nous sachions à l'occasion en avoir l'air.

40

Il est plus aisé à l'homme de bien d'être estimé des malhonnêtes gens que d'en être toléré.

41

Il est plus facile de jouer le rôle d'honnête homme par intérêt que par vanité.

42

C'est une question délicate de savoir ce qui nous dispose le plus à haïr un homme, ou du mal que nous lui avons fait ou de celui que nous avons vainement cherché à lui faire.

43

La preuve de considération la plus flatteuse qu'un intrigant puisse donner à un honnête homme, c'est de le juger un parfait imbécile.

44

Le sage se console du mépris des sots en songeant que le seul moyen d'y échapper serait de leur ressembler.

45

Il est des hommes d'une franchise si héroïque que rien ne pourrait les empêcher de proclamer la vérité toutes les fois que cela leur permet de dire du bien d'eux-mêmes et du mal du prochain.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

LISTE DES MEMBRES

TITULAIRES, HONORAIRES ET CORRESPONDANTS

PRIX DÉCERNÉS

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

PARIS

Académie française.
Académie des sciences morales et politiques.
Association philotechnique, rue Serpente, 24.
Comité des travaux histor. au Min. de l'Inst. publ.
Conservatoire des arts et métiers.
École polytechnique.
Journal des Savants, au Min. de l'Instr. publ.
Musée Guimet.
Société de géographie, boulevard Saint-Germain, 184.
Société des antiquaires de France.
Soc. d'hist. de France, r. des Francs-Bourgeois, 60.
Soc. franç. de numism. et d'arch., rue de Verneuil, 26.
Société de médecine légale, au Palais de Justice.
Société des études histor., carrefour de l'Odéon, 2.
Société académique indo-chinoise, rue de Rennes, 44.
Société philologique, rue Barbet-de-Jouy, 25.
Société philomathique, rue des Grands-Augustins, 7.
Observatoire de Paris.
Bibliothèque universitaire à la Sorbonne.
M. J. Vallat, dir. des Annales de l'observatoire du Mont-Blanc, 114, av. des Champs-Élysées, Paris.

DÉPARTEMENTS

Abbeville. Société d'émulation.
Agen. Académie Jasmin.
Aix. Académie des sc. agric., arts et belles-lettres.

Alençon. Société historique et archéolog. de l'Orne.
Amiens. Société des antiquaires de Picardie.
— Académie des sciences, etc., de la Somme.
Angers. Société d'agriculture, sciences et arts.
— Société d'horticulture de Maine-et-Loire.
Angoulême. Société d'agric., etc., de la Charente.
Argentan. Le Cidre et le Poiré, revue normande.
Arras. Académie des sciences, lettres et arts.
— Commission des mon. hist. du Pas-de-Calais.
Autun. Société éduenne.
Auxerre. Soc. des sciences histor., etc., de l'Yonne.
Avranches. Société d'archéologie, etc.
Bar-le-Duc. Société des sciences, lettres et arts.
Bayeux. Société des sciences, arts et belles-lettres.
Bayonne. Société des sciences et arts.
Beauvais. Société académique de l'Oise.
Belfort. Société belfortaine d'émulation.
Bernay. Section de la société libre de l'Eure.
Besançon. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— Société d'émulation du Doubs.
Béziers. Société archéologique.
— Société d'études des sciences naturelles.
Blois. Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.
Bône (Algérie). Académie d'Hippone.
Bordeaux. Académie des sc., belles-lettres et arts.
— Société des sc. physiques et naturelles.
Boulogne-sur-Mer. Société d'agriculture, etc.
— Société académique de l'arrondissement.
Bourg. Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain.
Bourges. Société des antiquaires du Centre.
Brest. Société académique.

Caen. Société d'agriculture et de commerce.
— Société de médecine.
— Société linnéenne de Normandie.
— Société des antiquaires de Normandie.
— Société des beaux-arts.
— Société d'horticulture.
— Association normande.
— Société française d'archéologie.
Cambrai. Société d'émulation.
Châlons. Société d'agriculture, etc., de la Marne.
Chalon-sur-Saône. Société d'histoire et d'archéologie.
Chambéry. Académie des sciences, etc., de Savoie.
Cherbourg. Société académique.
— Société des sciences naturelles.
Clermont-Ferrand. Académie des sciences, etc.
Compiègne. Société historique.
Coutances. Société académique du Cotentin.
Dijon. Académie des sciences, arts et belles-lettres.
Douai. Société d'agriculture, sciences et arts.
Draguignan. Société d'études sc. et archéologiques.
Dunkerque. Société dunkerquoise des sciences, etc.
Épinal. Société d'émulation du départ. des Vosges.
Évreux. Société libre d'agriculture, etc., de l'Eure.
Falaise. Société académique, agricole, etc.
Gap. Société d'études des Hautes-Alpes.
Grenoble. Académie delphinale.
Guéret. Société des sc. naturelles et d'antiquités.
Le Havre. Société havraise d'études diverses.
— Société géologique de Normandie.
— Société d'horticulture et de botanique.
Laon. Société académique.

La Roche-sur-Yon. Société d'émulation de la Vendée.
Lille. Société des sc., de l'agriculture et des arts.
Limoges. Société d'agriculture, sciences et arts.
Lisieux. Société d'émulation.
— Société historique.
Lons-le-Saulnier. Société d'émulation du Jura.
Lyon. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— Société d'agriculture, etc.
— Bulletin historique du diocèse de Lyon.
Mâcon. Académie des sciences, arts et belles-lettres.
Le Mans. Société d'agriculture, sciences et arts.
— Société historique et archéolog. du Maine.
Marseille. Académie des sc., belles-lettres et arts.
— Société de statistique.
— Société scientifique industrielle.
Montauban. Acad. des sc., etc., de Tarn-et-Garonne.
Montbéliard. Société d'émulation.
Montpellier. Académie des sciences et lettres.
Moulins. Société d'émulation de l'Allier.
Nancy. Société des sciences (ancienne Société des sciences naturelles de Strasbourg).
— Académie de Stanislas.
Nantes. Société académique de la Loire-Inférieure.
Nice. Société des lettres, sc. et arts des Alpes-Marit.
Nîmes. Académie du Gard.
— Société détudes des sciences naturelles.
Orléans. Société d'agriculture, belles-lettres et arts.
Pau. Société des sciences, lettres et arts.
Périgueux. Société histor. et archéol. du Périgord.
Perpignan. Société agricole, scientifique et littéraire.
Poitiers. Société d'agriculture, sciences et arts.

Poitiers. Société des antiquaires de l'ouest.
Pont-à-Mousson. Société philotechnique.
Puy (Le). Société d'agriculture, etc., de la Haute-Loire.
Reims. Académie nationale.
Rochefort. Soc. d'agric., des belles-lettres et arts.
Rodez. Société des lettres, sc. et arts de l'Aveyron.
Romans. Bulletin de l'histoire ecclésiastique des diocèses de Valence, etc.
Roubaix. Société d'émulation.
Rouen. Soc. libre d'émulation, etc., de la Seine-Inf.
— Société centrale d'agriculture.
— Société des amis des sciences naturelles.
— Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— Société de l'histoire de Normandie.
— Société industrielle.
Saintes. Société des archives hist. de la Saintonge et de l'Aunis.
Saint-Étienne. Société d'agriculture, etc., de la Loire.
Saint-Lo. Société d'agriculture, d'archéologie, etc.
Saint-Omer. Société des antiquaires de la Morinie.
Saint-Quentin. Soc. academ. des sc., etc., de l'Aisne.
Senlis. Comité archéologique.
Toulon. Société académique du Var.
Toulouse. Université de Toulouse.
— Académie des jeux-floraux.
— Académie des sc., inscrip. et belles-lettres.
— Société d'histoire naturelle.
— Société des sciences physiques et naturelles.
— Soc. academ. franco-hispano-portugaise.
Tours. Société d'agr., sciences, arts et belles-lettres.
Valognes. Société d'archéologie, etc.

Versailles. Société des sciences morales, des lettres et des arts.
Vire. Société viroise d'émulation.

ALSACE-LORRAINE

Colmar. Société d'histoire naturelle.
Metz. Académie.
— Société d'histoire naturelle de la Moselle.
Mulhouse. Société industrielle.
Strasbourg. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.

ÉTRANGER

Acireale (Italie). Académie des sciences, lettres et arts.
Amsterdam (Hollande). Académie royale des sciences.
— — Société royale de zoologie.
Anvers (Belgique). Acad. archéologique de Belgique.
Baltimore (États-Unis). The American Journal of philology.
Boston (États-Unis). American Academy of arts and sciences.
Brünn (Autriche). Société des sciences naturelles.
Bruxelles (Belgique). Ac. roy. des sc., etc., de Belgique.
— — Société malacologique.
— — Société belge de géologie, de paléontologie, etc.
Bucarest (Roumanie). Institut météorol. de Roumanie.
Buffalo (États-Unis). Société des sciences naturelles.

Le Caire (Égypte). Société khédiviale de géographie.
— — Institut égyptien.
Christiana (Norwège). Université royale de Norwège.
Cincinnati (États-Unis). Mechanical Institut.
Coïmbre (Portugal). Journal des sciences mathématiq.
Columbus (États-Unis). Société d'agricult. de l'Ohio.
Copenhague (Danemark). Académie royale danoise des sciences et des lettres.
Cordoba (République Argentine). Acad. nat. des sc.
Essex (États-Unis). Institut d'Essex.
Florence (Italie). Institut royal des études supér., etc.
Gothembourg (Suède). Soc. roy. des sc. et lettres.
Lucques (Italie). Académie de Lucques.
Lund (Suède). Université royale.
Madison (États-Unis). Soc. d'agric. du Wisconsin.
Manchester (Angleterre). Soc. littér. et philosophiq.
Mexico (Mexique). Observatorio astronomico de Tacubaya.
— — Observatorio meteorologico.
Milan (Italie). Institut lombard.
Montevideo (République Argentine). Musée national.
Neuchatel (Suisse). Soc. neuchateloise de géograph.
New-York (États-Unis). Lycée d'histoire naturelle.
— Bulletin of the New-York public library.
Ottawa (Canada). Geological and natural history Survey of Canada.
— Institut canadien franç. de la cité d'Ottawa.
Palerme (Italie). Acad. des sc. natur. et économiq.
Philadelphie (États-Unis). Acad. des sc. naturelles.
— American philosophical society.
Pise (Italie). Société toscane des sciences naturelles.

Portland (Etats-Unis). Société d'histoire naturelle.
Prague (Autriche). Académie tchèque de l'empereur François-Joseph.
Rio-de-Janeiro (Brésil). Observatorio.
Rome (Italie). Accademia reale dei Lincei.
— — Rivista di artiglierra e genio.
San Francisco (Californie). Académie des sciences.
Saint-Louis (États-Unis). Académie des sciences.
— — Missouri botanical garden.
St-Pétersbourg (Russie). Soc. d'arch. et de numismat.
Stockholm (Suède). Académie royale des belles-lettres, d'histoire et des antiquités de Suède.
Sidney (Australie). Société royale de la Nouvelle-Galles du sud.
Toronto (Canada). Canadian Institute.
Trieste (Autriche). Soc. adriatique des sciences nat.
Topeka (États-Unis-Kansas). Académie des sciences.
Upsal (Suède). Bibliothèque de l'Université royale.
Vienne (Autriche). Musée royal d'histoire naturelle.
Washington (États-Unis). Smithsonian Institution.

LISTE

DES MEMBRES TITULAIRES, HONORAIRES ET CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE CAEN, AU 1er NOVEMBRE 1903.

BUREAU

POUR L'ANNÉE 1902-1903

MM.

TRAVERS (ÉMILE), *président.*
BIGOT, *vice-président.*
PRENTOUT (HENRI), *secrétaire.*
CARLEZ (J.) *vice-secrétaire.*
HETTIER, *trésorier.*

COMMISSION D'IMPRESSION

MM.

TRAVERS (ÉMILE), *président,* PRENTOUT (H.), *secrétaire,* CARLEZ, *vice-secrétaire,*	membres de droit.
LETELLIER LETURC, VAUDRUS, BOURGEON, TESSIER, VIGOT.	membres élus.

MEMBRES TITULAIRES (1)

Date de l'élection.	MM.
1870 29 janv.	CARLEZ (J.), directeur de l'École nationale de musique.
1872 22 nov.	LAVALLEY (Gast.), bibliothécaire de la ville.
1873 24 janv.	TRAVERS (Émile), ancien conseiller de Préfecture.
1876 28 janv.	TESSIER, doyen honoraire de la Faculté des lettres.
1878 22 fév.	DE SAINT-GERMAIN, doyen de la Faculté des sciences.
1881 24 juin.	HOUYVET, premier président honoraire à la Cour d'appel.
1881 24 juin.	GUERLIN DE GUER, secrétaire général de la Mairie de Caen.
1882 28 déc.	VILLEY (Edm.), doyen de la Faculté de droit, correspondant de l'Institut.
1884 22 fév.	TESNIÈRE (Victor), artiste peintre, président honoraire de la Société des Beaux-Arts.
1884 25 avril.	BOURGEON, pasteur protestant, président du Consistoire.

(1) Quelques membres, déjà titulaires, appelés par leurs fonctions dans une autre ville, ont dû, à leur retour à Caen, se soumettre à une seconde élection. Nous ne donnons ici que la dernière date.

Date de l'élection.	
1886 26 mars.	LEBRET, député, ancien ministre de la Justice et des Cultes, professeur à la Faculté de droit.
1886 28 mai.	HETTIER (Ch.), trésorier de la Société des Antiquaires de Normandie.
1887 28 janv.	VAUDRUS, président de chambre à la Cour d'appel.
1887 25 fév.	GIDON (Dr), professeur à l'École de médecine.
1889 22 fév.	LETELLIER, professeur au Lycée Malherbe.
1891 27 fév.	BARETTE (Dr), professeur à l'École de médecine.
1891 26 déc.	CAREL (Pierre), avocat.
1892 26 fév.	SAINT-QUENTIN (Comte DE), député, président de la Société d'Agriculture et de Commerce.
1892 26 fév.	LUMIÈRE, vice-président de la Société des Beaux-Arts.
1892 25 mars.	VIGOT (Dr), professeur à l'École de Médecine.
1892 24 juin.	BIGOT, professeur de géologie à la Faculté des sciences.
1895 22 fév.	POUTHAS, proviseur du Lycée Malherbe.
1896 27 mars.	LONGUEMARE (Paul DE), sous-directeur de l'Association Normande.
1896 24 déc.	DOUARCHE, premier président à la Cour d'appel.

Date de l'élection	
1896 24 déc.	DECAUVILLE-LACHÊNÉE, conservateur-adjoint à la Bibliothèque publique.
1898 25 fév.	DROUET (Paul), ancien président de la Société des Antiquaires de Normandie.
1899 23 juin.	TESNIÈRE (Paul), avocat à la Cour d'appel, conseiller général du Calvados.
1900 26 janv.	LE TURC, conseiller à la Cour d'appel.
1900 26 janv.	PRENTOUT, professeur à la Faculté des lettres.
1901 27 déc.	GOBLOT, professeur à la Faculté des lettres.
1901 27 déc.	LEMERCIER, doyen de la Faculté des lettres.
1901 27 déc.	LE VARD, artiste peintre, secrétaire de la Société des Beaux-Arts.
1901 27 déc.	MOISY, président du Tribunal civil.
1901 27 déc.	SOURIAU (Maurice), professeur à la Faculté des lettres.
1903 fév.	LIGIER (Hermann), Trésorier-payeur général.

MEMBRES HONORAIRES

Date de l'élection ou de la nomination.	MM.
1861 26 avril.	CHATEL (Eug.) (1), ancien archiviste du Calvados, à Paris.
1872 26 janv.	CHAUVET (2), professeur honoraire à la Faculté des lettres.
1866 26 mai.	BÜCHNER (3), professeur honoraire à la Faculté des lettres.
1866 24 juin.	FAYEL, professeur honoraire à l'École de médecine.

MEMBRES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS (1)

Date de la nomination.	
1875 28 mai.	BAVELIER, ancien avocat au Conseil d'État.
1864 25 nov.	BEAUNE, anc. proc. gén. à la Cour de Lyon.

(1) Date de l'élection de M. E. Chatel, comme membre titulaire.

(2) Date de l'élection de M. Chauvet, comme membre titulaire.

(3) Date de l'élection de M. Büchner, comme membre titulaire.

(4) Un assez grand nombre de membres, élus titulaires, sont devenus, par suite de leur départ de Caen, membres associés correspondants. La date indique toujours, pour les anciens membres titulaires, la séance dans laquelle a eu lieu leur élection. — De même pour les anciens membres associés résidants, devenus membres associés correspondants, la date indiquera le jour de leur nomination comme membres résidants.

Date de la nomination.	
1861 26 avril.	BEAUREPAIRE (Ch. DE), archiviste de la Seine-Inférieure.
1893 22 déc.	BERNIER (abbé), prof. à l'institution Sainte-Marie, à Tinchebray.
1862 25 juill.	BERTHIER (J.), homme de lettres, à Paris.
1884 22 fév.	BERTOLOTTI, archiviste, à Mantoue.
1879 28 nov.	Mme DE BESNERAY (Marie), à Lisieux.
1885 26 déc.	BOREUX, ingénieur des ponts et ch., à Paris.
1891 27 nov.	BOUQUET (Mgr), évêque de Mende.
1852 22 nov.	BOUTMY, directeur de l'École libre des sc. polit., à Paris.
1873 25 avril.	BRÉAL (Michel), prof. au collège de France, à Paris.
1888 28 déc.	BRÉARD (G.), à Versailles.
1853 22 juill.	BREIL DE MARZAN (DU), littérateur, à Marzan.
1877 22 mars.	BUCHÈRE, cons. à la Cour d'appel, à Paris.
1893 28 avril.	BRUAS (Alb.), ancien magistrat, à Versailles.
1864 22 avril.	CAILLEMER, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Lyon.
1862 28 fév.	CAMARA-LEME (DA), à Madère.
1878 28 déc.	CANIVET (Ch.), journaliste, à Paris.
1858 26 nov.	Mme CAREY, poète angl., à Brixham.
1871 24 avril.	CARLEZ (Christian), prof. au lycée de Rennes.

Date de la nomination.

1859 25 nov.	CHARENCEY (le comte DE), 72, rue de l'Université, à Paris.
1864 22 avril.	CHARPENTIER, anc. off. supérieur, à Alençon.
1881 27 mai.	CHEVALLIER (l'abbé Ul.), à Valence.
1888 28 déc.	CHRISTOPHLE, gouvern. du Crédit foncier.
1872 22 nov.	COPPÉE (Fr.), de l'Académie française, à Paris.
1886 28 fév.	COULLOY (Marcel), à Fourchambault (Nièvre).
1894 22 juin.	BROWNING (Oscar), historien, prof. à l'Université de Cambridge.
1884 22 fév.	CRÈVECŒUR (Robert DE), à Paris.
1892 22 janv.	CROIZIER (le marquis), présid. de la Soc. acad. indo-chinoise, à Paris.
1853 23 déc.	CUSSON, sec. de la mairie, à Rouen.
1868 25 nov.	Mme DACHÉ, poète, à Bayeux.
1855 29 nov.	DANBÉ, chef d'orchestre à l'Opéra-Comique, à Paris.
1860 26 déc.	DECORDE, anc. sec. de l'Acad. de Rouen.
1844 23 fév.	DELAVIGNE, doyen hon. de la Fac. des lettres de Toulouse.
1849 23 nov.	DELISLE (Léopold), administr. gén. de la Biblioth. nat., à Paris.
1870 23 déc.	DELORME (Ach.), ancien préfet du Calvados.

2

Date de la nomination.

1890 24 janv. DESDEVISES DU DÉZERT (G.), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand.

1889 28 juin. DESLANDES (l'abbé), c~~uré de Rob~~e-homme. Chanoine de Bayeux

1877 28 déc. DITTE, professeur à la Faculté des sciences, à Paris.

1881 23 déc. DUVAL (Louis), archiviste, à Alençon.

1879 26 déc. DURET, ancien prosecteur à la Fac. de médec. de Paris.

1894 27 avril. DURO FERNANDEZ (Don Cesareo), capitaine de vaisseau en retraite, à Madrid.

1884 28 mars. EGGER (Victor), professeur à la Fac. des lettres de l'Université de Nancy.

1900 26 janv. ENGERAND (Fernand), député du Calvados, à Paris.

1856 26 janv. FABRICIUS (Adam), prof. d'hist., à Copenhague.

1889 22 mars. FARCY (DE), à Château-Gontier.

1883 25 mai. FINOT, arch. du dép. du Nord.

1867 22 fév. FLAMMARION (Camille), astronome, à Paris.

1868 26 juin. FRIGOULT, anc. prof. à Cherbourg.

1884 24 mars. GALUSKI, à Créances (Manche).

1887 26 nov. GERMAIN-LACOUR, à Cuigny (Orne).

1894 25 mai. GOSSART, professeur à la Fac. des sciences de Bordeaux.

Date de la nomination.

1887 25 fév. GRAVIER, à Rouen.
1883 25 mai. GUÉRIN, bibliothécaire, au Mans.
1875 27 nov. GUIMET, à Paris.
1850 28 juin. GURNEY (Dan.), à North-Runcton (Norfolk).

1849 23 nov. HALLIWELL (J.-O.), à Londres.
1884 23 mai. HAREL (Paul), à Échauffour (Orne).
1885 27 nov. HENRY (Edm.), anc. député, à Paris.
1862 25 juill. HERBERT, prof. de rhét., à Bastia.
1860 23 nov. HUARD (Ad.), h. de lettres, à Paris.
1883 22 juin. HUGUET-LATOUR (le major), à Montréal (Canada).

1883 28 déc. JACQUEMART (Dr), à Paris.
1856 26 nov. JARDIN, insp. des serv. adm. de la marine, à Brest.
1884 25 avril. JORET, prof. hon. à la Fac. des lettres d'Aix, membre de l'Institut, à Paris.
1878 22 mars. JORET-DESCLOSIÈRES, littérat., à Paris.
1897 25 juin. JOVY (E.), corresp. du Minist. de l'Instruct. publ., à Vitry-le-François.
1902 24 janv. JOYAU (E.), prof. à l'Université de Clermont-Ferrand.

1858 24 déc. LAIR (J.), membre de l'Institut, à Paris.
1895 26 avril. LANGLOIS, notaire, à Tours.

Date de la nomination.

1877 23 mars.	LAUNAY, prof. d'hist. en retraite, à Granville.
1884 28 nov.	LE BRETON (Gaston), dir. du Musée céram., à Rouen.
1871 24 fév.	LECACHEUX (l'abbé), à Coutances.
1875 28 mai.	LECESNE, cons. de préf., à Arras.
1881 22 juill.	LE CORNU, ing. des mines, à Paris.
1886 26 fév.	LE GOUX (J.), anc. magist., à Paris.
1892 25 mars.	LEPINGARD, président de la Soc. d'arch. de Saint-Lo.
1884 28 mars.	LEREBOULLET, docteur, à Paris.
1872 26 janv.	LEROY-BEAULIEU, de l'Institut, à Paris.
1858 26 nov.	LE VÉEL, sculpteur, à Cherbourg.
1894 25 mai.	LE VERDIER, secrétaire de l'Acad. des sc., bell.-lett. et arts de Rouen.
1881 29 avril.	LIARD, vice-rect. de l'Acad. de Paris.
1883 28 déc.	LIÉGEOIS (Dr), à Bainville-aux-Sauges (Vosges).
1857 24 juill.	LIVET (Ch.), homme de lett., à Paris.
1861 27 déc.	MAREY, prof. au coll. de Fr., à Paris.
1856 25 janv.	MAYER, de la Société des Antiq. de Londres, à Liverpool.
1895 26 avril.	MELON (Paul), publiciste, à Paris.
1869 24 déc.	MÉTIVIER, insp. gén. hon., à Paris.
1865 27 janv.	MILLIEN, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1885 27 nov.	MILLOUÉ (DE), conservateur du musée Guimet, à Paris.

Date de la nomination.

1881 23 déc. MONOD (H.-C.), directeur de l'Assistance publique, à Paris.

1882 24 nov. MONOD (Théodore), pasteur, à Paris.

1856 26 mai. NICOT, recteur honoraire, à Nîmes.

1893 28 juill. NOURY, secrétaire de la Soc. libre d'émulation, à Rouen.

1893 24 nov. NYROP (Ch.), prof. à l'Université de Copenhague.

1887 24 juin. OGIER D'IVRY (le comte), capitaine commandant au 9e hussards.

1897 23 juill. PANEL (Dr), à Rouen.

1900 27 avril. PÉLISSIER (Léon-G.), professeur à l'Université de Montpellier.

1863 19 déc. PELLERIN, avocat, ancien proc. de la République, à Cintheaux.

1853 25 nov. PETIT (J.-L.), antiq., à Londres.

1871 27 juill. PÉZERIL, intend. militaire en retraite, à Versailles.

1872 25 mai. ~~PIEDAGNEL (Alex.)~~, à Neuilly-sur-S.

1882 28 juin. PINEL (Hon.), anc. officier supérieur, à Gonesse (Seine-et-Oise).

1853 25 nov. POGODINE (Michel), à Moscou.

1881 24 juin. POINCARÉ, membre de l'Académie des sciences, à Paris.

1862 25 juill. POTIN (Alph.), homme de lettres, à Paris.

Date de la nomination.

1872 25 janv. RAMBAUD, prof. à la Fac. des lettres de l'Univ. de Paris, memb. de l'Inst.
1854 28 avril. REINVILLIER (Dr), à Paris.
1862 25 juill. RIBEYRE (F.), h. de lettres, à Paris.
1894 26 janv. RIVIÈRES (baron DE), secrét. de la Soc. archéolog. du Midi, à Albi.
1867 22 nov. ROBINOT-BERTRAND, avocat, à Nantes.

1863 23 janv. SAUVAGE, anc. juge de Paix, à Paris.
1903 27 févr. SAINT-VENANT (DE), inspecteur des forêts, à Nevers.
1875 24 déc. SÉGUIN, ancien recteur, à Paris.
1878 27 déc. SERVOIS, garde général honoraire des Archives, à Paris.
1860 28 déc. SEZZI (Mme Esther), à Paris.
1872 22 mars. SOREL (Alb.), de l'Académie franç., à Paris.
1897 26 nov. STÉPHAN, direct. de l'Observatoire de Marseille.

1897 26 mars. TEIL (le baron J. DU), à Paris.
1868 23 avril. THIELENS, naturaliste, à Tirlemont.
1897 26 nov. TOUGARD (abbé), à Rouen.
1896 28 févr. TRIGER, vice-présid. de la Soc. hist. et archéol. du Maine, au Mans.

1873 23 déc. VALLÈS, ex-insp. général des ponts et chaussées, à Gros (Gard).
1869 26 fév. VAN BASTELAER, nat., à Bruxelles.

Date de la nomination.

1889 22 nov. VIMONT, ancien prof., à Argentan.
1893 24 nov. VISSIÈRE, professeur à l'École des langues orientales, à Paris.

1834 31 juill. WOLF (Ferdinand), à Vienne.
1851 28 nov. WRIGHT (Thomas), corr. de l'Inst., à Londres.

NÉCROLOGIE (1902-1903)

Membre titulaire

M. RAULIN, ancien président de la Société des Antiquaires de Normandie.

Membre correspondant

M. HÉRON, présid. de la Soc. d'Horticulture, à Rouen.

PRIX

Décernés par l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.

PRIX LESAUVAGE

« Je lègue à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, une somme de **12,000 fr.**, dont l'intérêt accumulé servira à établir tous les deux ans un prix. Le sujet du concours sera choisi plus particulièrement dans les sciences physiques, d'histoire naturelle et médicales. » (Extrait du testament.)

(Décret, 27 février 1854.)

PRIX DAN DE LA VAUTERIE

Testament de M. Dan de la Vauterie (codicille, 15 avril 1867). Étude de Me Lauffray, notaire à Caen.

« Je donne et lègue à l'Académie impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, la somme de **Deux mille francs**, qui lui sera versée dans les six mois qui suivront mon décès, et dont les intérêts accumulés pendant deux, trois, quatre ou cinq ans, selon la convenance, formeront la valeur d'une médaille d'or qui sera donnée, en prix, à l'auteur du meilleur Mémoire sur un sujet choisi dans le domaine des sciences physiques et naturelles. »

(Décret autorisant l'Académie à accepter ce legs, signé Napoléon III, le 20 décembre 1868.)

PRIX LAIR

« J'aurais bien désiré consacrer à chacune des Sociétés savantes et littéraires de la ville de Caen, auxquelles j'ai l'honneur d'appartenir, une somme suffisante pour fonder des prix; mais ces Sociétés étant nombreuses, je n'ai pu satisfaire entièrement à mon désir, quelque vif qu'il fût. Je me suis borné à offrir une somme de **12,000 fr.** à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, et à la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, dont je suis un des fondateurs, et auxquelles j'appartiens depuis 50 ans. En conséquence, je lègue cette somme aux deux Sociétés pour qu'elles distribuent, tous les ans, des prix sur des sujets de littérature, d'agriculture et de commerce.

« Elles disposeront, chaque année, et chacune à leur tour, à commencer par l'Académie, de la rente produite par les douze mille francs que ma succession remettra, un an après ma mort, aux Présidents des deux Compagnies, afin d'être placés par eux en rentes sur l'État. J'ai une idée trop avantageuse du bon esprit qui anime mes collègues pour leur tracer un plan, sur les sujets du prix à proposer. Il me suffit de leur recommander d'avoir toujours en vue l'intérêt public et l'honneur du nom normand. » (Extrait du testament.)

(Voir *Mém.* de 1855, *Préface.*)

PRIX MOULIN

« Je lègue à l'Académie de Caen une somme de **Dix mille francs**, dont les intérêts seront employés tous les deux ans à récompenser une étude sur la vie et les tra-

vaux d'une célébrité normande, soit dans les lettres, soit dans les sciences, soit dans les arts. » (Extrait du testament.)

(Décret du 16 juillet 1886).

PRIX DE LA CODRE

Par testaments, en date des 7 mars 1867, 20 mars 1870 et 29 janvier 1878, M. de La Codre, ancien notaire à Caen, lègue à l'Académie sa maison située place Saint-Martin, à Caen, à charge par elle de verser le tiers du loyer annuel au bureau de bienfaisance de Caen, et d'instituer, avec les deux autres tiers du loyer, un prix qui sera décerné par elle, tous les deux ou trois ans, à l'ouvrage ayant pour sujet la philosophie pratique, avec le titre qu'il aura plu à l'auteur de choisir et que l'Académie aura jugé pouvoir être le plus utile au perfectionnement de la morale publique.

(Décret du 23 février 1891.)

Caen. — Impr. H. Delesques, rue au Canu, 34.


Princeton University Library
32101 064257197